Gouvernement du Québec
Conseil du statut de la femme

PRODUCTION DOMESTIQUE - Document no 1

Document-synthèse

Louise Vandelac

Québec:
8, rue Cook
3ième étage, bureau 300
Québec, G1R 5J7

Montréal:
1255, place Philippe,
Suite 708,
Montréal H3B 3G1

Document no 1

DOCUMENT-SYNTHESE

Orientation, problématique, synthèse
des autres documents et conclusions

Louise Vandelac
Pour le Service de la recherche
Octobre 1983

Projet de recherche sur la Production domestique coordonné par
Louise Vandelac.

Collaboration: Anne Gauthier

Ce document ne présente pas nécessairement la position officielle du
Conseil du statut de la femme et n'engage que ses auteures.

Dépôt légal - 4e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-10490-0

DOCUMENT SYNTHESE

TABLE DES MATIERES

		PAGE
	NOTA BENE	
	REMERCIEMENTS	
	AVERTISSEMENT	
	AVANT-PROPOS Pourquoi s'intéresser au travail domestique? D'abord pour sortir de la mélasse...	1
1.	PROBLEMATIQUE	11
1.1	Le contexte de la recherche: des questions dans tous leurs états et le piètre état de la recherche...	12
1.2	Davantage de ménagères mais un nouveau profil	18
1.3	Le double emploi s'élargit constamment	20
1.3.1	Rotation et périodes d'emploi plus courtes pour les femmes	20
1.3.2	Augmentation de l'emploi féminin, malgré ou grâce à la crise?	21
1.3.3	Temps partiel et quart de salaire...	22
1.3.4	La peur d'un retour massif à la maison	23
1.3.5	Toutes les femmes en emploi? Improbable...	25
1.3.6	Emploi vs libération des femmes: étrange équation	28
1.4	Les activités domestiques et salariées sont indissociables	31
1.4.1	L'histoire domestique a épousé l'histoire de l'industrialisation	31
1.4.2	L'enchevêtrement domestique et salarié du travail des femmes	33
1.4.3	La base et la face cachée du salariat	35
1.5	Dépasser l'opposition salariat et salaire domestique	37
1.6	De la stratégie du salaire "contre le travail domestique" à la valorisation monétaire. Quelques éléments d'analyse.	38

1.6.1 L'émergence du débat et les principaux acteurs 38

1.6.2 La grande révolution domestique! 39

1.6.3 Le salaire contre le travail domestique 40

1.6.3.1 Une stratégie irréaliste 46

1.6.3.2 Confinement des femmes aux activités ménagères... 47

1.6.3.3 A qui payer? Quoi payer? Comment payer? 48

1.6.4 Le salaire au travail ménager ou le salaire à la ménagère 50

1.6.5 Le salaire "maternel" 51

1.6.6 La valorisation monétaire 54

1.6.7 Des objectifs et des modalités différentes mais des éléments communs 59

1.6.7.1 Une étrange parentée 60

1.6.7.2 Tout est argent, l'argent est tout? 64

1.6.7.3 C'est bien connu, l'argent fait des "petits" 65

1.6.7.4 "Culture au féminin" et "culture" de l'argent... 69

1.6.8 Le non-choix des femmes 70

1.6.8.1 "L'ambiguïté syndicale"... 70

1.6.8.2 Les risques de l'inflation du discours économique... 71

1.7 Ni pour ni contre l'entrée des femmes dans le salariat ou l'entrée du salariat dans les cuisines: contre le salariat! 72

1.8 Repenser l'économie au féminin 76

1.8.1 Une économie unisexe ou "masculiniste"? 76

1.8.2 Elargir l'économie non marchande? 78

1.9 L'Etat au coeur du débat 81

1.9.1 L'Etat profite aussi du travail domestique 81

1.9.2 La force des femmes face à l'Etat: leurs luttes domestiques 86

1.9.3 ... et aussi leur implication politique 88

1.9.9.9.9.9.9.9.9.... "Ca valait le détour..." 91

2. CETTE RECHERCHE 93

2.1 Parcours... 93

2.2 Approches et préoccupations 95

2.2.1 Soutenir à la fois la réflexion et l'intervention 95

2.2.2 Inscrire la question domestique dans différents champs de recherche 96

2.2.3 Amorcer une approche féministe de la recherche 99

2.3 Ressources et modalités d'élaboration des différents chapitres 99

2.3.1 Ressources bibliographiques 100

2.3.2 Inventaire des positions des groupes 100

2.3.3 Données statistiques 101

2.3.3.1 La réalité du travail domestique 101

2.3.3.2 Le profil des ménagères 101

2.3.3.3 Les femmes et l'argent 102

2.3.3.4 Questions juridico-politiques 102

2.3.3.5 Travail d'animation et d'information 103

2.3.4 Principales étapes et modalités d'élaboration des différents chapitres de la recherche 104

2.3.4.1 Une vaste revue de littérature 104

2.3.4.2 L'histoire domestique et nos méandres dans cette histoire 105

2.3.4.3 La magie des mots 108

2.3.4.4 Les mesures quantitatives et qualitatives: temps de travail, partage des tâches et valeur monétaire 109

2.3.4.5 Les politiques sociales 112

2.4 Terminologie ou le mal des mots 115

2.4.1 Jeu de mots 118

2.4.2 Travail ménager ou travail ménager? 119

2.4.3 Du travail ménager au travail domestique 120

2.4.4 De la définition des termes à leur contenu... 126

2.4.5 Du travail domestique à la production domestique 129

2.4.6 Production domestique, reproduction ou re/production 134

2.4.7 Travail domestique et économie informelle 135

2.4.8 Ménagère, travailleuse au foyer ou travailleuse domestique? 136

2.4.9 Le fin mot 137

2.5 Qui a été impliquée dans cette recherche? ... nous sommes plusieurs... beaucoup de monde 138

3. LE CONTENU DE CETTE RECHERCHE 143

3.1 Présentation 143

3.2 Les dessous domestiques de l'histoire... 144

3.2.1 Les limites de ce texte 145

3.2.2 Quelques jalons de l'histoire domestique moderne 145

3.2.3 La salarisation des femmes s'appuie sur les rapports de sexes antérieurs 146

3.2.4 Du salariat au travail domestique moderne 149

3.2.5 Quelques traits marquants de l'évolution de la production domestique 155

3.2.6 Idéologies sexistes ou quand le travail des femmes disparaît "dans la nature", sous l'Amour ou sous la culpabilité... 159

3.2.7 Au Québec: un "new-look" domestique ou un peu plus salariées, moins célibataires et davantage mères qu'au début du siècle... 163

3.3 La magie des mots ou comment nous faire avaler notre "mission" domestique? 168

3.3.1 Approches de l'économie libérale 170

3.3.2 La sociologie de la famille 172

3.3.3 Le féminisme libéral 173

3.4 Le temps domestique sous le prisme et l'emprise du temps marchand 175

3.4.1 Quelles sont ces études? 176

3.4.2 Pourquoi ces études de budget-temps? 176

3.4.3 Toujours aussi long, ce travail... 177

3.5 Partage des tâches domestiques: mythes et réalités 179

3.5.1 Vous partagez avec moi? 179

3.5.2 Pas roses, les statistiques 179

3.5.3 Quelles sont ces enquêtes? 181

3.5.4 Partage: côté homme et côté femme 182

3.5.5 Le plus difficile à partager, c'est l'idée même du partage! 183

3.5.6 Derrière le miroir du partage... 184

3.5.7 Solution... c'est un grand mot... 185

3.6 La valeur monétaire du travail domestique ou l'économie des femmes à la "sauce marchande"... 187

3.6.1 Ca vaut tant que ça? 187
3.6.2 Comment évaluer un travail invisible? 188
3.6.2.1 Le travail domestique entre l'invisibilité et la disparition 188
3.6.2.2 Question de méthode 191
3.6.3 Pour ou contre ces évaluations? 193
3.6.4 Quoi mesurer? 194
3.6.5 Alors combien? 196
3.6.6 Les femmes "entre l'amour et l'argent"... 197

3.7 Les politiques sociales et le travail domestique ou une "liaison" entre les femmes et l'Etat 198
3.7.1 Le salariat et son envers: la dépendance 199
3.7.2 Salaire familial et allocations familiales 201
3.7.3 L'assistance sociale aux mères: "l'Etat-mari" 204
3.7.4 Familles et Etat: questions et paradoxes 206

4. CONCLUSION 209
4.1 Que faire? Dites-nous, Yvette 209
4.2 Un syndicat de ménagères 212
4.3 Des éléments-clés 214
4.3.1 Le travail des femmes: domestique et salarié 215
4.3.2 Domination de la production marchande sur la re/production de l'espèce 216
4.3.3 Le développement économique ne résout pas la question domestique 217
4.3.4 Toutes "travaillantes", certes... mais toutes embauchées? 219
4.4 Les mains à la pâte... 220
LA BOITE A IDEES
ANNEXE 1 Le profil des ménagères
ANNEXE 2 Liste des propositions adoptées au congrès de l'AFEAS de 1983
BIBLIOGRAPHIE

NOTA BENE:

CE TEXTE EXPOSE A LA FOIS LES ORIENTATIONS, LA PROBLEMATIQUE, LES MODALITES D'ELABORATION ET LES PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ENSEMBLE DE LA RECHERCHE. IL COMPREND EN OUTRE UNE SYNTHESE DES SIX DOCUMENTS PRODUITS DANS CE CADRE, LESQUELS SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE AU CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier particulièrement Anne Gauthier qui a rédigé plusieurs textes préliminaires ayant servi à la rédaction de ce document synthèse, et qui en a commenté la première version. Elle a aussi rédigé les textes concernant les politiques sociales et l'Annexe I.

Nous tenons aussi à remercier Diane Bélisle dont le travail de correction de la dernière version de ce texte nous a été fort précieux, et qui a rédigé les textes synthèses concernant certains courants de pensée ainsi que celui sur le temps de travail domestique.

Nous remercions aussi énormément Marcelle Bélanger, qui, dans des conditions fort difficiles a assuré un excellent travail de dactylographie et de mise en page. Enfin, nous remercions toutes celles qui par leur appui et leurs commentaires nous ont aidé à achever ce document synthèse et entre autres Maria De Koninck, Louise Blais, Louise Guyon Marie Andrée Comtois et Jacinthe Bhérer.

AVERTISSEMENT

Le présent texte est l'un des 7 documents qui constituent le rapport de recherche sur l'état de la production domestique. Cette recherche exploratoire retrace les grandes lignes de l'histoire de la production domestique moderne et analyse ses rapports avec la sphere marchande et le travail salarié; elle met en lumière les discours qui l'ont justifiée; elle analyse en détail le temps, la répartition et la valeur économique du travail domestique et enfin elle explore ses interrelations avec les politiques sociales.

Conçus d'abord comme documents de réflexion pour le Conseil du Statut de la Femme, ces textes demeurent sous l'entière responsabilité de leurs auteures et ne sauraient nullement engager le Conseil du Statut de la Femme.

Rédigée pour l'essentiel entre juin 1981 et juin 1982, cette recherche a impliqué comme chercheuses principales Louise Vandelac, coordonnatrice du projet, Diane Bélisle et Anne Gauthier. Yolande Pinard, Lyne Chamberland, Claire Chénard et Zaheda Radja ont aussi collaboré à ce travail.

Les 7 documents qui composent ce rapport de recherche sont les suivants:

1. Document Synthèse

   1- Objectif, méthodologie et définitions.
   2- Problématique et principaux éléments du débat politique.
   3- Brèves synthèses des différents documents de la recherche.
   4- Piste d'intervention.
   5- Annexe: Le profil des ménagères québécoises.
   6- Bibliographie

Louise Vandelac
Collaboration d'Anne Gauthier
mai et août 1983
pages

2. Les dessous domestiques de l'histoire

1- Une histoire de la production domestique?
Louise Vandelac

2- Evolution de la production domestique: contexte général France, Angleterre, Etat-Unis, Canada.
Diane Bélisle

3- Certains aspects de la production domestique au Québec.
Diane Bélisle, inspirée d'un texte de Yolande Pinard

4- Eléments d'analyse théorique.
Louise Vandelac

Annexe I: Table des matières de A Treatise on Domestic Economy de Catherine Beecher.....

Annexe II: "Kitchen Culture/kitchen Dialectic" de de Joan Greenbaum.....

août 1982
revisé en août 1983
146 pages

3. La magie des mots ou l'art de nous faire avaler notre "mission" domestique...

Explorations à travers certains courants de l'anthropologie
" " " " " de la sociologie
" " " " " de la sociologie de la famille
" " " " " de l'économie et
" " " " " du féminisme libéral.

Bibliographie

Diane Bélisle
août 1982
révisé en août 1983
53 pages

4. Le temps de travail ménager sous le prisme et l'emprise du temps marchand

1- Des études de budget-temps. Depuis quand? Pour qui? Pourquoi?

2- La méthodologie.

3- Le temps de travail ménager selon les époques, la technologie, le statut professionnel, les enfants etc.

4- L'évolution des normes du travail domestique.

5- Bibliographie

Diane Bélisle
août 1982
76 pages

5. La valeur monétaire du travail domestique ou "l'économie des femmes" à la sauce marchande...

1- Ca vaut tant que ça?

2- Comment évaluer un travail invisible?

3- Pour ou contre ces évaluations?

4- Les femmes et l'économie domestique "entre l'amour et l'argent".

5- Quoi mesurer et comment: analyses critiques des principales méthodes d'imputation de la valeur monétaire.

6- Principaux résultats et débats autour de ces résultats.

7- Bibliographie

Louise Vandelac
Collaboration de Lyne Chamberland pour les parties 5 et 6
août 1982, revisé en août 1983
pages.

6. Le partage des tâches domestiques: mythes et réalités.

1- De la parole aux gestes...

2- Un brin d'histoire sur les prémisses du partage des tâches.

3- Approches féminines et masculines.

4- Enquêtes et données statistiques: méthodologie et variables (emploi féminin, enfants etc.).

5- Alors? Inverser les tâches, réduire les entraves et partager... avec l'Etat.

6- Bibliographie

Annexe I: Le prestige des ménagères. Diane Bélisle

Louise Vandelac
août 1982, revisé en août 1983
112 pages

7. Le travail domestique et les politiques sociales ou une liaison entre les femmes et l'Etat.

1- Familles, Femmes et Etat.

2- La dépendance économique des femmes.

3- L'industrialisation ou la perte de la primauté de la famille dans la production et la distribution.

4- Les allocations familiales: intermédiaire entre le salaire masculin et les charges familiales.

5- L'assistance-sociale aux mères: l'Etat-mari.

6- Politiques familiales et travail domestique.

Annexe I: Définitions de l'enquête sur les finances des consommateurs.

Annexe II: Répartition des femmes selon leur situation familiale, leur âge et le niveau de leurs gains, Québec 1979.

Annexe III: Chronologie des principales politiques sociales depuis 1900 et remarques relatives aux épouses et aux mères.

7- Bibliographie

Anne Gauthier
mai 1982, revisé en août 1983
146 pages

Nous remercions Louise Nadeau, France Rioux, Antoinette Grégoire, Marcelle Bélanger et notamment Francine Laplante qui ont dactylographié ces textes, ainsi que les équipes de recherche et de documentation du CSF pour leur précieux apport. Enfin nous tenons à remercier particulièrement Claire Bonenfant, présidente du CSF qui a soutenu la réalisation de ce projet.

AVANT-PROPOS

Pourquoi s'intéresser au travail domestique? D'abord pour sortir de la mélasse...

- *VIVRE AU FOND D'UN PUITS*

J'ai observé un jour Elsie, Lacie et Tillie, les trois soeurs qui vivaient au fond d'un puits de mélasse, dit Alysse Opheli-Revenue-des-Merveilles.

Elles souffraient de malnutrition, de diabète, de claustrophobie et de toutes sortes de malaises engendrés par leur misérable condition.

Et pourtant, chacune d'elles s'efforçait de dépasser cette condition, car elles s'étaient mises à dessiner.

Mais comme la seule chose qu'elles voyaient à coeur de jour, la seule chose dont elles connaissaient le goût, la texture et la couleur, c'était de la mélasse et uniquement de la mélasse, eh bien, elles dessinaient de la mélasse. Elles ne connaissaient rien d'autre, les trois petites soeurs, car elles vivaient réellement dans un puits de mélasse.

Chaque matin, les Législateurs venaient sur la margelle du puits jeter un coup d'oeil sur leurs dessins pour voir si elles faisaient du progrès.

Hélas, il n'y avait toujours que de la mélasse sur ceux-ci et les Législateurs s'esclaffaient en disant:

"Elles n'ont vraiment aucun talent! Regardez-les! Ne sont-elles pas ridicules? Elles veulent nous imiter et faire des chefs-d'oeuvre et tout ce qu'elles trouvent à faire, c'est dessiner de la mélasse! Et qu'est-ce que la mélasse? Cela n'a aucune forme ni aucun sens! Nous n'avons jamais rien vu d'aussi grottesque! Elles auront beau faire, elles n'arriveront jamais à faire des chefs-d'oeuvre, jamais elles n'arriveront à nous égaler!"

Et ils s'en allaient en sifflant, un sourire méprisant aux lèvres, les mains dans les poches, à l'air libre! (1)

---

1. Bersianik, Louky. L'Euguélionne, Montréal, La Presse, 1976, p. 30.

Nous[1] sommes toutes aux débuts de la trentaine. Nous avons vu vivre nos mères dans le puits de mélasse de leur cuisine. Et, comme beaucoup d'autres femmes de notre génération, nous avons eu peur de cet enfermement au point, parfois, de parler le langage des législateurs et de regarder les dessins de nos mères avec le même sourire...

Notre premier désir a été de sortir de ces cuisines d'impuissance, de les rayer de nos vies comme de nos têtes, comme si ce geste incantatoire nous en libérait! Imprégnées d'un nouveau colonialisme propre à tant de jeunes célibataires salariées, nous nous rassurions en prétendant que le travail ménager s'effilochait et que les ménagères étaient un groupe en voie de disparition.

Après avoir rejeté l'image de nos mères, aux antipodes de nos désirs de libération, nous revenons à elles pour retrouver la complicité de ce monde domestique où la vie se fait et s'entretient. Mais si nous redécouvrons l'importance primordiale de ce "travail d'amour" dans nos histoires personnelles et collectives, nous ne revenons ni au bercail, ni aux cuisines pour autant.

C'est peut-être dans les mêmes odeurs de linge mouillé, les mêmes colères rentrées et les mêmes gestes muets qu'ont germé nos complicités. Mais elles ont pris parole dans le mouvement des femmes et c'est sur la base de ce travail collectif qu'elles ont pu emprunter ensuite les détours de l'histoire, de l'économie et de la sociologie sans s'y faire complètement piéger. Car il faut bien voir que ces sciences ignoraient largement la question domestique, et que c'est sur la base des critiques féministes de ces disciplines que des femmes ont pu commencer à comprendre comment ces gestes quotidiens

---

1. Nous, c'est-à-dire les chercheuses ayant participé à ce projet, Louise Vandelac, Anne Gauthier et Diane Bélisle; mais aussi Yolande Pinard, Zaïda Radja, Claire Chénard et Line Chamberland. Toutefois, si ce nous correspond au point de vue de bon nombre de femmes de notre génération, je ne voudrais impliquer l'ensemble des membres de l'équipe dans cet avant-propos.

indignes d'analyse, constituaient en fait la base et la face cachée de la société.

Ironie de l'histoire, il a fallu attendre, au Québec, la fermeture des dernières écoles ménagères, mises sur pied en 1882 et abandonnées en 1968[1], pour que des groupes féministes allant de la cellule "Lépatatcol" du Front de libération des femmes du Québec, au Théatre des cuisines[2], commencent non seulement à explorer l'organisation économique et sociale, à partir de son envers domestique et non marchand, mais commencent aussi à développer une pratique féministe centrée sur la question domestique.

Après nombre d'analyses et de luttes sur les stéréotypes sexuels, le viol, la violence, la santé, les conditions d'emploi, cet intérêt pour le travail domestique a resurgi au sein du mouvement des femmes non pas comme un thème supplémentaire, qui, accolé aux autres élargirait le kaléidoscope des "questions féminines", mais il s'est imposé comme étant une problématique centrale. Celle-ci permet en effet de saisir les articulations entre les différentes formes de violence et de contraintes physiques et sexuelles de même que les divers mécanismes économiques, idéologiques et politiques d'exploitation et d'oppression des femmes.

Menées par certaines franges du mouvement des femmes depuis une quinzaine d'années déjà, ces réflexions embrassent et traversent les disciplines les plus diverses, de l'architecture à la démographie, et depuis quelques années surtout, elles sont si riches et si dynamiques qu'il nous a même été difficile de tenir à jour une liste des nombreux articles, enquêtes, ouvrages ou dossiers parus sur le sujet.

1. Voir Nicole Thivierge: Ecoles ménagères et instituts familiaux: un modèle féminin traditionnel, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 475 p.
2. Voir Véronique O'Leary et Louise Toupin: Québécoises Deboutte, Tome I, Une anthologie de textes du Front de libération des femmes (1969-1971) et du Centre des femmes (1972-1975), Montréal, Editions du Remue-Ménage, 1982, 212 p.

Il ressort entre autres de ces recherches qu'on ne peut comprendre le travail des femmes en se limitant à sa moitié salariée et en féminisant simplement les analyses masculines sur le sujet. En effet, les femmes sont au coeur et au croisement du monde de la production des marchandises et de celui de la reproduction de l'espèce. Dans la société actuelle, elles se trouvent au point d'articulation du travail salarié et domestique, et elles sont autant impliquées dans les rapports de sexes que de classes.

Selon ces analyses, ce n'est pas la production domestique qui constitue en soi un problème mais bien cette société, sa logique économique et ses modèles actuels de croissance et de développement qui occultent la contribution économique et sociale des femmes pour mieux les exploiter. Si bien, qu'à l'échelle mondiale, les femmes fournissent les deux-tiers des heures de travail mais ne reçoivent que 10% des revenus et possèdent moins de 1% de la propriété (Mair, 1980).

Ces recherches ne visent donc ni à "réhabiliter", ou "glorifier" le modèle de ménagère, ni à trouver enfin la recette miracle permettant aux femmes de réconcilier les faces domestique et salariée de la schizophrénie sociale qui leur est imposée.

Certes, elles s'intéressent à l'organisation rationnelle des tâches, aux merveilles de la technologie, aux "sciences ménagères", au partage des tâches, à l'entrée des femmes en emploi, mais à chaque fois, c'est davantage pour en comprendre l'émergence, en analyser les fonctions et en voir les limites que pour les considérer comme étant des alternatives véritables. Jusqu'à présent, en effet, ces différents éléments ont assurément contribué à atténuer l'effort physique ou les niveaux de dépendance, mais ils ont peut-être surtout servi à déplacer les lieux et les formes d'exploitation du travail féminin.

Partant des gestes les plus quotidiens, insufflées et nourries par le mouvement des femmes, ces recherches essaient surtout d'analyser les

mécanismes économiques, politiques, idéologiques qui ont entraîné la mise en place de la production domestique moderne et érigé en modèle de vertu l'enfermement et la dépendance des femmes. Elles cherchent à montrer les lacunes, les contradictions, les "oublis" des différentes disciplines concernant la vie des femmes et elles démasquent du fait même les intérêts sous-jacents à ces "silences". Bref, ces analyses tentent de clarifier comment les faces salariée et domestique du travail sont complémentaires et indissociables.

Il est de plus en plus clair au sein du mouvement des femmes que la "condition féminine" est une condition imposée et que la "question des femmes" est une question posée par la société masculine. Pour les femmes, c'est donc d'abord cette société ainsi que leurs rapports avec elle qu'il s'agit d'interroger. De la même façon, il n'y a de problème domestique que celui posé par la division des sociétés industrielles en sphères marchande et non marchande, privée et publique, sur la base des rapports de sexes et de classes. C'est donc cette conception de l'économie et cette organisation du travail qu'il importe alors de remettre en question...

Même si ces réflexions ont toujours été quelque peu dérangeantes, elles apparaissent actuellement, vues sous l'éclairage de la crise et du conservatisme montant, comme étant plus délicates et plus glissantes encore. Aussi, bon nombre de femmes rencontrées en cours de recherche ont eu un regard intrigué et suspect: ne manque-t-on pas de faire le jeu de la droite et de réveiller des valeurs traditionnelles et conservatrices? Ne craint-on pas de s'inscrire dans les visées des nouvelles politiques familialistes? Dénoncer ces tâches domestiques ennuyeuses, monotones, répétitives, aliénantes... passe encore! S'intéresser, le temps d'un 8 mars, à l'existence des ménagères et aux difficultés du double travail, bien d'accord. Mais une telle recherche ne risque-t-elle pas de "valoriser" le travail ménager alors qu'en fait, comme on dit: "a washing machine is a washing machine is a washing machine..."

Trop vouloir analyser les mécanismes d'exploitation de ce travail féminin non payé ainsi que la chaîne de dépendance qu'il engendre, ne conduit-il pas à vouloir améliorer les conditions de travail des ménagères? On risquerait alors d'accentuer leur confinement et, plus grave encore, de provoquer un retour à la maison des salariées renforçant ainsi le poids social de "l'obscurantisme" domestique sur toutes les femmes...

Ces craintes et ces réflexions ne sont pas seulement politiques et cérébrales. Elles chavirent nos espoirs, et interrogent nos modes de vie et nos inconscients collectifs:

> "Il est très difficile de réfléchir à cette question, comme s'il ne fallait pas réveiller ce monstre qui a dévoré nos mères et projetait de nous engouffrer aussi.
>
> En ce moment, je n'arrive même plus à entrer dans ma cuisine, je mange au restaurant tous les jours. Refus. Le plus global depuis que je suis consciente. Le problème c'est que je ne sais pas vraiment ce que je refuse, et ne peux, de fait, en voir les conséquences. Je n'aime pas vivre à partir d'un refus. Nous les avons trop faits, comme femmes, ces choix de vie par la négative.
>
> ... Voir autrement... " (M. Laplante, 1982).

La farouche résistance à aborder cette question tient peut-être, en fait, à la crainte, très légitime de remettre en question nos fragiles espoirs de libération. Malgré que les écarts salariaux hommes-femmes n'aient pas bougé depuis 50 ans et que la hausse de la salarisation féminine depuis dix ans se soit largement faite à rabais et à temps partiel, nous croyons toujours comme Mary Woolstonecraft

en 1792[1] qu'avec une éducation et des droits égaux, nous accéderons toutes à l'indépendance et à l'égalité...

Encore persuadées que la voie royale de l'émancipation passe de la maison à l'emploi, bon nombre de femmes ont du mal à concevoir que le travail domestique et le travail salarié sont les deux faces des sociétés industrielles. Si bien qu'elles se cantonnent alors dans des solutions individuelles visant à réduire ou à annuler l'une des deux formes de travail ou encore à les cumuler par d'étonnantes prouesses.

Certes, l'indépendance financière constitue un progrès mais les données recueillies nous font douter sérieusement de la possibilité réelle pour toutes les femmes d'abord d'entrer en emploi dans la société actuelle, et ensuite d'y gagner des revenus suffisants pour être financièrement autonomes et faire vivre des dépendants... à moins d'une transformation radicale de l'organisation du travail...

Aussi, le fait qu'une femme sur deux soit écartée de l'emploi et que les salariées ne gagnent en moyenne qu'entre 50 et 60% du salaire masculin apparaît comme le corollaire de la mise au travail domestique des femmes, et de leur dépendance face au salaire masculin. De la même façon, le travail non déclaré des femmes, leur emploi à domicile, leur collaboration à l'entreprise familiale, leur bénévolat, etc., constituent des formes multiples et dérivées des rapports domestiques. Si bien que la production domestique constitue un élément clé dans la compréhension des formes actuelles de l'infériorisation économique et sociale des femmes.

En outre, le travail domestique constitue une pièce maîtresse, un rouage essentiel non seulement de l'économie "formelle" mais également de l'économie "informelle", qui s'appuie elle aussi largement sur la division sexuelle du travail. Or, bon nombre d'auteurs pré-

---

1. Vindication of the Rights of Woman, Kramneck, Miriam(ed), Penguin, New York, 1978.

tendent que l'économie "informelle" s'accroît plus rapidement actuellement que l'économie "formelle" et que les femmes risquent fort d'y voir leurs conditions se dégrader encore plus (Illich, 1983).

Les questions du travail des femmes restent entières. Les espoirs liés au salariat s'embrument. Les changements technologiques n'annoncent pas à toutes des lendemains qui chantent. La stabilité des couples et des familles s'effrite. Les discours machistes et conservateurs sont plus raffinés et plus habiles. Bref, il est plus urgent que jamais d'approfondir la réflexion...

Et cela d'autant plus qu'un nombre accru de Québécoises sont ménagères! Certes leur profil a rapidement évolué au cours des dernières années et les femmes cumulent ou alternent davantage activités domestiques et salariées. Toutefois, comparativement à leurs aïeules, du début du siècle, elles sont beaucoup moins nombreuses à être célibataires, et beaucoup plus nombreuses à être mères. Même camouflée sous ses airs modernistes, la production domestique concerne donc depuis quelques décennies davantage de femmes...

Enfin, cette production domestique est de plus en plus soumise à la logique marchande qui découpe, quantifie, mesure, spécialise et tente de réduire en termes monétaires l'ensemble des activités humaines. Depuis quelques années, certaines analyses économiques (dérivées des approches néo-classiques) considèrent même la famille comme une petite entreprise fonctionnant selon la logique des coûts-bénéfices. Non seulement cyniques mais aussi totalitaires, ces discours prétendent que tous les comportements humains peuvent être analysés à l'auge des rapports marchands. Ces analyses, dans la foulée des économistes de la nouvelle droite, ont une certaine audience au niveau gouvernemental, d'où l'intérêt pour les femmes d'en suivre l'évolution.

Et cela d'autant plus que depuis quelques années le phénomène encore marginal des "ventes de grossesse", camouflé sous le terme ambigu de mères-porteuses, constitue une incroyable intrusion de la logique marchande au niveau de la maternité. Or, derrière son caractère sensationnaliste, ce nouveau "marché", présenté jusqu'à présent de façon extrêmement superficielle, risque de modifier considérablement les rapports domestiques.

Il risque aussi d'amener, dans les rapports de classes et de sexes, des bouleversements plus profonds encore que ceux liés à la vente de la force de travail aux débuts du capitalisme.

Ce qui sous-tend cette réflexion sur la production domestique c'est donc l'urgence de remettre en question l'incroyable exploitation du travail non payé et/ou demi-salarié des femmes. C'est aussi l'urgence de questionner des stratégies s'inscrivant dans un projet de société où les individus sont de plus en plus soumis aux impératifs de l'argent et de la marchandise, ce qui est particulièrement lourd de conséquences pour les femmes... Compte tenu des enjeux au niveau de l'exploitation de la force de travail, de la procréation, des rapports hommes-femmes et de la qualité de la vie, la question de la production domestique ouvre donc un véritable débat de société.

1. PROBLEMATIQUE

A lire d'un trait les textes de cette recherche, des femmes nous ont dit avoir été prises de vertige. Comme si le sol disparaissait ou plutôt s'amollissait sous leurs pieds et qu'un nouveau paysage se dessinait. Une amie a même rêvé:

> "J'étais assise à l'ombre d'un arbre depuis très longtemps. Je mangeais les fruits de cet arbre mais je ne le voyais plus, et vous avez commencé à l'abattre... Il m'apparaissait alors géant et le monde chavirait..." (Leclerc, 1982).

Vertige, angoisse, colère. Mais aussi passion et gourmandise d'en savoir plus, pour enfin commencer à comprendre.

Pourquoi la reproduction de l'espèce et de la vie quotidienne confine-t-elle les femmes à la maison, dépendantes et dévalorisées ou ployées sous le fardeau d'une double journée de travail? Pourquoi ont-elles le monopole de ce prétendu travail d'amour, isolé, non salarié, sans vacances ni avantages sociaux, où les conditions de travail sont fonction de la fortune et du bon vouloir du mari?

Comment peut-on parler de libre "choix" quand une femme sur deux est exclue du salariat et que près du tiers des travailleuses canadiennes touchent des salaires inférieurs au seuil de la pauvreté pour une personne?(1)

Comment peut-on restreindre la problématique du travail domestique à celle des femmes au foyer alors que la socialisation, l'éducation,

---

1. En 1977, 31% des travailleuses avaient des salaires de moins de 4 000$, alors que le seuil de pauvreté pour une personne seule était de 4 446$. Par ailleurs, 73% des travailleuses canadiennes (en comparaison avec le tiers des hommes) touchaient des salaires inférieurs à 9 778$, correspondant au seuil de la pauvreté pour 4 personnes. Voir Les politiques sociales et le travail domestique ou une liaison entre les femmes et l'Etat p. 24.

les cycles de vie, le type d'emploi, le lieu et les conditions de travail, les heures de repos et de loisir, les trajets, les endroits fréquentés et même les heures de sortie sont modelés par cet assignement réel, futur, passé, ou supposé des femmes à la sphère domestique?

Comment peut-on encore camoufler ce travail domestique qui représente un nombre d'heures supérieur à l'ensemble du travail rémunéré soit, en France, 48 milliards d'heures de travail dit non productif contre 41 milliards d'heures de travail productif? (Chadeau et Fouquet, 1981: 32).

Comment a-t-on réussi à assimiler la production domestique, d'abord à la "nature" des femmes et ensuite à leur "amour", pour en faire maintenant un pseudo-choix et un quasi-loisir, en cachant ses contraintes dans les replis de leur culpabilité?

Comment ce rôle a-t-il été dévalorisé au point que les ménagères s'inventent des titres de "madame" et "d'éducatrice" ou s'identifient à leur dernier emploi, gênées de n'être que ménagères...

Comment a-t-on pu réduire la gestuelle quotidienne de la reproduction de la vie au point de la confondre aux seules tâches d'entretien? Comment ce premier creuset de notre culture est-il devenu la caricature des obèses-dépressives-à bigoudis-croqueuses-de-valium-hypnotisées-par-la-télé? Comment en est-on arrivé à nier que ce travail en soit un, au point d'occulter ses effets sur l'emploi des femmes, sur leur pauvreté chronique et sur leur santé physique et mentale?

Enfin, comment peut-on extorquer aux femmes cette somme fabuleuse de travail domestique non payé qui représente entre 1/3 et 3/4 du produit intérieur brut? (Ibid.). Et comble d'aberration, comment peut-on utiliser l'alibi du travail domestique non payé, qui représente en fait le "hold-up" du siècle[1] pour ne verser aux travailleuses que 60% du salaire masculin?

---

1. L'expression est de Aliza Del Ré (1982: 368).

1.1 Le contexte de la recherche: des questions dans tous leurs états et le piètre état des réponses

Au départ, le Conseil du statut de la femme nous avait confié le mandat de préparer un document de réflexion présentant l'état de la question domestique[1]. Depuis la publication de Pour les Québécoises: égalité et indépendance (C.S.F. 1978), où le travail domestique n'avait été abordé qu'en filigrane à travers les méandres de la famille ou sous les termes ambigus de services privés ou de services à la collectivité, de nombreux éléments avaient en effet imposé au C.S.F. la nécessité de se pencher sur la question.

Parmi ceux-ci, soulignons d'abord le mécontentement à la fois diffus et manifeste, notamment avec "l'événement" des Yvettes[2], d'un nombre croissant de femmes au foyer. Ayant l'impression d'être flouées de toutes parts, souvent dévalorisées et déclassées par rapport aux nouveaux modèles de salariées émancipées, elles se sentaient délaissées par l'Etat. Plusieurs arrivaient difficilement à réintégrer l'emploi et la majorité d'entre elles constatait les méfaits de la dépendance ainsi que de l'isolement sur leur épanouissement et sur leur situation économique.

Soulignons aussi le nombre croissant de salariées qui, aux prises avec les difficultés de la double journée et les lenteurs à modifier les modes de vie, se sont progressivement intéressées tant aux effets du travail domestique sur l'emploi, qu'aux effets du cumul des tâches sur l'ensemble de leur vie. D'un côté, elles constataient que la

---

1. Effectuée largement dans le cadre du C.S.F., le contenu de cette recherche n'implique toutefois que ses auteures.
2. Sur le sujet voir entre autres: Dandurand et Tardy, 1981; Brossard, 1981; Vandelac, 1980.

pénurie des services publics et l'inégal, voire le symbolique, partage des tâches les obligeaient à des prodiges d'organisation et à une course folle contre la montre. De l'autre, les patrons profitaient indirectement de ce travail et exploitaient, sans le reconnaître, le savoir et les qualités domestiques, allant jusqu'à les utiliser pour justifier la discrimination dans l'emploi.

La colère des femmes face à ces injustices a souvent pris des formes aussi diffuses et individuelles que la production domestique elle-même. Cependant leurs gestes de rébellion et de remise en question ont eu des répercussions sur l'accroissement des séparations et divorces, sur la baisse du taux de natalité, sur l'augmentation des dépressions, des problèmes de santé mentale, de surconsommation de médicaments et d'alcool, etc.

Si bien que l'impact économique et social de ces phénomènes a incité certains organismes publics à s'intéresser davantage à ces problèmes, et à tenter d'en comprendre les causes.

D'autres groupes comme l'AFEAS sentaient la nécessité d'approfondir la réflexion sur la situation des femmes collaboratrices en tentant de mieux cerner le vécu quotidien des femmes, leur travail domestique et ses interrelations avec l'entreprise familiale[1].

A cela s'ajoutaient les pressions du mouvement féministe dont certaines franges ont tenté, depuis une quinzaine d'années surtout, de dévoiler les conditions injustifiables de l'exploitation domestique. Depuis les premiers textes de Selma James (1954) et Betty Friedan (1963), de nombreuses luttes pour la reconnaissance de ce travail, sa

---

1. L'AFEAS a entrepris une vaste enquête sur le travail domestique au cours des années 1981-1982. Lors de son congrès d'août 1983 l'AFEAS a adopté une série de propositions visant à faire reconnaître la valeur sociale et économique du travail au foyer, ainsi que le statut légal de la travailleuse(eur) au foyer.

valorisation monétaire, le "salaire contre le travail domestique"[1], le partage des tâches, la prise en charge de services par l'Etat, etc. ont eu un important impact social. Elles ont amené les femmes à critiquer non seulement le travail domestique et salarié, mais l'organisation économique et sociale qui se fonde sur l'inégalité hommes-femmes et distribue les rôles et les places selon les sexes.

Enfin, les difficultés de dégager des perspectives d'ensemble et l'impression d'opérer à la pièce qu'éprouvaient bon nombre d'intervenants auprès des femmes - tant au niveau de la sécurité du revenu, de l'emploi, que des problèmes de sexisme, de violence et de santé - jouaient aussi en faveur d'un essai d'analyse plus globale de l'articulation des rapports salariés et domestiques, ainsi que de leurs interrelations avec les formes de contrôle tant physique que social des femmes.

Sans qu'il n'y ait de demande explicite, c'est néammoins l'ensemble de ces éléments qui ont incité le démarrage de cette recherche. Centrée d'abord sur la question des femmes au foyer, celle-ci a rapidement débordé ce cadre pour s'intéresser à l'ensemble des ménagères, puis au travail domestique et enfin à la production domestique[2].

Mais alors que nous commencions à peine à articuler les questions, bon nombre de femmes rencontrées en cours de recherche espéraient déjà, au fond, un état de réponses...

---

1. Dans la mesure où ce débat a surtout été porté, au Québec, et à l'étranger par des groupes pour qui la stratégie d'un salaire permet de remettre en question le travail domestique, la traduction italienne de "salario contro il lavoro domestico" "salaire contre le travail domestique", nous semble plus juste que celle de "Wages for Housework", "salaire au travail ménager". L'expression "salaire contre le travail domestique" permet de tenir compte de l'ensemble des rapports domestiques et non seulement des tâches ménagères. En outre, il est alors plus facile de démarquer ces courants féministes marxistes des groupes de droite qui demandent un salaire à la ménagère ou au travail ménager.
2. Voir le point 2.1, intitulé "parcours".

Or, comme la production domestique se résume pour bon nombre de femmes à des problèmes d'isolement, de dévalorisation sociale, de dépendance économique, ainsi qu'à la double charge de travail et aux difficultés de partager les tâches, plusieurs auraient souhaité que nous nous prononcions clairement sur les alternatives habituellement invoquées afin d'apporter des solutions concrètes, et peut-être aussi dans l'espoir secret de pouvoir refermer aussitôt cette véritable boîte de Pandore...

Fortes de la présomption que toutes les femmes peuvent accéder au salariat en société capitaliste et que le travail domestique disparaît à vue d'oeil (ce qui en reste pouvant toujours s'organiser et s'aménager), certaines veulent bien amoindrir les problèmes les plus criants de dépendance économique des ménagères, mais considèrent que ces dernières témoignent du passé et que l'avenir appartient aux salariées... Si bien d'ailleurs qu'à chaque nouvelle mesure favorable aux femmes à la maison, elles craignent que cela ne ternisse l'attrait de l'emploi, ou pire encore, n'incite certaines femmes à retourner au foyer.

Quant au travail domestique lui-même, il est souvent réduit à un agrégat de tâches telles la vaisselle, le ménage, etc., tâches d'autant plus associées au travail ménager qu'elles sont répétitives, pénibles et fastidieuses. Quant aux services personnels, aux activités de type tertiaire (courses, transports, etc.) et aux obligations de représentation sociale, elles disparaissent dans les loisirs ou simplement dans les limbes de "l'éternelle disponibilité féminine"...Evidemment, vu les coûts

et la pénurie des services de garde, ainsi que l'inadéquation des politiques de travail, expliquent encore le fait que des femmes "choisissent" de se consacrer à cette activité. Mais sauf dans ces cas, et encore[1], le statut de ménagère semble souvent assez incongru et reste associé à des valeurs conservatrices quelque peu fanées.

Certes, il est vrai que le profil classique de ménagère-à-vie-et-à-temps-complet vieillit et laisse place progressivement à celui du double travail. Il est vrai aussi que les images du monde domestique, projetées notamment par la publicité, reflètent souvent une atmosphère heureuse et paisible ponctuée de gazouillis de bébé. Dans ce décor idyllique et hyper-automatisé,le travail domestique semble alors se résumer à ouvrir une boîte ou à presser un bouton; bref, un jeu d'enfants... Il est vrai enfin que certaines salariées mangent davantage au restaurant, se paient les services d'une femme de ménage et/ou d'une gardienne à domicile et arrivent alors à réduire leur propre travail domestique,projetant ainsi l'illusion qu'il s'agit d'un phénomène général...

Mais même si la vie de ménagère n'est plus le seul horizon de la majorité des femmes, même si les discours idéologiques semblent plus raffinés et même si, excusez l'expression, certaines ne se "démerdent" pas trop mal avec ce "foutu travail", bref, même si la production domestique se transforme et devient encore plus invisible que jamais, elle demeure aussi importante dans la vie de chaque femme et aussi centrale dans l'organisation socio-économique actuelle. Voyons cela de plus près.

---

1. Le fait de vouloir se consacrer à l'éducation des enfants pendant quelques années est considéré par plusieurs comme le reflet d'une conception surannée de la maternité...

1.2 Davantage de ménagères mais un nouveau profil

Avec l'entrée massive des femmes mariées en emploi au cours des dernières années, les modèles opposés de célibataires-salariées et de ménagères-à-temps-plein-et-à-vie s'estompent tous les deux. Ils laissent place à un nombre accru d'épouses et/ou mères dont une proportion de plus en plus forte cumule ou alterne travail domestique et emploi à temps plein ou à temps partiel.

Il y a donc maintenant plus de femmes à la fois ménagères et salariées qu'auparavant. En effet, la proportion des "ménagères en emploi", par rapport à l'ensemble des femmes, est passé de 26% à 36% entre 1971 et 1979 alors que la proportion des femmes au foyer a chuté de 53% à 39%. (Annexe 1)[1].

Ces statistiques cependant indiquent clairement que, malgré cette rapide évolution, les femmes au foyer ou ménagères à temps plein demeurent plus nombreuses (39%) que les ménagères qui cumulent un emploi (36%).

Toutefois, si on compare les femmes au foyer avec l'ensemble des travailleuses[2], on constate qu'il y a moins de ménagères à temps plein que de femmes en emploi. En effet, parmi les Québécoises de 15 à 65 ans, en 1980, 1,021,000 d'entre elles retiraient un revenu d'emploi à titre d'employées, de patronnes ou de travailleuses autonomes. A titre de comparaison, on comptait, en 1979, près de 800,000 ménagères à temps complet, c'est-à-dire sans emploi et vivant avec conjoint et/ou enfant(s) (Ibid.).

---

1. Pour éviter d'allonger inutilement les références, nous renvoyons les lecteurs et lectrices aux différents documents de la recherche intitulés en abrégé: histoire, pensée, temps, valeur, partage, politiques sociale et annexes 1-2-3-4.

2. Les ménagères qui cumulent un emploi sont les femmes qui vivent avec un conjoint et/ou un ou des enfants, alors que les travailleuses représentent l'ensemble des femmes en emploi, qu'elles soient ménagères ou célibataires.

Si, par ailleurs, on compare l'ensemble des femmes en emploi aux femmes sans emploi, on observe qu'en 1981, 58.7% des femmes au Québec, soit près de trois Québécoises sur cinq étaient hors emploi ou sans emploi. En effet, en 1981, compte tenu des 6.1% de chômeuses, seulement 41.3% des Québécoises occupaient effectivement un emploi[1].

En résumé, on compte, au début des années 1980, plus de Québécoises hors emploi qu'en emploi[3]. Cependant les travailleuses sont plus nombreuses que les ménagères à temps plein. Toutefois, parmi les mères et/ou épouses il y a encore davantage de ménagères à temps plein que de "ménagères-en-emploi", et cela même si ce dernier groupe a fortement augmenté depuis dix ans.

Enfin, on constate au Québec que, comparativement au début du siècle, il y a actuellement un nombre accru d'épouses et de mères et donc une plus grande proportion de ménagères. En effet, alors qu'environ 15% des femmes nées en 1887, 1903, 1907 ne se sont jamais mariées, environ 10% de celles qui ont maintenant entre 32 et 47 ans sont restées "officiellement" célibataires[2] (Clio 1982 et Histoire: 122). Par ailleurs, alors que plus d'une femme sur quatre née en 1887, 1903, 1907, n'a eu aucun enfant, cette proportion a chuté en 1971 à 15% pour les femmes de plus de 45 ans et à 9% pour celles de 35 à 44 ans (Clio 1982 et Histoire: 123). Ainsi donc, plus de Québécoises vivent avec un conjoint et ont des enfants comparativement à leurs aïeules du début du siècle. Si bien que plus de Québécoises sont ménagères même si le "new-look" domestique signifie qu'elles sont plus nombreuses à être à la fois ménagères et salariées.

---

1. Source: C.S.F., Compilations spéciales issues du recensement du Canada 1981.
2. Dans les données statistiques récentes, on entend par "célibataire", la personne qui n'est ni mariée, ni conjointe de fait. Compte tenu que les conditions actuelles du célibat n'impliquent nullement l'abstention de relations sexuelles ou même de moments de vie avec un conjoint,ce taux de 10% est beaucoup moindre dans les faits qu'au début du siècle.
3. Voir note 2, page 17.

1.3 Le double emploi s'élargit constamment

De 1975 à 1980, les effectifs féminins dans la population active québécoise se sont accrus de quatre fois plus que les effectifs masculins, soit 4.3% comparativement à 1.1%. La représentation proportionnelle des femmes dans la population active a augmenté de 30.4% en 1966 à 38.7% en 1980 et leur taux d'activité est passé de 34.9% en 1970 à 46.0% en 1980[1].

1.3.1 Rotation et périodes d'emploi plus courtes pour les femmes

"Etant donné la forte croissance des taux d'activité féminine et l'insertion sociale récente dans l'emploi qui en est résulté, (...) les femmes (canadiennes) ont, dans l'ensemble, occupé un travail pour des périodes plus courtes que leurs homologues masculins" (Armstrong et Armstrong, 1983: 288). Mais ce taux de rotation plus fort chez les femmes s'explique davantage par les renvois ou les licenciements (en 1980, 43.6% des chômeuses avaient perdu leur emploi), que par leurs obligations personnelles, (le changement de résidence ou les difficultés d'entrée ou de retour au travail) qui ont affecté 27.0% d'entre elles (Ibid.: 289).

Certes, les conditions précaires d'emploi, les activités pénibles, monotones, mal payées, ainsi que les charges familiales, ou encore une certaine recherche de qualité de vie, incitent bon nombre de femmes à entrer et à sortir du marché du travail. Ce malaise et cette ambivalence se reflètent dans une enquête récente révélant que 43% des femmes au foyer songeaient à occuper éventuellement un emploi et que près de trois travailleuses sur dix avaient l'inten-

---

1. La situation économique au Québec 1980, Ministère de l'Industrie du Commerce et du Tourisme, Direction générale de la recherche et de la planification, 1981, Gouvernement du Québec, p.29.

tion d'abandonner temporairement le marché du travail[1].

Toutefois, au Québec comme dans un certain nombre de pays industrialisés, ces entrées et sorties de l'emploi n'épousent plus de façon aussi fidèle la traditionnelle courbe en U de l'activité féminine (forte jusqu'à la naissance des enfants, creux très marqué ensuite et reprise partielle dix ou quinze ans plus tard). La forte participation à la main-d'oeuvre des femmes de 25 à 44 ans et, notamment, de celles qui ont des enfants, indique en effet une présence continue des femmes sur le marché du travail qui, depuis les années soixante, surtout, brise la logique de l'emploi féminin défini en termes d'armée de réserve (Bouillaguet-Bernard et al., 1981).

1.3.2 Augmentation de l'emploi féminin, malgré ou grâce à la crise?

Malgré les hauts taux de chômage qui ont frappé les travailleuses, il demeure qu'au niveau global, la forte croissance de l'activité féminine n'a pas été ralentie par la crise économique qui sévit depuis 1973. Cela nuance donc l'opinion selon laquelle les femmes sont massivement refoulées vers la maison en période de crise. En fait, le phénomène du chômage est simplement plus douloureux et socialement plus apparent que celui de l'intégration à l'emploi.

Evidemment, cette entrée des femmes sur le marché du travail a été marquée par les bas salaires, les horaires réduits, le travail intérimaire ou à contrat et le confinement dans des ghettos d'emploi. C'est peut-être justement, comme le souligne Emma Rotschild, que l'intégration massive des femmes à l'emploi constitue, entre autres, une stratégie de restructuration de la main-d'oeuvre et d'abaissement des

---

1. Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires sociales, Etude sur les conditions de travail des femmes, Partie I, Méthodologie et histoire occupationnelle des Québécoises, Québec, mars 1982, p. 104 et 118.

coûts. Par le biais du travail féminin, c'est en effet la réduction des salaires, des horaires, des promotions, du taux de syndicalisation, etc. qu'on introduit du même coup...

Pour illustrer son propos, elle soulignait, dans un article du New York Review, qu'aux Etats-Unis, pays qui a connu de 1973 à 1979 la plus forte augmentation de l'emploi total de tous les pays industrialisés (soit trois fois plus que le Japon), qu'aux Etats-Unis donc, plus de 70% des emplois créés l'ont été dans les secteurs des services et de la vente au détail. Dans ceux-ci, les emplois de bars, de restauration, de services de santé et de bureau totalisaient 40% des emplois créés. Ces emplois, largement féminisés (81% de femmes dans les services de santé, 56% dans les bars et restaurants), se caractérisent par des horaires de travail réduits (26.4 heures/semaine dans les bars et restaurants en 1979 versus 40.2 heures/semaine dans le secteur manufacturier) et des taux de salaire horaire très bas (les plus bas de tous les secteurs dans le cas des bars et restaurants et 3.87$ l'heure dans les services infirmiers et les soins personnels versus 6.69$ dans le secteur manufacturier). Enfin, les chances de promotion y sont fort réduites (Rothschild, 1981).

1.3.3 Temps partiel et quart de salaire...

Cette restructuration de la main-d'oeuvre passe aussi par l'embauche des femmes à temps partiel. Au Canada, le pourcentage de femmes occupant des emplois à temps partiel grimpait de 17% en 1966 à 23.8% en 1980 alors qu'il ne passait que de 3.4% à 5.9% pour les hommes, durant la même période (Armstrong et Armstrong 1983: 297)[1]. Or, ces travailleuses à temps partiel se recrutent aux deux-tiers parmi les femmes mariées et, en 1980, plus de 40% d'entre elles, étaient âgées

---

1. En 1975, il était évalué à 25.7% selon les définitions antérieures du travail à temps partiel qui en fixaient le seuil à 35 heures. En 1976, on a abaissé ce seuil à 30 heures. Les données ci-haut mentionnées tiennent compte de cet ajustement à la baisse de 1976 (Duffy et Weeks, 1981: 33).

de 25 à 44 ans (Duffy et Weeks, 1981: 23). Cette tendance s'observe aussi en Europe où, en 1977, 85% des employés à temps partiel de la Communauté européenne étaient des femmes et où 26.4% des salariées travaillaient à temps partiel (Ibid.).

La proportion des emplois à temps réduit pour les femmes est particulièrement marquée dans les pays où la salarisation féminine est plus forte. Ainsi au Danemark, où 84% des femmes âgées de 25 à 45 ans exercent une profession (Riberholdt, 1982: 239), une salariée sur deux travaille à temps partiel (Silbermane, 1982: 33)[1]. En Angleterre, où l'activité féminine est de 35.9% en 1981, 40% des femmes actives ont un horaire hebdomadaire inférieur à 30 heures et 25% d'entre elles, inférieur à 16 heures! (Duggan, 1982: 243). Compte tenu que les femmes ne touchent en moyenne qu'un demi-salaire masculin, le temps partiel ne leur donne alors qu'un quart de salaire. Cela nous amène donc à nuancer fortement les données sur l'emploi féminin...

Cette progression des emplois à temps partiel semble être constante. Ainsi, en 1953, le Canada comptait seulement 2.8% d'emplois à temps partiel alors qu'il en comptait 13% en 1980. Certaines projections canadiennes[2] estiment que leur proportion atteindra 50% des emplois en l'an 2000 (Duffy et Weeks, 1981: 23). Selon les tendances actuelles, il y a fort à parier que les ménagères deviendront les grandes "championnes" dans cette catégorie de travail!

1.3.4 La peur d'un retour massif à la maison

L'augmentation de la participation des femmes à la main-d'oeuvre a donc été marquée par la hausse des emplois à temps partiel mais aussi par la hausse du chômage féminin, particulièrement depuis les débuts de la crise économique actuelle.

---

1. Le taux d'activité féminine est de 44.3% et le chômage féminin de 8.5% en 1981 (Riberholdt, 1982: 241).
2. Canada Employment and Immigration Advisory Council (C.E.I.A.C.), Discussion Paper on Part-Time Employment, 27 février 1981, p. 1.

Toutefois, alors que le taux de chômage féminin est habituellement plus élevé que pour les hommes, on observe, depuis quelques années, que l'écart tend à se réduire et même, depuis 1982, à s'inverser! Ainsi, en 1979, le taux de chômage québécois était de 8.7% pour les hommes et de 11.1% pour les femmes et, en 1981, respectivement de 9.8% et 11.3%. La tendance est encore plus nette en janvier 1983: 15.8% et 14.5%(1).

Il s'agit bien sûr des taux officiels qui ont habituellement tendance à sous-évaluer le chômage et qui ne tiennent pas compte des taux de chômage caché, particulièrement forts pour les femmes (Clark et Summers, 1973). De plus, le travail féminin à temps partiel-considéré dans ces évaluations statistiques de la même façon que le travail à temps plein-contribue à surestimer le travail féminin par rapport au travail masculin, Enfin, ce phénomène est peut-être aussi attribuable, comme l'estiment certains auteurs, à l'évolution du cycle normal de crise (Ledrut, 1966).

Malgré ces nuances sur les discours concernant le retour des femmes à la maison et sur les écarts de chômage hommes-femmes, il demeure que les femmes sont généralement plus affectées par la crise que les hommes. La moitié des Canadiennes qui sont salariées à temps plein ne gagnent que 63.3% du salaire masculin, alors que l'ensemble des femmes rémunérées ne touche que 51.2% du salaire des hommes (Armstrong et Armstrong, 1983: 316). En tant que faibles salariées, elles subissent beaucoup plus durement les effets de la crise. Par ailleurs, elles ont été jusqu'à présent plus touchées par le chômage et leur entrée ou leur maintien dans l'emploi s'est fait davantage sous le signe de la précarité et du temps partiel. Enfin, l'inflation et le manque à gagner,

---

1. Source: Le marché du travail, avril 1983, vol. 4 no. 4, Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, Québec.

aussi bien que les compressions budgétaires et les coupures de service ont incité davantage de femmes à travailler au noir et ont entraîné, pour l'ensemble des femmes, une augmentation de la charge et des rythmes de travail domestique.

En période de crise, les ménagères épargnent sur les aliments préparés en faisant plus de cuisine, elles s'affairent dans la course aux aubaines, elles limitent les achats de vêtements en soignant davantage l'entretien ou en faisant de la couture et du tricot, elles investissent davantage dans la gestion des conflits familiaux, bref elles font tout pour limiter les effets matériels et psychologiques de la crise sur la famille.

La détérioration de la situation des femmes en période de crise est donc peut-être moins liée à leur prétendu retour à la maison, qu'à la dégradation de leurs conditions générales d'emploi, à l'augmentation de leur charge globale de travail domestique et à la réduction de leur marge d'autonomie en termes de temps et d'argent[1].

1.3.5 Toutes les femmes en emploi? Improbable...

L'entrée massive des femmes en emploi depuis les vingt dernières années fait dire à bon nombre d'auteurs que cette forte salarisation féminine serait un phénomène relativement stable et durable. Cependant, rien ne permet de croire à une poursuite constante de cette hausse de l'emploi féminin et encore moins à une intégration éventuelle de l'ensemble des femmes à la main-d'oeuvre.

Certes, la récente salarisation féminine donne l'impression qu'elle continuera en flèche. Toutefois, jusqu'à présent aucune société

---

1. Particulièrement en période de crise, le salaire des épouses constitue souvent la principale source de revenu familial ou, du moins, une contribution importante. Si bien que leur salaire est parfois davantage intégré au revenu familial et que leur temps de travail domestique et salarié compense pour le manque à gagner et la cherté du coût de la vie.

capitaliste n'a pu atteindre un véritable plein emploi de tous et toutes[1], et rien ne permet de croire que cela puisse d'ailleurs se réaliser. En Angleterre, par exemple, il est intéressant de rappeler qu'au cours des 19e et 20e siècles, en pleine période d'industrialisation, plus du quart de la population potentiellement active est restée écartée de l'emploi (Blunden, 1982). Si cette exclusion de l'emploi s'est alors faite essentiellement par le confinement des femmes dans le travail domestique, elle semble aujourd'hui prendre l'aspect de la discrimination sur la base de l'âge: les jeunes ayant de plus en plus de mal à entrer en emploi et les adultes devant se retirer de plus en plus tôt. Malgré cette tendance, il demeure que le travail domestique continue à être un élément clé de l'exclusion "en douceur" d'une forte partie de la main-d'oeuvre du salariat.

En effet, l'activité domestique des femmes combine plusieurs avantages. Réservoir de main-d'oeuvre à bon marché, cette sphère domestique permet d'assurer à des coût dérisoires la reproduction des énergies humaines et des forces de travail. En plus elle constitue un système privé de rapports économiques et politiques qui incite le pourvoyeur à retourner journellement au travail et consolide ainsi la société salariale[2].

En fait, non seulement la mise à l'écart de l'emploi d'une large partie des femmes est-elle un phénomène relativement stable, mais les

---

1. La notion de plein emploi ne tient généralement pas compte du fait que la majorité des femmes sont écartées de l'emploi, d'où notre insistance à parler de plein emploi pour tous et toutes.

2. Le concept de société salariale permet, selon Fatiha Hakiki-Talahite, "de centrer l'analyse sur le rapport social qui préside à la mise et à la non-mise au travail (le salariat), plutôt que sur celui qui fonde la production (capital)". Il permet aussi de tenir compte, dans l'analyse, des sociétés socialistes et capitalistes, à partir d'un point commun (le salaire), sans gommer pour autant leurs différences, notamment, la propriété collective ou privée des moyens de production (Hakiki-Talahite, 1982).

récents sommets de la salarisation féminine ne sont pas nouveaux! En effet, l'analyse des courbes d'emploi féminin dans certains pays industrialisés, la France notamment, illustre que la proportion de femmes dans la population active ayant un emploi était aussi élevée en 1921 qu'en 1979, comme en témoigne le tableau suivant:

PROPORTION DE FEMMES DANS LA POPULATION ACTIVE AYANT UN EMPLOI (EN FRANCE)(1)

Année	Ensemble de la population (en millions)	Femmes (en millions)	% femmes
1906 *(a)*	20 482	7 628	37,2
1921 *(a)*	21 183	8 393	39,6
1936 *(a)*	19 396	7 081	36,5
1946 *(a)*	20 520	7 853	38,2
1954 *(a)*	19 024	6 506	34,2
1962 *(a)*	19 503	6 489	33,4
1968 *(a)*	20 245	6 924	34,2
1975 *(a)*	20 944	7 676	36,7
1979 *(b)*	21 482	8 485	39,4

Source: Monde Dimanche, 18 octobre 1981 et sources originales
(A) Recensement (B) Enquêtes de l'INSEE.

La courbe d'emploi des Québécoises est assez semblable. Toutefois, à la fin du 19e siècle, près de la moitié de la population québécoise s'est exilée. Si bien que le procès de salarisation d'une large partie de la population québécoise, s'est accompli en dehors des frontières nationales, ce dont ne témoignent guère les statistiques. Si on refait les calculs en tenant compte de ce phénomène et si on estime que 50% des Québécoises exilées étaient en emploi, on peut croire alors que 33% de l'ensemble des Québécoises en 1911 étaient salariées soit au Québec, soit à l'extérieur, taux équivalent à celui de 1971, soit 34.6% (Histoire: 107). Même s'il ne faut pas confondre

---

1. Ce tableau indique le nombre et la proportion de femmes qui occupent effectivement un emploi. Si on tient compte à la fois de l'emploi et du chômage, (c'est-à-dire du pourcentage de femmes dans la population active), on constate que le taux d'activité féminin est légèrement supérieur, soit 36.1% en 1968, 39.2% en 1975 et 40.1% en 1979.

l'ensemble des Québécoises salariées avec celles qui ont été en emploi à l'intérieur du Québec (l'impact économique et social étant relativement différent), il demeure que les taux actuels d'emploi féminin ne sont pas sans précédents et qu'ils doivent être resitués dans leur contexte historique pour éviter de créer de fausses illusions...

Par ailleurs, les changements technologiques nous incitent à être circonspectes face aux recherches prospectives prédisant une salarisation continue des femmes. A titre d'exemple, un rapport du ministère fédéral des Finances prédit qu'environ 75% des Canadiennes de 20 à 45 ans seront sur le marché du travail en 1990[1]. Mais les auteurs s'empressent aussitôt d'ajouter que la restructuration du secteur tertiaire et les progrès de la télématique et de la robotique impliqueront des problèmes de chômage et, qu'en fait, on est "loin de connaître parfaitement ce que l'avenir réserve"...

1.3.6 Emploi vs libération des femmes: étrange équation

En fait, le maintien des tendances actuelles, concernant la maternité, la vie de couple ainsi que la croissance des emplois féminins à temps partiel, annonce une généralisation du modèle de ménagères employées à temps partiel, ou pour de courtes périodes.

Compte tenu de la faiblesse des salaires féminins moyens, compte tenu des coûts relatifs à l'emploi[2] et compte tenu de la multiplication des emplois précaires (temps partiel, intérimaires, contractuels, au noir, etc.) avec leur suite d'effets négatifs (pertes d'avantages sociaux, d'ancienneté, limites dans les promotions, réduction des

---

1. Etre sur le marché du travail signifie être en emploi ou en chômage. Source: Du travail pour demain. Les perspectives d'emploi pour les années 1980 (Rapport Allmand, Chambre des communes du Canada, Ottawa, 1981, p. 42).

2. Un calcul rapide des frais de transport, d'habillement, de repas, de garde, ainsi que la perte de la déduction fiscale de personne à charge, etc. porte à environ 4,000$ les coûts liés au travail, pour la mère d'un jeune enfant.

pensions, etc.)[1], il faut donc sérieusement relativiser l'équation si courante entre emploi et libération des femmes...

La situation économique des femmes cumulant la double tâche est peut-être moins pénible que celle de bon nombre de femmes au foyer dépendant financièrement du conjoint, ou subsistant avec les maigres prestations de l'Etat. Toutefois, la majorité des femmes ne peuvent actuellement compter seulement sur l'emploi pour assurer leur sécurité financière et celle de leurs dépendants. Ainsi, malgré leurs longues heures de travail, plus de 58% des travailleuses canadiennes gagnaient, en 1977, moins de 8,000$, revenu insuffisant pour l'entretien de trois personnes au dessus du seuil de pauvreté (8,221$). La même année, 44% des travailleuses retiraient moins de 6,000$, revenu insuffisant pour l'entretien de deux personnes au dessus du seuil de pauvreté alors évalué à 6,443$ (Politiques sociales:22).

Etant donné ces bas salaires et ses ghettos d'emplois aux tâches monotones et répétitives, il faut croire qu'un certain nombre de femmes ne peuvent se passer de ces revenus ou encore qu'elles en retirent d'autres types d'avantages. Par exemple, la possibilité d'échapper à l'isolement[2] et à la dévalorisation sociale du travail domestique constitue certainement un facteur décisif d'entrée en emploi. En outre, des relations sociales plus nombreuses et plus variées, de même qu'une

---

1. Voir Renée Carpentier, Le travail à temps partiel: une mesure d'égalité en emploi ou d'inégalité en emploi, Conseil du statut de la femme, Québec, février 1982, 67 p.

2. A-t-on jamais vu une société où l'idéal proposé à la majorité de la population féminine est de vivre littéralement enfermée (avec tous les syndromes que cela implique après quelques années), et où le progrès consiste supposément à accroître ce cloisonnement et à l'étendre aux autres membres de la famille par le biais de micro-ordinateurs, banques de données à domicile, télévision payante et vidéos, bref, d'un attirail sophistiqué permettant de "tout faire ou presque", sans sortir de chez soi...

somme d'argent personnel[1] peuvent améliorer l'image de soi et ainsi conduire à une renégociation des rapports au sein du couple et de la famille.

Mais ces avantages s'accompagnent généralement d'un allongement des heures de travail. De façon plus ou moins marquée selon leur scolarité, leur type de travail, leurs revenus, leurs horaires, et leurs charges familiales, les femmes diminuent alors leur temps de loisir et de repos. C'est donc au prix de tensions accrues et d'une prodigieuse gestion du temps, qu'elles réussissent à combiner deux types de travail aux objectifs, aux contraintes et aux modalités opposés.

Pourtant, les ménagères qui vont ou retournent en emploi vivent souvent cette transition comme étant libératrice. Mais si l'on regarde ce phénomène à long terme et de façon large, il semble être davantage un simple déplacement dans les formes et les niveaux de dépendance économique ainsi que dans les modalités d'exploitation du travail domestique et salarié, que le gage d'une réelle autonomie et d'une véritable amélioration de l'ensemble des conditions de vie et de travail de ces ménagères.

A l'échelle de la société, le nouveau modèle domestique associé au double travail[2] permet en effet de comprimer le temps consacré à la production domestique, tout en s'assurant un niveau de services à peu

---

1. Il est éloquent de voir à quel point bon nombre de ménagères sont privées de tout argent personnel et doivent quémander à la miette, tricher sur les commandes d'épicerie, faire les poches du mari et inventer mille autres astuces pour quelques dollars. D'ailleurs cet argent servira souvent à l'achat d'un cadeau ou d'un plaisir quelconque pour les enfants, ou le conjoint...

2. Nous y incluons le travail à temps partiel car les contraintes inhérentes au travail salarié (déplacements, frais de garde, vêtements, etc.) ne sont pas nécessairement réduites de moitié quand une femme occupe un travail à temps partiel plutôt qu'à temps plein.

près équivalent[1]. Du même coup, il permet d'exploiter une main-d'oeuvre féminine réputée docile, efficace et bon marché, réduisant d'autant les coûts et facilitant la restructuration du marché du travail. Ainsi, à travers les méandres d'un discours d'émancipation, on assiste en fait à une augmentation de la productivité et du temps global de travail féminin, autrement dit, à l'extorsion d'un double travail pour un demi-salaire, entreprise suavement qualifiée de "libération"...

1.4 Les activités domestiques et salariées sont indissociables

Cette modernisation du profil des ménagères (trop souvent assimilée à l'effritement ou à la disparition du travail domestique) passe largement par l'insertion des femmes dans des emplois précaires ou à rabais. Ce phénomène n'est pas simplement dû à un supposé "retard" des femmes en éducation ou dans certains secteurs d'emploi, mais il s'inscrit dans la logique même des rapports domestiques et marchands.

1.4.1 L'histoire domestique a épousé l'histoire de l'industrialisation

Après avoir été largement intégrées à la main-d'oeuvre aux débuts de la révolution industrielle, les épouses sont en bonne partie refoulées vers le foyer durant la deuxième moitié du 19e siècle[2]. Se constitue et s'impose alors le travail domestique moderne, caractérisé par sa privatisation, sa non-rémunération et sa mise à l'écart de la sphère publique:

---

1. Comme elles réduisent les heures de travail domestique, les femmes qui cumulent un double emploi recourent davantage à des biens et services marchands et, dans certains cas, semblent adopter les rythmes et méthodes de travail propres à leur emploi. Même si certaines négocient un partage des tâches serré, bon nombre continuent à faire un travail domestique équivalent, par culpabilité ou pour faire "oublier" leurs absences fréquentes.
2. Ces questions seront traitées plus longuement dans Les dessous domestiques de l'histoire.

> "ce qui fonde le modèle familial moderne, c'est la séparation - dans le temps, l'espace, les mentalités et selon un critère d'appartenance sexuelle - entre les activités domestiques de satisfaction des besoins, d'entretien et de développement des individus. Avec le développement du capitalisme industriel, l'unité domestique cesse en effet d'être le lieu de pratiques unifiées de production, d'usage de biens et d'entretien des personnes. Le rapport entre la production des biens et l'entretien des personnes est désormais médiatisé par la plus-value et le salaire" (Recherches et familles, 1983: 43).

Outre les nombreux discours idéologiques sur la "nature féminine" aussi bien que sur l'amour conjugal et maternel, la différenciation sexuelle dans l'emploi et, notamment, les bas salaires des femmes, ont joué un rôle majeur dans cette mise en place du travail domestique moderne.

Compte tenu de leurs revenus dérisoires, bon nombre de femmes ont en effet été obligées de se replier sur le salaire d'un homme pour vivre décemment. Cette dépendance économique des femmes, ainsi que celle des enfants, a contribué à solidifier l'organisation familiale. Par ricochet, cette dépendance à l'égard du pourvoyeur a forcé ces derniers à retourner quotidiennement à l'ouvrage, stabilisant ainsi l'organisation salariale. Mais, cercle vicieux et infernal, la dépendance à l'égard du pourvoyeur a servi d'alibi pour verser un "salaire d'appoint" aux femmes et maintenir la discrimination salariale. Celles-ci ont donc compensé en partie leur manque à gagner par leur travail domestique ce qui a progressivement diminué leurs possibilités d'emploi.

Ainsi, par leur mise au travail domestique, les femmes assurent, en contrepartie de leur entretien, la re/production des forces de travail. Au niveau politique et idéologique, elles jouent un rôle majeur dans

la reproduction des rapports de sexes et de classes. En outre, comme le souligne Blunden (1982), elles permettent d'assurer le renouvellement de la consommation, d'atténuer les risques de surproduction, d'achever, gratuitement toujours, le processus de production-consommation-circulation des marchandises, tout en camouflant le non-emploi permanent du quart de la population.

Ceci dit, ces fonctions domestiques prennent des formes différentes au fil du développement de l'industrialisation. Ainsi, depuis les années soixante surtout, le non-emploi "camouflé" passe beaucoup moins par la mise à l'écart des épouses et des mères et prend davantage la forme du temps partiel ou du travail intérimaire. De la même façon, c'est peut-être moins les femmes à la maison que les ménagères salariées qui, disposant de moins de temps et de plus d'argent, contribuent davantage au développement de la consommation dans les secteurs de biens et services prêts à consommer.

1.4.2 L'enchevêtrement domestique et salarié du travail des femmes

Malgré leurs transformations, les rapports domestiques demeurent toujours en partie induits par la discrimination salariale et ils affectent ensuite à leur tour les conditions du travail féminin. Ainsi, les emplois assignés aux femmes s'apparentent souvent à leurs activités domestiques, et on y exploite gratuitement, à la fois, l'apprentissage et l'expérience acquise au foyer, et à la fois les attitudes qui y sont développées, comme l'écoute et la disponibilité.[1]

---

1. Plusieurs auteures s'intéressent depuis quelques années aux liens entre rapports domestiques et travail salarié. Au Québec soulignons entre autre l'excellente étude de Dominique Gaucher Division sexuelle du travail hospitalier et discrimination salariale, thèse de maîtrise en sociologie, Université de Montréal, 1982, 214 pp. En France, soulignons la parution récente de Trajectoires professionnelles et stratégies familiales, le cas des employés de la sécurité sociale et des aides soignants, Pitrou et al., Centre national de la recherche scientifique et laboratoire d'économie et de sociologie du travail, Aix en Provence, 1983, 404 pp.

En outre, réelles ou fictives, les contraintes familiales servent encore d'alibi pour justifier une hiérarchie des emplois selon le sexe (Recherches et familles, 1983: 87). La parentalité "semble en effet conforter les hommes dans le droit à la carrière, sous couvert de responsabilité économique de l'unité familiale, tandis qu'elle déstabilise la situation professionnelle des femmes" (Ibid.: 89).

Alors que le travail salarié s'ajoute et s'enchevêtre au travail domestique, c'est néanmoins celui-ci qui modèle le cycle de vie et la carrière des femmes. Ainsi, la socialisation des filles, leur éducation, leurs choix scolaires puis leur orientation professionnelle, le type, la durée et même le lieu de travail sont fonction des perspectives d'amour, de mariage et d'enfants. La majorité des femmes n'ont donc pas d'autre "choix" que de combiner les activités des deux sphères ou encore se retirer de l'emploi.

De plus, leur mobilité en emploi, leur promotion, leur profil de carrière, la "rentabilisation" de leur diplôme et même, sur le plan quotidien, leur possibilité d'aller prendre un verre à la fin de l'ouvrage, leur trajet entre le bureau et la maison, l'emploi de leur temps à l'heure du dîner, le poids des paquets qu'elles transportent: tout cela dépend de leurs charges familiales. Bref, "la disponibilité pour le travail domestique marque le temps des femmes tout entier et non pas seulement le temps effectivement passé à exécuter les tâches domestiques" (Ibid.: 90).

Cela se répercute d'ailleurs aussi dans leur engagement syndical, politique, culturel et social, où elles seront plus attentives aux nécessités de réunifier les deux modes de fonctionnement, les deux systèmes de valeur, les deux espaces et les deux temps des mondes domestique et marchand. Elles seront particulièrement sensibles aux rapports de pouvoir, aux humiliations et au sexisme quotidien. Ces rapports à l'emploi affecteront aussi, évidemment, leurs relations avec les hommes (Ibid.: 91).

Largement dégagés du travail domestique, ces derniers ont généralement accès à des emplois plus stables et mieux rémunérés. Les hommes bénéficient, pour leur bien-être quotidien et leur carrière, du travail domestique non payé de leur propre épouse. S'ils sont patrons, ils profitent en plus du travail domestique non payé de leurs employées et des conjointes de leurs employés, sans compter qu'ils peuvent justement utiliser l'alibi domestique pour sous-payer les travailleuses à leur service. Les écarts sexuels de revenus leur permettent aussi d'acheter à rabais à d'autres femmes, des services d'entretien, d'alimentation ou même des services sexuels (Sokoloff, 1980: 201). Ces aspects économiques engendrent à leur tour, au plan politique, des rapports de dépendance des épouses et de l'ensemble des femmes à l'égard des hommes.

Cette production domestique non rémunérée et la place des femmes dans l'emploi servent donc à maintenir la société salariale, en plus de perpétuer la domination masculine.

1.4.3 La base et la face cachée du salariat

Ces quelques éléments d'analyse inspirés des théories "féministes-marxistes" de la deuxième génération[1] comme les qualifie Sokoloff (1980), visent à souligner que le travail domestique, loin d'être un phénomène marginal et périmé, est profondément relié au travail salarié et que ces deux faces du travail des femmes constituent une pierre d'assise des sociétés salariales et patriarcales.

La modernisation du travail domestique, marquée par le déplacement de certaines activités et d'un certain nombre de ménagères vers le marché,

---

1. Dépassant l'analyse de l'articulation capitalisme et patriarcat dans le champ de la production domestique, ce courant d'analyse s'intéresse aux rapports entre les sphères domestique et marchande.

s'accompagne de phénomènes de reflux d'activités traditionnellement marchandes vers le secteur domestique. Cette évolution peut créer l'illusion d'une transformation radicale; pourtant, une analyse attentive indique que les changements vont dans le sens d'une permutation des activités, plutôt que de l'effritement du travail non marchand.

Dans la mesure où travail domestique et travail salarié sont étroitement reliés, on ne peut considérer la production domestique comme un simple conditionnement idéologique ou comme le reliquat d'un mode de production antérieur, tels les rapports d'esclavage ou de servage, voué à disparaître avec le développement du capitalisme. Pénétrée, dominée, transformée par les sociétés salariales, la production domestique en constitue toujours la base et le complément. Son abolition impliquerait que l'ensemble des activités humaines, ainsi que la reproduction des rapports privés soient entièrement pris en charge par le marché, ou encore que la société soit organisée sur des bases radicalement différentes.

Puisqu'elle concerne l'ensemble des questions de travail, l'analyse de la production domestique ne peut donc se limiter à l'étude de la situation des seules ménagères. Elle implique en effet l'analyse des faces salariée et domestique du travail, l'examen de l'articulation des rapports domestiques et marchands et, à travers eux, celui des deux aspects fondamentaux de la production matérielle de la société, à savoir: la "production anthroponomique"[1] et la production d'objets.

---

1. "La production matérielle d'une société ne se réduit pas à la production d'objets (agriculture, industrie, transports); il convient d'y inclure également "la reproduction des forces de travail" ou, plus généralement, la production des énergies (physiques mais aussi intellectuelles et morales) de tous les membres de la société. Cette deuxième forme de la production matérielle, dite "production anthroponomique" s'effectue au sein des familles, mais aussi à travers certains services marchands (par exemple, la restauration) et surtout, de plus en plus, dans le cadre des grands appareils collectifs: l'appareil scolaire, l'appareil hospitalier, les institutions de prises en charge (des orphelinats aux maisons de retraite, en passant par les institutions pour handicapés) (Recherches et famille, 1983: 22).

1.5 Dépasser l'opposition salariat et salaire domestique

Les éléments de réflexion qui précèdent expliquent que nous ayons refusé de limiter notre recherche au seul groupe de ménagères, d'adopter la définition de travail ménager généralement restreinte aux tâches ménagères ou encore de nous laisser piéger dans la défense à tout crin des diverses stratégies et alternatives généralement proposées: socialisation, partage des tâches, emploi des femmes, valorisation du travail domestique, salaire maternel, salaire à la ménagère, "salaire contre le travail domestique", etc...

D'ailleurs, non seulement avons-nous délibérement refusé de répondre à la sempiternelle question: "Mais enfin, êtes-vous pour ou contre le salaire au travail ménager?", mais nous avons même tenté de déjouer à toutes les occasions l'enfermement des deux perspectives tros souvent présentées comme rivales: libération des femmes par le travail salarié ou par le "salaire au travail ménager". Quoique nous les ayons abordées à l'occasion et quoique celle du "salaire contre le travail domestique"[1] ait largement contribué à rendre visible le travail domestique au sein du mouvement des femmes, ces revendications ne constituent ni l'axe général de nos réflexions, ni l'apport principal de cette recherche. Nous avons aussi voulu échapper à cette farouche opposition entre les stéréotypes fumeux de la "salariée-libérée" et de la "ménagère-coincée", afin de mieux comprendre l'articulation travail domestique et travail salarié.

Nous ne remettons pas en question l'urgence des analyses et des interventions concernant la discrimination et la dépendance économique des femmes. Au contraire. Nous pensons toutefois que ces deux

---

1. L'appellation "salaire au travail ménager" est mieux connue, mais pour plus de précision nous lui substituons, dans cette recherche, l'expression "salaire contre le travail domestique". Voir note 1, page 14.

perspectives d'intégration des femmes au salariat, par leur participation directe au marché du travail ou par la salarisation du travail domestique[1], ne peuvent être opposées l'une à l'autre et ne peuvent constituer des réponses exclusives et complètes pour résoudre le conflit entre les femmes et l'organisation socio-économique. Nous ne pensons pas non plus que ces objectifs soient pleinement réalisables dans le cadre du système actuel, encore moins qu'ils s'excluent réciproquement. Tous deux porteurs de certaines limites, ils représentent, à notre avis, des visions réductrices de l'articulation des rapports domestiques et marchands et des rapports entre la production domestique, la famille, l'Etat et le patriarcat. Enfin, ils participent tous deux, quoique à des niveaux différents et dans des perspectives opposées, de la même logique salariale.

1.6 De la stratégie du "salaire contre le travail domestique" à la valorisation monétaire: Quelques éléments d'analyse.

1.6.1 L'émergence du débat et les principaux acteurs

Au Québec, les débats concernant la production domestique se sont amorcés principalement autour de la question du "salaire contre le travail domestique" et s'y sont malheureusement souvent restreints. Or, les demandes de reconnaissance de la valorisation monétaire du travail domestique viennent des horizons les plus divers et émanent de groupes aux intérêts souvent opposés.

Amorcés aux Etats-Unis au milieu du siècle dernier et repris sous forme d'évaluation monétaire depuis les années vingt, les débats sur la valorisation économique du travail domestique intéressent au

---

1. Dans le cas des groupes du salaire contre le travail domestique, cette question est plus complexe puisque la salarisation du travail domestique constitue une stratégie de lutte dont l'objectif même, le salaire domestique, ne peut être pleinement réalisé qu'à condition de remettre profondément en question l'organisation capitaliste du travail. S'il y a volonté d'intégration au salariat c'est donc dans une perspective de lutte anti-capitaliste...

premier chef les ménagères et le mouvement des femmes, mais ils intéressent aussi des économistes et des sociologues. Allant des propositions de salaire contre le travail domestique à la simple comptabilisation de sa valeur économique dans les indices de la comptabilité nationale, cette question implique différents acteurs dont les uns espèrent ainsi remettre en question le travail domestique, d'autres en améliorer les conditions et d'autres, enfin, maintenir le statu quo.

1.6.2 La grande révolution domestique!

Soulignons d'abord que l'idée de payer les tâches ménagères n'est pas nouvelle. Dans l'aristocratie, puis dans la bourgeoisie ce furent les premières activités à être aussi largement "salariées". Quant au travail domestique moderne, les premières campagnes féministes matérialistes exigeant un salaire au travail ménager commencèrent aux Etats-Unis en 1868 pour s'achever vers 1931. (Hayden, 1981: 8). Ces féministes considéraient que l'exploitation économique du travail domestique des femmes par les hommes constituait la cause principale de l'infériorisation sociale des femmes. Elles proposaient donc d'entreprendre une grande révolution domestique pour transformer les conditions matérielles d'existence des femmes (Ibid.).

> "They demanded economic remuneration for women's unpaid household labor. They proposed a complete transformation of the spatial and material culture of American homes, neighborhoods and cities. While other feminists campaigned for political or social change with philosophical or moral arguments, the material feminist concentrated on economic and spatial issues as the basis of material life". (...) They "argued that women must assert control over the important works of reproduction which they were already performing, and reorganize it to obtain economic justice for themselves. They demanded both remuneration and honor for woman's traditional sphere of work, while conceding that some women might wish to to other kinds of work" (Hayden, 1981: 1-6) (Souligné par nous).

Ces féministes luttaient à la fois pour accroître les droits des femmes à la maison, et pour transformer du même coup la sphère publique. Comme le disait Frances Willard, il fallait: "bring the home into the world" to "make the whole world homelike" (Ibid.: 5).

1.6.3 Le salaire contre le travail domestique[1]

Mis en sourdine pendant plusieurs décennies, ces débats sur la valorisation monétaire se sont ravivés sous la poussée du nouveau féminisme. Les groupes du "salaire contre le travail domestique"[1] ont alors joué un rôle majeur pour réamorcer et stimuler la réflexion. Mais si cette "stratégie du salaire" a réussi à canaliser spontanément la colère d'un certain nombre de ménagères face à l'exploitation domestique, elle a hérissé du même coup plusieurs femmes qui ne juraient de l'émancipation féminine que par leur intégration au marché du travail. Si bien que, malgré son effet déclencheur, cette question du salaire a souvent davantage exacerbé les passions, raidi les positions et aiguisé les méfiances que permis d'élargir et d'approfondir la réflexion...

Mais pourquoi la problématique du travail domestique s'est-elle posée surtout en terme de salaire, ou du moins d'une reconnaissance monétaire quelconque, au point d'ailleurs de confondre et d'assimiler toute la question de la production domestique à cet unique aspect monétaire?

Quoique chacun des groupes de femmes intéressé à la question ait eu une démarche originale, plus ou moins marquée par les influences des groupes du salaire, de la littérature féministe ou des autres ouvrages spécialisés sur la question, les grandes lignes de la réflexion sur le salaire sont à peu près les suivantes:

---

1. Voir note 1, p. 14.

La société industrielle a séparé les mondes marchand et non marchand, le travail salarié et domestique, la vie privée et publique. Elle a créé une sphère domestique caractérisée par le non-paiement du travail domestique et par la dépendance économique des femmes, par leur disponibilité constante et par leur mise à l'écart de la sphère publique ainsi que par leur confinement. Bref, une sphère d'activité privée, conçue comme l'envers et le complément de l'économie de marché.

Dans cette dernière, les rapports de propriété, de contrats et d'argent pénètrent de plus en plus tous les rapports humains et soumettent les rapports sociaux à la logique économique présentée comme finalité même de la société moderne. Dans un tel contexte, la production domestique, centrée sur la re/production des individus, est de plus en plus dominée, dépendante et dévalorisée au point que ses mille-et-un gestes échappant à la froide rationalité et aux calculs de rentabilité du marché, apparaissent souvent quelque peu incongrus, naïfs, inutiles; reliquats de rapports sociaux périmés ou témoignages de générosité d'une "nature" féminine touchante mais incompréhensible...

D'un côté, les femmes continuent d'être bercées par les discours roses du grand amour et des joies de la maternité. De l'autre, intuitivement elles se sentent emportées avec leur travail domestique par un glissement de sens, un glissement des valeurs où l'individu disparaît littéralement sous l'ordre de la marchandise...

Certaines se demandent alors comment éviter d'être les premières englouties, comment stopper ou du moins ralentir ce glissement de sens qui risque d'emporter, sous peu, la procréation elle-même...

Mais pour la majorité des femmes le débat reste à un niveau plus concret. Elles se demandent simplement comment cesser d'être à ce point exploitées et marginalisées. Or, elles constatent que l'activité domestique est centrée sur la mise au monde et la reproduction d'individus dans une société axée sur la production des marchandises. Elles observent que cette activité produit des valeurs d'usage dans une société qui ne reconnaît essentiellement que les valeurs d'échange, et enfin, elles voient que ce travail n'est pas rémunéré, et que tout ce qui échappe à la quantification monétaire est à peu près invisible ou considéré comme inexistant.

Comme dans cette société le travail est généralement reconnu en fonction de sa valeur monétaire et que les gens eux-mêmes sont largement considérés en fonction de leurs revenus et de leurs avoirs; comme l'argent à la fois illustre et modèle les rapports sociaux; comme il est un élément central pour accroître l'autonomie et la mobilité dans le temps et l'espace; comme enfin les femmes ne manquent pas de travail mais bien d'argent pour le travail qu'elles font: quoi de plus logique alors que de rendre ce travail domestique socialement visible en exigeant qu'il soit payé?

D'autant plus que, rémunérée, l'activité domestique peut s'imposer comme véritable travail, permettant ainsi d'en finir avec les justifications idéologiques voulant qu'elle soit inscrite et programmée dans la Nature même des femmes, ou encore qu'elle témoigne de leur amour...

Si l'activité domestique est payée, cela révèle en outre le temps, l'espace, l'énergie, les productions de biens et de services qu'elle implique, et cela permet d'en saisir davantage les rôles et les fonctions. Ces éléments témoignent alors de l'importance de cette contribution, valorisant ainsi la position des femmes à la maison comme à l'emploi et rééquilibrant quelque peu les rapports de sexes.

De plus, si l'activité domestique est reconnue comme travail, il est alors plus facile d'en négocier les conditions d'exercice, d'abréger ses heures de travail, d'exiger des congés, des vacances, ainsi que les autres bénéfices marginaux généralement liés à l'emploi. En outre, si l'ensemble des ménagères refusent de fournir gratuitement cette somme fabuleuse de travail domestique, n'est-ce pas le meilleur "levier de pouvoir" pour exiger des services collectifs? En termes strictement économiques, il devient en effet rentable de moderniser, d'alléger et de collectiviser certaines activités ménagères, si on compare les coûts de ces services collectifs à ceux d'une rétribution individuelle.

Enfin, si les deux faces domestique et salariée de l'économie sont indissociables, si le plein emploi de tous et toutes ne s'annonce pas dans un avenir prévisible, si la moitié des femmes demeure exclue du salariat, et si leur sécurité économique est maintenant souvent aussi fragile que les relations de couple elles-mêmes: pourquoi refuser de reconnaître et de valoriser financièrement ce travail? Quel est le double standard selon lequel les luttes dans le secteur de l'emploi seraient progressistes, alors qu'elles seraient réactionnaires en ce qui concerne le travail domestique?

Voilà à grands traits le genre de réflexions qui expliquent que la question du salaire domestique ait constitué au cours des années soixante-dix l'un des principaux angles d'approche du travail domestique.

Ces réflexions s'inspirent largement des discours des groupes du salaire contre le travail domestique, qui ont sans contredit déve-

loppé l'argumentation la mieux étayée et la plus vulgarisée sur le sujet. Mais bon nombre de celles qui défendent l'idée d'un salaire ne connaissent pas et ne partagent pas nécessairement les points de vue des groupes du salaire, dont les rares textes traduits et difficilement accessibles ne rendent pas justice à la richesse politique de leur réflexion[1].

Mariarosa Della Costa et Selma James, leaders des groupes du salaire, considèrent la revendication du salaire d'abord et avant tout comme une stratégie de lutte anti-capitaliste:

> "Les femmes, parce qu'elles sont doublement exploitées, à l'usine où elles sont les plus mal payées, à la maison où elles n'ont aucun salaire et parfois à ces deux endroits en même temps, sont davantage en mesure de formuler des critiques plus radicales sur l'ensemble de la domination capitaliste. (...) Cette revendication (du salaire) n'est pas une demande partielle et réformiste. Elle remet en cause toute l'organisation du travail et toute la structure familiale traditionnelle" (O'Leary et Toupin, 1983: 196-201).

Pour les groupes du salaire, cette stratégie vise aussi à remettre profondément en question la fausse opposition créée et entretenue

---

1. Ces groupes ont produit une série de tracts, journaux, opuscules, disques, livres en Italie et en Angleterre notamment, mais aussi aux Etats-Unis, au Canada et en France. Malheureusement, ces textes sont souvent ponctuels et faiblement diffusés. S'ajoute aussi l'absence de traduction des livres italiens plus élaborés comme Bruto Ciao de Mariarosa Della Costa, Edizione delle Donne, 1978, Roma; La riproduzione nel sotto sviluppo, un caso, il Venezuela de Giovanna Franca Della Costa, Cooperativa Libraria editrice degli studenti dell'universita di Padova, 1980, 120 pages, et surtout L'arcano della riproduzione de Leopoldina Fortunati, Ed. Marsilio, Venezia 1981, 275 pages.

   Ces groupes ont réussi à développer leur analyse dans le cadre de luttes concrètes, liant ainsi théorie et pratique militante féministe. Cela explique, entre autre le caractère simple et vulgarisé de la plupart de leurs textes.

   Ajoutons par ailleurs que bon nombre d'auteures féministes ont développé des analyses dérivées des critiques marxistes qui s'apparentent beaucoup à celles des groupes du salaire, sans pour autant aboutir à la même stratégie.

par le pouvoir entre les salariées et les ménagères et elle vise aussi à: "détruire la dépendance (des femmes) à l'égard des hommes et du Capital et donc à détruire (...) leur destin de ménagère (L'insoumise, 1977: 7-11).

La stratégie du salaire contre le travail domestique a suscité de vifs débats au sein du mouvement des femmes et les groupes du salaire ont souvent été pris à parti ou dénigrés. Parmi les principaux éléments de critique on retrouve: le caractère irréaliste d'une telle stratégie; les risques de confinement accru des femmes à la maison; les difficultés d'établir à qui, pourquoi et comment on verserait un tel salaire, ainsi que les risques d'ingérence de l'Etat dans la vie privée. Il y a aussi toute une littérature portant sur des critiques plus théoriques concernant la définition et l'analyse du travail domestique et son caractère productif, non productif ou indirectement productif. D'autres textes, d'ordre plus politique, critiquent le caractère schématique et parfois réducteur de ces analyses, et soulignent les lacunes au niveau de l'articulation entre capitalisme et patriarcat[1].

---

1. Parmi les textes évoquant la question du salaire et/ou plus largement les rapports entre les analyses marxistes et féministes concernant le travail domestique, mentionnons: "The Unhappy Marriage of Marxism and Feminism: Towards a More Progressive Union" de Heidi I. Hartmann, in Capital and Class no 8, Eté 1979; Feminism and Materialism, Women and Modes of Production, Annette Kuhn et Ann Marie Wolpe, Ed. Routledge and Kegan Paul, London, Henley and Boston, 1978, 330 pages; Hidden in the Household, Women's Domestic Labour Under Capitalism, Bonnie Fox,(ed.)The Women's Press, Toronto, 1980, 325 pages; Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism, Zillah R. Eisensten, Ed. Monthly Review Press, New York and London, 1979, 400 pages; Women, Class and Family, Departement of Sociology in Education, Ontario Institute for Studies in Education, may 1980, Texte ronéotypé, 62 p.; Evolution historique du travail domestique et ses relations avec le travail salarié féminin, Tome 1 et 2, Thèse de Doctorat de Troisième Cycle, Travail et ressources humaines, U.E.R. de Sciences économiques, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1980, 615 p.; Ponchol Maryse et Severs Michèle; "Travail domestique et famille du capitalisme", pp. 3-23 dans Critiques de l'économie politique, no 3, 1978, Maspéro, Paris, Bourgeois, F. et als.

Il serait beaucoup trop long et trop complexe d'examiner en détail ces dernières critiques plus théoriques et politiques. Nous nous limiterons ici à reprendre sommairement les éléments clés du débat, tels qu'habituellement véhiculés dans les groupes de femmes.

1.6.3.1 Une stratégie irréaliste

Un véritable salaire domestique oscillerait entre 10 000$ et 35 000$ par an[1]. Globalement, d'après de récentes évaluations des Nations-Unies, ces salaires représenteraient 85 milliards de dollars par an au Canada et 499 milliards aux Etat-Unis (Kome, 1982: 145)!

A titre comparatif, le budget américain de 1982 était de 724 milliards de dollars, dont 183 milliards réservés à la Défense, 94 milliards consacrés au Welfare, 50 au Medicare et 155 au Social Security[2].

On a fait des guerres et des révolutions pour des enjeux monétaires et politiques beaucoup plus limités... Non seulement faudrait-il complètement réaménager les structures de distribution des revenus, mais c'est l'organisation du travail, tant à l'intérieur de la famille que du marché, qui serait profondément modifiée: accélération de l'industrialisation, de la commercialisation, de l'étatisation, de la collectivisation des activités domestiques, modifications des rapports entre les sexes et entre les générations, répercussions dans l'organisation du temps et de l'espace privé et social, impact sur la division internationale du travail, etc.

En soi, ces éléments pourraient être intéressants et pourraient même avoir des répercussions bénéfiques comme une redistribution de l'emploi et une éventuelle réduction des dépenses militaires...Mais

---

1. Voir le document La valeur du travail domestique ou "l'économie des femmes" à la sauce marchande...
2. Source: Business Week, no 2767, 20 novembre 1982, New York.

à supposer que l'intégration progressive de la production domestique à la sphère marchande soit possible et souhaitable[1], par quels types de stratégies économiques et politiques les femmes pourraient-elles arriver à provoquer de tels bouleversements? Quel est leur rapport de force? La grève? La déviance? L'auto-réduction systématique du travail? Le refus de la maternité? Le refus de l'hétérosexualité? Rien n'est impossible, ni impensable. Mais à tout le moins, si on veut obtenir un "vrai" salaire, le chemin est long et périlleux...

1.6.3.2 Confinement des femmes aux activités ménagères...

Bon nombre de femmes s'opposent au salaire contre le travail domestique en soulignant qu'un tel salaire risque de maintenir l'actuelle répartition du travail et de confiner davantage encore les femmes au monde domestique.

Selon elles, l'imposition, dans le secteur domestique, de salaires relatifs à ceux du marché, salaires déjà dévalués - car reflets d'activités accomplies gratuitement au sein du foyer (garde d'enfants, soins personnels, entretien, etc.)-risquerait par ricochet de maintenir et même de renforcer le caractère féminin du travail domestique.

Les groupes du salaire rétorquent qu'il faut d'abord se préoccuper du sort de toutes celles qui font ce travail sans salaire avant de craindre de tels effets hypothétiques. Au Québec, 39% des femmes en âge de travailler sont ménagères à temps plein. Par ailleurs, disent-elles, à partir du moment où un travail est payé, même s'il est mal payé, il y a plus de chance que des hommes s'y intéressent que s'il n'est pas payé du tout.

---

1. Nous développerons cet argumentation plus loin.

1.6.3.3 A qui payer? Pourquoi payer? Comment payer?

Les groupes du salaire estiment que cette rémunération doit être versée par l'Etat en contrepartie du travail domestique, donc essentiellement aux femmes, puisque ce sont elles qui s'acquittent quasi exclusivement de ces tâches. Quant aux modalités précises d'application, bon nombre répondent que cette question est nettement prématurée et que les ménagères auront à les négocier avec l'Etat.

Les critiques et les débats à ce chapitre portent surtout sur ce qui "mérite" d'être rétribué et sur qui peut payer. Des opposantes au salaire s'offusquent qu'on prétende utiliser des fonds publics pour salarier une épouse au seul service du conjoint et d'adultes. Elles soutiennent que seul le travail auprès de dépendants (enfants d'âge pré-scolaire et malades) mérite d'être payé. A cela des partisanes du salaire rétorquent, entre autre, que les problème aigus de dépendance économique et de pauvreté dépassent de loin cette seule catégorie de femmes et qu'il serait profondément injuste que la majorité des femmes au foyer, qui ont déjà élevé leur famille soient ainsi pénalisées. En fait, les premiers évoquent une forme de "salaire maternel" pour un type précis d'activités, alors que les partisanes du salaire s'intéressent à la totalité du travail domestique et notamment aux conditions de dépendance qu'il engendre.

Ceci dit, dans la mesure où c'est le travail domestique qui est payé, il faudrait se pencher sur la question des femmes en emploi qui cumulent la double tâche et particulièrement celles qui gagnent des revenus sous le seuil de pauvreté. Par ailleurs, on a du mal à distinguer un tel salaire domestique d'une formule de revenu minimum garanti, formule qui risquerait à nouveau d'occulter la reconnaissance monétaire du travail domestique, puisque ce ne serait plus ce travail qui serait retribué, mais bien tous les "individus" qui seraient minimalement entretenus...

Quant à savoir qui doit payer: le patronnat, l'Etat ou les maris, les groupes du salaire répondent l'Etat. Mais c'est évidemment l'ensemble des hommes et des salariées qui paieraient pour ces services qui leur sont rendus, et les modalités de répartition en sont infinies...

Comment payer un tel salaire? Cette question soulève trois ordres de problèmes: premièrement, l'impact d'une telle hypothèse sur l'ensemble des politiques sociales et fiscales et sur leur réaménagement éventuel; deuxièmement, la définition des critères et des échelles de salaire en fonction de la diversité des situations domestiques; et troisièmement, les risques d'ingérence accrue de l'Etat au niveau de la vie privée.

Concernant l'impact de telles mesures sur les politiques sociales et fiscales, cela entraînerait certes des coûts importants mais au strict niveau de la réorganisation des politiques et des services de l'Etat, cela n'est pas impensable, quoiqu'il s'agirait sans doute alors de mesures fort limitées...

Quant aux difficultés de définir les critères et les échelles de salaire, cette question semble plutôt mineure. En effet, on compense déjà le travail domestique en cas d'accident d'automobile. En outre, l'éventail des possibilités offertes par les calculs de budget-temps et le raffinement des calculs actuariels, - qui établissent pour les assurances la valeur des pertes à gagner, de même que la "valeur" des membres du corps ou même de la vie humaine - bref, ces savants calculs illustrent bien les possibilités pour les gestionnaires d'établir certaines modalités de paiement et d'encadrement de ce travail.

Enfin, quant aux risques d'ingérence de l'Etat liés à un éventuel salaire contre le travail domestique - avec les images d'inspecteurs qui se profilent pour vérifier la propreté ou l'éducation des enfants - il est évident que les mécanismes de contrôle sont inhérents à tout apport monétaire, qu'il s'agisse de l'Etat ou, à un tout autre niveau, plus intime et plus subtil, du contrôle exercé par le mari-pourvoyeur.

Dépendant des objectifs et du type de rétribution, les formes de contrôle pourraient être plus ou moins standardisées et bureaucratiques et les ménagères pourraient être de leur côté plus ou moins organisées et vigilantes pour limiter l'ingérence de l'Etat.

1.6.4 Le salaire au travail ménager ou le salaire à la ménagère

C'est la stratégie du salaire contre le travail domestique qui, jusqu'à présent au Québec, a le plus retenu l'attention. Cependant, les collectifs du salaire sont loin d'avoir le monopole de l'idée d'un salaire. D'autres groupes avancent aussi la proposition d'un salaire, mais de façon beaucoup moins étayée et avec des objectifs opposés: maintenir les femmes au foyer et perpétuer les formes actuelles du travail domestique.

Ainsi, certains économistes (Kreps et Leaper, 1976) envisagent de verser un salaire au travail domestique. Ils espèrent de la sorte clarifier la répartition des tâches hommes-femmes et assurer de meilleurs services domestiques au mari sans empiéter sur son temps de travail salarié. (sic!)

En France, notamment, certains groupes ou partis politiques ont évoqué, à l'occasion, l'idée d'un salaire à la ménagère. Inscrites dans des perspectives natalistes, ces propositions de salaire à la ménagère visent à comprimer les coûts sociaux liés à la reproduction des énergies humaines (services sociaux, garderies, etc.) et à stabiliser l'organisation familiale et la division sexuelle du travail. Mais elles revisent aucunement une remise en question du travail domestique. En fait, l'idée d'un salaire à la ménagère se confond souvent avec ce que certain-e-s qualifient de salaire maternel[1], ou du moins se réduit au travail de prise en charge de dépendants[2].

Les critiques adressées à la stratégie du salaire contre le travail domestique peuvent être reprises ici, quoique de façon beaucoup moins systématique, puisqu'on connaît fort peu de choses sur les modalités de tels salaires à la ménagère ou au travail ménager et

---

1. Voir le point suivant 1.6.5
2. Les critères de dépendance peuvent se mettre à valser: les enfants sont dépendants jusqu'à la fin de l'allaitement, trois ans, cinq ans, dix ans ou plus? Et les personnes âgées et les malades sont dépendants à partir de l'impotence?

que peu de textes en rendent compte de façon satisfaisante.

Chose certaine cela nous porte à nous interroger quant aux modalités d'application et aux effets escomptés d'un éventuel salaire domestique. L'idée d'un salaire est en effet peut-être moins univoque et même plus ambigüe que ne le laissent croire les propos des groupes du salaire contre le travail domestique...

1.6.5 Le salaire maternel[1]

Le salaire à la ménagère, dont l'une des versions est un salaire versé à la mère de jeunes enfants ou de dépendants, s'apparente à ce qui est parfois qualifié de salaire maternel.

Dans plusieurs pays de l'Est, des allocations sont versées aux mères qui s'occupent à temps plein de leur jeune enfant. Ainsi, depuis 1967, en Hongrie, les mères peuvent se prévaloir pendant trois ans d'une allocation maternelle, correspondant au quart du salaire moyen. Ce montant est fort significatif de l'échelle des valeurs, et de la reconnaissance sociale de ce travail...

"L'objectif était triple: limiter la présence des femmes sur un marché du travail très encombré, relever la natalité défaillante (ils ont aussi restreint l'avortement) et éviter de coûteuses dépenses sociales

---

1. Il est impropre, à notre avis, de qualifier cette allocation versée aux mères de "salaire maternel". Le salaire est habituellement versé à un/e travailleur/se en contrepartie de la vente de sa force de travail, selon des modalités fixées par contrat, ce qui implique généralement son aliénation face à ses outils et face aux produits de son travail. Cette appellation de "salaire maternel" conviendrait davantage au type de rémunération que reçoivent les mères porteuses, qui "vendent" leur grossesse... Mais encore faudrait-il considérer la maternité comme un "travail", ce qui ouvre tout un autre débat...

en crèches et autres équipements collectifs" (...). "Toutefois, cette mesure est un échec relatif, les Hongroises ne l'utilisant qu'un an en moyenne, comme un simple congé de maternité prolongé" (Norski, 1982: 264-265). "En Bulgarie, la mère peut obtenir depuis 1973, après le congé de maternité, un arrêt de travail supplémentaire rémunéré de huit mois" (Del Ré, 1982: 366). En Allemagne de l'Est, depuis 1976, le congé de maternité, à partir du second enfant, est d'un an avec le maintien intégral du salaire (Einhorn, 1982: 261).

Il est à souligner que ces allocations maternelles ne sont pas versées pour l'ensemble de la production domestique. Elles ne couvrent qu'un de ses aspects, à savoir la fonction maternelle, et cela pour une période extrêmement brève, qui ne correspond nullement à celle des soins prodigués aux enfants.

Par ailleurs, une telle allocation dédommage partiellement les mères de leur absence du marché du travail sans toutefois rémunérer leur maternage. A notre connaissance ces politiques s'appliquent en effet uniquement aux femmes en emploi. Elles existent d'ailleurs surtout soit dans des économies planifiées, comme l'Allemagne de l'Est ou la Hongrie, ou encore dans des pays aux taux d'emploi féminin élevés et aux politiques sociales développées, comme la Suède. Dans ce dernier cas, une "assurance parentale" permet au père et à la mère de partager le congé parental payé d'un an (Kome, 1982: 178).

Mais peut-être les phénomènes combinés de la hausse de l'emploi féminin, la fragilité des relations de couple et surtout la baisse des taux de natalité dans les pays capitalistes avancés, inciteront-ils certains gouvernements à élargir les congés maternité en leur donnant certaines allures de salaire maternel. L'Allemagne de l'Ouest ouvre peut-être la voie en ce sens. Depuis 1979, la mère peut en effet obtenir un congé supplémentaire de quatre mois à l'occasion de sa maternité et

recevoir une allocation grossesse (Woesler De Panafieu, 1982: 250), nous en ignorons toutefois les modalités exactes.

Il est certes intéressant que la maternité et le maternage soient socialement et économiquement davantage reconnus. Il est logique aussi qu'au moins une partie de la re/production domestique qui constitue une contribution sociale fondamentale soit davantage assumée au plan économique par l'ensemble de la collectivité et parfois même mieux répartie entre hommes et femmes, comme c'est le cas "théoriquement" en Suède.

Cependant, dans la mesure où ces politiques s'appliquent essentiellement aux travailleuses, on peut se demander pourquoi dans des sociétés comme la nôtre où une femme sur deux est écartée de l'emploi on devrait ainsi élargir les écarts entre les mères "salariées" et "non salariées"... Les mères sans emploi sont déjà assez pénalisées par rapport au marché du travail, tant au niveau du manque à gagner, que de la perte d'ancienneté et d'avantages sociaux. Il serait paradoxal de les pénaliser encore plus!

D'autant plus qu'une forte proportion de jeunes femmes éprouvent de sérieuses difficultés à dénicher un premier emploi et que certaines d'entre elles trouvent alors leur sécurité économique dans le mariage et une forme d'insertion sociale via la maternité.

Enfin, une telle politique ne règle aucunement les problèmes de dépendance économique des ménagères à temps plein et ne peut donc être confondue avec un quelconque salaire domestique.

1.6.6 La valorisation monétaire

Les questions relatives aux différentes formules de salaire ont été davantage vulgarisées et sont mieux connues du grand public. Cependant, elles ne résument pas l'ensemble des débats sur la reconnaissance et sur la valorisation du travail et de la production domestique[1].

Comme le soulignent Ann Chadeau et Annie Fouquet:

> "Devant la poussée des idées féministes des années soixante-dix, des courants de l'opinion publique émanant de tous les horizons ont convergé vers la nécessité de faire reconnaître le travail domestique comme un vrai travail, à la fois utile et productif.
> Cette demande de reconnaissance vient aussi bien des partisans de la femme au foyer que des partisans de l'indépendance économique de la femme par un travail à l'extérieur. Les premiers pensent ainsi "revaloriser" le travail accompli par les femmes qui se consacrent à leur foyer et montrer qu'elles contribuent grandement à la création de richesse de la Nation. Les autres, au contraire, espèrent ainsi bien démontrer l'"exploitation occulte" dont sont victimes toutes les femmes, et dénoncer la double journée de celles qui occupent un emploi, pour appuyer leur demande d'équipements collectifs adaptés." (Chadeau et Fouquet, 1981: 39).

Quoique bien antérieures à la montée du nouveau féminisme, les études portant sur l'imputation d'une valeur monétaire au travail domestique ont connu un certain essor au cours des dix dernières années.

---

1. La plupart des auteurs qui s'intéressent à la valorisation monétaire de la production domestique n'incluent pas la sexualité et la procréation dans leur définition de production domestique.

Elles alimentent aussi bien les protagonistes des différentes formules de salarisation du travail domestique, que des économistes désireux d'affiner leurs calculs. Elles intéressent aussi des sociologues et des économistes soucieux de mieux comprendre les fonctions de la non-rémunération de ce travail, ainsi que les articulations travail domestique et salarié.[1] Enfin, ces calculs servent aux partisan-e-s de l'inclusion de la production domestique dans la Comptabilité nationale, qui espèrent ainsi valoriser ce travail non pas par un salaire, mais via des politiques sociales. Katheryne Walker et Andrée Michel font partie de ce dernier groupe.

"En 1973, Katheryne Walker a présenté au Congrès américain, au nom de l'Association américaine de l'Economie familiale (Home Economics) une motion demandant aux députés la prise en compte dans les indices économiques de la production domestique de la famille" (Michel, 1978: 59). Selon Katheryne Walker:

> "Si les indices économiques nationaux tenaient compte de la valeur des travaux domestiques, les femmes en bénéficieraient aussi bien psychologiquement qu'économiquement, car la valeur monétaire des biens et des services est, dans notre société, un indice reconnu de valorisation" (Michel, 1977).

Andrée Michel, qui s'est faite la porte-parole de ce point de vue dans le monde francophone, estime que l'intégration de la production domestique non marchande dans les calculs de la comptabilité nationale permettrait de:

---

(1) Voir Recherches et Familles 1983, Fouquet 1982 b.

> "donner des indications plus réalistes sur le bien-être des individus des ménages et des familles en montrant l'interdépendance étroite entre productions et consommations marchandes et non marchandes" (Michel, 1978: 84).

Selon elle:

> "refuser d'inclure la production domestique des familles aboutit à occulter la part considérable des femmes dans le processus total de production. L'accent étant mis sur les productions marchandes, en priorité assurées par les hommes, la production domestique des femmes est niée, dévalorisée, scotomisée. Ceci aboutit à nier les femmes en tant qu'acteurs sociaux" (Ibid.: 70).

Andrée Michel estime que cette exclusion de la production domestique de la comptabilité nationale est à la fois une conséquence et une cause de l'infériorisation sociale des femmes. Une conséquence car les travaux domestiques sont considérés comme une forme inférieure d'activité puisqu'ils n'ont pas de traduction monétaire visible, "(...) alors que la "valeur" dans notre société ne peut se concevoir en dehors de l'étalon monétaire". Cette élimination des indicateurs de production-consommation "est à son tour une cause de la dévalorisation du statut des femmes" (...) puisqu'elles "ne sont pas "productrices" dans une société qui a mis son orgueil dans les indicateurs de croissance de la production et de la consommation marchandes". Elles "ne peuvent être qu'un sexe socialement inférieur et dévalorisé " (Ibid.: 70-71).

Pou Andrée Michel, inclure la production-consommation domestique non marchande dans les indicateurs de production et de consommation permettrait donc entre autres de réhausser le statut de la femme dans la famille et la société, et de rééquilibrer les rôles masculins et féminins dans la famille et l'économie. Cela favoriserait aussi l'accessibilité des femmes aux pensions et aux assurances, et la révision du mode de calcul des impôts et des lois relatives aux successions.

Enfin, cela pourrait jouer sur les politiques d'emploi, tout en fournissant une base dite plus objective de la production et de la consommation totales dans les pays du Centre et du Tiers-Monde (1978: 55-84)[1].

Evidemment, on peut alléguer que la reconnaissance de la valeur monétaire "risque de rester toute théorique, ne servant qu'à améliorer les statistiques servant à calculer le Produit national brut (PNB)" (Lecoultre in Michel, 1978: 58), et cela sans entraîner aucunement les effets escomptés.

Bon nombre d'économistes envisagent la question dans cette perspective. Pour eux, il s'agit d'affiner la définition et les calculs du PNB. Pour d'autres, une telle évaluation peut aider à mieux planifier les besoins et les ressources en main-d'oeuvre ou encore peut aider à mieux saisir les rapports nord-sud en tenant compte de l'importance de l'économie domestique,et notamment de la culture vivrière dans les pays du Tiers-Monde.

Pour d'autres économistes:

> "l'intégration du travail domestique aux raisonnements économiques permet également de mieux connaître et de mieux comprendre l'évolution de l'offre de travail féminin. Ainsi le choix de travailler ou de ne pas travailler à l'extérieur dépend pour une femme à la fois de ses charges familiales et de ses possibilités de gain à l'extérieur. C'est dans cette optique que, dès 1965, G.S. Becker intégrait le travail domestique dans la théorie des choix du consommateur" (Chadeau et Fouquet, 1981: 40).

Cet intérêt pour la prise en compte de la production domestique dans les calculs du PNB va aussi de pair avec l'intérêt croissant des

---

1. Cette base dite plus objective risquerait d'avoir pour effet de niveler "théoriquement" les écarts nord-sud, en réduisant la pauvreté des pays du Tiers Monde à de simples carences statistiques; celles-ci ne tenant pas suffisamment compte de l'économie informelle et notamment de l'importante production vivrière.

des économistes pour le secteur dit "informel", appelé aussi "économie souterraine" ou "économie fantôme" (Ibid.). Dans les pays du centre et de la périphérie, la production domestique, ainsi que les activités féminines apparentées ou dérivées[1], constituent les éléments majeurs de "l'économie informelle", qui selon plusieurs auteurs (Illich, Greffe) tend à se développer.

Enfin, bon nombre de sociologues et d'économistes s'intéressent non pas à la valeur monétaire mais bien à la non rémunération du travail domestique. Il s'agit en effet, selon eux, d'un élément essentiel pour comprendre et analyser aussi bien la structure des salaires, la place des hommes et des femmes dans l'appareil productif, la forme de la famille, la demande d'éducation, la transmission héréditaire, etc. (Fouquet, 1982a: 1).

On voit aisément, à la lumière de ces quelques éléments d'information, que le débat sur la reconnaissance de la valeur monétaire du travail domestique ne se limite pas à la seule question du salaire. On constate aussi que les acteurs sont fort différents et que les intérêts en jeu sont souvent contradictoires. Enfin, on observe que selon les objectifs poursuivis, la valorisation monétaire prend habituellement des formes variées, ou du moins implique des stratégies différentes.

Ainsi, d'un côté le salaire contre le travail domestique est conçu par des militantes de la base comme étant une stratégie de lutte féministe et anti-capitaliste, alors qu'au contraire le salaire

---

1. Le travail non reconnu des femmes collaboratrices s'inscrit dans le prolongement des rapports domestiques. Le bénévolat féminin, quant à lui, peut être considéré comme le reliquat d'une forme archaïque d'entraide domestique, alors que le travail à domicile non déclaré est principalement justifié par la possibilité d'accomplir simultanément les tâches domestiques. Ces différentes formes de travail féminin non déclarées sont donc dérivées ou du moins étroitement liées à la production domestique.

ménager ou le salaire à la ménagère est prôné par des politiciens et des économistes pour maintenir le statu quo. Le salaire maternel, révèle quant à lui certains accents natalistes, alors que l'inclusion de la production domestique dans les calculs du PNB aboutit, selon les auteurs, soit à affiner simplement les indices économiques, soit à revaloriser la production domestique et à entamer des réformes sociales et fiscales.

1.6.7 Des objectifs et des modalités différentes mais des éléments communs

Malgré leurs divergences, ces différentes approches de la valorisation monétaire reconnaissent le rôle central de la production domestique et s'entendent pour exiger la reconnaissance économique et sociale de cette importante contribution des femmes.

Ces positions gagnent d'ailleurs du terrain au niveau des ménagères. Aussi, à son congrès d'août dernier, l'A.F.E.A.S.[1] adoptait une série de propositions en ce sens: notamment que "les gouvernements reconnaissent la valeur sociale et économique du travail au foyer", et qu'ils "accordent à la femme(homme) au foyer, un statut légal de travailleuse(eur) au foyer" (A.F.E.A.S., 1983)[2].

Il y a donc tout un éventail de positions concernant la valorisation monétaire, si bien que les opposantes à la stratégie du salaire contre le travail domestique, ne peuvent rejeter du revers de la main l'ensemble de cette problématique. A la lumière des analyses sur l'articulation travail domestique et salarié, il est même devenu difficile de considérer les questions de la valorisation monétaire comme étant aux antipodes de l'émancipation par le travail salarié... ou encore d'opposer l'inclusion de la production domestique dans les calculs du PNB à la stratégie du salaire...

---

1. L'Association féminine d'éducation et d'action sociale qui regroupe plus de 35 000 membres.
2. Vous trouverez les propositions, en Annexe II du présent document.

Quoiqu'elles posent les problèmes à des niveaux différents et qu'elles divergent dans leurs modalités d'application, ces différentes approches adoptent certaines prémisses semblables et posent des questions de fond communes. S'appuyant à des degrés divers sur les études de budget-temps et sur l'application des catégories économiques au champs domestique, elles partagent certains traits avec l'économie de la famille et de la fertilité de la nouvelle droite économique, parenté quelque peu gênantes. Elles nous semblent en outre peu critiques face aux fondements du discours économique et face à la pénétration de la logique marchande dans la sphère de la re/production de l'espèce, et assez peu critiques aussi face aux risques croissants d'assimilation des femmes à l'ordre "masculiniste".

1.6.7.1 Une étrange parenté...

L'une des questions centrales posées avec acuité par la stratégie du salaire - présente dans toutes les mesures de quantification du temps et de la valeur économique du travail domestique et présente aussi, en filigrane, dans bons nombres de politiques sociales et éducatives - c'est celle des risques croissants de se voir imposer le discours économique du libre marché, avec ces incessants calculs de coûts-bénéfices, sa supposée liberté des consommateurs et ses prétendus choix rationnels dans tous les secteurs de la vie.

Depuis plusieurs années, les théories du capital humain de l'économie de la famille et de la fertilité et du New Home Economics, entre autres tentent d'appliquer le discours économique à un ensemble d'activités non marchandes, en supposant qu'elles sont entièrement assimilables à celles du marché et que le discours économique puisse rendre compte à lui seul de l'ensemble des activités humaines. Ainsi, selon ces théories, tous les comportements humains (mariage, crime, famille, etc.) peuvent être réduits au discours économique; tous les espaces non marchands quadrillés par la mesure marchande et la population sérialisée en unités atomisées de production et de consommation (Cot, 1982: 137-139).

Cela donne une abondante littérature, dite rationnelle, où toute critique portant sur les prémisses de l'analyse est jugée impertinente, puisque critiquant justement les bases mêmes du discours économique... Pourtant, les nombreux exemples d'application de ces théories suscitent de sérieuses questions. Ainsi, certains auteurs racontent que:

> "Si les "services ménagers" nous semblent aujourd'hui plus facilement échangeables que les "services affectifs", c'est parce que le prix du service marchand équivalent au service domestique a pu s'établir à un niveau beaucoup plus bas dans un cas que dans l'autre, de telle sorte que la demande de marché est beaucoup plus élevée pour les premiers que pour les seconds" (Lemennicier et Levy-Garboua, 1980: 32).

Ou encore:

> "Si nous devons étudier la demande d'enfants plutôt que celle de chaînes haute fidélité, nous devons nous demander ce qui distingue les enfants d'autres biens durables qui consomment également du temps" (Griliches, 1974).

Eloquent n'est-ce pas! En fait, ce qui est troublant, c'est que jusqu'à présent, et quoique cela corresponde à des intérêts divergeants, voire opposés, la majorité des débats sur la quantification et la valorisation du travail domestique partent du présupposé que le discours économique puisse rendre compte des activités qu'il a justement exclues de son champ et puisse totaliser l'ensemble de l'expérience humaine. Or, cette approche économique nous semble réductrice et fort mystificatrice.

On peut rétorquer que l'analogie entre le discours néo-classique dans la lignée de Becker et celui des partisanes de la valorisation monétaire, par le biais de son intégration à la comptabilité nationale ou encore par le salaire,[1] est assez mince, ces deux derniers courants

(1) Il s'agit ici de toutes les formes de salaire, y compris du salaire contre le travail domestique. Malgré son discours radical, certaines analogies avec l'économie de la nouvelle droite nous laissent perplexes. En outre, dans les faits, cette revendication risque de conduire, entre autres, à des mesures économiques assez proches, peut être, des autres formes de reconnaissance économique et cela même si les groupes du salaire les dénoncent.

contestant l'approche néo-classique de type micro-économique[1].

On pourra aussi faire valoir que les risques de pénétration accrue de la logique marchande par le biais de la valorisation monétaire demeurent assez théoriques. En effet, l'économie capitaliste dont l'émergence et l'équilibre s'appuient sur la domination et l'occultation de la sphère domestique ne peut reconnaître l'activité domestique, à notre avis, qu'à un niveau formel et si elle apporte une réponse monétaire, celle-ci risque de demeurer fort symbolique comparativement au marché.

Au mieux, en effet, et cela n'est nullement négligeable compte tenu du scandale de l'exploitation domestique, les revendications de la valorisation monétaire du travail domestique par son inclusion au PNB ou par les différents salaires domestiques ou maternel ne peuvent tout au plus, à notre avis, qu'engendrer des réaménagements et des réformes dans les politiques sociales et fiscales, dans les assurances et les services collectifs, atténuer le degré actuel de dépendance des femmes et les aider à mieux négocier leurs conditions de vie et de travail dans la famille et dans l'emploi. Mais il serait fort étonnant qu'elles permettent d'assurer une rémunération digne de ce nom.

En fait, l'analogie que nous établissons entre ces revendications sur la valorisation monétaire et certaines thèses néo-classiques dans la foulée de Gary Becker, se situe essentiellement au niveau des prémisses de l'analyse.

Premièrement, de part et d'autres, on réduit la production domestique à un agrégat de tâches qui peuvent trouver leur équivalent marchand

---

(1) "La micro-économie: terme de la littérature économique caractérisant une approche de l'analyse économique fondée sur l'étude du comportement des unités individuelles (l'entreprise, le consommateur, l'entrepreneur individuel). Elle conduit à envisager les phénomènes économiques (production, consommation, épargne) à partir des lois régissant l'activité économique de la cellule élémentaire, considérée comme libre et isolée". Bernard et Colli, Le vocabulaire économique et financier, Coll. Points, Seuil, Paris, 1976.

pour les confondre ensuite aux rapports de production domestique eux-mêmes, dont la caractéristique principale est d'être non marchande. Autrement dit, dans la mesure où chacune des activités peut être remplacée par des biens ou services achetés, on prétend que toutes ces activités, ainsi que les rapports particuliers dans lesquels elles sont accomplies, peuvent être intégrés au circuit économique (par le salaire) ou, à tout le moins, dans ses mesures de comptabilité nationale. Cela relève d'un pur artifice du discours et n'est pas concrétisable à moins de modifier tous ces rapports.

Certes, un tel exercice a le mérite de faire voir cette production domestique et de montrer, du même coup, le caractère "masculiniste", partiel et partial du discours économique. Mais il ne peut prétendre pour autant s'intégrer à ce discours économique qui s'appuie entre autre sur la négation de la sphère domestique(1).

Comme le souligne Chadeau et Fouquet

> "donner une valeur monétaire au travail domestique, c'est (...) le transformer; s'il était accompli contre une rémunération, il ne serait pas ce qu'il est actuellement, la structure familiale serait autre, l'équilibre économique et social bien différent" (Chadeau et Fouquet, 1981: 36).

Ces prémisses nous mènent à une analyse de type économique quelque peu réductrice, négligeant la spécificité des rapports de production domestique et, notamment, la place centrale des rapports de sexe et de génération ainsi que le poids de l'idéologie(2).

---

1. Nous verrons cette question plus loin.
2. Celle-ci est souvent assimilée à l'aliénation et opposée au discours économique présenté alors comme "discours de vérité"... chose à tout le moins contestable...

Comme le souligne Annie Fouquet (1982b)

> "Le travail domestique est (...) au coeur de la compréhension des phénomènes sociaux. La valorisation monétaire en le réduisant à une seule dimension (1), celle des prix dont on a vu la relative non-pertinence, en évacue l'analyse sociale. L'appel à l'économie lancé initialement pour rendre visible le travail domestique, risque de cacher, si elle en reste là, les conditions dans lesquelles il est effectué (la famille et les rapports entre les sexes), sa signification dans les divers milieux sociaux, son rôle dans la structure des salaires, dans la transmission des patrimoines, dans la reproduction sociale.
>
> L'appel à l'économie, en contribuant à faire reconnaître le travail domestique comme un fait social, a rendu légitime l'analyse qui reste à en faire".

1.6.7.2 Tout est argent, l'argent est tout?

Quels pourraient être les effets de la valorisation monétaire ou des différents salaires sur les rapports personnels au sein de la famille et dans la vie publique? Jusqu'à présent les individus ont pu supporter la dureté et le caractère "marchand" de bon nombre de leurs relations dans la sphère publique, marquées entre autres par l'individualisme, la rentabilité, et la compétition, dans la mesure où ils pouvaient se replier et se "refaire" dans la "chaleur du foyer".

Certes, il est de plus en plus inadmissible que les femmes paient de leur marginalisation sociale et de leur pauvreté pour maintenir une sphère privée où la générosité, la disponibilité, la qualité de la vie et des rapports humains permettent de supporter cet envers marchand. Cette séparation entre les deux mondes,avec ses modèles

---

1. Il est fait explicitement allusion dans ce texte aux travaux de Gary Becker et à ceux qui se rattachent à ce courant.

caricaturaux de féminité et de masculinité, n'est d'ailleurs pas souhaitable pour personne.

Mais peut-on briser l'opposition entre ces deux mondes, sans risquer pour autant d'assimiler davantage encore la sphère domestique au marché? Les femmes peuvent-elles remettre en question cette séparation privé-public en incitant tout un chacun à humaniser davantage les rapports publics, sans réduire par ailleurs les rapports privés à des calculs de coûts-bénéfices, où chaque geste est calculé?

1.6.7.3 C'est bien connu, l'argent fait des "petits".

Même si la maternité est dominée par les experts et soumise en partie au marché, elle reste malgré tout largement l'affaire des femmes. Or, l'un des éléments les plus troublants concernant les risques d'imposition des lois du marché dans toutes les activités humaines ce sont les manifestations de l'introduction des rapports marchands dans le procès de procréation lui-même.

On constate déjà les effets de la logique économique au niveau de l'accouchement. Les femmes, soumises à la technique et au pouvoir médical sont souvent dépossédées de leur accouchement et sont même parfois victimes d'épisiotomies et de déclenchements injustifiés, afin d'accélérer la "productivité" et les honoraires du médecin-accoucheur[1].

Ces contrôles accrus de la médecine et de la gynécologie sur le corps des femmes se sont toujours fait au nom de leur bien-être et de leur

---

1. Pour une analyse plus détaillée, voir Essai sur la santé des femmes, de Francine Saillant et Maria De Koninck, suivi de "Réflexions sur la sexualité" de Lise Dunnigan, Conseil du Statut de la femme, Gouvernement du Québec, 1981, 350 p. Il faut ici souligner qu'un important mouvement de femmes s'est opposé depuis les débuts de l'industrialisation au contrôle accru de la médecine sur leur corps. Voir à cet effet Marieskind, Helen I. Et Ehrenreich Barbara, "Toward Socialist Medecine: The Women's Health Movment", Social Policy, vol. 6, sept./oct., 1976, p. 34-42.

libération (Ehrenreich, English 1978), et se sont généralement appuyés sur l'acceptation de ces discours par les femmes.

De la même manière, n'est-il pas à craindre que l'intériorisation du discours économique[1] dans tous les gestes de la vie n'ouvre la porte aux applications des recherches en science de la reproduction[2].

A la limite, si on calcule la valeur économique du travail de reproduction domestique, pouquoi ne calculerait-on pas la valeur de la maternité elle-même? Ne serait-il pas alors "logique" que la "science" prenne davantage la maternité en charge?

Ces questions sont pour l'instant encore marginales. Mais elles ne relèvent aucunement de la science-fiction! Au cours, des derniers mois, la légèreté et le manque d'analyse critique avec lesquels ont été présentés plusieurs reportages sur les "ventes de grossesse" nous incitent à questionner sérieusement ces développements. En moins de deux, l'alibi scientifique et les supposés progrès pour les "femmes" ont réussi à banaliser la question des ventes de grossesses au point que bon nombre de débats se sont limités à l'écart des montants versés à l'avocat et au médecin, comparativement au "salaire" de la mère biologique!

Mais, par ailleurs, pas un mot sur la formalisation et l'extension de "la vente de la force de procréation", historiquement plus lourde de sens que les débuts de la vente de la force de travail! Pas un mot, non plus, sur l'incroyable discours de "paternité".

---

1. Et cela, même si la réalité économique des femmes reste bien en deçà du discours.

2. Les rapides et incroyables avancées des recherches en génétique et en reproduction artificielle, nous font craindre que d'ici quelques décennies le processus même de grossesse ne soit confronté à la logique marchande. Les ventes de grossesses, ne seraient que la pointe de l'iceberg, annonçant cette "évolution"...

   Pour une analyse féministe malheureusement déjà dépassée et nettement en deçà de la réalité actuelle, voir "La science de la reproduction, solution finale?" de Jalna Hanmer et Pat Allen dans Questions féministes, no 5, février 1979.

Enfin des hommes peuvent se "payer" la maternité, sans avoir de relation sexuelle et de relation tout court avec une femme, et ce, grâce à la technique de l'insémination artificielle et grâce à l'achat de la force de procréation, selon des conditions prédéterminées (entre autre l'avortement en cas de malformation, etc.). Pas un mot non plus sur les incroyables pressions sociales incitant l'ensemble des femmes à devenir mères, quelles que soient les conditions.

Ne faisons pas de raccourcis. Il ne s'agit pas de dire qu'en réclamant leur dû et en exigeant que leur travail domestique soit reconnu les femmes glissent ipso facto, et nécessairement sur la pente des ventes de grossesses! Non! Les choses sont beaucoup plus complexes et plus subtiles...

On peut dire simplement que le discours de "libération économique des femmes", tout comme, il y a vingt ans à peine le "discours de leur libération sexuelle" est loin d'être limpide... Et croire que la liberté des femmes passe par les critères de la liberté de ceux qui les exploitent et les oppriment réserve souvent de mauvaises surprises.

Rappelons brièvement, à titre d'analogie, qu'au niveau de la "contraception dure" (pilules et stérilet) il a fallu des années de douleur et de problèmes physiques avant que certaines femmes commencent à saisir que leur sexualité ne se réduisait pas à leur disponibilité en tout temps. Il a fallu des années aussi pour remettre en question la vision de l'émancipation sexuelle des femmes, assimilant complètement leur jouissance à celle des hommes et visant à neutraliser et même à éliminer complètement leur fertilité, sans questionner aucunement cette réduction historique de la sexualité à la pénétration-éjaculation. Bref, certaines que la "contraception dure" les libérait, il leur a été d'autant plus difficile d'écouter leur corps, leur jouissarce et de recentrer les questions de la contraception sur les rapports de sexes et le respect des désirs et des différences des

partenaires. (Vandelac 1982: 1 et 2 et 1983: 187-188).

Cette expérience de la contraception dure [1] dont certaines femmes commencent à peine à tirer des leçons, invite les femmes à être plus circonspectes face aux modalités de la "libération économique" et à ne rien brader au secteur marchand en contrepartie de la reconnaissance de leur contribution sociale.

Comme le dit Blunden, "la production ne se contente plus d'être le support de la vie, elle l'inonde". Déjà, nous sommes collectivement largement engagé/e/s dans ce long glissement de sens, où les activités quotidiennes centrées sur la re/production de la vie immédiate et porteuses de signification et de cohésion pour l'ensemble de la collectivité ont été progressivement dominées par la production marchande au point d'être complètement dominées et dépendantes. Si bien, d'ailleurs, que faire les enfants, en tisser la communauté et multiplier les mille-et-un-geste qui, de l'attention aux malades, à la circulation des nouvelles ou à l'organisation des fêtes ponctuent les principaux moments de la vie, bref, que ces activités qui soudent la collectivité et les rapports humains ont perdu largement leur signification (Gagné 1981: 21-22). Dans la même veine, les anciennes solidarités familiales et amicales sont de plus en plus remplacées par des services marchands en tous genres. Des gestes aussi simples et banals que de briser la solitude, se confier ou chercher du réconfort se monnaient maintenant dans des clubs de rencontres, des services psychologiques et thérapeutiques divers.

---

1. Il est intéressant de souligner que l'économie de la fertilité n'a pu se développer qu'à partir de la diffusion massive de la contraception dure.

Ceci dit, les mères n'ont pas (encore du moins) le centième du cynismes des économistes développant les théories du capital humain et de l'économie de la fertilité. Si cela était, les courbes de natalité risqueraient fort de chuter, les institutions publiques de la reproduction verraient leur tâche augmenter en flèche, les enfants s'en ressentiraient drôlement, et l'ensemble de nos valeurs et de nos modes de vie en seraient sérieusement affectés.

Une fois encore l'une des questions de fond, c'est de savoir selon quelles modalités les femmes peuvent à la fois acquérir plus d'autonomie financière tout en imposant un meilleur équilibre entre la re/production de l'espèce et celle des marchandises.

1.6.7.4 "Culture au féminin" et "culture" de l'argent...

Cette question de la valorisation monétaire interroge aussi l'assimilation des femmes au monde masculiniste, dont la figure de proue est l'androgynie. Pourtant, comme le souligne Catherine Clément, "dans une culture ou prévaut le principe mâle, l'androgynie ne partage pas entre hommes et femmes. Elle est homme" (Clément 1981: 100).

Au moment où les femmes parlent d'"émergence d'une culture au féminin[1] et commencent, au niveau théorique et pratique, à montrer le caractère patriarcal et "masculiniste" (Ehrenreigh et English 1978) de la culture dominante et à lui opposer des valeurs, comportements, modes d'expression différents, il importe d'être extrêmement critique face au discours économique qui élimine les femmes des termes mêmes de sa conceptualisation et qui constitue l'une des formes les plus achevées du discours patriarcal[2].

---

1. Titre d'un colloque réunissant plus de 300 personnes à l'Université de Montréal au printemps 1982.

2. Nous revenons plus loin sur cette question.

Les instruments de lutte ne sont jamais neutres et il faut bien en comprendre leurs mécanismes pour éviter qu'ils ne se retournent contre nous...

1.6.8 Le non-choix des femmes

Actuellement malgré ces réserves et ces interrogations, les femmes n'ont pas le choix d'exiger ou non la reconnaissance de leur travail et la fin de la dépendance économique face à un conjoint. Au mieux, elles peuvent être extrêmement attentives aux modalités de leur "libération économique"...

Elles n'ont pas le choix, car elles ne peuvent plus continuer à porter seules le poids de ces relations humaines et de ces rapports de reproduction qu'elles paient si chèrement de leur marginalisation économique et sociale. Elles ne peuvent plus continuer à échanger ainsi leur vie et leur amour en contrepartie de leur entretien matériel. Il est inconcevable que dans cette société où tout fonctionne à l'argent autant de femmes n'y aient aucun accès direct et voient ainsi leurs relations financières médiatisées par un homme.

Même si des mesures économiques ne permettaient de donner aux femmes qu'un peu d'assurance, de reconnaissance, de protection et d'argent, elles en vaudraient donc déjà la peine. Il n'y a qu'à voir les yeux de certaines femmes qui, pour la première fois de leur vie à 65 ans, recoivent leur premier revenu personnel et régulier pour comprendre l'importance que des sommes d'argent, même minimes, peuvent revêtir pour celles qui n'ont jamais eu d'argent à elles...

1.6.8.1 "L'ambiguité syndicale"...

En fait, nous avons l'impression que le mouvement des femmes est confronté, par rapport à cette question, à un dilemme comparable à celui qui secoua le mouvement ouvrier au siècle dernier. D'une part, il y

a urgence de dénoncer et de modifier des conditions de vie et de travail intolérables, impliquant alors des stratégies et des modes d'organisation de type revendicatif, réformistes ou syndicales intégrés en partie à la logique économique dominante. D'autre part, ce système patriarcal et salarial est responsable de l'exploitation et de l'oppression des femmes et on connaît mal les risques de l'intégration croissante des femmes à cet ordre économique et politique...

Si les femmes s'engagent dans des luttes pour valoriser financièrement la production domestique, il nous semble donc extrêmement important de mener parallèlement des recherches théoriques à caractère critique et prospectif afin d'ajuster constamment les choix et les modalités des interventions.

Par ailleurs, il serait plus qu'étonnant que le système économique actuel, dont l'histoire et l'équilibre s'appuient sur la domination et l'occultation de cette production domestique, la reconnaisse de façon socialement significative ou accorde une véritable rémunération...

1.6.8.2 Les risques de l'inflation du discours économique...

Ces mesures seraient sans doute symboliques par rapport à l'ampleur des problèmes soulevés. Néanmoins, il faudrait se méfier de l'inflation verbale risquant de donner l'impression que la question domestique est résolue pour si peu...

Au début du siècle, les femmes ont déjà été victimes de ce genre de supercherie avec le discours moderniste et pseudo-scientifique des "sciences domestiques", de la "cuisine-laboratoire" et des "ménagères-ingénieures". Certes, ce discours séduisant s'inscrivait dans le cadre de changements technologiques fort bienvenus, mais cachait par

ailleurs du même coup la forte réduction de main-d'oeuvre domestique, la déqualification du travail, l'isolement et la dépendance accrue des ménagères face au marché et un choix d'organisation et d'aménagement de la vie privée, qui rendra par la suite quasi impossibles les tentatives de collectivisation et de socialisation des activités domestiques.

Depuis quelques années, c'est le discours mystificateur du pseudo-partage des tâches[1] qui cache la tendance à extorquer un double travail domestique et salarié pour un demi-salaire et qui cache l'allongement du temps global de travail féminin.

Il faudrait donc, cette fois, être extrêmement circonspectes face à l'utilisation idéologique de telles mesures de valorisation monétaire.

1.7 Ni pour, ni contre l'entrée des femmes dans le salariat ou l'entrée du salariat dans les cuisines: contre le salariat!

De façon claire, nous ne sommes ni pour, ni contre le salaire contre le travail domestique et ni pour, ni contre une stratégie centrée essentiellement sur l'emploi. Nous nous opposons surtout à la vision manichéenne qui oppose violemment ces deux perspectives au point de neutraliser tout débat sur le sujet. A la lumière de cette recherche, nous pensons que le problème central, ce n'est pas la modalité d'insertion des femmes dans le salariat, via l'emploi pour certaines ou via l'irréaliste salaire domestique: mais bien la société salariale et patriarcale et son type d'organisation et de distribution sociale du travail, assujetti à la production marchande.

---

1. Il faut aussi ajouter le courant psychologisant sur l'importance de l'éducation donnée par la mère (Ehrenreich, English 1978, Blunden 1982). Pour de plus amples détails, voir le chapitre sur le partage des tâches.

Nous ne croyons pas que les femmes ont d'abord et avant tout des problèmes d'inadaptation d'ordre culturel ou scolaire ou encore sont victimes de sexisme, problèmes qui, réglés à coups de réformes et de législations, amèneraient enfin l'égalité. Depuis une quinzaine d'années surtout, certaines franges du mouvement des femmes compilent et comparent les fantastiques montagnes de statistiques sur nos "inégalités", alors que d'autres, emportées dans la suave "samba théorique" de l'économique ou de l'analyse marxiste, tentent de débusquer les contradictions, d'entrebailler les concepts, bref de se faufiler à tout prix dans le discours économique ou ses critiques marxistes comme s'ils étaient le gage de notre émancipation.

Depuis les débuts du féminisme libéral, qu'on peut faire remonter à Mary Wolstonecraft (1792), nous jouons avec cette espèce de savonnette de l'égalité qui nous glisse constamment entre les doigts au moment où nous croyons la tenir et qui nous fait souvent perdre pied sur des formes toujours renouvelées, plus diffuses et plus glissantes d'exploitation et d'oppression. Il n'y a qu'à regarder un peu dans le rétroviseur de l'histoire pour constater le caractère extrêmement relatif et souvent piégé de nos "victoires" successives.
A titre d'exemple, l'écart des salaires hommes-femmes aux Etats-Unis est plus grand depuis vingt ans, alors que depuis 1963, une loi fédérale est censée le combattre. "En 1956, le gain ou le revenu salarial annuel moyen d'une femme employée à temps plein était de 2 827$, soit 63% de celui d'un homme (4 466$) alors qu'en 1973, il était de 6 488$ pour une femme et de 11 468$ pour un homme, soit 57%[1](Steinberg Ratner, 1978, in Illich 1983: 146).

Ce n'est ni le lieu, ni le temps d'ouvrir ici une polémique sur le caractère plus que fragile et relatif de nos prétendues victoires. Depuis quelques années, bon nombre d'auteur-e-s ont commencé à décaper

---

1. Dans The Subtle Revolution, Women and Work de Ralph E. Smith (ed.), les données sont similaires; 63.3% en 1956 et 58.8% en 1975, The Urban Institute, Washington, p. 34.

ce mythe du progrès et de l'égalité lié essentiellement à l'emploi (Sokoloff, Illich, Ehrenreich et English, etc.) qui, dans la société salariale actuelle, nous semble aussi piégé que la notion de développement et de réduction des écarts Nord-Sud grâce à la croissance économique telle que conçue au Nord[1].

Nous pensons qu'il est extrêmement difficile, par les seules stratégies de l'emploi, de nous intégrer à part entière et de façon égalitaire à l'ordre économique actuel. Nous réussirons peut-être tout au plus à atténuer dans les pays dits développés, les formes les plus criantes de discrimination à l'égard des femmes, sans atteindre pour autant des rapports hommes-femmes égalitaires en termes de travail et de revenus. En termes réalistes, il serait par ailleurs étonnant que les perspectives du salaire domestique aboutissent à autre chose qu'à des réformes plus ou moins sérieuses de la fiscalité et des politiques sociales.

A notre avis, ce sont les prémisses et les concepts même du discours économique, notamment le postulat de rareté (Illich, 1982: 141-142)[2],

---

1. "Si nous analysons le sous-développement non pas comme une carence de développement mais bien comme l'effet de la désarticulation liée à l'extorsion de richesse et de main-d'oeuvre ayant servi de base d'accumulation aux pays développés, cela change radicalement les perspectives de lutte. L'essentiel n'est plus alors de se "développer" selon les rythmes et les normes des pays dits développés, i.e. de s'engouffrer dans le cercle vicieux de la dépendance et du développement d'un sous-développement chronique, mais au contraire d'essayer d'auto-centrer son développement en fonction de l'équilibre des ressources et des différents niveaux technologiques"... (Vandelac, 1981: 69).

2. Depuis une dizaine d'années surtout, toute une littérature s'intéresse aux origines et à l'histoire de la rareté de l'argent et, de façon indirecte, aux besoins. Pour une perspective psychanalytique sur la rareté et l'argent, voir Le signe absolu, la monnaie, de Jean-Marc Lepers, Coll. des travaux sur le capitalisme et l'économie politique, Université Paris VIII, 1978. Voir aussi La psychanalyse et l'argent, une recherche critique sur les théories psychanalytiques de l'argent, Ernest Borneman, PUF, Coll. Bibliothèque psychanalytique, Paris, 1978, 448 p.
Pour une approche féministe critique, voir Monique Haicault et Marie-Laure Arripe: "L'argent: partage et équivalence" dans Annales, Université Toulouse-le-Mirail, tome XVI, 1980. Voir aussi dans une veine plus pragmatique, Women, Money and Power, de Phyllis Chesler et Emily Jane Goodman, Bantam, New York, 1976.

les concepts de propriété[1], de travail et de travailleur libre[2], qui éliminent d'office les femmes du champ économique.

Certes, la conception même de la comptabilité nationale et de sa mesure (Produit National Brut), occultent le travail non rémunéré (domestique, bénévole) ou non déclaré des femmes (travail au noir, contribution à l'entreprise familiale).

Mais la négation de la contribution économique des femmes n'est pas imputable au seul PNB, qui n'est qu'une simple application du discours économique dans ce champs de la comptabilité nationale. En ce sens, ce n'est pas seulement le PNB qu'il faut repenser en fonction d'y inclure le travail invisible et d'en faire un concept d'économie globale. C'est l'ensemble du discours économique que les femmes ont tout intérêt à passer au crible.

---

1. Dans un très court essai "Femmes, santé notre pouvoir" dans Nous, notre santé, nos pouvoirs, Ed. Coop. Albert St-Martin et Ed. du Remue-Ménage, Montréal 1983, nous esquissons quelques hypothèses concernant l'émergence du concept de propriété et les risques de reprendre de tels concepts à notre compte sans les questionner.

2. Concernant le travail, la force de travail et le travailleur libre, il apparaît que non seulement "la force de travail des femmes (...) reste généralement soumise aux aléas de leur force de reproduction et aux contraintes de leur "force de travail domestique", mais aussi que leur caractère de "travailleur libre" reste longtemps soumis aux contraintes juridico-politiques (jusqu'en 1907 en France et 1933 au Québec, les femmes mariées ne pouvaient empocher leur propre salaire). Enfin, la notion même de travail, excluant à priori la maternité pour se centrer sur la marchandise et ce qui peut s'y assimiler, exclut une large partie de l'activité des femmes et occulte les conditions spécifiques de leur mise au travail, en prétendant la supposée neutralité sexuelle du travail et en imposant en fait une vision masculiniste de celui-ci qui pénalise à priori les femmes." (Vandelac, 1981) et la quatrième partie du texte sur l'histoire, concernant le "travailleur libre".

1.8 Repenser l'économie au féminin

1.8.1 Une économie unisexe ou "masculiniste"?

Dans Le genre vernaculaire, Yvan Illich soutient qu'"une société industrielle ne peut exister qu'en imposant un postulat unisexe" (...) "La théorie économique se fonde sur un sujet qui est cet "humain" dépourvu de genre, "non-genré" (...). Inexorablement, les institutions économiques transforment les deux genres en quelque chose de nouveau: des neutres économiques ne différant incidemment que par leur sexe". Dans son texte, il oppose le sexisme de la société industrielle aux genres de la société préindustrielle et il soutient qu'"il y a une profonde discontinuité entre toutes les formes anciennes d'existence et l'individualisme occidental" et cette rupture fondamentale réside principalement, à son avis, dans la perte du genre.

Cette hypothèse nous semble assez contestable car elle gomme complètement l'oppression et l'exploitation des femmes des sociétés préindustrielles en donnant à ces sociétés de véritables allures de paradis perdus. Or, c'est sur la base des inégalités hommes-femmes de ces sociétés que s'est developpée l'industrialisation et que s'est organisée la mise au travail différenciée des hommes et des femmes.

Par ailleurs, comme le soulignent plusieurs auteures du numéro spécial de Feminist Issues (1983), largement consacré à la critique du livre d'Illich, celui-ci oppose genre et sexe comme le bien et le mal, il semble considérer le genre comme étant inné, il occulte complètement le problème de la domination masculine, il néglige certains aspects positifs de l'industrialisation et il sous-estime les progrès accomplis au niveau du mouvement des femmes.

Quant au postulat unisexe qui fonderait, selon lui, la société industrielle, il ne s'agit nullement de la fin des "genres" mais davantage,

à notre avis, d'un discours mystificateur camouflant la conceptualisation "masculiniste"[1] de l'économie. Sous sa pseudo-neutralité, ce discours sert à la fois à assimiler en partie les femmes au modèle masculin, tout en jouant sur cette possibilité limitée d'assimilation pour justifier la discrimination des femmes en invoquant alors leurs carences à s'intégrer totalement à ce modèle supposément neutre.

Non seulement le discours économique n'est pas sexuellement neutre ou "non-genré", selon les termes d'Illich, mais il s'agit d'un discours "masculiniste" qui ne considère les femmes que dans la mesure où elles peuvent s'assimiler au modèle masculin et qui rejette maternité et maternage dans les limbes de la "nature féminine", niant son caractère social et ses fonctions vitales pour l'économie. Quoiqu'il y ait effectivement tendance à assimiler progressivement les femmes au modèle masculin, et ce à tous les niveaux[2], c'est paradoxalement leur différence d'avec les hommes, présentée comme inadéquation face au salariat, que la société industrielle exploite, donnant ainsi l'illusion à plusieurs que c'est cette différence qui fait problème et que c'est elle qu'il faut combattre à tout prix. A notre avis, c'est davantage le sexisme inhérent au discours économique lui-même qui transforme des différences en inégalités et en alibis pour l'exploitation qu'il faut contester.

---

1. ..."l'idéologie patriarcale réduisait la femme au rang de subordonnée. La vie sous l'Ancien Régime n'étant pas divisée en sphères distinctes, cette idéologie n'avait donc pas vu le jour dans une sphère différente de celle qu'habitaient les femmes. L'idéologie masculiniste, par contre, prend forme dans un monde différent de celui des femmes. Elle provient de la moitié masculine d'un monde sexuellement divisé. Elle ne reflète pas un parti pris masculin inné, mais la logique et les hypothèses de ce monde, celles du marché capitaliste" (Ehrenreich et English, 1978-1982: 34). Cette définition mériterait d'être précisée et affinée mais elle introduit une dimension extrêmement intéressante.

2. La sexualité et la contraception constituent des enjeux majeurs à ce niveau.

Ainsi, dans le cas des femmes, "travailleurs neutres" ou dans le cas de la production domestique réductible aux catégories marchandes", un seul discours économique prétend rendre compte de façon neutre des hommes et des femmes, de la production de l'espèce et de celle de la marchandise, en imposant en fait un discours "masculiniste" centré sur la marchandise, en discriminant les femmes dans le travail salarié et domestique à cause de leur supposée non-conformité à cette logique économique imputable à leur "nature" féminine.

1.8.2 Elargir l'économie non marchande?

Pour Illich, "la condition nécessaire, encore qu'insuffisante, pour amener le déclin du sexisme, c'est la réduction de la relation monétaire et l'expansion de formes de subsistance hors marché, hors économie" (Illich, 1983: 16).

Jusqu'à présent, dit-il, "deux réalités motivaient puissamment l'adoption de mesures de croissance négative: la dégradation de l'environnement et la contre-production paradoxale[1]. Un troisième vient s'y ajouter: la croissance négative devient nécessaire pour réduire le sexisme" (Ibid.).

Pour ce qui est du travail non marchand, les femmes ont déjà donné ...Et cela n'a guère réduit leur exploitation, qu'elle s'incarne dans un "genre" ou un"sexe" pour reprendre les termes d'Illich! D'autant plus qu'Illich souligne lui-même que

---

1. "La contre-productivité est un indicateur social qui mesure la frustration particulière d'un groupe ou d'une classe résultant de la consommation obligatoire d'une marchandise ou d'un service. Quelques exemples: les frustrations à cause des transports qui font perdre d'autant plus de temps qu'ils se multiplient et s'accélèrent" (...) la tutelle politique ou sociale, engendrant des drogués de "l'assistance" (...) (Illich, 1983: 139-140).

dans l'économie inapparente[1], les femmes risquent d'avoir une situation pire encore que dans l'économie officielle (leurs activités illégales étant généralement moins lucratives que celles des hommes (prostitution, recel, etc.) et leur travail au noir ayant comme caractéristique notoire d'être mal payé (ménage, dactylographie, couture, etc.).

En outre, l'accroissement prévisible du travail fantôme, se doublant de la réduction du volume du travail salarié, amènera (...) selon lui une discrimination à l'encontre des femmes (...) dans le travail fantôme[2].

Comme le souligne Clair Brown dans Feminist Issues, on peut être d'accord pour réduire nos standards de consommation afin d'augmenter la qualité de vie, mais dans la mesure où ce ne sont pas les femmes qui en font d'abord les frais en étant à nouveau sous-payées et confinées aux tâches dites "féminines". Autrement dit, bien d'accord pour la croissance négative, mais d'abord pour les hommes!

Il ne s'agit pas de rejeter cette hypothèse du revers de la main. Au contraire, elle mériterait d'être sérieusement analysée. Il s'agit plutôt de l'inscrire dans une lutte radicale pour une nouvelle répartition sociale du travail et des richesses entre les sexes et les générations qui tienne compte de l'équilibre production-reproduction. Cela peut signifier de privilégier des stratégies centrées sur la

---

1. Selon ses termes, il s'agit d'activités rétribuées en espèce ou en nature, de caractère légal ou illégal, constitué en majeure partie par un commerce hors marché officiel, des échanges de bons offices ou la rétribution monétaire de faveurs qui, tous, échappent au fisc et au statisticien (Ibid.: 26).

2. "Labeur non rémunéré du consommateur qui donne à une marchandise une valeur ajoutée, nécessaire pour que cette marchandise soit utile à l'unité consommatrice elle-même". Ce terme englobe le travail domestique mais ne s'y résume pas. (Ibid.).

réduction des heures de travail et sur une répartition plus équitable du travail marchand et domestique entre hommes et femmes. C'est donc une remise en question de "la stratégie capitaliste qui se double, plus, se fonde sur une "théorie" d'un autre ordre, celle des natures féminines et masculines inégales, une fois encore, par nature" (Coornaert 1983: 1).

C'est aussi une critique radicale des perspectives masculines du discours économique[1]. Enfin, une telle démarche mérite de s'inscrire dans une approche qui tienne compte des problèmes sociaux liés à la dégradation de l'environnement, aux menaces nucléaires et au pillage international des ressources, bref, qui questionne sérieusement le modèle actuel de croissance qui inféode les rapports de reproduction à ceux de la production à tous les niveaux de la société. Depuis plus de cent ans, les femmes tentent d'échapper ou d'améliorer la moitié domestique ou salariée de leur travail en se réfugiant dans l'autre moitié. Depuis vingt ans surtout, des féministes questionnent le rapport des femmes à l'économie en centrant leur analyse sur l'emploi. Depuis dix ans, d'autres interrogent la mise à l'écart des femmes de l'économie en se penchant sur la production domestique. Et de plus en plus, les femmes regardent simultanément les faces domestiques et salariées de l'économie afin de mieux comprendre leur articulation et de mieux saisir les rapports entre production des marchandises et re/production de l'espèce. Peut-être maintenant devrait-on surtout questionner, non pas les rapports des femmes à l'économie, pour mieux les adapter à cette économie, mais au contraire devrait-on plutôt questionner le discours économique lui-même, ses concepts, ses prémisses, sa logique et sa prétendue "neutralité" sexuelle.

---

1. Alors que des fonds considérables sont attribués à la recherche économique "officielle" à travers ministères, universités, organismes de recherche et syndicats, très peu de ressources sont consacrées aux recherches sur l'économie informelle et les rapprots de sexes et encore moins aux recherches féministes en économie, condition pourtant indispensable pour explorer ce genre de questions...

1.9 L'Etat au coeur du débat...

Qu'il s'agisse de l'entrée des femmes dans le salariat ou de l'entrée du salariat dans les cuisines, l'Etat est au coeur des débats. Les stratégies de l'emploi féminin s'appuient en effet sur l'Etat comme figure d'autorité imposant le respect de certains droits des femmes, comme agent de réformes de politiques fiscales et sociales et comme responsable de la mise sur pied et de l'élargissement des services collectifs.

En fait, l'économie domestique étant dominée par l'économie marchande, l'interlocuteur privilégié des ménagères est sans conteste l'Etat. C'est par lui que passent l'essentiel des revendications concernant la modification des mesures de calcul du PNB, l'amélioration de la répartition et des conditions de travail salarié et domestique, l'aménagement de l'espace, etc...

Quant aux stratégies du salaire contre le travail domestique, elles interpellent aussi l'Etat pourvoyeur et médiateur de qui elles exigent une nouvelle répartition du travail et de la richesse, exigence qui, plus que difficile à remplir dans le cadre du système actuel, risquerait d'entraîner sa remise en question radicale sous la pression du mouvement des femmes...

Malgré son rôle privilégié dans l'ensemble des questions relatives aux femmes, les interventions de l'Etat sont restées assez limitées. Essayons de dégager les principales explications de ces limites afin de mieux définir les stratégies permettant aux femmes d'imposer un rapport de force incitant l'Etat à s'impliquer davantage par rapport au travail domestique.

1.9.1 L'Etat profite aussi du travail domestique!

Il est significatif que l'Etat se révèle impuissant à régler les problèmes

de discrimination sexuelle dans l'emploi où l'écart des salaires hommes-femmes stagne depuis 50 ans. Il est significatif aussi qu'il continue à défendre l'optique de l'homme pourvoyeur et du revenu familial sans tenir compte ni de la répartition des revenus au sein du couple,[1] ni du travail domestique effectué[2].

Nous sommes portées à croire que le maintien des écarts salariaux hommes-femmes ainsi que les politiques fiscales et familiales discriminatoires à l'égard des femmes contribuent à maintenir la dépendance des femmes, à affermir (sous le poids des pressions économiques) l'unité familiale et à inciter les femmes à s'y replier et à y fournir les services domestiques en échange implicite de leur manque à ganger. C'est d'ailleurs, la nécessité économique, politique et idéologique pour l'organisation sociale de maintenir et de s'appuyer sur la production domestique non payée qui explique largement, selon nous, l'inefficacité des interventions de l'Etat contre la discrimination sexuelle dans l'emploi et le maintien, voire le renforcement de politiques favorisant l'unité conjugale plutôt que l'autonomie des individus et l'égalité des partenaires[3].

---

1. S'il y a entente et répartition égalitaire au sein du couple, comme ces politiques le supposent, l'Etat pourrait simplement appliquer une politique d'action positive quant à l'octroi des prestations permettant ainsi d'atténuer la discrimination économique à l'égard des femmes et de leur laisser alors la "joie" de partager à leur guise ces quelques revenus...

2. C'est le cas notamment pour la déduction de personne mariée utilisée par celui qui bénéficie du travail et non à celle qui l'accomplit.

3. On peut très bien favoriser cette autonomie tout en atténuant, pour les femmes et pour les hommes, les principales contraintes liées à la parentalité (contraintes financières, accès à la propriété, réduction et aménagement du temps de travail, services de garde, services para-scolaires, etc.). On pourrait toutefois permettre à celle ou à celui dont les revenus sont les plus bas d'avoir accès à la propriété et à certaines ressources financières en termes d'allocations, de réaménagement fiscaux, etc. Là encore, la notion de revenu familial sans distinction des revenus et avoirs personnels des conjoints pourrait être repensée dans une optique d'action positive à l'égard des femmes, tout en prenant garde d'éviter d'identifier les tâches parentales aux seules femmes et tout en permettant des congés payés ou sans solde ou à horaire réduit pour hommes et femmes.

Quant au maintien des rapports sociaux permettant l'extorsion du travail domestique non payé, le rôle de l'Etat, se manifeste au niveau du caractère partiel et limité des services collectifs. De même les modalités d'organisation des institutions sociales influencent l'offre de main-d'oeuvre féminine et génèrent constamment de nouvelles tâches domestiques.

Ainsi, les nombreuses institutions de prise en charge et de contrôle social telles l'école, les hôpitaux, les sercices sociaux, les foyers d'accueil, les centres de réadaptation, etc., ont profondément transformé la famille et le travail domestique en prélevant une bonne partie des tâches. Toutefois, cette prise en charge demeure partielle et elle sécrète en retour de nouvelles activités domestiques. Ainsi, les services de garde ne répondent qu'au dixième des besoins, alors que l'âge d'entrée à l'école est assez tardif; les mécanismes de prise en charge para-scolaire sont peu développés (cantines, garde des enfants, activités collectives le samedi et l'été). Par ailleurs, les activités d'éveil, de soutien, d'encadrement, de formation complémentaire exigés des parents sont multipliées et on exige leur participation à de nombreuses instances.

La plupart des services de l'Etat impliquent des tâches administratives multiples, des heures d'attentes pour consultations diverses, du travail bénévole, etc. Ces tâches sont plus ou moins lourdes selon la conjoncture économique puisque les coupures budgétaires ont alors pour effet de repousser ces services dans la sphère domestique, véritable éponge sociale absorbant les contrecoups des restrictions financières.

On pourrait faire l'hypothèse que les carences relatives de ces services constituent une pression supplémentaire pour maintenir la cohésion

familiale et limiter l'offre d'emploi féminin[1]. En outre, s'il fallait combler ces déficiences, plutôt que de compter sur le travail domestique gratuit des femmes, cela représenterait probablement plusieurs dizaines de milliards de dollars par an, seulement au Canada!

Au plan politique, la fonction même de l'Etat est de quadriller et de contrôler, par un ensemble d'institutions, une large partie du processus de la reproduction sociale. Toutefois, l'Etat ne peut s'acquitter de cette responsabilité qu'en s'appuyant sur la famille et notamment sur le travail non-payé qu'y fournissent les femmes. Par un double jeu de politiques coercitives (avortement etc.) et incitatives (crédit d'impôt, subventions pour la résidence familiale etc.) il tentera donc d'assurer le maintien de la production domestique des femmes. Celle-ci est en effet essentielle à la re/production des énergies humaines ainsi qu'à la reproduction des rapports de sexes et de classes. Elle joue en outre un rôle majeur dans la production non-marchande des biens et services ainsi que dans l'achèvement du circuit de production consommation marchand.

Enfin, l'Etat a tout intérêt à maintenir la famille en tant que lieu d'agrégation et de recomposition des individus. Dans cette société où la vie personnelle est de plus en plus morcelée et soumise aux rapports marchands, le foyer apparaît comme le dernier centre de l'affectivité et des rapports interpersonnels quotidiens. Il est vu à la fois comme

---

1. Le rôle de l'Etat concernant la création de services collectifs indispensables pour libérer une partie de la force de travail féminine demeure partiel et limité. Comme si il épousait et renforçait les nouvelles formes de distribution sociale du non-emploi: c'est-à-dire une exclusion de l'emploi ponctuelle ou segmentée, et des emplois précaires ou à horaires réduits. Ainsi, l'absence de services adéquats (comme d'ailleurs l'absence d'emplois) sont présentés comme des situations transitoires et ce baume d'espoir savamment entretenu, peut calmer le mécontentement et atténuer les risques de tensions sociales...

une compensation accordée en échange de la soumission aux contraintes du travail et à la fois comme l'envers et l'antidote de cette vie morcelée. En ce sens, l'opposition entre le privé et le public reste fondamentale dans l'organisation capitaliste (Laurin-Frenette, 1981).

En fait, jusqu'à présent, dans les pays du "socialisme réel" comme dans les pays capitalistes, l'Etat s'est surtout préoccupé d'assurer certaines conditions de renouvellement des forces de travail (éducation, santé, etc.) et de "libérer" une partie de la force de travail des femmes pour le marché, par la mise en place entre autres de services de garde. Cependant, ni l'une ni l'autre de ces deux formations sociales ne s'est vraiment souciée de réduire le fardeau domestique qui demeure, dans les deux cas, essentiellement réservé aux femmes[1].

Dans les sociétés comme l'U.R.S.S. et les pays de l'Est, la dévalorisation économique et sociale de la production domestique se fait cependant moins sentir par les carences de l'Etat au niveau des services collectifs et des politiques de maternité (comme c'est souvent le cas dans les pays capitalistes), que par les retards dans la technologie domestique, l'aménagement des espaces d'habitation ainsi que par les difficultés d'approvisionnement.

Ainsi, les femmes soviétiques, qui ont une presque égalité formelle en emploi, continuent d'avoir une semaine de travail de plus de 70 heures (Heitlinger, 1979).[2] Depuis 1917, elles n'ont gagné qu'une demi-heure par jour sur le temps consacré aux tâches ménagères (Ingrosso, 1979: 115-130)!

---

(1) "La crise de la famille soviétique", Problèmes politiques et sociaux, no 392, 4 juillet 1980, p. 12.

(2) Les femmes demeurent souvent confinées aux secteurs les plus mal payés (secteurs agricole, médical) et elles touchent les plus bas salaires (Voznjessjenskaaya, 1982: 268-273).

1.9.2 La force des femmes face à l'Etat: leurs luttes domestiques...

Si le travail domestique constitue un élément aussi important pour assurer la stabilité économique et sociale, les femmes disposent donc là d'un élément de négociation fort important!

Comme le soulignent les groupes du salaire contre le travail domestique, les mille-et-un gestes individuels de révolte et de réduction du travail ont déjà contribué, depuis des années, à accroître l'intervention de l'Etat dans la sphère domestique.

Ainsi en est-il de l'augmentation des divorces et des séparations correspondant à plus d'un tiers des mariages[1], de la baisse du taux de natalité, évalué actuellement à 1,8 enfant par femme (taux insuffisant au maintien du niveau de la population), de l'augmentation du nombre de femmes chefs de famille et des comportements de "déviance" ou de "délinquance" maternelle[2]. S'ajoutent aussi les multiples formes de refus et de grèves personnelles avouées, ou encore, ces manifestations viscérales de rejet de l'enfermement domestique prenant la forme de dépression, de surconsommation de médicaments ou d'alcoolisme. Considérons enfin les gestes de mécontentement manifeste, tant au foyer que sur la place publique pour dénoncer les conditions du travail domestique et salarié. Comme le soulignent les groupes du salaire, ces gestes de rupture des femmes avec une certaine conception de la féminité, marquée par la dépendance face au conjoint et par le

---

1. Le taux de divorce était de 38.2% en 1976 et 33.5% en 1979, tableau 6, p. 31 in La famille demain, Gouvernement du Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, Québec, 1982, 75 p.
2. Pour de multiples raisons, certaines femmes font ni plus ni moins une certaine grève du maternage et abandonnent carrément leurs enfants aux services sociaux... Nous avons recueilli plusieurs témoignages de travailleuses sociales à ce sujet.

maternage, constituent des éléments d'autoréduction[1], voire de contestation de la production domestique ou de certaines de ses fonctions.

Cependant même si les femmes paient parfois très cher ces luttes aussi individuelles que l'est leur travail, celles-ci ne sont pas reconnues en tant que luttes domestiques. Les discours sociologiques et démographiques banalisent et neutralisent ces luttes privées de sexes en les noyant dans les termes vagues de questions sociales de phénomènes de société ou de problèmes démographiques...

Même si ces gestes témoignent d'un sérieux malaise et constituent une pression sur l'Etat, ils peuvent toutefois difficilement être envisagés comme stratégies générales de lutte face à l'Etat. En effet, dans la production domestique, l'espace et le temps de vie et de travail se confondent. Si bien que ces luttes domestiques affectent à la fois les relations avec le conjoint et les enfants tout en questionnant parfois profondément l'histoire même de ces femmes, leurs désirs et leurs amours...

Souvent posées in extremis, ou encore éclatant sous le poids des contraintes, ces gestes entraînent d'ailleurs parfois les femmes elles-mêmes dans la dérive de la dépression. Par conséquent, même si ces luttes quotidiennes ont un impact social certain, elles ne peuvent constituer des stratégies collectives.

---

1. L'autoréduction, terme signifiant réduire soi-même, a constitué une stratégie de lutte populaire et syndicale assez répandue en Italie au cours des années 1970. Il y eut ainsi de vastes mouvements pour refuser des augmentations de tarifs dans les transports, l'électricité, etc. (Collonges et Randal, 1976). Dans ce cas-ci nous utilisons ce terme pour signifier que des femmes en limitant le nombre de leurs grossesses ou en diminuant leur contribution domestique réduisent leur propre charge de travail.

Quant à l'autoréduction du travail et aux grèves domestiques en tous genres[1], tant individuelles que collectives, elles constituent peut-être, l'une des stratégies les plus efficaces.

Ainsi, le 24 octobre 1976, les femmes islandaises ont déclenché une grève générale pour protester contre les injustices et les discriminations dont elles étaient victimes sur le marché du travail; elles dénonçaient aussi le fait qu'aucune d'elles ne siégeait au bureau de la centrale syndicale LO. Cette grève générale a été suivie par plus de 95% des salariées, à l'exception des infirmières et des hôtesses de l'air qui ont toutefois apporté leur plein soutien moral. Cette grève a aussi été très largement suivie par toutes les femmes au foyer voulant protester vigoureusement contre le peu de considération que leurs maris, compagnons, pères, frères, et fils ont pour le rôle pourtant capital qu'elles jouent au sein de leur famille (Olsen, 1975).

En Islande, cette grève des femmes a complètement paralysé l'économie du pays pendant une journée. Les femmes se retrouvent en effet dans tous les secteurs stratégiques de l'emploi (communications, transports, etc.). En outre, leur prise en charge des enfants constitue une activité si essentielle qu'une grève à ce niveau oblige les hommes à s'en occuper et perturbe alors l'ensemble de l'organisation du travail.

1.9.3 ... et aussi leur implication politique...

Outre ces grèves, qui peuvent être générales, partielles ou ponctuelles, il convient de mentionner aussi l'importance du pouvoir politique des femmes. Aux Etats-Unis, par exemple, les Républicains s'inquiètent de ce qu'on appelle là-bas "the gender-gap". Comme le souligne James

---

1. Il peut s'agir à un niveau individuel de grèves du zèle ou de grèves perlées, de grèves spécifiques pour exiger le partage des tâches avec les enfants et/ou le conjoint (grève des desserts, de la disponibilité, du ménage, de l'hétérosexualité). A l'emploi, il peut entre autres y avoir grève du "café" au patron, grève du sourire ou du maquillage, grève en fait des exigences supplémentaires à l'égard des femmes, sans parler des grèves collectives, organisées et totales.

Midgeway au sujet des prochaines élections:

> "As the 1984 elections approach, Democratic party honchos are smacking their lips over the emergence in American politics of the so-called gender gap - the majority of women voters who have turned against Ronald Reagan for his anti-feminist, arms spending and social welfare policies. This gap between male and female voting - a 7 to 13-point spread - emerged in the 1981-1982 elections. Polls showed women consistently more liberal on issues from the nuclear freeze to unemployment to offshore oil drilling" (Ridgeway, 1983: 23).

Aux Etats-Unis, cette volonté manifeste d'une partie de l'électorat féminin de lutter contre les politiques jugées machistes et conservatrices se traduit aussi au niveau de certaines organisations féministes, comme NOW (National Organization for Women). Poursuivant sa lutte pour la reconnaissance de l'égalité hommes-femmes dans la constitution américaine (ERA), cette organisation vise à recueillir trois millions de dollars pour préparer les élections de 1984 (Ibid.).

Outre la lutte pour l'ERA, la féminisation de la pauvreté qui atteint aux Etats-Unis des proportions alarmantes explique ce nouvel intérêt des femmes pour les luttes électorales. En effet:

> "By 1980, two out of three adults whose incomes fell below the official poverty line were women, and more than half the poor families in the nation were headed by women. Observing the trend, the National Advisory Council on Economic Opportunity (since disbanded by the Reagan administration) announced in 1981: "All other things being equal, if the proportion of the poor in female householder families were to continue to increase at the same rate as it did from 1967 to 1978, the poverty population would be composed solely of women and their children before the year 2000"." (Diana Pierce in Ehrenreich et Fox Piaven, 1983: 27).

Ce phénomène de paupérisation des femmes, observable aussi au Canada et au Québec, risque fort d'accroître la dépendance des femmes à l'égard des programmes de bien-être social. Barbara Ehrenreich et Frances Fox Piven estiment donc en conséquence que les femmes doivent non seulement défendre le concept d'Etat Providence, mais exiger un élargissement et une démocratisation des politiques sociales, et cela, tant dans les luttes locales que nationales.

> "For the millions of women who are poor, near-poor or not-yet-poor, this is a matter of urgent self-interest. Private enterprise is no more likely to save us than Prince Charming. We have only our own resources to fall back on, and one of these is government. That is, if we work to make it our government" (Ehrenreich et Fox Piven, 1983: 29).

Selon ces deux auteures, cette stratégie aurait en outre l'avantage de traduire, au niveau public, une conception féministe de l'Etat et du bien-être collectif...

> "One of the most enduring elements of the feminist vision is that of the ultimate triumph of "feminist values" - of caring, compassion and nurturance - in the sphere of public life. This is the vision that unites our generation with the more conservative feminists of the late 19th century: we do not want "maternal values" and virtues to be perpetually marginalized to us or to our homes. We want caring to prevail: we want nurturance to be an organizing principle of our society. There is only one way to begin to translate this vision into policy: public spending for human needs - for welfare, in the broadest sense - not for war or private profit" (Ibid.).

Cette vision des choses nous semble assez idéaliste et tient assez peu compte, à notre avis, de la nature même de l'Etat en société capitaliste. Mais les femmes n'ont guère le choix, et elles doivent aussi

s'imposer sur le terrain politique. Ainsi, elles peuvent arriver à mettre en contradiction les principales institutions de la société patriarcale jouant les uns contre les autres Mari-Etat-Patron et élargissant leur espace de liberté en faisant alliance avec les forces les plus progressistes et les moins sexistes.

Avouons cependant un certain malaise à voir que les alternatives se limitent encore à passer des bras des "princes charmants", aux mains de l'industrie et aux "liaisons" plus ou moins régulières à l'Etat... Ca donne envie de rêver au jour où les femmes deviendront leur propre prince charmant...

1.9.9.9.9.9.9.9.... <u>"Ca valait le détour..."</u>

Cette longue entrée en matière est fort peu conventionnelle et peut-être assez déroutante, nous en convenons... Mais cette mise en contexte nous semblait indispensable pour resituer les perspectives et la méthodologie de cette recherche. Il nous fallait en effet d'abord résoudre deux des principales difficultés liées à une telle problématique:

Premièrement, il fallait arriver à parler d'une réalité omniprésente et éminemment concrète mais qui, en même temps, est devenue largement invisible, réduite à quelques tâches ou à un "mal sans nom", et cela à partir d'un langage de sciences sociales assez maladroit et impuissant à saisir cette réalité complexe. Autrement dit, il fallait commencer à peindre le paysage pour expliquer l'intérêt réciproque qu'on peut trouver à s'intéresser à un sujet qui, selon les individus et les moments, ressemble à un casse-tête chinois, à un trou noir ou un puits de mélasse ou, au contraire, incarne la banalité même, un sujet grégaire et ennuyeux, un problème qui n'en est pas ou même l'image parfaite du bonheur. Avant même de parler de nos préoccupations, il fallait donc dire que le travail domestique existait, et que le profil

des ménagères évoluait. Bref, il fallait s'attaquer au coeur du sujet pour mieux cerner de quoi nous parlions, condition préliminaire pour commencer à en parler...

Deuxièmement, ce monde domestique au carrefour de nos désirs et de nos peurs, chargé du poids de nos enfances et de nos amours, symbole d'aliénation, refuge heureux, idéal, norme et repoussoir tout à la fois, bref ce monde domestique extrêmement chargé émotivement semble éviter toutes questions en présentant d'abord la défense d'une armure de réponses et de vérités toutes faites, où nos vies, nos modèles d'identification et nos intérêts les plus immédiats sont concernés, où nous formulons encore souvent nos doutes et nos questions à voix basse... craintives d'être du mauvais côté de l'émancipation ou coupables de ne pas réussir à incarner la femme "bionique"...

Or, pour amorcer cet état de la question, qui n'est en fait qu'un premier déblayage, il nous semblait essentiel d'interroger d'abord nos espoirs de salariat pour toutes, d'Etat généreux-protecteur et compréhensif ou encore cette valorisation économique et, notamment, le salaire contre le travail domestique, présenté comme étant aux antipodes des perspectives sur l'emploi alors qu'il se veut être une application stratégique dans le champ domestique visant à remettre en question l'ordre économique actuel. D'entrée de jeu, nous avons donc tenté d'ouvrir le débat, de briser certaines résistances pour créer un véritable espace de recherche où nous n'aurions pas à gommer entièrement les réponses avant même d'avoir amorcé la réflexion, où nous n'aurions pas la crainte d'être constamment suspectes de privilégier telle ou telle alternative opposée, et où l'ampleur des questions soulevées montrerait l'importance et l'urgence d'une réflexion en profondeur, qui implique temps et ressources conséquentes.

2. CETTE RECHERCHE

2.1 Parcours...

Cette recherche, conçue et réalisée dans le cadre du Conseil du statut de la femme, devait d'abord constituer un document de réflexion à l'usage du C.S.F.. Jusqu'en juin 1983, les auteures ont donc effectué la recherche dans cette optique. Mais au fil des travaux il a semblé pertinent d'élargir la diffusion des informations recueillies, afin d'alimenter les discussions et de stimuler le débat déjà amorcé au sein du mouvement des femmes. Toutefois, l'ampleur même du projet et les retards qui s'en sont suivis ont fait en sorte qu'il était impossible pour les membres du C.S.F. de l'étudier en détail dans les délais requis. Déjà engagées ailleurs, les contractuelles ne pouvaient pour leur part assurer l'ensemble des corrections qu'impliquent habituellement un tel travail.

Devant ce dilemme, la solution la plus heureuse semblait être que les auteures assument l'entière responsabilité de leurs textes sans engager aucunement le C.S.F.. Toutefois, dans la mesure où les auteures signent des textes élaborés dans un contexte de recherche bien précis, mais modifié en fin de course, il n'est plus pertinent de présenter ni les objectifs de recherche, ni les clientèles visées, ni les autres éléments relevant davantage des questions de régie interne de la recherche.

Nous tenterons simplement de faire part de nos approches et préoccupations, nous donnerons quelques précisions sur nos outils de recherche ainsi que sur les principales étapes et modalités d'élaboration des différents chapitres, afin de mieux situer les lecteurs et lectrices.

Dans un premier temps, il nous apparaît important d'expliquer pourquoi ce projet de recherche qui, en août 1979, devait porter sur le travail et la condition des femmes à la maison s'est élargi à l'ensemble de la production domestique.

Cette ouverture s'explique, entre autres, par le fait que l'archétype de la ménagère, définie comme mère de famille dépendant financièrement d'un conjoint, est un modèle de plus en plus fluctuant et bardé d'exceptions[1]. En effet, un très grand nombre de femmes sont mères célibataires ou encore leur vie a été modelée par la production domestique, mais elles n'ont plus ni conjoints ni enfants à charge. D'autres, travaillant de façon ponctuelle et passant ainsi de la maison à l'emploi, ne correspondent que par intermittence au modèle-cible de ménagère. Il est alors difficile de dégager, à partir des seules femmes au foyer, des perspectives d'ensemble qui permettent de saisir l'impact réel du travail domestique dans la vie des femmes. Il est par ailleurs encore plus complexe de montrer en quoi le travail domestique et salarié constituent les deux faces, respectivement non payée et sous-payée, du travail des femmes.

Si nous sommes ensuite passées du travail ménager au travail domestique, c'est que nous voulions déborder des strictes tâches ménagères (lavage, cuisine, etc.) et plutôt privilégier les rapports privés et sociaux dans lesquels elles s'inscrivent. Les analyses de budget-temps sur le travail ménager sont en effet quelque peu étriquées alors que les analyses qualitatives et celles des féministes matérialistes sur le travail domestique reflètent davantage la complexité de la question.

Enfin l'adoption des termes "production domestique"[2], visait à

---

1. Voir l'annexe 1 sur le profil des ménagères.
2. Voir la section "Terminologie ou le mal des mots" en 2.4.

introduire les questions de sexualité et de maternité, éléments-clés de ce type de rapports non marchands. Elle visait aussi à souligner la dimension sociale et économique de l'activité domestique.

2.2 Approches et préoccupations

2.2.1 Soutenir à la fois la réflexion et l'intervention

Cette recherche exploratoire, conçue d'abord comme document de réflexion, se devait d'être aussi un instrument d'intervention.

C'est d'abord la colère multiforme des femmes qui a suscité l'intérêt pour cette question et c'est à travers des gestes concrets que cette problématique prend son sens et qu'elle peut se développer et s'imposer socialement.

Préoccupées par ces questions, nous avons donc divisé la recherche en trois grands volets. Le premier -centré sur les aspects économiques, politiques et idéologiques de la mise en place et du développement de la production domestique moderne- est composé d'un long texte sur l'histoire de la production domestique et d'une analyse sommaire portant sur certains courants de pensée marquant fortement nos perceptions du monde domestique.

Un second volet de la recherche porte sur la description à la fois quantitative et qualitative du travail domestique. Elle permet de mieux en connaître l'évolution, la composition, la durée, la répartition, la valeur; bref, de mieux en saisir à la fois les conditions de travail et l'impact sur la famille et sur l'ensemble de l'organisation sociale. Cette série de textes sur le temps de travail

domestique, sur le partage des tâches et sur la valeur monétaire constituent, à notre connaissance, les premiers essais critiques aussi exhaustifs sur les études de budget-temps. Indispensables pour approfondir l'analyse ils peuvent aussi s'avérer des outils précieux pour modifier certaines conditions d'exercice du travail domestique.

Enfin, le troisième volet retrace l'évolution des relations entre les femmes et l'Etat et analyse certaines des politiques sociales les plus directement liées à la production domestique. Ce document de réflexion, riche d'informations, permet aussi de dégager des pistes d'intervention intéressantes.

2.2.2 Inscrire la question domestique dans différents champs de recherche

Conscientes de l'occultation, voire du discrédit et parfois même du mépris face à la question domestique, il nous semblait extrêmement important que la démarche sur le sujet, amorcée depuis longtemps au sein du mouvement des femmes trouve davantage écho et puisse même être stimulée par les milieux de la recherche. En ce sens, nous avons opté pour une analyse assez globale témoignant de différents champs d'intérêt ouvrant de nombreuses avenues de recherche. Avouons cependant que ce projet pêche par gourmandise et que l'ampleur des questions nous a déconcertées à plus d'une reprise. Cela n'a d'ailleurs pas facilité la limpidité de l'argumentation, ni le travail de vulgarisation. Néammoins, une telle approche a l'avantage d'éviter les oppositions stéréotypées et les solutions à courte vue. Nous pensions plus important en effet d'explorer d'abord la nature, la complexité et la centralité de la production domestique dans la vie des femmes et dans l'organisation socio-politique, quitte à ce que certaines questions, impertinentes ou trop précoces, ne trouvent pas encore chaussure à leur pied ou que nos réponses se fassent hésitantes et imprécises.

Nous voulions au moins tenter de cerner les différentes dimensions de ce problème et, en montrer l'intérêt et l'urgence afin d'inciter d'autres chercheurs(euses) à l'approfondir et à l'inscrire dans leur champ d'étude respectif.

Nous comprenons mal, en effet, que malgré l'impact social de ces questions, malgré l'intérêt du mouvement des femmes, malgré la richesse et la nouveauté des travaux réalisés dans ce secteur depuis une quinzaine d'années, la recherche soit encore aussi balbutiante au Québec. Les données et les enquêtes sont en effet rarissimes et la problématique trop souvent réduite à la seule stratégie du salaire contre le travail domestique. Pourtant aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, la recherche sur l'articulation des rapports de sexe et de classe, du travail marchand et non marchand et de la production-reproduction progresse rapidement[1], comme en font foi les publications.

Il est en outre assez déconcertant qu'encore maintenant, des recherches sur la famille occultent complètement le travail et la production domestique; qu'en économie, on boude autant le secteur informel et domestique et qu'on parle encore de plein emploi en taisant le non-emploi de plus de la moitié des femmes. Il est étonnant aussi qu'en sociologie du travail, le travail domestique soit absent ou à peine évoqué; qu'en santé, on commence tout juste à s'intéresser aux questions de santé relatives à la production domestique et au double travail; qu'en architecture et en urbanisme, on tienne si peu compte de la maison et du quartier en tant que lieux de travail et espaces majeurs des femmes; et que même dans des bibliographies sur les femmes, ce thème soit parfois encore ignoré ou confondu à celui de la famille...

---

1. Voir à cet effet le rapport des groupes préparatoires du colloque national français "Recherche et familles" des 26-27-28 janvier 1983 regroupant plus d'une soixantaine de chercheurs(euses). Les ateliers production-reproduction du Colloque de Toulouse, Femmes féministes et recherches, en décembre 1982, témoignent aussi de cette dynamique. Les actes de ce colloque doivent être publiés à l'automne 1983.

Si cette recherche ne contribuait qu'à soutenir l'effort de tant de femmes, qui, depuis des années, essaient de briser cette fascinante myopie collective face à une réalité quotidienne dans laquelle nous baignons pourtant tous et toutes, ce serait déjà un sérieux acquis...

Habitées par cette motivation, nous avons exploré cette thématique en tentant de rendre compte, quoique de façon fort limitée, de la pluralité des perspectives de recherche, des divers courants de pensée et des multiples disciplines concernées. D'ailleurs, ce genre de démarche polyvalente et de lecture transversale à travers plusieurs champs d'étude, caractéristique des récentes recherches féministes, est indispensable pour explorer cette "question carrefour" de la production domestique.

Nous avons donc mis tour à tour les lunettes de l'histoire, de l'anthropologie, de la psychologie et de l'architecture. Nous nous sommes intéressées aux dimensions politiques, culturelles et technologiques, ainsi qu'aux politiques sociales et aux questions de santé. Mais en fait, nous avons surtout adopté un point de vue sociologique et économique.

C'est en effet sous l'angle des problèmes sociaux et des questions de dépendance économique qu'est d'abord apparue la question domestique. Ce champ d'étude a donc été marqué dès le départ par l'économie, la sociologie et leurs critiques féministes. Cela reflète en outre la dynamique même du mouvement des femmes, où les approches psychologisantes et culturelles ont amené progressivement des réflexions et des interventions d'ordre davantage politique et économique. Enfin, et ce n'est pas négligeable, cela correspondait aux formations des membres de l'équipe.

2.2.3 Amorcer une approche féministe de la recherche

Nos préoccupations féministes nous ont amenées à rendre compte le plus largement possible des acquis et des débats féministes sur le sujet, tout en essayant d'éviter les développements théoriques trop hermétiques. Par ailleurs, le fameux slogan "le personnel est politique" nous a incitées à mener, parallèlement à la recherche, une série d'ateliers avec des groupes de femmes qui, fortes de leur vécu, nous ont amenées à clarifier certaines hypothèses.

Du côté des chercheuses, les nombreuses contraintes institutionnelles et les limites de temps ont limité toute velléité d'innovation en matière de recherche féministe à quelques échanges sur nos quotidiens. Cela nous a aidées à nuancer nos propos et à mettre un peu de chair à nos écritures. D'ailleurs, soucieuses d'éviter de confondre rigueur et faux-sérieux, nous avons adopté une écriture plus libre et plus colorée quitte à égratigner au passage le caractère sexué du langage et les outils conventionnels de recherche... Cependant, avec une équipe éparpillée et de brefs contrats étalés dans le temps, ces préoccupations se sont parfois soldées par des styles et des tons assez inégaux, allant du texte universitaire aux pages polémiques, jusqu'aux passages intimistes...

2.3 Ressources et modalités d'élaboration des différents chapitres

Dès les débuts de ce projet, nous avons été confrontées à de sérieuses difficultés. Nous devions brosser l'état de la question domestique au Québec, mais nous ne disposions d'aucune recherche qualitative ou enquête de budget-temps permettant d'en saisir les principales modalités. Il n'y avait pas non plus de données statistiques sur le profil des ménagères, ou sur leurs conditions de travail. Par ailleurs, nos ressources ne permettaient ni de combler ces lacunes ni

d'entreprendre aucune recherche terrain. Nous disposions de moins de trente mois, répartis inégalement entre sept chercheuses, ce qui constitue un budget significatif pour le C.S.F., mais fort limité pour une recherche de cette envergure. La majeure partie de la littérature était d'origine américaine, française ou anglaise et, par conséquent souvent difficile d'accès au Québec. En outre, ces ressources étaient répertoriées sous les rubriques les plus diverses, les rubriques travail ou production domestique étant souvent méconnues ou reflétant à peine le dixième des ressources. Enfin, aucune étude ne permettait de cerner l'état de la réflexion des principaux intervenants sociaux sur le sujet et nous ne pouvions procéder à une vaste consultation.

Compte tenu des délais relativement serrés, nous avons donc mené de front cinq démarches préliminaires différentes: ressources bibliographiques, inventaire des positions des principaux intervenants sociaux, données statistiques, questions juridiques et travail d'animation et d'information.

2.3.1 Ressources bibliographiques

Nous avons utilisé au cours de cette recherche plus de 600 textes en majeure partie disponibles, maintenant au Centre de documentation du C.S.F.. Quant aux ressources bibliographiques répertoriées, elles dépassent les 2 000 titres, ce qui constitue un matériel précieux pour la poursuite de recherches ultérieures.

2.3.2 Inventaire des positions des groupes

Faute de pouvoir mener une véritable consultation et soucieuses de connaître l'état de la réflexion au Québec, nous avons analysé les positions des principales associations féminines et familiales, des

conseils consultatifs, des partis politiques, des groupes féministes, syndicaux et politiques, à partir de leurs documents relatifs aux années 1976-1981 ou 1978-1981, selon les cas, le tout codifié dans une grille d'analyse préalablement établie. Ce travail sommaire et d'usage strictement interne, a été accompli par deux sociologues contractuelles, Claire Chénard et Zaida Radja. Il nous a été fort précieux pour dégager des pistes de recherches prioritaires.

2.3.3 Données statistiques

2.3.3.1 La réalité du travail domestique

Au cours de la pré-recherche, Suzanne Messier et Louise Vandelac ont examiné attentivement l'enquête conjointe du Secrétariat d'Etat à la Condition féminine et des Affaires sociales menée auprès de quelque 600 femmes. Nous espérions alors pouvoir intégrer certaines questions sur la situation des ménagères, le partage des tâches, le bénévolat, etc. afin d'avoir à tout le moins quelques éléments de comparaison avec les études de budget-temps étrangères. Malgré son intérêt, la date tardive à laquelle nous avons eu accès aux données ainsi que de sérieuses réserves d'ordre méthodologique nous ont empêchées d'utiliser ce matériel.

2.3.3.2 Le profil des ménagères

La plupart des ressources statistiques permettent difficilement de dégager le profil des ménagères. C'est donc à partir d'une compilation spéciale de l'enquête des finances des consommateurs qu'Anne Gauthier—avec la collaboration d'André Beauchemin de l'Office de planification et de développement du Québec, (qui s'est chargé de compilations statistiques)— a pu établir un premier portrait statistique des ménagères. On retrouve ce texte en annexe 1 du présent document.

2.3.3.3 Les femmes et l'argent

La dépendance financière est l'une des questions majeures relatives au travail domestique. Nous voulions donc connaître minimalement la situation financière des femmes, leurs rapports aux institutions financières, les modes de gestion et de répartition du budget familial selon le type de revenu et les postes budgétaires, etc. Nous voulions aussi explorer les 1001 moyens des non-salariées pour avoir de l'argent, moyens allant du troc, au travail au noir, au vol, etc.

Faute de ressources plus substantielles[1], nous avons élaboré avec le Service Action-femmes du C.S.F., une mini enquête téléphonique sur le sujet. Pour en évaluer la faisabilité, Suzanne Messier et Louise Vandelac ont dégagé une problématique et rédigé un pré-test qu'Action-femmes a administré au cours de 78 entrevues téléphoniques.

Suite à ce pré-test -et suite à une consultation auprès d'Isabelle Grémy, sociologue de l'UQAM et ex-directrice du Centre de sondage de l'Université de Montréal- nous en sommes venues à la conclusion que cette enquête aurait certes été indicative mais n'avait qu'une valeur scientifique restreinte.

2.3.3.4 Questions juridico-politiques

La production domestique s'effectue généralement dans le cadre de la famille nucléaire où le contrat de mariage s'apparente à un contrat de travail et où la législation de la famille sert, en partie, de législation du travail domestique.

Pour mieux comprendre les rapports et les conditions de ce travail,

---

1. Une telle enquête impliquerait, pour être menée à terme de façon satisfaisante, des déboursés d'au moins 100 000$

nous avons commencé à débroussailler la littérature sur la législation de la famille et sur les contrats de mariage. Ces textes, et notamment ceux relatifs au procès en divorce, témoignent qu'un certain nombre de tâches, rôles, attitudes font implicitement partie du contrat de mariage (affection, baisers, sexualité, etc.) et fixent en quelque sorte certaines balises des rapports domestiques.

Avec Sylvie Nadeau, stagiaire de l'Université Laval, et Sandra Shee, avocate alors attachée au C.S.F., nous avons analysé sommairement la loi 89. Nous avons aussi étudié avec Sandra Shee, les possibilités d'élaborer un programme d'information pré-marital pour les femmes, afin qu'elles puissent mieux évaluer leur contribution domestique et qu'elles prennent des mesures visant à limiter leur dépendance financière à l'égard du conjoint.

En outre, la mise en application de la clause de la loi 89 concernant les mesures compensatoires nous a incitées à préparer un dossier d'information à l'usage des avocats(es). En effet, lors d'un divorce, le travail domestique n'ayant jamais été comptabilisé comme apport au patrimoine, certaines femmes, après vingt ans de "bons et loyaux services", ne se voient octroyer qu'une faible pension alimentaire et se retrouvent avec les meubles usés de la famille...

Nous voulions aussi aider les avocats(es) à mieux évaluer, lors des causes de divorce, la contribution domestique des femmes au patrimoine, leur permettant d'établir une jurisprudence favorable à celles-ci.

2.3.3.5 Travail d'animation et d'information

Parallèlement à la recherche, Louise Vandelac a mené une dizaine d'ateliers d'animation; elle a donné également plusieurs entrevues et conférences, afin de faire connaître cette problématique et d'affiner les hypothèses. Les ateliers d'animation avec des groupes de femmes visaient

aussi à nous ressourcer, ainsi qu'à rester attentives aux questions et à l'expérience quotidienne des femmes.

2.3.4 Principales étapes et modalités d'élaboration des différents chapitres de la recherche

2.3.4.1 Une vaste revue de littérature

Cet état de la question domestique se résume donc pour l'essentiel à un travail d'analyse critique et d'approfondissement théorique à partir d'une vaste revue de littérature. De façon sommaire, les textes sur la production domestique peuvent se diviser en trois courants majeurs: dans le premier, on retrouve les analyses quantitatives et qualitatives faites d'enquêtes de budget-temps, d'essais, d'enquêtes sociologiques, d'entretiens, d'histoires de vie, etc. Ces textes permettent par différents biais de décrire les différents aspects, les conditions ainsi que les perceptions de la production domestique.

Dans un second courant, on retrouve les analyses théoriques, en majorité féministes et dont une frange importante est plus ou moins inspirée de/ou critique face à l'analyse marxiste. Celles-ci ont d'abord porté séparément sur le travail domestique, et le travail rémunéré. Plusieurs d'entre elles ont ensuite déconstruit "les outils et modèles (...) sociologiques et économiques, élaborés en fonction d'une perspective masculine et inapte à prendre en compte les conditions - formes et contenus - de l'activité féminine, pour enfin établir l'articulation fondamentale de la sphère réputée productive et de la sphère reproductive" (Coornaert, 1983: 1).

Composé d'ouvrages historiques sur les femmes, le travail, la famille, les moeurs et les mentalités, le troisième courant aide à mieux comprendre l'émergence et l'évolution du travail domestique. Enfin

bon nombre d'ouvrages en sociologie de la famille, en économie, en architecture, ou traitant de politiques sociales et de l'Etat, etc., - bref, ne portant pas explicitement sur la question domestique - permettent néammoins de mieux en cerner la réalité.

C'est donc à la lumière de ces textes, et particulièrement des analyses féministes centrées sur la problématique production-reproduction, que nous avons élaboré un canevas général de recherche, brossé les grandes lignes d'analyse, dégagé une définition préliminaire de la production domestique et précisé les thèmes de recherche.

Enfin, nous tenons à souligner qu'un sujet aussi vaste et encore aussi neuf comporte de sérieuses difficultés méthodologiques, tant au niveau de la définition des termes où pratiquement chaque auteur a la sienne, qu'au niveau du cadre d'analyse et des modalités de recherche, ce qui explique, entre autres, que les sujets ont souvent tendance à s'emboîter et à se recouper.

Reprenons de façon sommaire les modalités d'élaboration de chacun des chapitres de la recherche, afin d'en marquer les lignes de force et les limites.

2.3.4.2 L'histoire domestique et nos méandres dans cette histoire...

En explorant les dessous domestiques de l'histoire, nous voulions vérifier l'hypothèse selon laquelle la production domestique moderne se distingue des activités ménagères de la période pré-industrielle. Nous voulions aussi vérifier en quoi, particulièrement pour le Québec, ses formes actuelles, ses activités, ses conditions d'exercice, ses idéologies sont liées à l'industrialisation et continuent à être dominées et dépendantes du capital et de l'Etat. Nous espérions ainsi mieux comprendre les mécanismes de mise en place de ce travail et ses articulations au salariat. Cela nous a effectivement

aidées à remettre en question l'idée selon laquelle cette activité immuable a toujours été le lot des femmes, ainsi que l'idée opposée selon laquelle l'activité domestique disparaît au fur et à mesure que progresse l'économie marchande, que s'accroît l'intervention de l'Etat et qu'augmente la salarisation des femmes.

Mais ce chapitre, qui tenait de la description historique et de l'analyse théorique, et qui touchait à un ensemble incroyable de questions devenait extrêmement difficile à découper. En rondelles historiques? En pointes thématiques? En tranches analytiques? Cela nous a obligées à échafauder des dizaines de plans qui s'avalaient les uns les autres au fil de l'écriture.

En outre, il fallait assimiler cette problématique nouvelle en histoire, tout en liant démarches historique et sociologique afin de s'appuyer sur des données vérifiables - sans tomber dans le factuel et l'anecdote - et tout en réussissant à dégager une analyse politique de cette évolution. Or, les travaux féministes d'analyse théorique à ce chapitre sont rarissimes, les textes d'histoire sont, pour la plupart, très récents, au point d'ailleurs que nous les avons souvent découverts après les différentes versions de nos textes[1].

---

1. Nous avons été constamment surprises en cours de recherche par de nouvelles publications qui nous obligeaient à réajuster notre tir, et cela jusqu'au dernier moment, sans toutefois réussir à toutes les intégrer et à modifier en conséquence le texte initial. C'est le cas notamment du livre de Katherine Blunden, Le travail et la vertu, Payot, Paris 1982, 251 p., dont nous avons pris connaissance seulement en mars 1983 et que nous avons utilisé dans la synthèse présentée dans ce chapitre d'introduction. C'est le cas aussi de L'histoire des femmes au Québec, de Collectif Clio, Ed. Quinze, Montréal 1982 ou encore de Maîtresses de maison, maîtresse d'école, sous la direction de Nadia Fahmy Eid et Micheline Johnson, Montréal, Boréal Express, 1983.

Par ailleurs, confrontées à une insuffisance flagrante de données sur le Québec, nous avons dû élaborer - à la lumière des recherches françaises, anglaises, américaines et canadiennes- un certain nombre d'hypothèses concernant l'évolution domestique québécoise. Cette entreprise "casse-gueule" portant sur quatre pays et trois siècles d'histoire... et cela, dans des délais de trois mois... nous a amenées, à écrire un véritable texte "à rallonges"...

Ainsi, après avoir déduit, avec Louise Vandelac, des hypothèses générales et les avoir comparées avec la situation au Québec, Yolande Pinard a dépouillé de nombreux ouvrages historiques afin de poser les premiers jalons d'une histoire québécoise de la production domestique[1].

Diane Bélisle s'est ensuite inspirée de ce texte, qu'elle a abrégé et remanié, afin d'écrire la troisième partie du chapitre sur l'histoire de la production domestique intitulée "Certains aspects de la production domestique au Québec de 1850 à 1960". Mais vu la nécessité de mettre davantage ce texte en perspective et de dégager les lignes de force entre l'évolution québécoise, européenne et américaine, Diane Bélisle a écrit une deuxième partie de ce chapitre sur l'histoire, intitulée "Evolution de la production domestique". Enfin, pour expliciter davantage le caractère de cette démarche historique et surtout pour mieux dégager les grands traits de l'analyse théorique découlant de l'évolution des rapports domestiques et salariés, Louise Vandelac a coiffé le tout d'une brève présentation et d'une quatrième partie relevant davantage d'un essai d'analyse théorique que d'une véritable conclusion. Ajoutons à cela les lectures et critiques d'Anne Gauthier et d'un sous-comité du C.S.F. sur la production domestique et on comprendra que ce "texte labyrinthe" tient largement de la tradition québécoise du "patchwork" où les mots des unes et des autres s'entremêlent...

---

1. Ce texte préliminaire de 150 pages, rédigé à l'automne 1982, est disponible au C.S.F. sur demande.

2.3.4.3 La magie des mots

Comment les discours sur la nature féminine, sur l'image de marque des classes moyennes, sur les sciences ménagères, sur l'amour maternel, sur la ménagère modèle, sur la consommatrice ou la "super-femme" se sont-ils entrelacés pour justifier de mille manières les "rôles" domestiques et l'exploitation du travail des femmes?

C'est ce que nous voulions tenter de comprendre en explorant certains courants de pensée conservateurs et libéraux qui encore maintenant en sociologie, en économie et même dans certaines franges du féminisme libéral modèlent nos images de la féminité et de la production domestique.

Notre première intention était de faire une présentation critique des principaux courants de pensée qui ont présidé à la mise en place de la production domestique moderne. Cela nous amenait à nous intéresser particulièrement aux courants conservateurs et libéraux de différentes disciplines. Il nous semblait toutefois tout aussi opportun de dévoiler nos sources d'analyse critique et de dessiner un portrait des principaux courants féministes qui ont contesté les arguments conservateurs et qui ont permis de repenser les termes du débat sur la production domestique.

Nous avons abondamment puisé dans cette littérature féministe et nos textes en sont profondément inspirés. Mais faute de temps, nous n'avons pu en faire une analyse systématique et détaillée. C'est certes une lacune mais le nombre de ces publications, leur caractère souvent théorique et la difficulté de les rendre accessibles dans le cadre d'une telle recherche, nous ont incitées à centrer notre propos sur certains courants conservateurs et libéraux. La clarification des arguments idéologiques qui modèlent

nos perceptions de la question nous semblait en effet davantage prioritaire à l'analyse approfondie des positions féministes sur le sujet, tâche indispensable certes, mais dont l'envergure et le caractère théorique conviendraient mieux aux travaux universitaires.

2.3.4.4 Les mesures quantitatives et qualitatives: temps de travail, partage des tâches et valeur monétaire

Ce volet de la recherche avait pour but de faire l'analyse et la critique des principales études qualitatives et quantitatives sur le travail domestique, d'en comprendre les conditions d'émergence, les prémisses théoriques, les enjeux et la méthodologie et enfin de confronter leurs résultats pour dégager un portrait d'ensemble de ces conditions de travail. Il s'agit donc essentiellement d'un examen critique de la question à partir d'une revue de littérature.

Nous avons d'abord centré notre attention sur l'analyse du temps consacré au travail domestique, sur son évolution historique, sur son importance dans la vie quotidienne des femmes ainsi que dans l'aménagement du temps privé et social. Nous voulions aussi mesurer l'influence de facteurs tels l'emploi, le nombre et l'âge des enfants, etc., sur la durée et la répartition des activités domestiques. Il s'est dégagé de cette étude que le temps de travail domestique est plus grand que le temps de travail rémunéré, et qu'il s'est transformé mais non réduit avec la modernisation. L'impression d'un temps de travail domestique abrégé, pour les salariées, s'explique par le fait qu'il est concentré, qu'il empiète sur leur temps de repos et de loisir et, qu'en général, ces dernières recourrent davantage aux services collectifs et marchands.

Cette première étude sur le temps de travail nous a amenées à analyser ensuite la question du partage des tâches, présentée si souvent comme la panacée aux problèmes domestiques.

L'examen attentif des études de budget-temps sur la répartition des tâches ménagères nous a apporté des renseignements précieux quant à l'évolution du partage des tâches et l'importance relative de la contribution du conjoint selon différents facteurs socio-économiques, culturels et familiaux.

Même si ces enquêtes présentent un tableau déjà fort sombre du pseudo-partage des tâches, leurs biais méthodologiques contribuent souvent à surévaluer les prestations masculines... En outre, la majorité de ces études adoptent une analyse étroite et mathématique du partage des tâches qui correspond fort mal à la complexité et à l'enchevêtrement des rapports domestiques.

Pour combler ces lacunes, et pour mieux saisir également les enjeux ainsi que les difficultés du partage des tâches, il nous est apparu essentiel de clarifier la question centrale des perceptions masculines et féminines quant à ce partage: la chose la plus difficile à partager étant justement la conception même du partage...

Puisant ensuite dans les enquêtes, les essais et les témoignages, nous avons retracé l'émergence de ce discours du partage des tâches et analysé ses fonctions idéologiques. Cela nous a amenées à dégager des perspectives d'intervention centrées davantage sur les difficultés économiques et sociales du partage des tâches (conditions de travail, services publics, etc.) que sur les négociations au sein du couple et de la famille.

Enfin, ces études sur le temps et sur la répartition du travail domestique nous ont amenées aux analyses sur la valeur monétaire. Au coeur du débat domestique, l'imputation d'une valeur monétaire constitue d'ailleurs l'un des principaux objectifs des enquêtes de budget-temps.

Nous avons donc recensé et comparé les principales données sur le sujet afin d'avoir une première évaluation de ce que représente ce travail non payé des femmes, tant à l'échelle individuelle qu'au niveau de l'économie nationale. Les écarts entre les différentes évaluations nous ont ensuite amenées à faire une analyse critique des différentes méthodes d'imputation de la valeur monétaire afin d'en voir les failles et les limites. Mais il s'est dégagé assez clairement que celles-ci découlaient des prémisses mêmes de ces enquêtes et des théories économiques qui les sous-tendent. Toutes ces évaluations imputent en effet une valeur en comparant les activités domestiques à celles du marché, opération toute théorique, puisque si ces activités étaient marchandes elles ne seraient justement pas ce qu'elles sont et les rapports familiaux et l'organisation seraient tout autres... (Chadeau et Fouquet, 1981).

Au cours de la rédaction de ces textes sur le temps, la répartition et la valeur du travail domestique, nous avons tenté de dégager, à partir de la littérature féministe, le point de vue des femmes sur ces questions. Si cela s'avérait assez facile pour le texte sur le partage des tâches, c'était beaucoup plus hasardeux et complexe dans le texte sur la valeur monétaire du travail domestique, puisque la recherche sur les rapports des femmes à l'économie, de même que les critiques féministes de la discipline économique, sont encore tout à fait embryonnaires.

Enfin, nous avons annexé aux documents sur le temps de travail domestique et le partage des tâches, deux courts textes complémentaires. Celui sur l'évolution des normes, constitue une référence indispensable pour bien saisir pourquoi le temps consacré à ces activités demeure aussi long qu'au début du siècle. L'autre, sur le prestige des ménagères, montre toute la relativité des mesures d'évaluation du prestige social accordé au statut de ménagère.

2.3.4.5 Les politiques sociales

Dans la littérature et les débats sur la question domestique, ainsi qu'au coeur même de l'action du mouvement des femmes, l'Etat pourvoyeur - arbitre et initiateur - constitue l'interlocuteur privilégié. C'est vers lui que converge la majorité des revendications et cela, même si réformes et juridictions s'avèrent souvent limitées, donc peu efficaces. Dans ce contexte, il apparaissait donc indispensable de conclure cette recherche par un essai d'analyse féministe sur les rapports des femmes à l'Etat, tenant compte de l'articulation travail domestique et salarié. Cela s'avérait d'autant plus nécessaire, qu'à un niveau individuel, l'Etat constitue le principal recours des femmes pour la survie économique et la protection, et que jusqu'ici, celui-ci a influé sur les formes et les modalités de la production domestique. Enfin, certaines intervenantes éprouvaient de plus en plus de difficultés à faire des interventions à la pièce ou pressées par la conjoncture, et elles ressentaient la nécessité d'avoir une vision plus globale et à plus long terme des rapports des femmes à l'Etat.

Toutefois, il est bien clair que ce dossier, centré essentiellement sur la sécurité du revenu, n'est qu'une amorce en ce sens. Il ne prétend nullement faire le tour de la question des femmes face au champ vaste et complexe des politiques sociales et encore moins face à l'Etat. Compte tenu de la nécessité de maîtriser le langage, d'apprendre à naviguer dans ces recherches souvent technocratiques et peu "envoûtantes", de démêler les contextes d'évolution et les logiques propres à chacun des programmes sociaux et, enfin, de démystifier pour chacun d'eux le langage bon apôtre qui camoufle souvent les fonctions politiques, les intérêts en jeu et les rapports de sexe, il était plus sage -vu les délais et les ressources disponibles- de nous limiter à un seul aspect des politiques sociales. Or, la question de la sécurité du revenu s'imposait d'évidence.

Les ménagères sont en effet particulièrement touchées par les problèmes de dépendance financière et d'éviction du salariat. L'analyse de la sécurité du revenu permettait donc de mieux comprendre le rôle de l'Etat face à l'organisation du travail et la distribution du revenu, questions-clés dans ce débat domestique.

Cette recherche a toutefois été ardue, puisque les champs de connaissance préalables, à savoir les politiques sociales, la production domestique et l'analyse féministe de l'Etat sont eux-mêmes en friche. De plus, le caractère masculiniste de la littérature dans ce secteur occulte la réalité des femmes. A titre d'exemple, la plupart des recherches sur la pauvreté des personnes âgées ne tenaient absolument pas compte, jusqu'à tout récemment, que ce sont en majorité les femmes qui sont pauvres.

Les concepts ne recouvrent pas non plus la même réalité selon les sexes. Il est injuste ainsi de réduire la pauvreté à un seuil de revenu familial sans parler du contrôle effectif des ressources monétaires, cachant ainsi le fait que certaines épouses dépendantes sont parfois plus pauvres que des femmes seules aux revenus modestes. Dans la même veine, il est assez paradoxal de parler d'incitation au travail pour les ménagères qui accomplissent déjà entre trente et cinquante heures de travail domestique par semaine...

Enfin, dans l'univers domestique, les femmes ont des relations à l'Etat souvent médiatisées par le mari et les enfants ou encore limitées financièrement aux allocations familiales ou aux pensions de vieillesse. Parce qu'elles sont souvent ténues, indirectes, camouflées, éparpillées dans de nombreux programmes, ces relations entre les femmes et l'Etat sont difficiles à dévoiler et à analyser sans tomber dans la vision manichéenne de l'Etat omniprésent et omnipuissant, ni non plus dans la vision angélique de l'Etat protecteur de certains discours étatiques.

Nous avons d'ailleurs eu l'occasion d'explorer largement cette littérature faite de rapports et documents gouvernementaux, les textes d'analyses critiques des politiques sociales étant relativement rares et les sources féministes l'étant encore plus. Enfin, les autres textes de la recherche et, notamment, le texte sur l'histoite nous ont été fort utiles ainsi que les statistiques de l'enquête sur les finances des consommateurs compilées pour nous par l'O.P.D.Q.

2.4 Terminologie ou le mal des mots

Pour réussir à "voler" aux femmes des sommes aussi fabuleuses de travail domestique, on leur a aussi volé les mots de la bouche. Et, sans "les mots pour le dire", c'est comme si ce travail n'existait pas...

Il reste bien les "maux" de tous les jours comme "s'occuper de la maison" ou "faire son ménage". Il y a bien les appellations de ménagère ou de femme de maison, mais combien préfèrent les taire de peur d'être cataloguées avec les recettes de cuisine, les plantes vertes ou les marques de détersif... Il n'y a rien de réjouissant, en effet, à risquer de se faire renvoyer à tout coup les images éculées de "reine du foyer" ou de "madame Blancheville", et rien de très gratifiant à cette identité par procuration du style "la mère de" ou "la femme de"...

Pourtant, comment les femmes peuvent-elles parler d'elles si elles ne peuvent dire, dans toute sa globalité et toute sa complexité, ce monde domestique qui modèle leur vie? Et avec quels mots parler alors de ce "travail invisible", qu'on qualifie de "travail d'amour" ou, comme Betty Friedan, de "mal sans nom"?

Evidemment, la première tentation lorsqu'on est privées de mots, c'est de se faufiler dans les mots des autres, de les élargir à notre réalité ou, du moins, de les utiliser pour rehausser notre image. On a ainsi parlé d'"art" culinaire, de "sciences" ménagères et de "technologie" domestique, dans l'espoir secret de revaloriser ainsi le travail domestique.

Depuis la fin des années soixante, des groupes venant des horizons les plus divers et ayant souvent des intérêts opposés ont adopté

les termes de l'économie politique ou de ses critiques marxistes et féministes. Utilisant une terminologie économique qui, pour le commun des mortels est d'apparence semblable, les uns justifient et les autres dénoncent les conditions actuelles de la production domestique. Ainsi, dans des perspectives opposées, on emprunte à la société marchande les termes travail, production, valeur, comme s'ils pouvaient rendre compte de la réalité domestique qui en est justement l'envers...

Ces dernières années, certaines chercheuses féministes ont pris conscience des paradoxes et des impasses liés aux tentatives de faire passer la production domestique par le chas de l'aiguille des termes mêmes de l'économique et de ses critiques marxistes qui contribuent toutes deux, quoique de façon fort différente, à l'occulter...

Elles se sont donc intéressées de plus en plus à l'analyse du discours économique et de ses critiques marxistes, s'attardant entre autre aux contexte d'émergence et aux prémisses de ces discours, amorçant alors une critique épistémologique de certains concepts. Si, dans un premier temps, les efforts ont surtout porté sur des tentatives d'application des termes économiques au champ de la re/production domestique, dans un second temps l'éclairage domestique a donc surtout permis de démasquer le caractère partiel et partial des discours économiques, tout en commençant à montrer comment ils ne peuvent intégrer le champs de la re/production non marchande.

A titre d'exemple, le terme travail permet-il d'appréhender vraiment la réalité domestique? Dans le mouvement des femmes, on exige que l'activité domestique soit reconnue comme travail, mais en fait ce terme "travail" peut-il, dans sa conceptualisation même, tenir compte entièrement de la "production" centrale de l'activité domestique à savoir: la "production anthroponomique"?[1] Entre autre, que devient le terme travail vu sous l'angle de la maternité? (Vandelac, 1981). Faire un enfant, est-ce un travail? Une femme qui accouche est "en travail", mais travaille-t-elle? Dans cette société, le travail doit-

1. Voir note 1 page 35.

il passer par le prisme de l'argent pour être reconnu? Dans ce cas, seule la femme qui vend sa grossesse travaillerait, alors que la mère non payée ferait un geste dit "naturel"? Et les relations sexuelles, centrales dans les rapports de couple et les rapports domestiques, sont-elles du travail? Et, si oui, à quel moment cette sexualité passe-t-elle du côté du travail?

Ces questions frisent l'absurde. Mais pas plus que le renvoi de la re/production des énergies humaines, dans les "limbes de la nature féminine"... Il est en effet incroyable que ce "travail" de re/production des énergies humaines, facteur essentiel à la perpétuation et au développement de la société, soit à ce point dévalorisé qu'il faille maintenant emprunter les termes du discours économique pour en souligner l'importance et en analyser les articulations avec l'ensemble de l'organisation sociale! Et cela, au risque de le voir réduit aux termes de l'économique et particulièrement à certains courants de la nouvelle droite économique.

Bref, depuis les débuts de cette recherche, nous sommes parfaitement conscientes des difficultés et des lacunes de cette terminologie économique plaquée sur la réalité domestique. Mais ce travail de clarification conceptuelle représente à lui seul des années de recherche, et n'en est encore qu'à un stade embryonnaire. Nous nous limiterons donc, pour l'instant, à expliquer pourquoi nous avons rejeté certaines appellations, quelle signification nous donnons aux termes que nous avons employés, à quels courants de pensée ils se rattachent et pourquoi nous avons retenu surtout les termes travail domestique, production domestique et re/production domestique.

Ce déblayage sommaire vise donc à faciliter la lecture. Mais ces imprécisions, ces questions permettront peut-être aussi de saisir toute la difficulté à parler du non-dit domestique dans cette société "masculiniste" de la marchandise. En ce sens, c'est aussi une invitation à poursuivre la recherche et la réflexion afin d'inventer les mots pour traduire la réalité domestique.

2.4.1 Jeu de mots

Pourquoi parler de "production" domestique plutôt que de production ménagère ou encore, plus simplement, de tâches ménagères, de ménage, d'ouvrage de maison, de tenue de maison, de travail familial, de travail au foyer, de travail ménager ou de travail domestique? Les ménagères sont-elles des femmes au foyer, des travailleuses domestiques, des "épouses et mères de famille", des maîtresses de maison? La production domestique fait-elle partie de l'économie informelle? Quelle est alors sa position par rapport au travail bénévole ou à celui des femmes collaboratrices? Est-ce que les termes production et reproduction sont similaires? Et qu'est-ce qui entre dans le travail et la production domestique?

Le travail et la production domestique ressemblent un peu aux célèbres "montres molles" du peintre Salvador Dali. Comme si l'organisation de toutes ces activités subissait l'effet de distorsion d'un autre temps, d'un autre espace où les amours, les enfants, l'itinéraire personnel s'emmêlent et font craquer les définitions rigides. Si bien, qu'en fait, les définitions du travail domestique sont presqu'aussi nombreuses que les expériences concrètes qu'en ont les femmes. Ainsi, les unes y incluent les services personnels d'ordre psychologique, alors que d'autres limitent le travail domestique aux tâches matérielles et visibles; certaines y accordent un rôle central à la sexualité et à la maternité, alors que d'autres se scandalisent d'un tel amalgame.

Au Québec, le terme le plus courant et le plus connu est celui de travail ménager. Mais, ce terme se confond souvent avec celui de ménage et d'entretien de maison: vaisselle, lavage, époussetage, etc. Quant aux achats ou aux soins des enfants, ils sont souvent associés au plaisir et ils échappent alors à la définition du travail ménager. Comme si toutes les activités qui impliquent des sentiments ou des rapports à l'extérieur ne faisaient pas partie du travail ménager, lequel se limiterait aux tâches sales, répétitives

et ennuyeuses. Bon nombre de femmes diront par exemple: "je ne fais pas beaucoup de travail ménager, mais j'adore la cuisine et je m'occupe beaucoup des enfants!"

Pour nous, la contribution domestique des femmes n'est pas réductible ni aux seules activités d'entretien, ni même à l'addition d'une série de tâches ménagères. Elle n'est pas assimilable non plus aux seuls aspects d'ouvrage de maison, ou de tenue d'intérieur. En effet, non seulement les ménagères accomplissent-elles une série d'activités d'ordre éducatives, psychologiques, culturelles, etc., mais leur implication dépasse largement le cadre du foyer.

2.4.2 Travail ménager ou travail ménager?

Non, il n'y a pas d'erreur dans ce sous-titre. Sous la même appellation on retrouve en effet parfois des contenus et des perspectives aux antipodes l'une de l'autre. Ainsi en est-il du terme travail ménager qui se rattache davantage, en ce qui concerne la littérature spécialisée, soit aux études de budget-temps[1], soit aux premières analyses féministes de l'activité domestique dans une perspective critique face à la sociologie de la famille (Oakley, 1974), ou soit encore aux groupes défendant la stratégie du "salaire contre le travail domestique".

Le terme travail ménager ne préjuge pas nécessairement ni de l'orientation d'une auteure, ni d'une analyse achevée de la question. Il correspond souvent à la date de publication, à la langue ou aux termes les plus courants d'un milieu donné.

---

1. Ces études quantifient, selon une série de variables, le temps de travail consacré aux activités ménagères d'abord à l'échelle d'un foyer et ensuite à un niveau plus large. Ces études permettent de calculer la valeur monétaire du travail ménager.

Ainsi, alors que les termes Housework et travail ménager dominent une large partie de la littérature jusqu'aux années 1975 environ, le terme travail domestique et sa traduction Domestic Labour, apparaît à l'aube des années soixante-dix (Dupont(Delphy) 1970), et n'est repris en anglais que quelques années plus tard (Seccombe, 1974).

Pendant toute une période, et d'ailleurs encore maintenant, les termes travail ménager et travail domestique se chevauchent, les auteures préférant souvent adopter le vocable le plus connu des lectrices, quitte à mettre en retrait ces débats théoriques. Enfin toutes les langues ne permettent pas de faire la distinction entre travail ménager et domestique. Ainsi, en italien, on ne parle que de "lavoro-domestico".

Les trois utilisations du terme travail ménager, décrites plus haut, permettent de constater que le même vocable renferme des conceptions fort différentes. Ainsi, les analyses de budget-temps conçoivent généralement le travail ménager comme étant une addition de tâches découpées, mesurées et comparables à celles du marché. Les analyses sociologiques et les recherches qualitatives, comme celles notamment d'Ann Oakley ne se limitent pas aux tâches ménagères mais analysent les conditions et les rapports du travail ménager. Enfin, les collectifs du "salaire au travail ménager" incluent dans leur définition du travail ménager l'ensemble des productions et des services du secteur domestique, y compris les services sexuels et la procréation. En outre, ils analysent l'activité domestique dans le cadre de ses rapports privés, tout en insistant davantage sur les fonctions économiques, sociales et politiques de ce travail pour le Capital.

2.4.3 Du travail ménager au travail domestique

Apparu assez tardivement dans la littérature spécialisée, le concept travail domestique se démarque des différentes définitions du concept travail ménager.

Selon Christine Delphy, le travail domestique se définit comme "une certaine relation de travail, un certain rapport de production: comme tout travail effectué pour autrui dans le cadre du ménage ou de la famille et non payé"(Delphy, 1978: 53). Selon cette définition, il s'agit donc d'abord de rapports de travail et non plus seulement de tâches; il s'agit d'activités accomplies pour autrui et par conséquent non pas pour soi-même; il s'agit enfin d'activités réalisées dans un cadre privé et non payées. Reprenons ces éléments un à un:

a) - Parler de rapports de travail et non de tâches constitue une distinction essentielle avec les analyses de budget-temps. En effet, ce sont les rapports de sexes, et notamment les relations conjugales et/ou affectives, qui "justifient" que les services rendus au sein du ménage et/ou de la famille soient non payés, et que les ménagères soient écartées de la sphère publique. Il ne s'agit donc pas de tâches comparables à celles du marché puisqu'elles sont non payées et s'effectuent dans un système de rapports privés et sociaux fort différents des rapports marchands. En outre, même si la production domestique profite au Capital et à l'Etat et s'inscrit dans le même système socio-économique, son cadre et ses modalités en diffèrent profondément.

Ceci dit, doit-on parler de travail domestique seulement pour les femmes vivant directement ces rapports de travail? Prise à la lettre, cette définition excluerait par exemple les femmes âgées qui ont élevé une famille, mais qui ne vivent plus directement ces rapports domestiques, bien que toute leur vie en est été marquée. De la même façon cette définition excluerait aussi toutes celles qui ne partagent pas leur vie avec un conjoint et/ou des enfants, bien qu'elles subissent les effets de leur "assignation sociale" au travail domestique, tant dans leurs conditions d'emploi que dans l'ensemble de leurs relations avec les hommes.

Adoptant une définition plus large, les groupes du "salaire au travail ménager" estiment pour leur part que toutes les femmes sont d'abord ménagères. Contrairement à Delphy -qui met l'accent sur les rapports privés de travail domestique à savoir les relations au sein du couple et de la famille- les groupes du salaire centrent leur analyse sur les rapports entre travail domestique et système capitaliste. Les relations privées de travail domestique sont considérées alors comme un rouage et un premier niveau d'exploitation du travail domestique qui bénéficie surtout au Capital.

Selon ces définitions, les hommes font-ils du travail ménager et/ou du travail domestique? Mariarosa Della Costa précise que la revendication du salaire "correspond à un besoin vital de tous les travailleurs ménagers et en particulier des femmes" (in O'Leary, Toupin, 1983: 37). Elle ajoute qu'un travail est réservé spécialement aux femmes ou aux noirs, dans la mesure où ces groupes sont désorganisés et ne réussissent pas à obtenir des conditions de travail décentes pouvant intéresser les hommes et/ou les blancs (Ibid.). Dans les études de budget-temps, le terme travail ménager peut s'appliquer théoriquement aux hommes, bien que ce travail soit essentiellement accompli par les femmes. Enfin, la définition du travail domestique peut elle aussi s'appliquer aux hommes. Cependant Delphy parle essentiellement du travail d'épouse et n'utilise le terme travail domestique qu'en référence aux femmes.

b) - Le deuxième critère, à savoir des <u>activités accomplies pour autrui</u>, découle largement du premier et vise à exclure les activités d'auto-consommation, à savoir les services rendus à soi-même.

Selon Delphy, l'auto-consommation porte en effet sa propre rémunération puisque l'on consomme alors les fruits de son propre travail,

ainsi que des biens et services qu'il faudrait sinon acheter. Par conséquent, ce travail est en quelque sorte "rémunéré", et cela, bien qu'il ne soit pas payé en argent sonnant. Elle l'exclut donc de la définition du travail domestique, qu'elle limite alors aux activités accomplies pour autrui.

Della Costa et James développent l'idée que l'ensemble du travail domestique est rémunéré puisque les femmes en vivent, et cela, même si elles n'ont pas de salaire en propre pour ce travail. "La femme ne travaille pas gratuitement", précisent-elles, "pas plus que l'esclave ne travaillait gratuitement, sinon elle mourrait de faim et de froid" (Della Costa et James, 1973: 30).

Selon elles, l'auto-consommation ne se limite pas à l'individu: elle remplit une fonction sociale. En effet, le travail ménager réalisé pour soi-même s'inscrit dans le processus de renouvellement des forces de travail ainsi que dans le circuit de production et de consommation et, en dernière analyse, profite donc au Capital.

Enfin si on exclut l'auto-consommation de la définition du travail domestique, on aboutit au paradoxe suivant: deux personnes exécutant réciproquement des tâches ménagères l'une pour l'autre font du travail domestique, alors que si elles accomplissent ces tâches chacune pour elle-même elles ne font plus de travail domestique.

c) - Le troisième critère du travail domestique, tel que défini par Delphy, à savoir: des <u>activités réalisées dans le cadre du ménage ou de la famille</u> mérite aussi d'être précisé.

Le concept travail domestique se rapporte à l'ensemble du travail gratuit effectué dans la "<u>domus</u>" (maison, en latin), qu'il s'agisse de la collaboration à l'entreprise familiale, du rôle de soutien dans la carrière du conjoint ou strictement de tâches ménagères.

Mais cela porte davantage sur les rapports qui se nouent dans la sphère familiale que sur le lieu physique en tant que tel.

Comme le souligne Delphy, les femmes d'agriculteurs ont du mal à distinguer entre leurs activités "ménagères" et "professionnelles", puisque leur "travail de maison" et leur travail lié à l'exploitation familiale sont accomplis dans le même rapport de production. "S'ils consistent en des tâches différentes (...) ils ne constituent qu'un seul et même travail: le travail d'épouse" (Delphy, 1978: 53).

Il convient aussi de préciser que si la maison est le lieu central des activités domestiques, celles-ci s'étendent également au quartier ainsi qu'à l'ensemble des institutions et services commerciaux, éducatifs, sociaux, sanitaires, communautaires, culturels, etc., où les ménagères sont appelées à fournir du travail gratuit.

d) - Enfin, le quatrième élément de la définition du travail domestique -à savoir un travail non payé - demande aussi à être clarifié. En effet, ce travail n'est pas effectué en contrepartie d'un salaire ou d'une rémunération pré-déterminée, dans le cadre d'un contrat de travail dûment établi. Ce sont les liens du mariage qui impliquent que la ménagère soit entretenue, mais sans toutefois fixer ni les exigences et les conditions de travail, ni la rémunération. Si les liens du mariage définissent implicitement les grandes balises de ces rapports domestiques, selon ce que les juristes appellent "le sens commun", les procès en divorce nous apprennent tous les jours que le "sens commun" est parfois très bizarre et que les ententes implicites sont souvent lourdes de sens[1].

---

1. Les exemples sont légion, mais l'un des plus évidents c'est le "viol conjugal", implicite au contrat de mariage jusqu'en 1982 moment où on l'a reconnu officiellement comme acte de viol!

Ce travail est donc non payé, bien que les ménagères soient généralement entretenues en partie ou en totalité pour le faire. Mais leur confort, leurs revenus et leur "autonomie financière" est fonction de la fortune et du bon vouloir du mari, ainsi que de la "qualité" de la relation affective... Dans la mesure où elles dépendent de ces revenus, les femmes voient donc leurs rapports économiques à la société médiatisés par le conjoint, ce qui ne facilite en rien leur insertion sociale.

Ces brefs éléments d'analyse permettent de saisir un peu la complexité des débats et leur caractère nettement politique. Quoique préoccupées par ces questions, nous ne pouvions dans le cadre de cette étude, prétendre réaliser un travail de clarification théorique permettant d'arriver à une définition pleinement satisfaisante.

Même si nous demeurons critiques face à la définition de travail domestique adoptée par Christine Delphy, nous avons donc résolu de l'utiliser largement pour mener cette recherche. Cette appellation de travail domestique a en effet l'avantage de mieux se démarquer des conceptions du travail ménager adoptées dans les études de budget-temps. La notion de rapports de travail, plutôt que celle d'une addition de tâches, nous semblait en effet plus juste, quitte à préciser, en s'inspirant des groupes du salaire, que ces rapports sont non seulement privés mais sociaux. Le terme travail domestique permet aussi de mieux situer cette étude dans le cadre des récentes analyses féministes matérialistes, socialistes et radicales sur la question.

De plus, le critère de travail accompli pour autrui, nous semblait indispensable pour tracer le profil des ménagères, quitte à souligner ensuite les effets pervers et limitatifs de ce critère. En

termes strictement politiques, la définition donnée par les groupes du salaire nous satisfait davantage, mais alors à la limite tout le monde fait, à des niveaux différents, du travail domestique, ce qui ne facilite guère la recherche... Enfin.

2.4.4 De la définition des termes à leur contenu

De façon sommaire on peut distinguer deux grandes méthodes pour établir le contenu de l'activité domestique. La première se rattache aux études quantitatives et s'inspire de l'économie néo-classique. Elle inclut dans le travail ménager un certain nombre d'activités liées à la reproduction quotidienne des individus dans le cadre du ménage ou de la famille. Depuis quelques années, l'un des principaux critères utilisé pour inclure ou non un service dans le cadre du travail ménager consiste dans la possibilité d'en trouver un substitut marchand (Hawrylyshyn, 1977), c'est-à-dire de pouvoir l'acheter sur le marché, soit tel quel, soit en calculant le tarif horaire du personnel affecté à cette tâche[1]. Cela peut donner un tableau comme celui de l'enquête de l'INSEE sur l'évaluation de la valeur monétaire du travail ménager. (Voir tableau 1 page suivante.

Ce critère de substitut marchand prétend affiner les calculs. Cependant, il est fort contestable car les activités domestiques se caractérisent par leur intégration à un système de rapports privés où elles sont non marchandes. Par ailleurs, ce critère est utilisé de façon arbitraire et réductrice. En effet, seules certaines activités sont sélectionnées alors que toutes peuvent pratiquement trouver leur équivalent marchand, y compris la sexualité et les services psychologiques.

---

1. Selon ce critère, qui porte aussi le nom de critère de la troisième personne, l'activité domestique comprend toute activité qui pourrait être accomplie par une troisième personne sans affecter la valeur d'utilité que l'individu en retire.

TABLEAU 1

CORRESPONDANCE ENTRE ACTIVITES MENAGERES ET SUBSTITUT MARCHAND

Activités ménagères	Substitut marchand
A Cuisine, vaisselle, courses (y compris trajets, attente dans les magasins et rangement des achats)	Repas pris au restaurant, casse-croûte au café
B Nettoyage intérieur et extérieur. Lessivage et repassage du gros linge. Jardinage. Chauffage. Achats de biens durables pour l'équipement du logement. Réparation, entretien, rangement du logement	Chambre d'hôtel
C Couture et réparation des vêtements	Services d'une couturière
D Lavage et repassage du petit linge	Services d'une femme de ménage
E Réparations et entretien du véhicule	Services d'un garagiste
F Soins aux nourrissons	Services d'une puéricultrice
G Soins aux enfants de 1 à 14 ans. Soins médicaux hors domicile. Autres soins maternels. Jeux et promenades. Soins aux animaux.	Services d'une monitrice d'enfants ou d'une animatrice qualifiée de centre de loisirs
H Soins médicaux à domicile. Soins aux adultes	Services d'une aide soignante ou d'une infirmière
I Surveillance des leçons et devoirs. Lectures non scolaires	Services d'un répétiteur
J Divers : comptes, rangement des papiers, écritures, services administratifs (y compris attente)	Services d'une secrétaire particulière

(Chadeau et Fouquet, 1981: 48)

La seconde façon d'établir le contenu du travail domestique se rattache à l'analyse marxiste et à ses dérivés et critiques féministes. Elle porte sur la reproduction simple et élargie de la force de travail. Ainsi Emily Blumenfeld et Suzan Mann nous donnent la définition suitante:

> "Domestic labour reproduces everyday life and can be analytically separated into four aspects. The restoration and renewal of the labouring capacity of potential and actual workers includes both the preparation and the maintenance of the household environment - housekeeping. The intergenerational reproduction of labour power also has two moments which are analytical distinct: child bearing and childrearing" (Blumenfeld et Mann, 1980).

Cette définition est moins détaillée, mais elle reflète une appréhension plus large du travail domestique incluant notamment la maternité. On ignore cependant quelles activités précises sont alors incluses dans le travail domestique.

D'autres auteures, comme Meg Luxton (1980), ont tenté de préciser davantage cette définition en étayant le contenu de l'activité domestique. Ainsi, selon Meg Luxton, l'activité domestique consiste en quatre procès de travail liés mais distincts, chacun d'eux étant composé d'une variété de tâches et chacun ayant sa propre histoire, ses propres pressions et rythmes internes, ainsi que ses propres modèles de changement. Les deux premiers sont directement liés aux individus, alors que les deux derniers maintiennent l'infrastructure physique du ménage. Selon Luxton,

a) la première tâche des femmes consiste à s'occuper d'elle-même, de leur conjoint et des autres adultes du ménage;

b) la seconde composante du travail domestique c'est la maternité et l'éducation des enfants;

c) le troisième aspect du travail domestique c'est le travail ménager. Cela inclut toutes les tâches telles la cuisine, le ménage, le lavage etc. nécessaires au maintien du foyer et de ses membres;

d) enfin, le dernier élément du travail domestique implique la transformation des salaires en biens et services pour les usages domestiques. Cela inclut les courses et les tâches administratives. Et parfois, pour boucler le budget, cela implique aussi que la ménagère trouve un travail supplémentaire. (Luxton, 1980: 18).

Comme on peut le constater, les différentes auteures s'entendent relativement bien sur la composition des tâches ménagères (cuisine, ménage, lavage, soins aux enfants, etc...). Cependant bon nombre de chercheuses féministes refusent de limiter l'activité domestique à certaines tâches, et souvent elles y incluent la procréation et la sexualité.

2.4.5 De travail domestique à production domestique

Pour certaines auteures, l'adoption du terme production domestique permet de tenir compte non seulement du travail accompli mais de l'ensemble des biens et services domestiques produits, et ces auteures soulignent en outre le fait qu'il ne s'agit pas d'une simple consommation. De plus, le terme production domestique rend davantage compte de l'importance économique et sociale de cette activité et permet

de saisir la profonde interrelation entre les deux formes majeures de la production de toute société: à savoir la re/production de l'espèce et la production des marchandises.

Certains textes récents - comme ceux d'Andrée Michel ou d'Ann Chadeau et Annie Fouquet - utilisent le terme de production domestique. Ces deux dernières rappellent comment le concept de production s'est élargi par étapes successives:

> "Au XVIIIe siècle, pour Quesnay, seule l'agriculture est productrice: les seuls biens produits sont les biens agricoles, tout le reste n'est que moyen pour y parvenir ou consommation finale. Puis, avec le développement de l'industrie, la notion de production s'est naturellement étendue à l'ensemble des biens matériels issus du travail humain (...)
> Cette production est marchande quand les produits s'échangent sur le marché; dans le cas inverse, s'ils sont fournis gratuitement ou à un prix inférieur à leur coût, ce sont alors des services non marchands(...)
> C'est ainsi qu'on trouve dans la production non marchande, l'ensemble des services fournis par les administrations publiques. Mais on y trouve également le service domestique fourni par un employé de maison(...)
> Parler de production domestique, résultat d'une partie de l'activité des ménages dans le cadre de la vie domestique, revient à pousser encore plus loin les frontières du concept de production: le facteur travail ne s'échange pas sur un marché, les biens ou services produits non plus. Par définition, le lieu d'échange est limité au cadre de la vie domestique, la nature des échanges a une composante institutionnelle et affective. Des biens et services sont fournis gratuitement par le ménage pour lui-même(...)" (Chadeau et Fouquet, 1981a).

De notre côté, il nous est apparu essentiel d'élargir encore ce terme pour y inclure les activités liées à la reproduction de l'espèce, à savoir la maternité et ce qui la rend possible, la sexualité.

Nous y avons inclus la maternité puisque celle-ci assure la survie de l'espèce, fonction vitale dans toute société. Or, la maternité n'est pas un simple "fait de nature". Les enfants ne "poussent" pas dans la famille comme les feuilles poussent spontanément aux arbres! Les femmes sont les premiers sujets actifs de cette perpétuation de l'espèce, et elles y risquent leur santé et même leur vie. Par ailleurs, cette reproduction physique de l'espèce implique différents modèles de sexualité, de mariage, de fertilité produisant non seulement des êtres humains mais induisant les relations entre les sexes et les générations (Rapp, 1979: 176). Or, les rapports domestiques constituent justement la forme dominante des rapports actuels de sexes et de génération liés à la re/production de l'espèce. En outre, la mise au monde et l'éducation des enfants ont constitué une justification majeure de la mise en place de la production domestique moderne et elles sont maintenant présentées comme étant la raison d'être même des rapports domestiques. Compte tenu de sa place centrale, exclure la maternité de l'analyse nous semble donc inconcevable.

Il serait par ailleurs paradoxal d'inclure la procréation et non la sexualité... D'autant plus que le travail domestique s'accomplit généralement dans le cadre d'un ménage, le plus souvent dans une famille. Or, "si les liens du mariage sont au coeur de l'institution familiale, c'est qu'une de ses fonctions essentielles est la reproduction" (Lefebvre, 1980: 5). Encore maintenant, c'est l'acte hétérosexuel de la pénétration qui scelle la consommation du mariage. On ne peut donc dissocier ces rapports sexuels de l'ensemble des rapports domestiques hommes-femmes.

En outre, les liens sexuels ou encore la progéniture qui en est issue prétendent justifier le travail domestique des femmes envers leur conjoint, les enfants ou les autres membres de la famille, si

bien qu'on dit souvent que le travail domestique est un "travail d'amour"!

Ce qui précède ne signifie pas que toute sexualité soit intégrée à la production domestique, mais simplement qu'elle en est l'un des éléments clés. Le type et le niveau de contrôle de la fertilité incluence, en effet -à la hausse ou à la baisse- le nombre et la fréquence des grossesses. Celles-ci détermineront largement la charge et le rythme de travail domestique et influenceront sur le degré de confinement et de dépendance économique des femmes.

La qualité et l'intensité des rapports affectifs et sexuels marqueront souvent aussi l'ensemble des relations entre les conjoints et déteindront sur le climat familial. Ainsi, selon les études de budget-temps, les jeunes mariées font preuve d'un "zèle" domestique inégalé alors qu'au fil des années, leur enthousiasme diminue...

Si les relations de couple s'embrument, les conjointes devront investir d'autant plus de temps et d'énergie pour réduire les tensions, gérer les conflits et négocier la répartition des tâches et du budget.

Compte tenu entre autres de leur dépendance économique, de leur marginalisation sociale et des images de la féminité imposées, bon nombre de femmes vivent à un moment ou l'autre leurs relations sexuelles comme étant une obligation en échange de leur entretien et de la paix familiale:

> "When he wants it (sex) he has to get it or he gets mad and beats me up, so I always do what he wants" (Luxton, 1981: 62).

Si une Canadienne sur dix est battue par son conjoint, il serait

révélateur de savoir combien vivent des rapports sexuels comme étant une contrainte psychologique et/ou physique, leur permettant d'avoir de l'argent ainsi qu'un statut social et de pouvoir élever leurs enfants.

Pour d'autres femmes, ou simplement à d'autres moments de l'existence, la sexualité constitue un élément de négociation des conditions de vie et de travail. Ainsi, dans son enquête au Manitoba, Meg Luxton (1980) a rapporté le cas de certaines femmes qui obtiennent appareils domestiques ou vêtements en "négociant" leur sexualité...

A un niveau plus large, la sexualité demeure essentielle au renouvellement quotidien de la force de travail et des énergies humaines, ainsi qu'au renouvellement des générations, ce qui tant au niveau économique, social que politique, est fondamental pour la société.

Ceci dit, quoiqu'elles soient centrales dans les rapports domestiques, les relations sexuelles n'en constituent pas un élément indispensable. Ainsi, la grande soeur qui assume le rôle de mère de famille, ou encore les religieuses qui s'occupent des curés (comme on le voit dans le film de Diane Létourneau, Les servantes du Bon Dieu) accomplissent du travail domestique. Mais quand la sexualité reste exclue, il est plus clair alors de parler non pas de production domestique mais bien de travail domestique.

En fait, introduire la sexualité et la procréation dans la définition de la production domestique permet de tenir compte de ces rapports charnières dans la vie domestique et de mieux saisir le caractère particulier des articulations entre les sphères domestique et marchande. En outre, cela permet de tenir compte davantage de la dimension socio-économique de la procréation, trop souvent ravalée encore à un "fait de Nature".

Le terme production permet donc de considérer à la fois la production biologique, à savoir la maternité, et à la fois les gestes de reproduction qui peuvent inclure des aspects biologiques (sexualité et allaitement), en plus des éléments du travail domestique.

2.4.6 Production domestique, reproduction ou re/production?

A l'occasion, dans le texte, nous avons troqué le terme production domestique pour celui de re/production. Au fil de la recherche, le terme même de production nous est apparu comme étant de plus en plus gênant et limitatif.

En effet, si les ménagères contribuent largement à la production de l'espèce ainsi qu'à la production de biens et services liés à leur entretien, leur travail domestique s'inscrit aussi dans la sphère plus large de la reproduction sociale. Celle-ci comprend l'ensemble des services et institutions tant publics que commerciaux liés à la reproduction des individus et à la reproduction de l'organisation sociale elle-même.

Cependant, contrairement à un certain nombre d'auteures (Chabaud, Fougeyrollas, Shontannax, Haicault, Combes, etc.), nous refusons d'utiliser le terme reproduction pour parler de la production domestique. Il importe en effet de distinguer d'une part ce qui est accompli par les femmes dans le cadre des rapports domestiques non marchands et, d'autre part, les rapports marchands et institutionnels de la reproduction sociale (écoles, hôpitaux, services sociaux etc.).

Depuis l'avènement des sociétés salariales, on assiste en effet non seulement à une séparation entre la sphère de la production des marchandises et celle de l'espèce, mais on assiste aussi à une pénétration croissante des formes marchandes et institutionnelles de la

reproduction dans la sphère domestique. Ainsi, toute une partie de la reproduction est maintenant prise en charge par des institutions (garderies, écoles, etc.) par des services commerciaux (restaurants, clubs de rencontre, etc.) ou encore est médiatisée par les services payés des experts (médecins, psychologues, etc.). La production domestique est d'ailleurs de plus en plus dominée et dépendante de ces formes marchandes de la reproduction et de plus en plus soumise à ses normes et critères (Ehrenreich et English,1978). Or, malgré cette influence et cette mainmise croissante, la production domestique se distingue toujours de la sphère sociale de la reproduction. Elle est en effet non payée, s'inscrit dans un système de rapports de sexes privés et peut impliquer la procréation, ainsi que des liens physiques et affectifs sans équivalents.

Enfin, nous considérons que la contribution domestique des femmes se situe à la fois dans la sphère de la production et dans celle de la reproduction. Mais elle ne s'assimile, ni se réduit à l'une ou à l'autre. Si bien que nous avons opté pour une écriture particulière de ce terme. Ainsi, la forme contractée et abrégée de re/production domestique nous semble pour l'instant la plus adéquate. Si nous ne l'avons pas utilisée systématiquement pour l'ensemble de la recherche c'est simplement que nous manquions de temps pour reviser tous les textes et en outre, qu'il nous semblait peu propice de suggérer un nouveau terme alors même que celui de production domestique commencait à peine à s'imposer...

2.4.7 Travail domestique et économie informelle

L'économie informelle, en marge de l'économie officielle, comprend à la fois des activités marchandes et non marchandes qui ne sont pas comptabilisées; soit parce qu'elles ne sont pas reconnues dans les calculs économiques, (c'est le cas du travail domestique), soit

parce qu'elles échappent à "l'oeil de l'Etat", en raison de leur caractère illégal (vol), ou non déclaré (évasion fiscale, travail au noir).

Le travail domestique constitue, en terme de valeur économique "potentielle", l'un des secteurs majeurs de l'économie informelle. En outre, les rapports de travail domestique jouent un rôle charnière dans toutes les formes de travail informel liées aux rapports de sexe. En effet, le bénévolat féminin, le travail non déclaré que des femmes effectuent à domicile, leur collaboration non comptabilisée à l'entreprise familiale et même la prostitution constituent des formes dérivées des rapports domestiques, ou du moins y sont reliées.

Ceci dit, le travail domestique ne constitue qu'un aspect de cette économie et ne saurait y être assimilé.

2.4.8 Ménagère, travailleuse au foyer ou travailleuse domestique?

Ajoutons enfin, en terminant, qu'il nous semble plus simple d'employer le terme ménagère que travailleuse domestique ou travailleuse au foyer. L'emploi du terme travailleuse au foyer risque en effet de semer la confusion entre les ménagères et les travailleuses à domicile qui effectuent un travail rémunéré, déclaré ou non, à la maison. Le terme travailleuse domestique risque, de son côté, d'être confondu avec celui d'employée de maison (bonne, femme de ménage, gardienne, etc.).

Certes, bon nombre de femmes ont de vives résistances à s'identifier comme ménagère, mais entre le choix d'un terme dévalorisant et d'un autre qui risque de semer la confusion et de cacher alors encore plus de travail domestique, il nous semble malgré tout préférable de donner un sens nouveau au terme ménagère... à moins de réussir à inventer et à imposer un terme entièrement neuf!

2.4.9 Le fin mot

Nous pouvons retenir de ce qui précède, que la terminologie domestique constitue un véritable imbroglio... Pour éviter d'accroître la confusion, nous avons tenté, tout au long de cette recherche, d'associer les différents termes aux courants qu'ils représentent, parlant par exemple de travail ménager en référence aux études de budget-temps.

Pour notre part, et malgré nos réserves face à cette définition, nous avons conclu de parler de travail domestique pour définir "une certaine relation de travail, un certain rapport de production: comme tout travail effectué pour autrui dans le cadre du ménage et de la famille et non payé" (Delphy, 1978).

Pour affiner les distinctions, nous parlons par ailleurs de production ou de re/production domestique en y incluant de façon explicite la sexualité de même que la procréation, et en marquant bien alors le caractère "productif" et social de ces activités de production et de reproduction.

2.5 Qui a été impliquée dans cette recherche?... nous sommes plusieurs, beaucoup de monde...

A certains moments, près de dix personnes ont été associées au projet, ce qui n'a simplifié ni la tâche de Francine Laplante surtout, ni celle de France Rioux, Antoinette Grégoire et Marcelle Bélanger qui ont dactylographié les textes de cette recherche. Trois personnes ont été impliquées plus étroitement dans ce projet: Louise Vandelac, Anne Gauthier et Diane Bélisle, alors que Yolande Pinard notamment, Claire Chénard, Zaheda Radja et Line Chamberland y ont apporté une précieuse contribution.

Ces chercheuses ont eu pour la plupart de brefs contrats qui ont totalisé l'équivalent de deux chercheuses et demi pendant un an. Ces délais extrêmement brefs, pour un projet de cette envergure, ont donc impliqué une somme importante de travail invisible... En outre, cette problématique, relativement nouvelle et difficile à cerner, se découpe mal en champs distincts. Les développements s'y font souvent en spirale et les questions ont tendance à s'emboîter voire à s'emmêler constamment les unes dans les autres. Si bien que la coordination de brèves recherches à la pièce, dispersées à Montréal et à Québec, a été relativement fastidieuse et complexe. Mais peut-être est-il impossible d'appréhender la production domestique autrement qu'en respectant sa propre dynamique: à savoir l'art de faire trois choses en même temps et de tracer des balises souples plutôt que des "lignes justes".

Si nous évoquons ce problème, c'est que ce type de recherche, les nombreuses lectures et discussions qui l'ont entourée, ainsi que les conditions de travail fort différentes des nombreuses participantes rendent difficile l'attribution rigoureuse des crédits. Et cela d'autant plus que tel travail s'appuie largement sur ce qu'on peut appeler le patrimoine du mouvement féministe fait de tradition orale et de textes anonymes ou difficilement accessibles. En ce sens, aux

contributions des membres de l'équipe et des auteur-e-s cité-e-s en bibliographie, s'ajoute entre autre l'inspiration de nombreuses auteures féministes marxistes, féministes socialistes et féministes radicales. S'ajoutent aussi l'apport significatif des groupes du salaire contre le travail domestique, ainsi que les nombreux commentaires et l'appui chaleureux de toutes celles qui ont accepté de commenter et de critiquer les différentes versions de ces textes. Mais de toutes façons, à trancher le gâteau on n'identifie pas nécessairement les ingrédients, ni les conseils, ni les tours de main de chacune...

La coordination de cette recherche d'un an a été assumée par Louise Vandelac, engagée au C.S.F. à titre d'occasionnelle et de contractuelle. Outre les tâches habituelles de coordination (conception du projet, encadrement, supervision, corrections, administration, relations avec les différentes instances et services du C.S.F., etc.) ce travail a impliqué plusieurs ateliers d'animation avec des groupes de femmes et quelques conférences et entrevues.

Louise Vandelac a aussi rédigé les textes suivants: Partage des tâches: mythes et réalités et La valeur monétaire du travail domestique ou "l'économie" des femmes à la sauce marchande, dont le chapître sur les méthodes de calcul s'appuie sur une recherche initiale de Line Chamberland. Enfin, elle a rédigé la première et quatrième partie du texte Les dessous domestiques de l'histoire et elle a écrit le document synthèse, avec la collaboration d'Anne Gauthier pour certains textes et de Diane Bélisle pour la revision finale.

Anne Gauthier, de l'équipe de recherche du C.S.F., a contribué à la mise sur pied de ce projet et elle a travaillé environ huit mois en étroite collaboration avec Louise Vandelac, assumant, à l'occasion,

certaines tâches de coordination. Elle a rédigé Les politiques sociales et le travail domestique ou une liaison entre les femmes et l'Etat, et préparé l'annexe 1 sur le Le profil des ménagères.

Diane Bélisle, engagée pour la durée de trois contrats totalisant trois mois, a rédigé les textes La magie des mots ou l'art de nous faire avaler notre "mission domestique" et Le temps de travail ménager sous le prisme et l'emprise du temps marchand. Elle a aussi rédigé la deuxième partie du document Les dessous domestiques de l'histoire, ainsi que la troisième partie, spécifique au Québec, à partir d'une recherche de Yolande Pinard. Collaborant étroitement avec les autres membres de l'équipe, et acceptant de relire certains textes, Diane Bélisle a investi beaucoup plus dans cette recherche que n'en témoigne la seule durée des contrats alloués.

Yolande Pinard engagée pour un bref contrat de deux mois, a écrit un document de 150 pages retraçant les principaux jalons de l'histoire de la production domestique au Québec de 1850 à 1960, texte qui a permis d'écrire la troisième partie du document Les dessous domestiques de l'histoire.

Line Chamberland, engagée pour huit jours, a rédigé, sur la base de recherches antérieures, une synthèse critique des principales méthodes de calcul de l'équivalent monétaire du travail domestique, qui a servi à rédiger la troisième partie du texte La valeur monétaire du travail domestique.

Claire Chénard et Zaïda Radja, toutes deux contractuelles pendant un mois, ont dépouillé et analysé les textes majeurs des principales associations familiales et féminines, de groupes féministes, de partis et groupes politiques et syndicaux, etc., parus au cours des trois dernières années afin de brosser un tableau des principales positions sur le travail domestique au Québec.

Sandra Shee a collaboré avec Louise Vandelac à l'analyse du cadre juridico-politique du travail domestique et à la constitution d'un dossier sur la contribution au patrimoine en rapport avec la loi 89.

L'équipe du centre de documentation du C.S.F. et particulièrement Nhu-Y Vothi et Monique Voisine ont été d'un apport précieux et grâce à elles notamment, le C.S.F. dispose maintenant de l'un des meilleurs fonds de documentation sur le sujet.

Les membres de l'équipe de recherche du C.S.F., entre autre Lise Dunnigan, Renée Carpentier, Suzanne Messier et Francine Lepage, ont soutenu cette démarche et accepté à l'occasion, de lire et de commenter certains textes. Suzanne Messier et Francine Lepage, ont participé aux rencontres de l'avant-projet de recherche et colligé certaines statistiques.

Suzanne Messier a également participé à la révision d'une enquête du Ministère des Affaires sociales et travaillé à l'élaboration d'une mini-enquête téléphonique en collaboration avec Action-Femmes sur le rapport des femmes à l'argent.

Soulignons aussi l'apport des trois directrices de recherche du C.S.F. mêlées à un moment ou l'autre à ce projet. D'abord Marie Lavigne, qui a collaboré au démarrage du projet, puis Huguette Dagenais, et enfin, Micheline Boivin qui a contribué à sa finalisation.

L'équipe du Service de l'information, notamment Elisabeth Powers, Renée Ouellette et Jeannine Deshaies, ont contribué à la diffusion de cette recherche, alors que Marie Leclerc, Michelle Laplante, Marie-Andrée Comtois ont relu certaines versions, et que Julie Stanton a contribué à la revision finale. L'équipe d'administration nous a facilité la tâche et Consult-Action nous a sensibilisées, à l'occasion, aux préoccupations de certains groupes de femmes.

De plus, un comité du C.S.F., composé de Claire Bonenfant, de Madeleine Valois, d'Eliane Pelletier, de Clémence Lambert, de Pauline Fahmy, de Christiane Brinck et de Léa Cousineau a suivi l'évolution générale de cette recherche et un comité inter-services s'y est penché à quelques reprises.

Enfin, l'appui de Claire Bonenfant a permis de mener ce projet à terme. Nous l'en remercions ainsi que toutes celles qui en ont permis la réalisation.

3. LE CONTENU DE CETTE RECHERCHE

3.1 Présentation

Voici de façon sommaire et partielle les grands axes de la réflexion développée dans cette recherche ainsi que les principaux thèmes abordés dans les différents chapitres.

Compte tenu de l'ampleur et du volume de cet état de la question, dépassant maintenant les 850 pages, ces éléments de synthèse nous apparaissent indispensables pour présenter une vue globale du sujet et orienter les lecteurs et lectrices.

Vous trouverez, dans l'ordre, les textes suivants: Les dessous domestiques de l'histoire, dégageant les lignes de force de l'évolution historique de la production domestique; La magie des mots ou l'art de nous faire avaler notre "mission" domestique..., retraçant certains discours ayant modelé notre conception de la production domestique; Le temps domestique sous le prisme et l'emprise du temps marchand, présentant les méthodes de calcul du temps de travail domestique, leurs enjeux et leurs principaux résultats; Le partage des tâches domestiques: mythes et réalités, décrivant et tentant d'expliquer l'écart entre nos espoirs d'une répartition plus égalitaire du travail domestique et les données statistiques; La valeur monétaire du travail domestique ou "l'économie des femmes" à la sauce marchande, portant sur la logique, les enjeux, les méthodes de calcul et les résultats de ces évaluations et, enfin, Les politiques sociales et le travail domestique ou une "liaison" entre les femmes et l'Etat, relatant à travers l'évolution de certaines politiques sociales l'influence de l'Etat au niveau des rapports domestiques et de la situation économique des femmes.

Il ne s'agit que d'un aperçu de chacun des textes originaux. Ces derniers sont disponibles sur demande au Conseil du statut de la femme.

3.2 Les dessous domestiques de l'histoire...

L'histoire de la production domestique se présente comme une histoire à l'envers ou un envers de l'histoire: regard posé sur l'ensemble de la société mais à partir de l'envers domestique et non marchand. Aspects enchevêtrés de l'histoire de la famille, de la sexualité, des moeurs et des mentalités, de la technologie et de l'aménagement de l'espace domestique. Histoire de la vie des femmes, de ce "qu'elles sont en tant que mères, filles et soeurs" (Ross, 1979: 182), de leur gestuelle quotidienne qui fait naître et entretient la vie. Mais aussi une histoire de la mise en place de la production domestique moderne par les sociétés industrielles, ainsi qu'un regard posé sur l'histoire de cette division entre le monde de la production des marchandises et celui de la reproduction de l'espèce; division entre la vie privée et publique qui se démultipliera à l'infini dans l'espace, le temps et les modes de vie...

Ce n'est donc pas une histoire des femmes, ni une histoire centrée sur la seule re/production domestique, mais bien une ébauche d'histoire portant sur l'articulation entre production et reproduction domestique et marchande. Ce n'est pas non plus une histoire de la famille. Cette approche domestique de l'histoire, centrée sur les ménagères et le travail domestique, est, en effet, aussi "proche et lointaine" de l'histoire de la famille que l'histoire ouvrière peut l'être de l'histoire économique... Et si cette histoire s'intéresse à l'économie, elle refuse cependant de focaliser sur la production des marchandises comme explication centrale et quasi unique des rapports sociaux. Elle tente d'introduire et de conjuguer les rapports de sexes, de classes, et production et de reproduction, à l'usine comme à la maison, pour témoigner de l'enchevêtrement et de la dialectique de ces rapports dans la constitution de l'histoire moderne. Mais évidemment, dans la

mesure où l'histoire de la sphère domestique a été jusqu'à présent presque indigne d'histoire et mise à l'ombre de l'histoire économique et sociale, ou voire fondue et confondue à celle de la famille des moeurs et des mentalités, cette ébauche que nous vous présentons porte davantage sur la sphère domestique, évoquant le contexte de l'époque et dégageant certaines articulations entre les faces domestiques et marchandes de notre société.

3.2.1 Les limites de ce texte

Le texte qui suit ne prétend pas être une synthèse fidèle du chapitre portant sur l'histoire de la production domestique, mais bien une vue d'ensemble des principales lignes de force qui caractérisent l'évolution de la production domestique moderne, en nous inspirant largement du cas de l'Angleterre où apparaissent d'abord les grands axes de la mise au travail domestique des femmes.

Compte tenu du caractère novateur d'une telle approche, du manque flagrant de travaux historiques québécois sur le sujet, de l'impossibilité, vu les contraintes de temps, d'aller puiser dans les archives et de faire une véritable recherche en histoire, il est clair que ce travail, inspiré pour l'essentiel de sources secondaires européennes et américaines, demeure extrêmement sommaire et a pour principal intérêt d'offrir une première ébauche afin d'inviter d'autres chercheurs(euses) à s'intéresser à la question. Nous souhaiterions entre autres que des approches d'ordre culturel puissent étayer et affirmer ce texte qui s'est attaché, dans un premier temps, à dégager surtout les articulations économiques de la mise en place de la production domestique moderne.

3.2.2 Quelques jalons de l'histoire domestique moderne

Du Moyen-Age à l'époque contemporaine, les diverses étapes du capitalisme vont creuser l'écart entre les sexes. Les processus

combinés de l'industrialisation, de la salarisation et de l'urbanisation ont ébauché et modelé en Occident, les formes actuelles de la production domestique. On peut résumer ce modèle général en deux mots, ou presque...

Dans la société pré-industrielle, la production domestique des femmes était principalement axée sur la mise au monde et l'entretien des enfants, sur la production agricole et/ou artisanale et sur la transformation de certains produits de base (boucherie, filage, tissage, etc.). Ce travail se faisait la plupart du temps dans le cadre de la famille élargie où hommes et femmes avaient des rôles ainsi que des positions sociales définies, mais où les femmes participaient activement au travail productif et à la vie sociale, la plupart de ces activités, tant économiques que sociales, se déroulant dans un même espace de vie et de travail: la maison et son environnement immédiat.

3.2.3 La salarisation des femmes s'appuie sur les rapports de sexes antérieurs

A l'aube de la révolution industrielle cet ordre est bouleversé. Ainsi en quelques décennies, en Angleterre, le clôturage des terres, le déclin de l'économie rurale et l'exil forcé vers les villes obligent les nouveaux prolétaires à s'engager par familles entières dans les fabriques.

Ce procès de salarisation s'appuie alors sur les structures antérieures des rapports de sexes et de générations. Ainsi, compte tenu de la valorisation de la hiérarchie familiale, le chef de famille agit souvent à titre de sous-contractant, surveille le travail de la famille, touche un salaire beaucoup plus élevé et empoche les salaires des enfants et de l'épouse (Blunden 1982: 187-188). Généralement, les femmes touchent une rémunération équivalente à la moitié du salaire masculin mais ne peuvent le recevoir en mains propres si elles sont mariées, pas plus

d'ailleurs qu'elles ne peuvent librement contracter. A partir de la deuxième moitié du 19e siècle, elles seront même exclues de bon nombre d'emplois au moment de leur mariage[1] (ibid.).

Les rapports de sexes marqueront donc, dès le départ, la place des femmes dans l'organisation capitaliste du travail[2]. Ainsi, l'incapacité juridique des femmes, leur soumission au père et au mari, le poids de la maternité et de la famille -et même leur compétence dans certains secteurs traditionnellement féminins comme les textiles (secteur clés de la révolution industrielle mais qui vieillirant très rapidement)- serviront d'alibi pour les sous-payer et en faire une main-d'oeuvre captive et à bon marché.

On justifiera leur demi-salaire par leur pseudo dépendance naturelle à un homme, et cela même si elles sont veuves ou si elles ont des charges de famille, alors que les hommes, même célibataires, touchent leur plein salaire[3].

Les salaires féminins sont souvent d'ailleurs si bas qu'ils ne permettent pas toujours le renouvellement de la force de travail

---

(1) Encore en 1925, au Québec une résolution a été adoptée à la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.) pour interdire aux femmes mariées d'enseigner; résolution qui n'a été retirée qu'en 1962, mais à la condition que le mari ne puisse être pourvoyeur (invalidité, étudiant, etc.). Source: Les enseignants au Québec des débuts à 1973 et dans le syndicalisme enseignant (C.E.O.), Danièle Dufresne, maîtrise en science politiques, UQAM, 1983.

(2) Nous nous limitons ici aux rapports de sexes, mais il importe aussi de tenir compte des rapports d'âge et donc de la place des enfants dans cette organisation du travail. Les conditions de travail des enfants près ou semblables à celles des femmes adultes, ainsi que leur mise à l'écart de l'emploi ont d'ailleurs affecté considérablement la position des femmes.

(3) Au cours de la deuxième moitié du 19^{e} siècle, 40% des travailleurs anglais de plus de 15 ans sont célibataires alors qu'environ 25% des travailleuses sont mariées ou veuves et supportent très souvent la famille (Blunden 1982: 188).

des femmes[1]. Elles sont donc souvent "obligées" de se marier. D'autres sont amenées à se prostituer sous l'incitation de leur patron; image de perdition et d'immoralité qui discréditera pour longtemps le travail féminin dans son ensemble (Blunden, 1982).

"L'essentiel est que les femmes n'aient pas à vivre de leur emploi mais d'un homme. Le salaire ne doit être qu'argent de poche pour la jeune fille, facade pour la prostituée, appoint pour la femme mariée" (Ibid.: 192).

Cette nouvelle dépendance face à un salaire minable qui portera en elle une seconde dépendance face à un homme (père, mari, amant ou client selon les cas), est capitale dans la mise en place du travail domestique moderne. L'entrée des femmes dans le salariat, liée en effet à leur rupture avec leurs réseaux traditionnels de solidarité et avec leurs moyens de subsistance antérieurs (agriculture, petit commerce, artisanat), les laisse souvent seules et démunies face à un marché du travail discriminatoire qui les oblige à se replier sur le salaire masculin et la production domestique.

Le rapport des femmes à l'emploi est donc double et paradoxal. Double parce qu'il s'agit d'un rapport direct au marché du travail et d'une dépendance multiforme par rapport au salaire masculin. Paradoxal car leurs bas salaires permettent difficilement aux femmes de vivre seules, encore plus difficilement d'entretenir des enfants et les obligent donc à se replier sur le foyer conjugal, perdant alors très souvent toute autonomie. Par ailleurs, ce sont ces faibles salaire féminins qui servent d'alibi pour écarter de l'emploi la majeure partie des femmes mariées à partir des années 1840-1850 en Angleterre et quelques

---

(1) En Angleterre, "... un pitoyable rassemblement des chemisières à domicile en 1849 avait permis d'établir les statistiques suivantes: sur les 1 200 femmes présentes, 508 avaient emprunté des vêtements pour pouvoir venir, 151 n'avaient jamais eu de lit, 464 avaient demandé l'assistance de la paroisse la semaine précédente, 232 étaient sans logement parce qu'elles ne pouvaient le payer (...) nombre d'elles travaillaient jusqu'à 20 heures par jour (Blunden 1982: 190).

décennies plus tard en France[1]. Ces bas salaires sont perçus par les travailleurs comme source de concurrence déloyale face aux patrons et, dans les classes moyennes, ils apparaissent comme revenus insuffisants, voire injustifiés et dégradants[2].

Plutôt que de hausser les salaires féminins, on privilégiera donc la "désalarisation" d'une partie des travailleuses et l'exploitation éhontée de celles qui sont forcées de rester sur le marché du travail permettant alors, comme le souligne Blunden, la compression des coûts et le financement indirect des industries centrales.

Ainsi donc, ces bas salaires découlant de la structure établie des rapports de sexe, constitueront une importante source de financement pour l'industrie et joueront sur la fixité de la main-d'oeuvre féminine dans les secteurs comme le vêtement et le textile. Ils serviront aussi à constituer le modèle de ménagère moderne, soit en justifiant l'exclusion de l'emploi d'une large partie des femmes des classes moyennes, soit en obligeant celles des classes laborieuses à vivre aussi du salaire masculin et à assumer progressivement les charges domestiques selon les normes en vigueur dans les classes moyennes.

3.2.4 Du salariat au travail domestique moderne

Comme on le constate encore aujourd'hui dans certaines régions

---

1. Encore maintenant, combien d'hommes s'ennorgueillissent de "pouvoir faire vivre leur femme" et se condisèrent humiliés si elle "travaille"...

2. "La moitié des femmes au travail, à la deuxième moitié du 19^{e} siècle, ont moins de 25 ans. Alors qu'entre 25 et 45 ans, les hommes sont actifs à 98%, les femmes, au même âge, ne sont actives qu'à 30% (Blunden 1982: 138). "Près de 90% des femmes qui travaillent sont sans mari: (célibataires ou veuves)" (Ibid.). "En 1851, une femme mariée sur quatre (dont l'époux est vivant) est employée. Vers 1911, la proportion est de une sur dix" (Oaklay 1974: 44).

nouvellement industrialisées de l'Algérie et du Mexique[1], les procès de mise au travail salarié et domestique sont complètement interreliés et ne peuvent être compris sans une analyse combinée des rapports de sexes et de classes. Ainsi, la constitution de la production domestique moderne dans l'Angleterre du 19e siècle[2] correspondait aux nécessités de renouveler à long terme et en deça des prix du marché[3], la force de travail de l'ouvrier et des enfants.

Elle répondait aussi aux nécessités de reproduire sur le plan psychologique, idéologique et culturel des "travailleurs libres" capables de s'intégrer au marché du travail et incités à retourner journellement à l'ouvrage en échange d'un pouvoir économique leur donnant un poids politique et une valorisation personnelle au sein de la famille (Haicault 1980).

Ainsi, les mécanismes de l'interdépendance hommes-femmes, dépendance économique et sociale de l'épouse à l'égard du mari et dépendance relative de ce dernier par rapport aux biens et services domestiques et aux rapports affectifs familiaux, cimentent la double organisation salariale et domestique. Ce rôle de ménagère servira ensuite d'alibi au 20^{e} siècle pour justifier la discrimination salariale des femmes, pour extorquer à la moitié d'entre elles un double travail payé à demi salaire et pour utiliser cette main-d'oeuvre féminine à bon marché afin de briser-comme le souligne Emma Rotschild (1982) certains lieux de résistance ouvrière et rendre ainsi la force de travail plus "malléable" pour les impératifs de la productivité et des profits.

---

1. Le travail des femmes: salariat et travail domestique, sous la direction de Danièle Kergoat, Critiques de l'Economie politique, octobre-décembre 1981, no 17, Maspero, Paris.

2. Premier pays fortement industrialisé, l'Angleterre sert de référent majeur pour cette analyse.

3. S'il fallait payer aux prix du marché, l'ensemble des biens et services produits dans la sphère domestique, les salaires seraient insuffisants pour assurer la reproduction des travailleurs et de leurs enfants ou du moins les conditions de vie seraient pitoyables...

D'autres facteurs économiques expliquent l'interrelation domestique et salariée du travail. D'une part, les premières phases de l'industrialisation ont pu s'alimenter assez sauvagement en paysans fraîchement exilés des campagnes, main-d'oeuvre rapidement dégradée par les conditions sordides d'exploitation et dont le renouvellement-en qualité surtout-posait problème pour les exigences croissantes du marché du travail. La constitution du foyer moderne, les campagnes d'hygiène, l'amélioration des conditions de vie et d'alimentation ainsi qu'un nouveau modèle d'amour maternel[1], le tout à la fois mis en place, géré et incarné par la ménagère moderne favorisait grandement cette reproduction de la force de travail et son contrôle social. Du même coup, la constitution du modèle domestique permettait d'écarter au cours des 19^{e} et 20^{e} siècles plus du quart de la main-d'oeuvre potentiellement active (Blunden 1982: 215), résolvant ainsi à peu de frais la question du non-emploi inhérente au capitalisme.

En effet, grâce au rôle de la ménagère, cette question explosive du non-travail, souvent génératrice de conflits sociaux, pouvait être neutralisée grâce à tout un discours idéologique qui la transformait en pseudo marque d'amour et d'affection et poussait même les femmes à l'intérioriser en la présentant comme geste naturel et inné... (Ibid.).

Mais cette mise au travail domestique s'est faite beaucoup plus facilement et plus rapidement dans les classes moyennes, où le modèle domestique apparaissait comme une marque de promotion sociale, que dans les couches populaires où les gestes d'opposition et de révolte ont été plus manifestes[2] (Hall 1980; Oakley 1974). Il est vrai, comme le

---

1. Antérieurement, les très hauts taux de mortalité infantile, la fréquence des mises en nourrice, le départ hâtif de la maison vers 6 ou 8 ans pour devenir apprenti, la non-distinction de l'enfance par les vêtements ou les jeux, la mise au travail précoce des enfants et leur socialisation collective constituent autant d'éléments qui permettent de saisir à quel point "l'amour maternel" tel que nous le connaissons est de création récente. A ce propos, voir L'amour en plus, d'Elisabeth Badinter, Flammarion, Paris, 1980.

2. A ce propos, voir "La femme populaire rebelle" de Michelle Perrot dans L'histoire sans qualité, Ed. Galilée, Paris, 1979.

souligne Blunden, que les classes moyennes bénéficiaient de gains de productivité qui leur permettaient de libérer un membre de la famille de la production sociale, ce qui n'était pas le cas dans les milieux ouvriers. Mais c'est justement cette possibilité de se priver du travail productif de l'épouse qui constituait l'image de marque de la fortune et du pouvoir des hommes de ces classes sociales et, par ricochet, celle de leurs épouses. Par ailleurs, ces dernières étaient affectées aux tâches de reproduction de la famille et surtout à celles de filtre social, faites de "bonnes manières", de "culture" et d'étiquette[1], leur permettant de se démarquer plus franchement encore des classes laborieuses.

Ces nouvelles ménagères, intendantes du personnel domestique, pédagogues maternelles et femmes de société, constituèrent un modèle-clé dont les ondes se répercutent encore aujourd'hui sur les rôles domestiques aux apparences de respectabilité, de standing et de bonheur sur mesure, apparences entretenues à tous prix.

Le rapport ménagères versus classes moyennes est aussi éminemment politique. Selon Blunden, c'est en effet par le mode de vie, qu'employés, vendeurs, gérants, comptables, patrons établissent cette alliance "contre nature" entre propriétaires des moyens de production et ceux qui tissent le réseau de solidarité nécessaire au fonctionnement de ce système. Image de marque de ces classes moyennes, rouage idéologique de ces rapports où le mimétisme et la standardisation des "modes de vie" jouent un rôle majeur, les maîtresses de maison sont aussi les otages de cette relation. Ce sont elles qui subissent les premières les sanctions suivant nécessairement tout écart de leur mari par rapport aux voeux de cette idéologie pyramidale, et elles aussi qui sont humiliées et déchirées en cas d'échec (Blunden 1982: 208).

---

1. Quoique le travail domestique prenne des formes et des compositions différentes selon les classes sociales et les époques, ses caractéristiques essentielles et ses rapports de travail demeurent les mêmes pour la bourgeoise du 19^{e} siècle, ou la ménagère de banlieue actuelle.

Comme pour les "matriochkas", ces poupées russes qui s'emboîtent les unes les autres, les rôles politiques et idéologiques de cette production domestique moderne, se doubleront à leur tour d'aspects économiques. Les activités de consommation et le travail domestique non rémunéré compléteront en effet tous deux le circuit production-circulation des marchandises et joueront, dans l'organisation économique, un rôle de plus en plus important à partir de la fin du XIX^{e} siècle, et surtout après la première guerre.

Ainsi, dans la future société de consommation de masse, l'affectation d'une personne aux tâches domestiques permettra de maintenir une consommation sociale élevée et relativement stable, de même que d'expérimenter de nouveaux produits. Cela permettra de renouveler, d'élargir et de diversifier la consommation, atténuant les risques de crises de surproduction, stimulant l'innovation et la concurrence propres au libre marché, autant d'activités domestiques non-rétribuées dont l'impact économique est pourtant certain.

Le travail domestique a aussi permis, depuis deux siècles, de compléter gratuitement le circuit de la production-consommation des marchandises, et ce, grâce aux achats, au transport et à la transformation des biens. Si ces tâches étaient payées, cela représenterait des sommes astronomiques. Se poserait alors avec acuité la possibilité, la viabilité et le désir d'une société où toutes activités humaines seraient intégrées au circuit marchand...

Enfin, le troisième rôle économique des ménagères a historiquement consisté dans le fait d'absorber constamment les nouvelles tâches et activités générées par les institutions publiques et par le marché. En effet, l'intégration progressive d'activités domestiques par l'Etat et par le marché (couture, conserverie, santé, éducation etc.) a entraîné la multiplication d'activités résidues prises en charge par les ménagères (administration, encadrement scolaire etc.).

Les ménagères jouent effectivement un rôle central dans cette véritable chaîne sans fin du domestique-au-marchand-au-domestique, chaîne qui a d'ailleurs pour effet paradoxal de faire croire à la disparition du travail domestique alors qu'en fait, il le rend surtout de plus en plus invisible et dévalorisé. A titre d'exemple, l'un des premiers lieux les plus massivement salarié, à savoir le foyer avec ses bonnes, cuisinières, femmes de chambre, etc.[1], bref, ce foyer a été presque complètement "dé-salarié" grâce à "l'invention" de la ménagère moderne, devienne d'ailleurs le symbole même du "non-travail"...

D'abord largement salariées, surtout dans les classes aisées, les tâches domestiques ont donc perdu tout caractère laborieux et monétaire au fur et à mesure que l'amour maternel, romantique et conjugal servait d'alibi au travail domestique non rémunéré des ménagères. A la fin du siècle dernier, en France et en Angleterre, on a commencé à assister au départ des domestiques remplacées par les maîtresses de maison, et à la prise en charge d'un certain nombre d'activités de production-consommation des biens par le marché (vêtements manufacturés, conserves, etc.), ainsi qu'à l'intégration progressive de services personnels à la sphère marchande par experts et spécialistes interposés (développement accéléré de la médecine, de la puériculture, de la psychologie, etc.). Mais en perdant certaines activités traditionnelles (tissage, couture, etc.), les ménagères se sont vu par ailleurs imposer une série de nouvelles activités de plus en plus déqualifiées, parcellaires et dépendantes du marché (administration, transport, courses, etc.) qui, au fil des ans, seront présentées comme activités de consommation, voire de loisir...

---

1. En 1891, les domestiques constituaient 41% de la main-d'oeuvre féminine canadienne et représentaient de loin le plus grand groupe d'employés(es); vers 1921, les domestiques représentaient 18% de toutes les travailleuses mais demeuraient la seconde plus grande catégorie d'emploi (Leslie 1974: 71). A titre indicatif, dans la branche d'activité "Ménages privés" de Statistique Canada, on retrouvait en 1980 seulement 2,7% de l'ensemble des effectifs féminins, dont 51,7% travaillaient à temps partiel (Armstrong et Armstrong 1983: 305-306).

Ainsi, par un jeu d'illusion fascinant, les ménagères perdent progressivement pouvoir et maîtrise sur un travail par ailleurs émietté, dévalorisé mais sur-investi au plan émotif (Schwartz-Cowan 1981). Elles doivent constamment se recycler en fonction de nouvelles normes et de la multiplication des tâches imposées, mais ces services personnels, associés à leur rôle ne sont pas reconnus comme travail. Alors que les ménagères des années 1970-1980 passent un nombre d'heures à peu près équivalent en travail domestique à celui de leurs aïeules du début du siècle (Vanek 1974: 118), plusieurs prétendent qu'il rapetisse comme une peau de chagrin, s'amenuise, s'effiloche, bref, disparaît à vue d'oeil... En fait, il disparaît simplement d'un certain champ de vision... Ainsi, plutôt que d'analyser ces transformations, certains(es) prétendent que le travail domestique ne ressemblant guère à ses images les plus stéréotypées, bref, n'existant plus tel qu'il existait, n'existe donc pratiquement plus...

3.2.5 Quelques traits marquants de l'évolution de la production domestique

Si la production domestique moderne est une création des sociétés salariales[1] auxquelles elle est de plus en plus soumise, cette production domestique a connu des développements notables au cours des derniers siècles.

Ainsi, nous avons vu se constituer, au fil des ans, différents profils de ménagères: maternité, gérance et encadrement des nourrices et domestiques pour les anglaises des classes moyennes du 19e siècle; maternités en série, travaux de ferme et de maisonnée pour certaines Québécoises des campagnes jusqu'aux années 1950; maternité, puériculture et travail domestique scientifique des ménagères de banlieues modernes.

---

1. La mise en place du travail domestique moderne correspond aux débuts de la révolution industrielle, mais l'ensemble du processus d'émergence de ce travail, avec la naissance de la famille bourgeoise et s'échelonne sur une période beaucoup plus longue.

A travers ces "évolutions", certains traits majeurs: isolement progressif de la ménagère marqué par l'urbanisme des villes et des "banlieues dortoirs" et par l'architecture des maisons; dépendance accrue face au salaire (le sien ou celui du mari) et face au marché en général. On assiste aussi à une déqualification du travail et à un contrôle social large et diffus des ménagères par experts interposés.

Ajoutons que ce travail délaisse progressivement production et transformation des biens pour se centrer de plus en plus sur les services aux personnes (psychologie, maternage, etc.) souvent associés aux loisirs, donc particulièrement difficiles à qualifier et à quantifier. Par conséquent, un travail de plus en plus "invisible" socialement, "invisibilité" haussée au rang de qualificatif puisque le grand art domestique consiste à faire un grand ménage et à préparer un repas gastronomique, tout en restant élégante, calme et souriante, comme si tout s'était fait par enchantement... D'ailleurs tout, dans nos maisons modernes, appelle à rendre ce travail "invisible": l'eau et les sources d'énergie (électricité, gaz, etc.) intégrés à l'infrastructure, les appareils ménagers fondus au mobilier, encastrés ou cachés derrière des portes, les petits appareils, rangés dans les armoires ou camouflés sous des housses. Enfin, la mobilité accrue des femmes entre la maison et le marché du travail et leur identification habituelle à l'emploi, et non au statut de ménagère, camoufle aussi la réalité domestique, contribuant ainsi à la dévaloriser encore davantage...

Pourtant, la production domestique requiert autant de disponibilité qu'au début du siècle, les enfants demandant plus d'attention, les tâches étant multipliées, les normes plus sophistiquées, l'attention psychologique accrue et la stabilité des couples plus fragile augmente aussi les exigences face aux nouveaux standards de la "féminité", et des relations humaines etc.

Quant à la technologie domestique, elle a allégé le poids et atténué la rudesse de certaines tâches (il suffit de se rappeler le chauffage au bois ou au charbon ou les corvées de lavage), mais elle n'a pas en sci réduit le temps global de travail domestique. Il est peut-être plus facile d'aménager son temps de travail, la tertiarisation et la sophistication des activités, le raffinement des normes, et la rentabilisation des outils de travail, impliquent une multiplication des tâches, par exemple des lavages quotidiens ou bi-hebdomadaires plutôt que mensuels ou saisonniers. En outre, l'arrivée de la technologie a coïncidé avec l'isolement des ménagères et l'augmentation de leur charge de travail, celles-ci assumant alors seules ce que les femmes de la maisonnée (enfants, nièces, grand-mères, domestiques) accomplissaient collectivement antérieurement, phénomène inverse à celui des industries regroupant un nombre toujours plus grand de travailleurs.

Les activités domestiques sont devenues de plus en plus polyvalentes allant de l'administration à la décoration intérieure et doivent refléter, dit-on, la personnalité même de la ménagère et témoigner supposément de son amour, de son affection et de sa capacité à assurer le bonheur de chacun / chacune et la cohésion familiale. Cette cage aux mille miroirs où tâches, rôles, amour, culpabilité sont emmêlés constituera paradoxalement la marque d'identification et, souvent, le lieu d'une profonde dépersonnalisation où les rapports au monde se vivent surtout par personnes interposées et par la parole omniprésente mais à sens unique-des médias. Parce que conjoints et enfants les relient et les identifient à l'extérieur du foyer,les ménagères exerceront sur eux un contrôle social d'autant plus fidèle aux normes des experts et soumis aux goûts du jour qu'elles seront elles-mêmes dépendantes et centrées sur la famille.

Depuis les années 1960, ce discours de la technologie domestique, rehaussé par ceux de l'émancipation et du partage des tâches, ont contribué à déplacer les lieux et les formes d'extorsion du travail des femmes en faisant miroiter l'image de cette ménagère-libérée-par-le-travail-salarié-et-dégagée-largement-du-travail-domestique-grâce-

au-partage-des-tâches, en tant que nouvelle femme idéale. Mais il faut bien voir que celles-ci ne constituent que l'exception de la règle du sur-travail et des difficultés de partage qui n'ont rien de réjouissants.

Le nouveau modèle qui tend à s'imposer aujourd'hui à l'ensemble des femmes est celui de cycles de vie courts et polyvalents, passant des études-au salariat-au mariage-à la maternité-aux études-au retour à l'emploi quand toutes ces activités ne sont pas accomplies simultanément, symbole alors tout à fait paradoxal d'une "vraie" femme "libérée"...

On se demande pourtant parfois, si ce discours de libération qui semble confondre la liberté des femmes avec la libération de leur force de travail, ne masque pas une extorsion particulièrement forte de leur travail tant domestique que salarié et ne neutralise pas en partie la révolte face à une telle exploitation. En effet, en présentant la polyvalence et la simultanéité des activités comme accomplissement féminin, on fait constamment miroiter l'image idyllique de la maternité pour les célibataires salariées et celle de la parfaite conciliation du double rôle pour les mères salariées autant de mirages plus ou moins valorisés qui mènent rarement à l'oasis...

Ainsi, ces images nous donnent toujours l'impression que "ça se passe ailleurs", que nous sommes personnellement entièrement responsables de notre destin et elles masquent donc fort efficacement le fait que travail salarié et domestique sont les deux faces d'une même médaille...

Enfin, dans la mesure où le travail salarié est valorisé de façon inversement proportionnelle au travail domestique, il est évident que la majorité des femmes refusent de s'identifier à ce dernier et vont même parfois camoufler son existence pour être davantage compétitives dans le secteur de l'emploi. Cela a pour effet d'occulter davantage encore le fait que leur socialisation domestique contribue

largement au choix de leur scolarité, de leur emploi, de leurs entrées et sorties du marché du travail, avec pour effet indirect de dévaloriser toute recherche effectuée dans ce secteur et de maintenir le statu quo...

Alors qu'au siècle dernier "l'enfer des usines" servait de repoussoir vers le"charme des cuisines", c'est maintenant la "prison des cuisines" qui sert de repoussoir vers la "libération des bureaux"! Dans le premier cas, on laissait un travail à demi payé pour un travail domestique non payé alors que maintenant, on cumule un double travail pour un demi-salaire! C'est ce qu'on pourrait appeler, avec cynisme, les paradoxes du progrès...

3.2.6 Idéologies sexistes ou quand le travail des femmes disparaît "dans la nature", sous l'Amour ou sous la culpabilité...

Ces quelques lignes sur l'évolution historique de la production domestique moderne montrent à quel point celle-ci constitue un rouage fondamental du système économique. Comme le souligne Danièle Kergoat, "... la famille, le travail domestique ne sont pas réductibles à des survivances archaïques mais sont la pierre angulaire de la mise au travail différenciée des hommes et des femmes, tant dans le temps que dans l'espace" (1982: 15). La production domestique moderne ne peut donc être considérée comme simple construction idéologique réactionnaire et sexiste visant à enfermer les femmes à la maison[1]. Toutefois, l'idéologie a joué un rôle si important dans la mise au travail domestique des femmes que l'on confond souvent justifications idéologiques et raisons d'être de la production domestique. Katherine Blunden identifie 4 thèmes majeurs présidant à l'imposition des rôles domestiques: la nouveauté, la compassion, la fragilité et l'espoir.

---

1. Ces thèmes qui n'apparaissent qu'en filigrane dans le chapitre sur l'histoire de la production domestique, sont développés sous un angle différent dans le chapitre sur les courants de pensée. Nous en traitons très brièvement ici afin de donner quelques pistes de réponse à la fameuse question: "Mais comment les femmes ont-elles pu accepter l'enfermement domestique?"

On a d'abord inversé l'histoire, dit-elle . Alors qu'avant la révolution industrielle presque toutes les femmes participaient au travail social, puisqu'il n'y avait pas cette coupure entre sphère privée et publique, on a fait croire que le travail social des femmes était un phénomène nouveau et qu'antérieurement leur place avait toujours été à la maison. Il n'y avait alors qu'un pas pour prétendre que le travail domestique et ses nouvelles conditions d'isolement, de dépendance économique avait toujours été le lot des femmes, que c'était par "nature" leur travail et qu'à la limite le travail salarié était pour elles contre-nature[1].

Deuxième argument idéologique de poids présidant au renvoi des épouses de l'emploi et à la constitution de l'image idyllique du foyer, la compassion tient fortement au double standard. Certes, les conditions imposées aux travailleuses étaient souvent des plus sordides, mais elles l'étaient parfois autant pour les hommes. Par ailleurs, souligne Blunden, cette compassion relative aux emplois industriels devenait muette quand il s'agissait des domestiques et des ouvrières à la maison travaillant dans des conditions souvent aussi inhumaines. Enfin, on associait fréquemment les femmes et les enfants, leur imputant de façon sexiste la même faiblesse, les mêmes besoins de protection, la même dépendance et la même fragilité.

Bref, le travail salarié était "anti-féminin", trop dur pour la santé et la moralité des femmes et leur vrai rôle était à la maison. Ce cadre idéologique restera presque intact au Québec jusqu'aux années 1960, avec contre-discours d'usage en période de guerre. Toutefois, il présente des variantes selon l'origine ethnique, les classes sociales et les milieux urbains et ruraux. Il s'affine aussi avec les conditions de développement industriel et domestique substituant, par exemple, à l'image du dévouement maternel et du bonheur au foyer, celle de l'émancipation quand l'exige le marché du travail.

---

1. Ann Oakley, en 1974, développait déjà une argumentation similaire dans son livre Housewifes.

Enfin, tout cela ouvre la porte à l'espoir des lendemains qui chantent, soit en faisant miroiter l'illusion que toutes les femmes seront un jour salariées, soit en prétendant que le travail domestique rétrécira indéfiniment grâce à la technologie domestique et aux biens et services marchands...

Mais ce qui, à notre avis, a joué un rôle encore plus déterminant dans l'instauration du travail domestique moderne ce sont les constructions idéologiques de "nature féminine", d'amour maternel et conjugal, et de culpabilité.

L'idée de "nature féminine"[1], qui a connu son plein épanouissement avec l'amour romantique, s'est appuyée sur une occultation complète de l'histoire des femmes et sur "la négation de cette histoire au fur et à mesure qu'elle se faisait (Fraisse 1978). Pour prétendre à une "nature féminine", il fallait en effet nier le passé des femmes afin de prétendre que les comportements qui leur avaient été imposés depuis des siècles étaient innés. On neutralisait par le fait même toute rébellion. Imposée par la religion, la science, les arts et la littérature; intégrée dans l'économie, la politique et la psychanalyse, l'idée de nature féminine est sans doute l'un des discours les plus puissants et les plus pervers de la société patriarcale. Tenter d'échapper à ce discours circulaire et piégé signifie en effet être "contre-nature", sacrilège suprême. Pour franchir ce premier pas, on opère généralement une rupture entre femme et nature, intériorisant ainsi, y compris dans nos corps, la vision "masculiniste"[2] d'une nature à dominer, alors qu'en fait, seule une sérieuse remise en

---

1. Voir le chapitre sur les courants de pensée. Voir aussi le texte de Colette Guillaumin "Pratique de pouvoir et idée de nature", Questions féministes no 2 et 3, fév. et mai 1978, Ed. Tierce, Paris. Voir aussi Women in Western Political Thougth, Suzan Moler Okin, Princetown University Press, 1979, 371 p.

2. Nous empruntons ce terme à Barbara Ehrenreich et Deirdre English, Des experts et des femmes, Ed. du Remue Ménage, Montréal, 1982.

question d'ordre épistémologique du concept "nature" permet de s'en démarquer.[1]

Si on a utilisé la "nature féminine" à toutes les sauces pour justifier aussi bien la neurasthénie des dames anglaises du 19e siècle que les grossesses à répétition des Québécoises prolifiques, pour justifier autant la douceur, la délicatesse, la fragilité que pour imposer aux femmes des travaux de bête de somme, il faut bien voir qu'on a surtout associé la nature féminine à un puits sans fond d'"Amour"... C'est d'ailleurs l'Amour qui a progressivement pris le relais idéologique quand la "Nature féminine" a commencé à battre de l'aile. D'un côté, l'amour maternel, intimement lié à l'émergence du travail domestique moderne et à la montée des experts (Ehrenreich et English 1982) et (Badinter 1980); de l'autre l'amour conjugal lié à la transition historique entre le marchandage des terres, propriétés et alliances politiques par mariages interposés, et la liberté relative des conjoints. Modèle imposé par l'organisation de la société salariale et perçu comme évolution positive par rapport aux mariages d'intérêt antérieurs, ce nouveau contrat marital enrobé d'amour romantique, a permis de dorer la pilule de l'une des formes d'extorsion du travail féminin les plus fascinantes de l'histoire: le travail domestique non payé. On ne peut évidemment, réduire le phénomène à une vision économiciste étroite, ni l'assimiler entièrement au contrat marital, mais il est passionnant d'observer les corrélations entre modèles amoureux et contextes socio-économiques.

Depuis quelques décennies, la culpabilité est venue colmater les brèches de la "nature féminine" défaillante et de l'amour maternel et conjugal un peu usés, trop dévorants ou débordés par la passion et la séduction. Cette culpabilité féminine dont la construction

---

1. Voir "Femmes, santé, notre pouvoir" de Louise Vandelac in Nous, notre santé, nos pouvoirs, présenté par le G.R.A.F.S. Editions coopératives Albert Saint-Martin et Editions du Remue-Ménage, Montréal, 1983, 204 pp.

ressemble étrangement au discours de nature, a aussi pour fonction d'assurer la conformité des femmes aux normes sociales et de neutraliser toute rébellion en inversant la révolte des femmes contre elles-mêmes. Ainsi, plutôt que de questionner les conditions d'isolement qui les "rendent folles", on les culpabilise encore davantage d'être maussades ou dépressives.

3.2.7 Au Québec: un "new look" domestique, ou un peu plus salariées, moins célibataires et davantage mères qu'au début du siècle...

Contrairement aux analyses qui précèdent, nous avons souvent l'impression, au Québec, d'une continuité sans faille entre les super-mères de 12 enfants et les ménagères urbaines des années 1950, comme si la révolution industrielle nous avait épargnées et n'avait nullement marquée la mise au travail salarié et domestique. Ainsi, plusieurs semblent conserver l'impression que la production domestique, née de la nuit des temps et "intégrée" à la nature même des femmes, aurait été transmise, quasi immuable, de mères en filles, simplement modernisée par les "bienfaits" de l'industrialisation. Fidèle à cette vision clérico-nationaliste de l'histoire, les Québécoises auraient presque toutes été, de la Conquête à la Révolution tranquille, mères de famille nombreuse, gardiennes de la race, de la langue et de la foi et, grâce au ciel, elles auraient échappé aux méfaits du capitalisme...

Pour bien saisir les méandres de notre inconscient collectif concernant ce qu'il convient d'appeler le mythe des ménagères, il faut surajouter à cette vision passéiste le discours moderniste concernant les "nouvelles femmes des années 1960". Ces dernières, en rupture totale avec l'ancien modèle féminin, constitueraient une espèce de génération spontanée sortie tout droit de la grande noirceur duplessiste, pour ne pas dire de la cuisse de Jupiter... Opposé à l'aliénation de leurs mères et grands-mères, leur "libération" est alors plus manifeste, plus séduisante et allergique à toute forme de critique. Ainsi, la double journée de

travail, le non-partage des tâches, la discrimination salariale, analysés sans aucune perspective historique, seront imputés aux lenteurs des changements de mentalité, alors que l'exclusion du salariat deviendra un prétendu "choix personnel", voire un loisir ou même un luxe. Enfin, pour occulter ce qui reste de travail domestique, on prétendra que tout est question d'organisation et que les quelques tâches résiduelles seront bientôt absorbées par les progrès de la technologie ou réduites à des jeux d'enfants... Ainsi, en moins de 20 ans, les Québécoises seraient passées de "l'aliénation ménagère" à sa libération et elles avanceraient à grands pas vers l'abolition de la production domestique ...

Caricatural? Malheureusement... à peine...

Or, cela a des conséquences sérieuses car en occultant l'articulation production domestique et marchande et en niant le rôle majeur de la constitution du modèle domestique moderne dans l'émergence du capitalisme, on réduit celle-ci à une simple construction idéologique[1] et on assimile son histoire à celle de l'aliénation des femmes . Il n'y a alors qu'un pas pour en faire une question de strict changement de mentalités. Il n'y a qu'un pas aussi pour opposer à cette "aliénation domestique" la "libération salariale", comme si, à la déserter, la sphère domestique allait disparaître, et comme si le capitalisme allait enfin, par bonheur, broyer, absorber et anéantir le travail domestique[2] et même, pour certaines, la production domestique entière[3].

---

1. Le livre de Nicole Thivierge, Ecoles ménagères et instituts familiaux: un modèle féminin traditionnel, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 475 p., ouvrage certes passionnant, verse un peu dans ce genre d'interprétation.
2. Cette question s'inscrit dans le débat plus large de l'articulation des modes de production où certains (Frank, etc.) soutiennent la désarticulation et l'absorbtion par le capitalisme des modes de production antérieurs alors que d'autres (Rey, Meillassoux, etc.) prétendent au maintien mais à la domination et à la transformation de certains modes de production antérieurs, par le capitalisme.
3. Il est intéressant à ce propos de relire le passage de La dialectique du sexe, de Shulamith Firestone, où elle évoque la question "des bébés éprouvettes" comme alternative à la maternité biologique et comme élément de libération des femmes.

Si on confond si souvent, au Québec, l'histoire de la production domestique avec celle de l'aliénation des femmes et si on en fait une simple construction idéologique servant à leur enfermement, occultant ainsi sa fonction sociale et économique dans l'émergence du capitalisme, cela tient, à notre avis, à deux types de facteurs: d'une part, les traits spécifiques de son évolution et de son articulation au capitalisme québécois et, d'autre part, notre vision même de son histoire.

Concernant son évolution, il est possible que l'organisation de l'agriculture par rang et non centrée autour des villages, les rigueurs du climat, l'étendue du territoire, le taux proverbial de fécondité, les absences fréquentes et prolongées des hommes, ainsi que les lenteurs de l'urbanisation et de l'industrialisation constituent autant de facteurs qui ont marqué, dès le départ, la production domestique québécoise des caractères d'isolement et d'enfermement. Contrairement à l'Europe où les femmes semblent avoir été plus intégrées aux actitivés sociales et productives de la société traditionnelle où également leur isolement et leur exclusion sociale semble avoir été davantage subséquente à la constitution du modèle domestique moderne on observe, au Québec, une transition beaucoup moins marquée entre l'activité domestique traditionnelle et les formes actuelles de la production domestique. L'impact de l'industrialisation dans l'émergence du modèle domestique apparaît dès lors moins central et l'idéologie d'une "nature" féminine s'impose d'autant plus facilement que ce travail des femmes semble immuable...

A cela s'ajoute l'illusion statistique sur le procès de salarisation féminin jugé relativement faible jusqu'à l'aube des années 1960, soit, sauf exception durant la guerre, moins du quart des femmes sur le marché du travail (Descarries-Bélanger 1980: 44). Pourtant, si l'on tient compte de l'exil massif des Québécois(es) à la fin du 19e siècle - faisant en sorte qu'en 1901 près de la moitié de la popula-

tion vit en dehors des frontières du Québec (Linteau, Durocher et Robert 1979)[1]- on constate alors que le procès de salarisation s'est fait largement en dehors des frontières "nationales". C'est en effet par familles entières que ces exilés allaient travailler dans les manufactures de la Côte est des Etats-Unis où les femmes y étaient largement salariées. Par conséquent, si seulement 12,9% des femmes en 1901 et 16,2% en 1911 (Messier 1981: 76) étaient salariées au Québec, on peut estimer qu'entre 31% et 39% des Québécoises en 1901 et quelque 33% à 41% en 1911 étaient sur le marché du travail[2] au Québec ou à l'extérieur, soit des taux équivalents aux années 1965-1977!

Ainsi donc, les Québécoises auraient été davantage salariées et plus tôt qu'on ne le croit. Toutefois, compte tenu de l'état actuel des recherches, il est encore difficile de saisir l'influence et l'impact de cette salarisation hors-frontière sur l'émergence et l'évolution du modèle domestique québécois et sur la société québécoise dans son ensemble. Il ne faut donc pas confondre salarisation des Québécoises à l'intérieur et à l'extérieur des frontières nationales et travail des femmes au Québec.

Enfin, comme le souligne le collectif Clio, les Québécoises du début du siècle étaient moins nombreuses qu'aujourd'hui à avoir des enfants et un nombre supérieur d'entre elles étaient célibataires. Ainsi, alors que 14,1% des femmes nées en 1887 sont restées célibataires, seulement 9,5% de celles qui sont nées entre 1936 et 1940 ne se sont jamais mariées. En outre, 10 à 14% des femmes mariées,

---

1. Entre 1840 et 1930, plus de 900 000 Québécois s'exilent aux Etats-Unis. Pour la seule période de 1851-1901, ils sont 530 000 à partir ainsi (Ibid.). Voir histoire.

2. Evaluations faites en fonction de 50% ou 65% des Québécoises exilées en emploi. Ces données, ainsi que tous les autres éléments de ce présent survol historique sont développés plus longuement dans Les dessous domestiques de l'histoire disponible sur demande au CSF.

nées entre 1887 et 1913 n'ont eu aucun enfant ce qui, ajouté à celles qui ne se sont jamais mariées, implique que plus d'une femme sur quatre (25% à 28%) n'ont eu aucun enfant alors qu'en 1971, seulement 15,1% des femmes âgées de plus de 45 ans et 9,2% des femmes âgées de 35 à 44 ans n'avaient eu aucun enfant. Ces deux séries de statistiques tendraient à confirmer que, contrairement à nos impressions habituelles, le modèle domestique ne régresse pas mais s'impose, avec son "new look", à un nombre croissant de Québécoises!

3.3 La magie des mots ou comment nous faire avaler notre "mission" domestique

Cet essai trace les grandes lignes de trois courants de pensée majeurs concernant la production domestique: l'économie libérale, la sociologie de la famille et les féministes inspirées du libéralisme, appelées communément féministes libérales[1].

Les idées ne tombent pas du ciel. Savoir d'où elles viennent et quels groupes les ont élaborées permet souvent de mieux comprendre les projets politiques qui les sous-tendent, et, par la suite, d'élaborer de nouvelles perspectives.

Notre intention première était de dresser sommairement un tableau de l'ensemble des discours portant sur la production domestique. Dans cette optique, nous avons répertorié les positions des principaux intervenents politiques au Québec (syndicats, partis et groupe politiques, associations de femmes, etc.), en plus, de passer en revue une large partie de la littérature féministe sur le sujet. Malheureusement, nous avons dû limiter nos ambitions de départ. En particulier, nous avons mis de côté l'analyse systématique des positions féministes marxistes, matérialistes et radicales sur la production domestique. Même si ces dernières imprègnent l'ensemble de notre recherche, nous n'avons pu y consacrer le temps et l'espace qui aurait du leur revenir. Depuis quelques années la littérature sur le sujet se multiplie à un rythme effarant et nous ne voulions pas en "bâcler" l'analyse. En outre, le caractère fort théorique de la majorité de ces approches rendait difficile un travail de synthèse et de vulgarisation qui complète et dépasse les travaux déjà réalisés à ce chapitre.

---

1. Dans ce texte, le terme libéral et celui de conservateur ne renvoient pas aux partis politiques mais bien aux grands courants de pensée.

Nous avons dû aussi retrancher les textes sur l'idée de Nature. Même si les critiques à ce sujet transpirent à travers l'ensemble de recherche, aucune partie ne lui est consacrée en propre. Pourtant, il s'agit de l'un des discours, sinon le discours, ayant le plus profondément marqué nos propres conceptions de la production domestique. Associées à la Nature, les femmes, dit-on, accomplissent le travail domestique parce que cette activité leur est "naturelle". C'est donc tautologiquement dans la nature même des choses qu'elles la fassent... Depuis des siècles déjà l'argument de Nature a servi d'alibi à l'oppression des femmes, et son rapprochement avec la production domestique n'est qu'un des nombreux exemples.

Depuis le XVIIe siècle, où l'idée de Nature commence à s'institutionaliser, la Science imposera objectivité, rationalité et distance par rapport au vécu et à l'émotivité, qualités associées à la virilité. A partir de là, la Nature et les femmes qui lui sont assimilées devront être dominées et domestiquées. Des anthropologues, des psychologues et des biologiestes notamment, tenteront d'élaborer des explications naturelles justifiant l'exploitation des femmes.

Les critiques féministes de ces approches sont fort nombreuses mais elles tombent souvent dans le piège qu'elles prétendaient vouloir éviter. Par exemple, certaines dénoncent l'explication voulant que les femmes soient par nature inférieures et n'en concluent pas moins que le jour où les femmes seront délivrées de leurs menstruations et que la grossesse, elles seront libérées (Sullero, Firestone, etc.).

Pour compenser notre lacune en ce qui concerne cette idée de Nature nous avons joint en annexe un extrait d'un article de Colette Guillaumin. De façon très originale, celle-ci questionne l'assimilation des femmes à la Nature et développe le concept d'appropriation:

l'appropriation du corps des femmes par la classe des hommes, dans le cadre des rapports de sexes, permet de comprendre l'exploitation de la force de travail des femmes ainsi que leur oppression.

D'emblée, on peut se demander pourquoi nous avons cru important d'exposer ce qui peut apparaître comme des exercices intellectuels débordant rarement le cadre restreint des milieux technocratiques ou universitaires. Ce sont dans ces milieux entre autres que s'élaborent les projets et les politiques qui transforment la réalité domestique des femmes. Les medias s'en inspirent fréquemment pour diffuser des versions diluées et vulgarisées de ces analyses théoriques, modelant ainsi nos perceptions du monde domestique et de la féminité. Enfin, ces discours affectent aussi nos propres rapports au quotidien, sans que nous en ayons toujours conscience...

3.3.1 Approches de l'économie libérale

L'économie néo-classique a longtemps exclu le monde non marchand, n'admettant dans son champ d'analyse que ce qui circulait sur le marché étiqueté d'un prix. Depuis les années soixante surtout, une section assez importante de cette approche se spécialise dans l'étude du mariage et de la production effectuée dans le cadre du ménage. Généralement ces chercheurs appréhendent l'union maritale comme une affaire, au même titre que toute entreprise industrielle. L'homme engagerait une bonne et la femme, un pourvoyeur. Ce troc "argent-services domestiques" respecterait l'égalité de départ des deux échangistes.

Fixant, à priori, les termes de l'échange entre maris et femmes comme égaux, ces économistes en "oublient" la dépendance financière des femmes et le caractère socialement invisible de ce que les

femmes échangent dans cette "entreprise". Selon eux, l'homme se spécialise dans le travail rémunéré, parce qu'il a une capacité de gains plus grande que sa conjointe (ce qui n'est par ailleurs jamais questionné), tandis que la femme se montre plus efficace dans les travaux de la maison, en vertu de sa socialisation (phénomène jamais interrogé non plus).

Les économistes du New Home Economics considèrent que l'intérêt des conjoints, définis comme des êtres rationnels, réside dans la rentabilité de l'opération et ils réduisent le sentiment amoureux à des fonctions utilitaires. Franchement cynique, cette approche imagine des individus à ce point intéressés et calculateurs qu'ils ne s'engagent que dans les relations où ils savent trouver pleinement leur meilleur profit. En outre une telle analyse présuppose que tous les individus sont socialement égaux et que les relations à l'intérieur du couple ne sont nullement influencées par l'ensemble des rapports sociaux...

Lentement et de façon insidieuse, les termes économiques appliqués aux relations humaines glissent dans le langage courant: "investissement" affectif, "planifier" la venue d'un enfant, etc. Effectivement, le discours économique tend à se faire "totalisant" et "totalitaire", selon les termes d'Annie Cot: il prétend s'appliquer à l'ensemble des comportements humains et constituer la seule grille d'analyse valable.

Ainsi, comme toute industrie, le mariage aurait son produit: l'enfant! Véritable marchandise, ce dernier aurait un prix, directement proportionnel à l'investissement en temps de travail domestique. Les théories du capital humain et plus spécialement l'économie de la fertilité, analysent l'impact de la participation des femmes au marché du travail sur la future main-d'oeuvre et ce, en termes de

quantité et de qualité. Ainsi, Gary Becker, l'un des chefs de file de ce courant, se dit bio-économiste, ce qui n'est pas sans parenté avec la socio-biologie. Sans nous attarder ici à cette dernière question, soulignons simplement au passage que cette discipline est fort controversée, certains auteurs (Sahlins, 1980) la considèrent comme une tentative de légitimation, à saveur scientifique, des inégalités sexuelles et sociales.

J.K. Galbraith et l'école institutionnelle se démarquent considérablement de ces économistes. Ils considèrent que la ménagère est confinée à un rôle de servante au sein de la famille. Bien qu'il juge cette institution essentielle à la bonne marche de l'économie marchande, cet économiste aboutit tout de même à réduire le travail domestique à une simple activité de consommation. Ainsi, il est amené à défendre l'entrée des femmes sur le marché du travail sans égard pour la double charge de travail tout en omettant les difficultés inhérentes à l'économie capitaliste d'assurer le plein emploi de tous et de toutes.

3.3.2 La sociologie de la famille

Parsons et les sociologues qui lui emboîtent le pas, s'inspirent considérablement des économistes libéraux. Pour eux aussi, le couple est une coalition de deux personnes, chacune étant dominante dans sa sphère et subordonnée dans celle de l'autre. Pour des questions de rendement, la femme s'occuperait des affaires intérieures à la famille, alors que l'homme assurerait la liaison entre la famille et le monde extérieur.

La plus grande présence des femmes mariées sur le marché du travail depuis 1960, préoccupe grandement ces sociologues. Ils s'inquiètent des effets d'une telle évolution sur la formation des enfants et le rendement d'un mari moins bien soutenu.

Dans leur optique, l'obligation de supporter financièrement une famille ne permet aucune alternative pour les hommes. Seules les femmes pourraient choisir entre travail salarié et travail domestique, comme si une activité annulait l'autre. Ces sociologues de la famille développent la théorie de la préférence où ils prétendent tenir compte des pressions sociales, économiques et affectives exercées sur les femmes.

La théorie du choix et celle de la préférence font fi des limites d'absorption d'une nouvelle main-d'oeuvre sur le marché du travail et occultent complètement les fonctions économiques, politiques et sociales du travail domestique dans l'organisation salariale.

En outre, si les femmes avaient adopté ce genre de rationalité, si elles s'étaient mises à calculer ce que leur rapporte leur spécialisation et le risque économique d'avoir des enfants, parions qu'aujourd'hui il n'y aurait plus guère de ménagères, ni beaucoup d'enfants...

3.3.3 Le féminisme libéral

Les féministes libérales ont souvent contribué, dans un langage accessible et avec des revendications concrètes, à ce que les débats féministes se fassent au grand jour. Les medias leur ont donné une large audience les consacrant, en quelque sorte, porte-parole "officiel" de l'ensemble des femmes. Le libéralisme est sans contredit le discours féministe dominant, du moins au sens où il a la plus large diffusion. Ces féministes se sont en quelque sorte retrouvées comme agent de temporisation entre l'Etat et les féministes plus radicales, lesquelles ont fréquemment qualifié leurs actions de récupératrices.

Reprenant à son compte des revendications élaborées par des groupes de femmes de toutes tendances, le féminisme libéral est plutôt difficile à saisir tant il est hétérogène. Bien qu'il collabore à la prise de conscience des réalités nouvelles, des groupes plus radicaux lui reprochent souvent de croire à la possibilité de changer profondément la situation des femmes dans le cadre de la société actuelle.

Jusqu'à présent, elles ont davantage centré leur analyse sur le travail salarié comme perspective d'émancipation des femmes et elles se sont peu intéressées à la production domestique ainsi qu'à l'articulation entre le travail domestique et le travail salarié. Cette lacune au niveau de l'analyse contribue à occulter pourquoi, comment et à qui profite l'exploitation du travail des femmes et elle maintient en outre l'idée que chaque aspect de l'oppression des femmes peut se régler à la pièce.

3.4 LE TEMPS DOMESTIQUE SOUS LE PRISME ET L'EMPRISE DU TEMPS MARCHAND

"Je ne travaille pas, j'suis à la maison ... mais avec les enfants, je n'ai pas une minute à moi ..."

Quel temps étrange, ce temps émietté, éparpillé, dilué dans les gestes mille fois répétés! Comme si ce "temps-otage" des désirs de tout-un-chacun ne nous appartenait plus et pire nous dépossédait de nous-même.

Mais à ce temps mou et impalpable qui enveloppe chaque geste s'oppose souvent le temps hachuré et affolé dicté par les horaires de travail, de garderies et de services publics. Ainsi, combien de mères de famille salariées passent leur journée à courir après la trotteuse de leur montre, calculant le moindre détour imprévu ...

Les ménagères ont souvent l'impression d'être à contre-temps à force d'assumer cette schyzophrénie d'un temps marchand quantifié et monnayé et d'un temps domestique, "temps-amour" donné, dit-on, sans réserve ... Mais depuis quelques années, certaines commencent à calculer ce temps domestique, question de le rendre visible, de le faire reconnaître, de mieux le répartir et elles redécouvrent alors les analyses de budget-temps.

Ces analyses calculent le temps domestique à l'auge du temps marchand, et en ce sens, elles nous semblent contestables dans leur a priori même et encore assez imparfaites dans leurs méthodes. Si nous leur consacrons autant d'espace dans cette recherche, c'est que malgré ces lacunes, elles aident à analyser les composantes, l'évolution, la valeur économique de ce travail. Bref, elles permettent de décrire l'essentiel des tâches domestiques et aident ainsi à les faire reconnaître socialement et économiquement.

3.4.1 Quelles sont ces études?

La méthode employée dans les études de budget-temps consiste à découper les tâches ménagères et à les minuter à la manière du travail industriel. On ne considère pas la totalité du travail domestique mais essentiellement un certain nombre d'activités prédéterminées, liées à l'entretien de la maison et aux soins des enfants (délaissant par exemple, la collaboration à l'entreprise du mari). De plus, afin de distinguer le loisir du travail, les chercheurs choisiront arbitrairement ou, du moins, de façon contestable ce qui fait partie de l'une ou de l'autre catégorie. Ainsi, accompagner un enfant chez le médecin sera parfois défini comme un loisir, puisqu'il faut alors sortir de la maison ...

En outre, plusieurs activités étant accomplies simultanément, (exemple: laver la vaisselle et faire répéter les leçons), des chercheurs classeront certaines tâches comme primaires, d'autres comme secondaires. Voulant rendre compte du travail ménager comme on le ferait pour le travail d'usine, les chercheurs délaisseront son caractère spécifique: interpénétration des tâches et des rôles (être une bonne mère en donnant le bain aux enfants ...) et constante disponibilité des ménagères. Les divergences dans la définition du travail ménager et dans les méthodes de calcul amènent, bien entendu, des résultats très différents d'une étude à l'autre.

3.4.2 Pourquoi ces études de budget-temps?

L'évaluation du temps de travail ménager débute, de façon consistante, dans les années 1920. Si la plupart des pays industrialisés ont leurs études sur le temps de travail des ménagères, l'U.R.S.S. demeure le pays par excellence des budget-temps. Ces études servent d'abord de base d'évaluation de la valeur monétaire du travail domestique. Elles permettent de mieux appréhender les conditions d'exercice ainsi que l'évolution historique de ses différentes composantes. Pour certains

économistes, ces calculs visent avent tout à connaître le coût réel de l'éducation des enfants ainsi que le cycle des travaux salariés et domestiques des femmes. Ils représentent aussi une mesure de la rentabilité du temps féminin, mesure permettant éventuellement une meilleure utilisation de la main-d'oeuvre.

Pour le mouvement des femmes et pour l'ensemble des ménagères, ces études permettent de démontrer, à ceux qui en douteraient encore, l'existence même de ce travail et le temps qui y est consacré. Au niveau du couple, cela pourrait faciliter la répartition des tâches et la négociation des conditions de travail domestique.

En outre, ces calculs peuvent constituer des arguments de poids pour négocier avec l'Etat des services collectifs et des prestations.

3.4.3 Toujours aussi long, ce travail...

Sans doute, le résultat le plus étonnant de ces enquêtes est le fait que, de 1925 à 1975, le temps de travail ménager demeure globalement le même...[1] Si l'entrée massive d'appareils électro-ménagers dans les foyers a permis de réduire l'énergie physique déployée dans le travail, il n'a pas pour autant réduit le temps de travail global consacré aux tâches ménagères. Avec l'aspirateur, le robot ménager et la machine à laver, les normes de propreté, d'alimentation, de santé physique et psychologique se sont élevées et raffinées. Les menus sont plus élaborés, les vêtements sont lavés plus fréquemment, les soins et l'éducation des enfants sont plus exigeants.

---

1. Ce résultat ressort de la plupart des études de budgets-temps, sauf celui de John P. Robinson qui enregistre une baisse du temps de travail ménager entre 1965 et 1975. Il attribue cette diminution à celle des critères de propreté dans les maisons, explication peu partagée par les autres auteurs ("Housework technology and Household work" dans Sarah Fenstermaker Berk, Women and Household Labor, Sage Yearbooks in women's policy studies, vol. 5, Beverley Hills, 1980: 53-68)

De plus, les périodes de déplacements et d'attente liées à la consommation, à l'éducation, à l'administration publique, à la santé et aux loisirs, qui ne demandaient que deux heures par semaine il y a quarante ans, nécessitent actuellement une journée complète de la ménagère. L'équipement électro-ménager a modifié aussi la planification et les horaires du travail de la maison, l'adaptant davantage aux besoins des autres membres de la famille.

La durée du travail ménager varie peu selon le milieu socio-économique du ménage: les femmes de milieu privilégié (identifiées d'après leur scolarité et le statut professionnel du mari) passent autant de temps au travail domestique que les autres, mais en affectent une partie plus importante aux soins aux enfants. L'ensemble des études vérifient le sens commun, à savoir que les femmes salariées passent moins de temps aux tâches ménagères que les femmes à la maison. Ces dernières auraient tendance à dévaloriser leur contribution au ménage et, pour compenser, augmenteraient leur temps de travail. Ceci dit, il demeure que pour une femme mariée, un emploi prélève des heures de sommeil, de repos, de loisirs et de soins personnels.

Enfin, être mère alourdit et allonge le travail ménager, en particulier quand les enfants sont jeunes. Faute de services adéquats (garderies, cantines) la présence d'enfants, etc. les force à aménager différemment la répartition entre travail domestique et salarié.

3.5 Partage des tâches domestiques: mythes et réalités

3.5.1 Vous partagez avec moi?

Depuis quelques années le partage des tâches est présenté comme une recette-miracle! Indispensable pour affronter le double travail domestique et salarié, le partage des tâches soulagerait les problèmes de couple, résoudrait la question du travail domestique et aplanirait même une bonne partie des inégalités hommes-femmes!

Simple question d'évolution des mentalités, de compréhension, de doigté, d'organisation et de patience, le "partage des tâches", cette nouvelle image de marque des "couples évolués", se résumerait au bon vouloir des hommes et à la détermination des femmes.

Confrontées à un tel discours, pas étonnant que celles qui n'arrivent pas à imposer ce partage, se culpabilisent, se taisent ou au contraire gonflent les gestes d'aide symbolique de leur conjoint jusqu'à confondre collaboration ponctuelle et partage égalitaire... D'ailleurs, à comparer l'écart entre l'inflation du discours moderniste sur le partage des tâches et les tristes données statistiques, on a l'impression que les femmes ne sont pas les seules à en dorer l'image...

3.5.2 Pas roses, les statistiques

L'éclairage des enquêtes sur le partage des tâches nous donne en effet une image fort peu optimiste. Ainsi, encore aujourd'hui, en France, 80% des femmes assument seules le travail ménager (Froger, Peyrault, 1982: 1). De façon générale, le travail domestique des hommes représente entre 10 et 35% du temps de travail de leur conjointe! (Morgan et al., 1966; Robinson, 1979: 55; Vanek, 1979: 227).

Cet écart dans la répartition des tâches domestiques, qui se manifeste habituellement dès le mariage (Kane, 1982: 95), permettra à l'Américain moyen de gagner, grâce au travail domestique non payé de l'épouse, l'équivalent de cinq ans de travail salarié à temps plein! (Michel, 1978: 16-17).

Certes, on a l'impression que la situation évolue et que les modèles caricaturaux de maris rébarbatifs ou quasi impotents face aux tâches domestiques disparaissent avec l'entrée massive des femmes dans le salariat. Toutefois, quoique les formes soient plus nuancées et quoique les salariées aient davantage les moyens de négocier les modalités du partage des tâches, le conjoint n'augmente pas alors pour autant sa contribution. Souvent même il la réduit! Cependant, comme sa conjointe diminue alors fortement son temps de travail domestique, l'écart dans les contributions domestiques de chacun s'amenuise, nous laissant alors la fausse impression d'un partage plus équitable de l'ensemble des activités. Pourtant, le calcul du total des heures de travail et de loisirs des conjoints, révèle que l'écart de leurs contributions s'élargit. Les femmes salariées ont en effet un temps de travail plus long et elles disposent de moins de repos et de loisirs que leur "douce-moitié"...

La présence des enfants n'améliore pas non plus la situation. Parfois, les hommes augmentent légèrement leur participation avec la naissance des enfants, mais celle-ci demeure symbolique par rapport à celle de la conjointe, si bien que les disparités dans la répartition des tâches augmentent. (Walker et Gauger, 1973: 10).

En fait, le temps de travail domestique du mari n'est lié ni à l'emploi de l'épouse, ni au nombre, ni à l'âge des enfants. L'attitude de celui-ci dépend essentiellement de ses propres conditions de travail (horaires, congés et vacances, mobilité, revenus, etc.), de ses aspi-

rations personnelles et de sa conception de la réussite et de la carrière. Sa contribution domestique est également liée à sa socialisation antérieure, à la féminisation de son secteur d'emploi, à son investissement dans la vie de couple et à son désir d'harmonie entre le travail et les autres aspects de la vie. (Froger et Peyrault, 1982).

3.5.3 Quelles sont ces enquêtes?

Devant des données aussi "pessimistes", plusieurs s'interrogent sans doute sur ces sources statistiques et sur les méthodes d'enquêtes utilisées. En fait, qu'il s'agisse d'analyses de budget-temps échelonnées des années 1950 à 1980 en France, en Angleterre, aux Etats-Unis ou au Canada ou encore de recherches qualitatives plus récentes, menées en France et en Angleterre, les données sont relativement concordantes. On peut même ajouter que la plupart de ces études ont tendance à gonfler les taux de participation masculine. Cela est imputable aux définitions restrictives du partage des tâches, à l'imprécision des questionnaires et des méthodes de calcul, aux critères utilisés pour démarquer le loisir du travail et surtout à la conception même du partage des tâches que proposent certains chercheurs. A titre d'exemple, Ericksen, Yancey et Ericksen (1979) limitent le partage à cinq tâches: réparations de la maison, courses, cuisine, ménage et lavage. Ils considèrent qu'il y a partage si le mari a fait la moitié d'au moins trois tâches ou s'il a pratiquement accompli deux tâches et participé légèrement à deux autres! Quant aux soins aux enfants, le critère du partage consiste à s'occuper des enfants sans la présence de la mère, au moins une fois par semaine! Avec de tels critères, seulement 50% "partagent" les soins aux enfants! Et les auteurs d'avouer candidement, en conclusion, que s'ils avaient tenu compte uniquement de critères de partage égalitaire, ils auraient perdu tout leur échantillon!

En plus de souffrir de nombreux biais, les enquêtes de budget-temps sur le partage des tâches procèdent des schémas d'analyse propres à l'économie marchande, sans tenir compte de la spécificité des rapports de production domestique. Ainsi, ces études décrivent la spécialisation sexuelle du travail en fonction d'une optimisation du revenu réel familial (monétaire ou non), et du temps de travail des membres de la famille. Elles supposent au départ l'égalité des temps de travail domestique et rémunéré (sic), et elles considèrent la famille comme une unité de décision harmonieuse, sans conflit d'intérêts entre les sexes et les générations. Elles présupposent en outre qu'hommes et femmes de toutes classes peuvent "choisir" entre l'occupation domestique et salariée, celle qui est la plus rentable pour la famille!(sic!)

Relativement critiques face à ces approches réductrices et mystificatrices, et persuadées que la question du partage domestique déborde largement la simple répartition mathématique de tâches déterminées, nous avons puisé dans les enquêtes qualitatives afin de clarifier les perceptions, les conceptions et les enjeux du partage des tâches pour les hommes et les femmes.

3.5.4 Partage: côté homme et côté femme

De façon sommaire, on peut dire qu'à des degrés divers, selon le type et les conditions de leur travail salarié, selon leur socialisation, leur scolarité et leurs modèles culturels, les hommes assument des tâches ponctuelles, mesurées, visibles, identifiées comme masculines, ayant davantage rapport avec l'extérieur, la technique ou leur emploi. Ils ne sont pas disponibles pour l'ensemble des tâches, initient rarement des travaux et s'occupent peu de la coordination. Enfin, ils ne s'identifient guère à ces activités et celles-ci perturbent rarement leur travail salarié et leurs loisirs.

Les femmes, au contraire, assument la totalité de la charge domestique et, extrêmement polyvalent, leur travail voit s'entremêler constamment tâches et rôles. Reflet de leur amour et de leur personnalité, quoique dévalorisé et largement invisible, ce travail exige leur disponibilité 24 heures par jour. Si bien d'ailleurs que cette disponibilité qui frise parfois la servilité, constitue paradoxalement leur principale source de pouvoir au sein de la famille.

En partageant ce travail, elles cherchent donc aussi à se libérer de ce sentiment d'être appropriées et veulent se gagner un peu de temps et d'espace. C'est également pour elles une façon de faire voir et de faire reconnaître leur contribution sans pour autant subir l'ingérence des autres. Mais le pas le plus difficile à franchir c'est d'abord d'en parler sans se sentir mesquines ou coupables. C'est ensuite de définir, montrer, encadrer et superviser les activités à accomplir: tâches souvent plus longues et surtout plus conflictuelles qui en découragent plus d'une...

Ce qui se cache derrière la demande du partage des tâches, c'est donc la possibilité de s'échapper un peu du fardeau domestique; c'est le désir que l'autre assume ce travail, en comprenne les conditions et le reconnaisse davantage; c'est aussi l'espoir d'amorcer ainsi un échange, une complicité et des rapports de couples plus égalitaires et plus harmonieux. Bref, cela a très peu à voir avec une répartition technique de tâches déterminées et quantifiées...

3.5.5 Le plus difficile à partager, c'est l'idée même du partage!

Mais comment expliquer qu'hommes et femmes aient des conceptions et des perceptions si différentes du travail domestique et que leurs contributions respectives soient aussi disproportionnées?

Cette question du partage des tâches reflète, dans le monde domestique, la division sexuelle du travail observable depuis des milliers d'années dans l'ensemble de la société. Cette division sexuelle du travail est marquée, dans l'économie capitaliste, par la division des sphères marchande et non marchande, publique et privée, salariée et domestique et par les modèles d'hommes-pourvoyeurs et de mères-ménagères qu'ils ont engendrés. Ainsi, le fait que près d'une femme sur deux soit écartée du salariat et qu'un grand nombre de travailleuses gagnent des revenus insuffisants pour entretenir décemment des dépendants, incite voire oblige bon nombre de femmes à se replier sur la sécurité financière du ménage. Déjà fortement conditionnées au rôle domestique par leur socialisation elles se "dédouanent" alors en quelque sorte de leur manque à gagner et de leur faible position sociale par leur surtravail domestique. Ajoutons que les conditions de travail salarié, ainsi que les modalités de prise en charge des institutions scolaires et sociales de même que leur inadéquation fréquente avec le monde du travail, ne facilitent guère le partage des tâches.

3.5.6 Derrière le miroir du partage...

Cette disproportion hommes-femmes dans les contributions domestiques s'explique donc d'abord par l'organisation patriarcale et capitaliste du travail et ensuite par l'évolution même du travail domestique. Ce n'est en effet que depuis le début du siècle que l'ensemble du fardeau domestique repose sur les épaules de la seule "femme de maison".

A l'époque, les sciences ménagères et la technologie domestique - davantage discours que réalités significatives pour l'ensemble des femmes - ont en effet permis d'imposer à la nouvelle ménagère moderne l'ensemble des tâches assumées antérieurement par les parentes et les domestiques. Au nom de la science et de la "libération des femmes"

le travail domestique - certes moins harassant physiquement - a alors été progressivement individualisé et isolé. Du même coup, il a été investi d'un poids psychologique et émotif accru et, de plus en plus dépendant du marché, il en a été d'autant dévalorisé.

Présente dans la vie quotidienne depuis des années, cette question du partage des tâches n'a cependant été considérée comme problème social qu'à l'aube des années 1970. La montée du nouveau féminisme, (ainsi que les effets multiples du double travail sur les modalités de participation des femmes à la main-d'oeuvre, sur leur santé, sur leur performance domestique et salariée ainsi que sur la stabilité des familles) a contribué à imposer cette question sur la place publique.

Mais, on peut sérieusement se demander si ce "partage des tâches" - qui tient plus de l'inflation verbale que de la réalité statistique - n'est pas aux années soixante-dix, l'équivalent du mythe des sciences ménagères des années vingt. Autrement dit, un discours mystificateur, masquant une seconde phase de transformations majeures dans les formes d'extorsion du travail féminin. Dans les années 1920 cela pouvait se traduire par la formule "une-pour-toutes-et-tout-pour-une!" et maintenant cela peut s'illustrer par la formule "double-travail-demi-salaire"...

3.5.7 Solution... c'est un grand mot...

Cette analyse du partage des tâches nous incite donc à parler dorénavant d'aide ou de contribution domestique; termes moins mystificateurs que celui de partage.

Elle nous incite ensuite à faire reconnaître la valeur économique et sociale du travail domestique, élément indispensable pour pouvoir le partager. Au niveau privé, les 1001 trucs quotidiens de ce qu'il

convient d'appeler la "guérilla du partage des tâches" nous semblent fort utiles. Cependant ils sont moins efficaces que l'inversion complète des tâches et la prise en charge totale de la maisonnée par le conjoint! Initiative certes plus difficile à imposer mais combien plus pédagogique...

Au plan collectif, la mise en commun des ressources, la collectivisation des activités et les modèles novateurs d'aménagement de l'espace facilitent les débats et les changements d'attitude qui échappent alors aux "simples" chicanes de ménage. Mais pour avoir une véritable portée, ces efforts doivent trouver écho dans les médias et les réseaux scolaires. Les politiques familiales, sociales et fiscales doivent aussi reconnaître la valeur du travail domestique et adopter des mesures favorisant l'autonomie des femmes.

Enfin, la répartition du travail domestique implique une meilleure répartition du travail entre les sphères domestique et marchande, ce qui passe nécessairement par une meilleure répartition de l'emploi, l'assouplissement de ses conditions et la réduction des heures de travail.

C'est en effet par une remise en question de la conception même du travail rémunéré, de sa centralité et de sa répartition, et par un meilleur partage des services de prise en charge des individus entre l'Etat et la sphère domestique, bref c'est par des mesures concernant d'abord l'organisation sociale que la répartition du travail domestique peut être modifié.

3.6 La valeur monétaire du travail domestique ou "l'économie des femmes" à la sauce marchande

3.6.1 Ça vaut tant que ça?

Exaspérée, ma mère disait souvent: "Ah! s'il fallait payer une bonne et une cuisinière pour faire tout ce que je fais ... ça vous coûterait cher!"

En effet, si le travail domestique était payé, les ménagères recevraient en moyenne entre 7 300 $ et 28 000 $ par an! (1)

A l'échelle d'un pays, cela représenterait des sommes astronomiques. Ainsi, en France, l'I.N.S.E.E. estime que le travail domestique représente 32% à 77% du Produit intérieur brut (Chadeau, Fouquet 1981), alors qu'au Canada, Statistique Canada soutient qu'un tel travail équivaut à 40% du Produit national brut!

En argent sonnant, cela représenterait, selon une récente étude des Nations-Unies, 85 milliards de dollars par année au Canada et 499 milliards aux Etats-Unis (Kome 1982:145)!

Ces chiffres sont étonnants. Tellement, d'ailleurs, que bon nombre de gens, à priori condescendants, voire méprisants face à un sujet aussi grégaire et ennuyeux que "le travail de maison", se passionnent littéralement aussitôt qu'on parle de sa valeur économique. Si bien qu'on jette souvent d'abord cet hameçon, quitte à parler du reste ensuite ... ce qui nous amène généralement aussitôt sur le terrain

---

1. Un tableau détaillé des évaluations selon les différentes méthodes de calcul est présenté dans le document no 5 de cette recherche.

des méthodes de calcul: comment calcule-t-on la valeur d'un travail qui n'est pas rémunéré, et comment explique-t-on les écarts entre les différentes méthodes de calcul?

3.6.2 Comment évaluer un travail invisible?

3.6.2.1 Le travail domestique entre l'invisibilité et la disparition ...

Chose paradoxale, le principal moyen pour faire apparaître la valeur cachée du travail domestique, c'est soit de faire "disparaître" sa principale caractéristique, à savoir sa non-rémunération, soit de faire "disparaître" les ménagères elles-mêmes!

Habituées en économie à "faire comme si" et à "supposer que", on suppose cette fois que l'ensemble des biens et services domestiques sont remplacés par des biens et services marchands, ou encore que les ménagères sont remplacées par des salariés. D'une façon imagée, on peut dire que, dans le premier cas, on dessine les contours du travail domestique en identifiant les différentes tâches et le temps consacré à chacune d'elles, ou encore en mesurant les différents biens et services produits. On tente ensuite, comme dans un casse-tête, d'y faire correspondre les taux de salaire horaire des spécialistes affectés à ces tâches, ou encore les prix moyens des biens et services achetés sur le marché. On se retrouve ainsi avec deux casse-tête, "théoriquement" comparables, à cette différence près, que le puzzle domestique est assemblé, dit-on, avec "amour" et l'autre avec "argent" ...

Dans le deuxième cas, celui de la disparition des femmes, on imagine que les ménagères, plutôt que de disparaître socialement dans leur cuisine, disparaissent physiquement de leur cuisine ... Si, par exemple, elles prenaient toutes de vraies vacances en juillet, tombaient malades le même jour ou faisaient grève ensemble, et qu'il fallait les

remplacer par des femmes de ménage, des gardiennes, etc. les coûts entraînés par leur "disparition" indiqueraient l'argent que les autres épargnent sur leur dos quand elles sont là ...

Une deuxième version de cette même méthode consiste à faire théoriquement réapparaître les femmes au foyer sur le marché du travail, afin d'évaluer ce qu'elles perdent financièrement en n'étant plus rémunérées; méthode qualifiée de "gain potentiel".

Ces histoires de disparition, plus sérieuses en fait qu'elles ne le paraissent, nous renseignent non seulement sur la valeur potentielle du travail domestique, mais aussi sur son prétendu caractère invisible. En effet, si le travail domestique était réellement aussi invisible socialement qu'on le prétend, comment pourrait-on, par de simples méthodes de calcul, arriver à le faire disparaître? Faire disparaître l'invisible ne tiendrait plus alors du paradoxe mais de la magie! En fait, la rémunération du facteur travail nous fait comprendre que ce ne sont ni les activités domestiques ni les ménagères qui sont invisibles. Ce sont les rapports privés et non marchands de la production domestique qui rendent et les ménagères et leur travail "socialement" invisibles. Comme si le filtre des rapports domestiques (non marchands) les camouflaient à notre vision marchande des choses. En effet, même si nous baignons littéralement dans le monde et la "culture" domestique depuis l'enfance nous le percevons essentiellement à travers la logique et les instruments d'analyse de l'économie marchande...

Et c'est d'ailleurs là tout le problème! Problème, d'abord, de ces évaluations monétaires qui ne savent appréhender le travail domestique que pour ce qu'il n'est pas, à savoir un travail payé!

En effet, les prémisses théoriques des études sur la valeur imputée au travail domestique se fondent sur l'économie marchande et non sur l'objet d'étude qu'est l'économie domestique. Or, cela présuppose que l'économie marchande pourrait complètement remplacer l'économie domestique, ce qui en fait ne résoud en rien notre problème puisqu'on analyse alors la forme marchande imputée ou réelle de l'économie domestique et non pas cette dernière ...

Toute comparaison étant, par nature, boîteuse, cette démarche est aussi "colonisée" que d'analyser les problèmes raciaux en supposant que les noirs sont blancs, i. e. en prenant les termes mêmes de l'opresseur ou du système dominant pour en faire l'étalon de mesure qui servira à jauger le degré de compatibilité des "opprimés" selon cet étalon dominant. Ainsi, l'économie domestique n'aurait d'existence, que si elle n'était plus domestique... ce qui changerait d'ailleurs drôlement la gueule de l'économie!

Enfin, si nous n'arrivons à faire voir l'activité domestique qu'à travers les lunettes de l'économie marchande, lunettes déformantes s'il en est, c'est que nous avons de très sérieux problèmes de vision, et que nous sommes complètement aveuglés par ces rapports marchands ...

C'est peut-être d'ailleurs ce qui explique que déjà, dans les faits, le travail domestique et/ou la ménagère n'acquière(nt) de valeur économique que s'ils disparaissent.

Ainsi, en cas d'accident d'automobile et d'incapacité physique de la ménagère, la Régie de l'assurance-automobile du Québec peut verser à la ménagère frappée d'incapacité physique une indemnité pour le remboursement des frais occasionnés par suite de son incapacité jusqu'à concurrence d'un montant de 220 $ par semaine, en 1982[1].

---

1. Cf. document no 7 sur les politiques sociales, p. 106.

En cas de mortalité, on verse 2 932 $ à titre de compensation à sa succession. Par conséquent, on paie le travail domestique s'il est accompli par quelqu'un d'autre que la ménagère et on dédommage ceux qui ne peuvent plus bénéficier des services rendus ... Il en est de même pour certaines assurances privées. Si de tels procédés ont le mérite de poser enfin la problématique du travail domestique, avouons qu'au niveau de l'équité sociale, c'est plus que troublant!

3.6.2.2 Question de méthode ...

Autrement dit, et dit plus formellement, on peut discerner deux grands types de méthodes pour établir la valeur monétaire du travail domestique: l'évaluation au coût du marché et l'évaluation dite du "gain potentiel" ou du "coût d'opportunité".

Dans le cas de l'évaluation au coût du marché, on calcule un coût de remplacement global du travail domestique, ou encore un coût de remplacement pour chacune des fonctions ou chacun des biens et services produits à la maison.

S'il s'agit d'un coût de remplacement global, on peut utiliser soit une échelle de coûts de remplacement privé (personnel domestique), soit le coût moyen de services collectifs institutionnels. Dans le premier cas, on évalue le travail d'une ménagère en fonction du salaire moyen d'une employée de maison. Dans le second cas, on évalue les coûts institutionnels moyens, relatifs à la prise en charge d'un enfant ou d'un adulte, multipliés par le nombre de personnes dans le ménage.

Si on évalue le travail domestique selon ses différentes fonctions et/ou selon les biens et services produits, on procède alors à une étude préalable du temps de travail domestique. On décompose d'abord le travail domestique en différentes tâches et fonctions et on calcule le temps moyen consacré à chacune d'elles. On évalue ensuite ce qu'il en coûte pour les faire accomplir par des spécialistes (puéricultrice, cuisinière, blanchisseuse) selon une grille de salaires moyens. On peut aussi calculer ce qu'il en coûte pour acheter, aux prix du marché, les différents biens et services produits à la maison.

L'autre grande méthode d'évaluation dite "du gain potentiel" ou du "coût d'opportunité" consiste à évaluer le travail domestique en fonction du revenu que la personne qui l'accomplit pourrait gagner si elle avait un emploi quelconque sur le marché du travail. Comble d'ironie, cette méthode valorise doublement le travail domestique des hommes puisqu'ils gagnent en moyenne près de deux fois le salaire des femmes sur le marché du travail!

De façon schématique, on peut représenter les différentes méthodes (1) de la façon suivante:

<u>Coûts de remplacements</u>

La valeur du travail domestique équivaut:

1° au coût de remplacement par une employée de maison

2° au coût de remplacement pour chacune des fonctions selon les taux horaires de salaires moyens selon les biens et services marchands

3° au coût de prise en charge des membre de la famille en institution

<u>Coûts d'opportunité</u>

La valeur du travail domestique équivaut:

à la perte de revenu que la ménagère aurait pu tirer d'un travail salarié.

---

1. L'inclusion ou non des avantages marginaux dans ces calculs modifie sensiblement la valeur imputée au travail domestique.

3.6.3 Pour ou contre ces évaluations?

Poser une telle question c'est se demander si ces évaluations sont théoriquement et techniquement fondées; si elles peuvent aider à faire reconnaître économiquement et socialement le travail domestique. Si oui, que feraient-elles reconnaître exactement, comment et quels changements pourraient-elles favoriser?

Théoriquement, certain(e)s estiment le caractère non productif et non marchand du travail domestique clôt, à priori, le débat. Autrement dit, les activités domestiques sont hors marché et il n'y a aucune raison de les y intégrer par le biais de la valeur imputée ou par une valorisation monétaire effective.

D'autres considèrent que ces calculs présentent l'avantage de rendre le travail domestique socialement visible. Elles estiment cependant que l'analyse doit porter d'abord sur la caractéristique première du travail domestique c'est-à-dire sa mise à l'écart du marché en termes de rémunération et d'espace et non sur une hypothétique valeur monétaire, vision qui en déforme complètement le caractère et l'analyse.

Au plan technique, on peut émettre des réserves et formuler certaines critiques à l'égard des méthodes utilisées, mais somme toute, elles ne sont pas plus boiteuses que bon nombre d'autres types d'évaluation et elles pourraient très bien être davantage affinées.

Actuellement, l'essentiel du débat concernant ces évaluations porte donc non pas sur leur valeur théorique même si cela mériterait d'être davantage exploré ou sur la faisabilité technique, mais davantage sur l'intérêt politique et économique à les utiliser.

De façon sommaire, on peut rappeler les principaux arguments militants en faveur de telles évaluations:

- meilleure évaluation dans les pays développés et ceux du tiers-monde de la contribution économique des femmes, via le travail domestique et la culture vivrière,

- inclusion éventuelle du travail domestique dans la comptabilité nationale et raffinement dans l'évaluation du Produit national brut (P.N.B.),

- reconnaissance économique et sociale du travail domestique facilitée par cette inclusion aux calculs du PNB. Cela pourrait conduire à une série de mesures fiscales et sociales améliorant la situation économique des femmes et rééquilibrant quelque peu les rapports de sexes. Ces mesures pourraient être centrées soit sur la reconnaissance de l'ensemble de la production domestique; soit sur sur un de ses éléments (maternité, maternage); soit sur l'absence et l'insuffisance des revenus des femmes; soit sur la nécessité qu'elles aient un statut de personne autonome et de travailleuse à part entière, etc., autant de formules aux implications multiples et contradictoires.

3.6.4 Quoi mesurer?

Le débat concernant ces évaluations et leur utilisation porte évidemment aussi sur les méthodes de ces évaluations monétaires.

On se demande alors à quoi attribuer un équivalent monétaire, soulevant ainsi l'épineuse question de la définition de la production, du travail domestique et des ménagères. On se demande ensuite, selon quels critères, quels barèmes et en fonction de quels éléments de comparaison

établir ces équivalents monétaires? Toutes ces questions impliquent de sérieux enjeux politiques et économiques.

A titre d'exemple, attribue-t-on un équivalent monétaire aux ménagères? Au temps qu'elles consacrent à certaines tâches domestiques? A une catégorie de travail avec ce qu'elle comporte d'années de formation et de perfectionnement? Aux biens et services qui sont produits? A l'ensemble de la production domestique incluant, de façon large, la sexualité et la procréation? Ou encore, évalue-t-on l'ensemble de la production domestique en incluant les coûts des lieux de production (logements), les coûts des matières premières, des moyens de production (équipement domestique) et de leur dépréciation, ainsi que les salaires, comme on le ferait pour toute production marchande?

Et quel type d'équivalent marchand choisit-on pour établir la comparaison? Les coûts de remplacement? Quelle grille de coûts choisit-on alors: le salaire net d'un(e) domestique, les coûts d'un(e) domestique i. e. incluant les charges sociales de l'employé(e) et de l'employeur? Chacune de ces questions en amène d'autres en cascade, montrant à quel point l'attribution d'une valeur monétaire, loin de se réduire à un problème technique, pose des questions économiques et politiques de fond, pour l'ensemble de cette société.

Afin d'y voir plus clair, nous avons consacré le quatrième chapitre de ce document aux questions méthodologiques et nous y avons développé une analyse critique détaillée des différentes méthodes de calcul. On y montre, entre autres, les principes sous-tendant ces évaluations, leurs biais et leurs failles. Malgré nos réserves face à ces évaluations monétaires, il nous semblait en effet important de constituer un tel instrument de travail relativement complet afin d'aider les femmes à clarifier cette épineuse question et afin de les aider éventuellement à tirer le meilleur profit possible de ces calculs.

3.6.5 Alors combien?

Selon ces évaluations, qui demeurent toutes théoriques, le travail domestique pourrait valoir (en dollars canadiens de 1981):

9 958.71 $ selon I. A. H. Sirageldin (1964), (Hawrylyshyn), 1976;

9 755.64 $ selon K. Walker et W. Gauger (1969) pour une mère de deux enfants dont le plus jeune a entre 12 et 17 ans et ayant un emploi à l'extérieur (Walker, 1973);

11 770.03 $ selon les mêmes auteurs si cette mère demeure au foyer à plein temps (Walker, 1973);

14 489.24 $ en 1976, selon Monique Proulx (CCSF, 1976) pour une mère de deux enfants dont le plus jeune a entre 7 et 12 ans et demeurant au foyer (Proulx, 1978);

15 647.48 $ selon le Conseil du statut de la femme de l'Ontario (1977) (Ontario Status of Women Council, 1977);

28 088.33 $ selon John K. Galbraith (1973) (Glazer, Malbin 1976);

7 272.00 $ méthode du coût de remplacement par une domestique, optique du manque à dépenser, (France 1975, Chadeau et Fouquet, 1981, INSEE p. 36);

11 202.00 $ méthode du substitut marchand par types d'activité, France 1975, (Chadeau et Fouquet 1981, INSEE, p. 40).

Ces évaluations nous semblent nettement sous-évaluées. Entre autres, les aspects qualitatifs du travail y sont négligés et bon nombre d'activités domestiques ne sont pas comptabilisées. En outre, le conservatisme et les préjugés des économistes tranchent généralement dans le sens d'une dévaluation systématique du travail des femmes ce qui, selon Weintrobe (1974) introduirait des fluctuations de l'ordre de 20%.

3.6.6 Les femmes "entre l'amour et l'argent" (1)

Mais pourquoi les femmes se sont-elles, jusqu'à présent, si peu intéressées à ce genre de calcul? Alors que dans le monde marchand les femmes salariées parlent ouvertement d'argent et revendiquent des salaires égaux pour un travail équivalent, tout s'embrouille quand il s'agit du monde domestique ... Comme s'il était mesquin, voire immoral de parler argent dans "le monde de l'amour" ...

Cela ne tient pas à un retard culturel mais relève de questions de sociétés: l'argent peut-elle rendre compte de tous les rapports humains? Le souhaitons-nous? La majorité des femmes sont certes révoltées du sort économique qui leur est réservé, mais en même temps, bon nombre éprouvent un certain malaise à vouloir tout faire passer par ces relations monétaires qui élargissent constamment la domination du marché et souvent de l'Etat sur leur vie...

Enfin, l'attribution d'une valeur monétaire au travail domestique soulève quelqu'en soit la forme (allocations, rémunérations ou autre), l'épineuse question du salaire dans l'économie marchande. En comparant travail domestique et salarié on constate en effet que le salaire n'est pas seulement une mesure de la valeur d'un travail ou d'un service rendu; il est déterminé par la force politique d'un groupe ou d'une catégorie de travailleurs pour imposer la reconnaissance économique et sociale de leur travail. C'est donc une question éminemment politique...

---

1. Titre d'un livre de Nathalie J. Sokoloff. Between Money and Love. Praeger, New York, 1980.

3.7 Les politiques sociales et le travail domestique ou une "liaison" entre les femmes et l'Etat

Cet essai historique sur les politiques sociales et sur les liens qu'elles entretiennent avec l'économie domestique, explore certains programmes gouvernementaux relatifs au revenu, programmes dits de sécurité du revenu. Deux chapitres spécifiques portent sur les allocations familiales et l'aide sociale, le tout complété en annexe par une éclairante chronologie des lois et des politiques sociales.

Le choix de s'arrêter aux politiques de revenu s'explique par les limites de temps imposées et par la rareté des travaux antérieurs sur le sujet. Ce choix procède aussi de notre priorité à analyser les rapports des femmes à l'argent, rapports révélateurs de la division entre une économie dominante - où circulent salaires et profits - et une économie cachée par le voile de l'amour - où l'argent rappelle plutôt la dépendance, les partages "privés" et un travail invisible.

Il y a certes une certaine ironie à tenter d'analyser les politiques sociales à travers les lunettes du monde domestique. Ironie car, pour la plupart des ménagères, les prestations monétaires concrètes qui les relient à l'Etat-Providence se limitent souvent aux maigres chèques d'allocations familiales et à ceux de la sécurité de la vieillesse. Ce qui, on en conviendra, ne rend pas les relations entre le monde domestique et celui des bureaucrates plus fréquentes qu'il ne le faut ... Ironie surtout parce que les politiques sociales ignorent complètement les ménagères ou n'en tiennent compte que par le biais des enfants et du conjoint, ou encore, parce qu'on les y découvre non pas au moment où elles font un travail domestique, mais lorsqu'elles sont incapables de l'accomplir et qu'il devient nécessaire de les remplacer. Ainsi, parler de la ménagère, c'est parler des enfants, enfants pour lesquels on verse allocations, pensions ou subventions et pour lesquels on espère des soins attentifs et peu coûteux. C'est aussi parler de son époux qui, grâce à son salaire, entretient une "personne à charge"

et reçoit en contrepartie divers soutiens fiscaux. C'est dire enfin que seul le travail marchand- celui qui est substitué au travail de la mère- et seules les compensations pour une ménagère accidentée, morte ou retraitée existent réellement dans les livres de compte de l'Etat et dans ceux des compagnies d'assurances. C'est le comble de l'invisibilité sociale du travail domestique!

D'ailleurs, le vocabulaire lui-même reflète ces paradoxes. Ainsi, les concepts de chômage, retraite, incitation au travail et pauvreté tirent leur existence d'un monde où le salaire oblitère et découpe le travail et donc, ils ignorent le travail domestique. Sur ce terrain mouvant de termes impropres, de catégories masquant le travail domestique et à travers des recherches où les femmes sont plutôt laissées dans les limbes[1], bref, c'est à travers cette pénurie de moyens d'analyse qu'a été menée cette recherche. Ce décodage et ce travail d'analyse sont pourtant d'autant plus urgents que les politiques de l'Etat tendent à rétrécir comme peau de chagrin et que, jusqu'à présent, une bonne partie des revendications du mouvement des femmes ont porté sur "des droits que l'Etat peut accorder, des réformes que l'Etat peut accomplir, des ressources que l'Etat peut distribuer" (Laurin-Frenette 1981: 183).

3.7.1. Le salariat et son envers: la dépendance

Dans la société pré-industrielle, la population, surtout rurale, vit plus ou moins en autarcie. Le travail n'est que marginalement compensé sous une forme monétaire et ce, même pour les apprentis et les ouvriers qui résident avec la famille.

---

1. Par exemple, la publication de la plupart des données sur la distribution des revenus montrent les revenus des familles plutôt que ceux des individus; dans le cas des personnes âgées, jusqu'à tout récemment, les femmes - majoritaires dans ce groupe- ne faisaient pas l'objet d'une analyse spécifique.

Femmes, enfants, grands-parents orphelins de la parenté et du voisinage sont intégrés au circuit de production et l'aide institutionnelle offerte par la paroisse ou la ville supplée aux carences du premier réseau d'entraide constitué par la famille élargie.

L'industrialisation, l'urbanisation et la salarisation d'une partie de la population ont modelé un espace socio-économique complètement nouveau où l'intervention de l'Etat est apparue progressivement nécessaire. Ces transformations ont signifié une division entre des temps productifs de la vie - enfance et vieillesse- et la création d'espaces de production séparés - l'usine et la maison. Dorénavant, pour la majorité de la population, l'emploi salarié distingue les dépendants de ceux qui ne le sont pas. Au chômeur, à l'accidenté, à l'orphelin, s'ajoutent des catégories de dépendants "permanents": l'écolier, la personne âgée et la ménagère, dont les périodes de dépendance (par l'allongement de la scolarité et l'abaissement de l'âge de la retraite, entre autres) iront en s'accroissant.

Le niveau des salaires permet rarement la prise en charge de tous ces dépendants par la famille. Au fil des luttes ouvrières menées pour un relèvement des salaires et une extension de ce qu'ils couvrent, et surtout après la dure crise des années trente, les programmes gouvernementaux d'assistance et d'assurance se développent. Suite aux nombreux conflits de juridiction qu'ils entraînent entre les gouvernements fédéral et provinciaux, le docteur Marsh est chargé, en 1943, de rédiger le premier rapport fédéral visant à proposer un plan global de sécurité sociale. Se succèderont pendant près de trente ans plusieurs rapports et commissions d'enquête élargissant sans cesse le champ des interventions gouvernementales cherchant à stabiliser l'économie à la "Keynes"[1].

---

1. John Maynard Keynes est un économiste anglais qui, afin de résoudre la crise économique des années trente et assurer le plein-emploi, a proposé d'accroître les dépenses gouvernementales.

L'épouse-mère ainsi que l'enfant, exclu progressivement du travail salarié pour entrer à l'école[1] y constituent désormais des figures sociales considérées "naturelles", "normales" ou "désirables" dans les programmes sociaux. Ainsi, c'est généralement vers le père de famille, le "breadwinner" ou "gagne-pain", que converge l'aide de l'Etat. On lui assure une régularité de revenus par le biais des assurances sociales. De plus, la loi de l'impôt fédérale prévoit des exemptions d'impôt pour l'épouse et les enfants à "charge". Quant à la veuve, elle a des droits dérivés à une partie de la prestation qu'aurait reçue son mari accidenté du travail. Consacrant le statut de dépendance des épouses, cette première période est aussi émaillée de contraintes à l'égard de l'emploi des femmes mariées et de mesures protectionnistes à l'égard des travailleuses salariées (salaire minimum des femmes, 1919-1937).

Ce n'est qu'à partir de la fin des années soixante, qu'une vague d'égalitarisme permettra la mise en place de réformes concernant les femmes. Toutefois, celles-ci sont surtout axées sur la part salariée de l'activité des femmes et sont calquées sur le fonctionnement de l'économie marchande. Sont adoptées, par exemple, des lois contre la discrimination sexuelle et pour la sécurité d'emploi en cas de maternité ainsi que des programmes de subvention pour la garde des enfants et des congés de maternité payés.

3.7.2. Salaire familial et allocations familiales

Comme nous l'avons déjà souligné, les changements sociaux liés à l'industrialisation font de l'enfant une charge pour ses parents, plutôt qu'une source de sécurité financière. De plus, au début du siècle, la persistance de familles nombreuses, l'augmentation des coûts de santé et des salaires du personnel domestique, l'exiguïté des logements et,

---

1. L'instruction obligatoire au Québec ne date que de 1943.

enfin la scolarisation des enfants alourdissent sans cesse la facture de leur entretien.

Au Québec, comme ailleurs dans le monde, le mouvement ouvrier a vu dans le salaire familial un moyen d'assurer au père de famille un revenu suffisant pour l'"honnête" subsistance du ménage. Appuyé par l'encyclique Rerum Novarum, le principe du salaire familial ou vital était perçu comme le fondement de la justice sociale et ce, même s'il impliquait la totale dépendance des femmes face à un travailleur et la gratuité de son travail domestique.

Toutefois, les salaires effectivement versés sont largement inférieurs au salaire vital. Cette voie apparaît utopique. Divers groupes, au Canada et au Québec, réclament donc, au cours des années vingt, un supplément au salaire octroyé en fonction des charges familiales. A l'image de la tradition initiée en France et poursuivie par de nombreux pays européens, la politique des allocations familiales se propose donc de concilier le principe d'un salaire égal pour un même travail et celui d'un revenu variant selon les besoins.

Le débat est porté devant la Chambre des communes fédérale, en 1930, et la Commission Montpetit au Québec, en 1933. S'y confrontent deux tendances principales que l'on reconnaîtra facilement pour les distinguer encore aujourd'hui: l'une met en évidence le caractère social de la mise au monde et des soins des enfants; s'appuyant sur le Code civil, l'autre considère cette responsabilité comme étant du ressort des seuls parents. Ce n'est qu'à la fin de la seconde guerre mondiale que le régime des allocations familiales est instauré par le gouvernement fédéral. Mais l'expérience étrangère indique déjà que ces allocations n'exercent pas d'influence sur la natalité, refroidissant ainsi les espoirs natalistes.

On connaît moins bien toutefois les orientations qui ont prévalu à la gestion des allocations, orientations fortement influencées par les politiques britanniques et qui demeurent encore de nos jours, sensiblement les mêmes. D'une part, les allocations sont versées à tous les ménages - plutôt qu'uniquement aux familles pauvres ou sans emploi - de façon à ne pas détourner de l'obligation du travail les assistés de l'Etat. Elles sont payables à la mère qui, en bonne administratrice du budget familial, doit les utiliser exclusivement pour le bien-être des enfants. Elles sont fixées en proportion des frais minima de nourriture, de vêtements et de combustibles, excluant tout autre coût.

D'après un observateur, les montants versés pour quatre enfants pouvaient être suffisants à l'époque pour payer le loyer d'une famille de la ville de Québec. Ainsi, les mères de l'après-guerre, dont on vantera la générosité et les mérites multiples, se voient attribuer une somme d'argent assez importante, somme qui deviendra toutefois dérisoire avec l'augmentation du coût de la vie et qui ne sera à nouveau augmentée qu'en 1973[1]... Concurremment, le gouvernement fédéral coupait toute subvention aux services de garde accordées pour les travailleuses des industries du guerre dès la fin des hostilités ... Depuis quelques années, une partie des fonds devant être octroyés en allocations sont versés sous forme de crédit d'impôt aux familles dont le revenu est inférieur à la moyenne. Cela devrait, dit-on, aider à combattre plus efficacement la pauvreté. Cependant, les allocations faisant partie des barèmes d'aide sociale, les prestataires d'aide sociale n'empochent pas un sou de plus si les allocations augmentent.

---

1. Le Québec met au point son propre programme en 1967. A titre indicatif les allocations familiales au Québec versées en 1945 représentent 10% du salaire moyen du secteur manufacturier, alors qu'en 1970, elles ne représentent plus que 4% et en 1980, 7%.

3.7.3. L'assistance sociale aux mères: "l'Etat-mari"

Jusqu'à l'entrée en vigueur de l'aide sociale, en 1970, divers programmes d'assistance s'appliquent à des catégories spécifiques de la population: vieillards, non-voyants, chômeurs, etc. Ainsi, les mères seules et pauvres avaient droit entre 1938 et 1970 à des pensions de mères nécessiteuses. Pour souligner l'importance primordiale de l'assistance publique pour les femmes responsables de familles, précisons qu'actuellement, près de 4 mères parent unique sur 10 en vivent!

Cette pauvreté ne surprend pas lorsque l'on pense à l'importance du travail domestique - non rémunéré - dans la vie des femmes et aux bas salaires qu'elles gagnent sur le marché du travail[1]. Ce qui étonne, cependant, c'est la remarquable continuité des points de tension entre la sphère publique et marchande et la sphère domestique. D'après une recherche effectuée par Veronica Strong-Boag (1978), l'intérêt porté envers la santé, la moralité et les conditions de vie des enfants des veuves pauvres et la probabilité que ceux-ci séjournent à l'orphelinat ont appelé à la reconnaissance et à la valorisation des soins prodigués par la mère. Depuis ce temps, rapports gouvernementaux et autres mettent sporadiquement en exergue le nombre important d'enfants placés en institutions provenant de familles monoparentales.

En fait, plutôt que de l'aide, ces programmes sont conçus en 1916 comme des "contrats d'emploi" entre les mères et l'Etat (au Manitoba)[2] et, en 1937, comme des pensions "pour conserver notre capital humain"[3] (au Québec). Les conditions d'éligibilité et les contrôles administratifs

---

1. Au Canada, en 1977, 44% des femmes vivant principalement de salaires et traitements en retirent moins de revenus que ce qu'il en coûte pour entretenir deux personnes au dessus du seuil de pauvreté; 73% moins que ce qui est nécessaire à la survie de quatre personnes. En comparaison, 18% et 31% des hommes ont des revenus équivalents ...
2. V. Strong-Boag, (1978), p. 28.
3. Maurice Duplessis, Le Devoir, 28 mars 1937

de ce programme portent à la fois sur le niveau des revenus et sur la capacité des femmes à prodiguer les soins d'une "bonne mère". Cette référence normative et explicite au travail domestique disparaît lentement du vocabulaire de l'assistance sociale, même si la réalité des femmes assistées s'en trouve toujours fortement marquée. D'après l'économiste Pierre Lefebvre, une famille d'un adulte et d'un enfant vivant de l'aide sociale, en 1976, devait "disposer d'au moins 57 heures par semaine (...) consacrées à la production domestique" pour se hisser au-dessus du seuil de pauvreté (Lefebvre 1980: 387). Serait-ce là une façon implicite de compter sur le travail domestique non payé des femmes?

Quant aux possibilités de travail salarié à l'extérieur du foyer, elles sont nettement restreintes aux débuts de l'application de ces programmes (soit par le biais de la réglementation ou par celui d'un encouragement prononcé à rester chez soi) quitte à ce que les femmes se débrouillent pour arrondir les fins de mois, en louant des chambres ou en faisant des lavages, etc. Au fil du temps, on adopte de plus en plus une attitude passive face au travail salarié des allocataires, attitude qui se transforme maintenant en incitation de plus en plus marquée pour qu'elles trouvent un travail rémunéré. Ainsi, une bonne partie des enfants fréquentant les garderies subventionnées par l'Etat proviennent de familles assistées. Aujourd'hui comme hier, toutefois, les femmes responsables de familles qui se dénichent un emploi réussissent tout au plus à multiplier leurs heures totales de travail pour un revenu légèrement supérieur à celui de l'assistance ...

Finalement, le lien marital continue de représenter une éventuelle voie de sortie de l'aide sociale et une façon d'en réduire les coûts pour les contribuables. Privilégiée par les technocrates ontariens, dans les années vingt, cette tendance au repli sur l'unité conjugale a depuis changé de forme. Au Québec, la perception étatique des pensions alimentaire dues aux assistées sociales ne rapporte rien aux prestataires

puisqu'elle est déduite des montants alloués en aide. Lorsqu'une assistée décide de se marier ou de cohabiter avec un homme salarié, elle perd sa prestation. Cette disposition de la loi concernant l'identification d'un "concubin" éventuel constitue souvent une source de véritable harcèlement des femmes.

La libéralisation des moeurs a modifié le profil de la population de mères assistées. A la veuve, autrefois seule éligible à un soutien de l'Etat, s'est ajoutée la mère célibataire - qui, jusqu'en 1970, ne pouvait recevoir légalement d'assistance sociale - et la femme séparée et divorcée - dont le nombre et la proportion croissent régulièrement depuis les années soixante -.

Rappelons que l'aide sociale constitue le dernier recours d'individus n'ayant aucune autre source de revenus. La proportion importante de mères seules assistées sociales, leur situation spécifique en tant que ménagères et travailleuses salariées sont révélatrices de la distribution du travail et des revenus dans notre société.

3.7.4. Familles et Etat: questions et paradoxes

Depuis ce qu'on appelle la révolution tranquille, l'Etat a pris plus ouvertement le relais de l'Eglise en s'immiscant directement dans la vie familiale. Ce changement reste encore à explorer et à analyser, en particulier ce que l'on nomme actuellement les politiques familiales et démographiques. Peu de femmes (et d'hommes) dans les pays de l'Est ou de l'Ouest, remettent en question la nécessité pour une société de se préoccuper du niveau de la natalité. N'y a-t-il pas pourtant image plus éloquente des sociétés patriarcales que celle où l'on dresse plans d'action (plus ou moins efficaces), objectifs (plus ou moins sensés) et mesures (plus ou moins répressives) concernant la force de procréation des femmes et sans que celles-ci n'aient voix au chapitre? Et cela, alors même que l'organisation sociale leur "confie" la charge de la domesticité, charge qui imprègne les conditions les plus concrètes de leur existence ...

Au sein des politiques familiales, la vision souvent entretenue de la famille - comme unité - renforce et confirme la dépendance des femmes à leurs maris de même qu'elle occulte la valeur du travail domestique. En 1981, 750 millions de dollars ont été économisés par les maris au seul titre de l'exemption de personne mariée prévue dans l'impôt sur le revenu, alors qu'ils bénéficiaient en plus du travail non payé de leur épouse. Un budget équivalent à celui versé aux garderies en 1979 a été épargné en transferts de déductions entre conjoints - favorisant le plus souvent l'époux ayant un revenu élevé. Cette disposition permet aux couples de se transférer déductions ou exemptions quand l'un d'entre eux a un revenu trop faible pour en profiter. Dans ce cas, il est tout a fait légal de partager des droits fiscaux, même si les conjoints ne partagent pas leurs revenus et même si les épouses n'ont aucun droit à l'argent économisé grâce à elles.

Certaines assurances sociales ont été assouplies pour mieux tenir compte du caractère cyclique de l'activité salariée des femmes. D'autres, comme l'assurance-automobile du Québec, ont adopté des dispositions permettant aux femmes au foyer d'être compensées en cas d'accident. L'augmentation des droits autonomes des femmes à la maison ne peut qu'atténuer les situations de totale dépendance économique et imposer une visibilité de leur travail. Toutefois, contrairement au salarié qui reçoit une partie de son salaire antérieur à la suite d'un accident, de la maladie, du chômage ou de la retraite, les ménagères (à la maison et à l'emploi) ne reçoivent de dédommagement que dans ces cas particuliers, alors qu'elles ne peuvent plus accomplir leur travail domestique.

Martin Meissner a mis en relief le caractère contradictoire de cette situation,en soulignant que "in one breath, almost, housework is first noticed and valued and then it disappears again. Housework suffers that peculiar fate - now you see it, now you don't - from all sides" (Meissner 1980: 2). Les politiques sociales mettent ainsi en évidence les logiques différentes du domestique et du marchand, la sujétion de la première à la seconde, celle des femmes aux hommes, ainsi que le rôle de l'Etat dans le maintien de ces rapports ...

4. CONCLUSION

4.1 Que faire? Dites-nous, Yvette

Yvette Roudy, du ministère français des droits de la femme, déclarait le printemps dernier:

> "Si toutes les femmes cessaient de travailler un moment, la nation se rendrait compte de la somme de travail qu'elles accomplissent. Imaginez ces scénarios de science-fiction: le ménage pas fait, les enfants livrés à eux-mêmes, la cuisine pas nettoyée, les machines à écrire délaissées, les standards muets, les écoles sans maîtresses..."(1).

Et si un jour, les Québécoises, paresseuses et fêtardes, délaissaient maison, ménage et famille, téléphone et dactylo, seringues et livres d'école, refusant toutes de travailler? L'idée n'est pas nouvelle. Déjà, en 1911, les ménagères françaises organisent un mouvement de résistance à travers le pays contre la hausse du prix des denrées alimentaires (Luxardo, 1979: 48). Le mot de "désordre" de grève est repris par des féministes françaises en 1974. En octobre 1975, une journée de grève des femmes islandaises réunit 95% des femmes au foyer et des salariées et paralyse toute l'économie du pays. Le 8 mars 1980, les "Grr...rêveuses" lancent l'idée d'une grève du travail domestique et salarié, d'une grève de la disponibilité et des sourires forcés. Mais, la journée prend alors davantage l'aspect d'un simple geste de sensibilisation que d'un mouvement de masse organisé (Grr...rêveuses, 1980).

Mais quels qu'en soient la forme et le caractère radical, un tel évènement fait voir de façon éloquente tout le travail qui se cache derrière les "amours" des femmes. Pour les enfants, les maris, les

---

1. Entrevue accordée à Paris Match, 12 mars 1982, p. 80.

patrons, désormais sans mère et sans amante, sans secrétaire et sans infirmière, "l'entièreté" du travail devient visible et essentielle, plutôt que "naturelle" et accessoire. Imaginons un instant que le temps des femmes n'appartienne plus à personne, sauf à elles-mêmes, et qu'elles abandonnent, avec grâce, à l'autre moitié du ciel les "privilèges domestiques" de la féminité...

En fait, ce n'est pas un rêve mais bien un éveil brutal! Les femmes fournissent dans le monde les deux-tiers des heures de travail et reçoivent le dixième des revenus (Mair, 1980)! Pourquoi continueraient-elles de "subventionner" ainsi l'économie par leur travail non payé? Les coûts qu'elles assument en perte d'avantages sociaux, de santé physique et mentale sont beaucoup trop élevés (Kome, 1982: 188). Elles ne supportent plus de payer si cher, en termes de marginalisation sociale, d'isolement, de violence et de pauvreté, les "joies" d'un travail non payé ou sous-payé.

Certes, le travail domestique doit être accompli par quelqu'un, mais ce quelqu'un n'a pas à être femme (Ibid.). Ce travail n'a pas non plus à être ainsi dévalorisé, isolé, non payé et discriminatoire par rapport au marché du travail.

Or, comment imposer de nouvelles conceptions du travail et un partage plus équitable entre les sexes et entre les générations - de l'emploi, de la richesse et de l'activité communautaire et domestique - sinon par l'envers du travail: la grève!

Si la production des femmes est "vitale pour le capitalisme, le refus de travailler, le refus de produire constitue une source de pouvoir social fondamental"(Dalla Costa, 1973: 27 in O'Leary et Toupin, 1983: 191). Mais comme le souligne Penny Kome, toutes les formes d'inégalité sont interreliées et chacune d'elles profite à des gens qui, inévitablement, résisteront au changement ...

Or, dans la mesure où la production domestique implique des enjeux fondamentaux, les résistances seront d'autant plus fortes. Ce débat s'inscrit, en effet, dans la remise en question des écarts salariées-non salariées, hommes-femmes, pays nord-sud. Il s'insère aussi dans la critique des effets négatifs du modèle de croissance actuel, avec ses répercussions militaires, nucléaires et son impact sur la dégradation de l'environnement. Surtout, ce débat interroge la domination croissante de la sphère de la production sur celle de la re/production et approfondit la critique radicale du discours économique.

Les oppositions face à une telle problématique risquent donc d'être vives. Il est même à parier qu'on tentera de détourner la question par la dérision et le dénigrement... Peut-être se contentera-t-on d'un air condescendant de traiter tout cela d'idéalisme... Mais, l'idéalisme actuellement, c'est moins de remettre en question ce type de société que de croire qu'elle puisse continuer de fonctionner ainsi très longtemps... D'ailleurs, idéalisme ou non, les femmes n'ont pas le choix d'intervenir ou non sur ces questions...

Certes, la tâche n'est pas simple. Les conceptions traditionnelles du travail sont si profondément ancrées, que ce débat risque d'être beaucoup plus long et plus ardu que celui sur les manifestations du sexisme à l'école et dans la publicité... En outre, la crise économique, la conjoncture politique et la montée de la droite ne sont guère propices aux changements sociaux. Ainsi, au moment où le développement de recherches, de services et de prestations, liés au travail domestique, implique un rôle accru de l'Etat, il faut se confronter aux analyses monétaristes et familialistes qui veulent redonner les uns au marché, les autres à la famille, les responsabilités qu'a ou que pourrait avoir l'Etat. Enfin, quand l'adminis-

tration des fonds publics semble se réduire à l'art des coupures budgétaires, quand le retour de bâton des médias et de l'Etat à l'égard du féminisme est de plus en plus manifeste et quand le chômage et la crise noient la question du travail domestique, ce n'est pas le moment idéal pour dresser la "liste d'épicerie" des réformes gouvernementales...

4.2 Un syndicat de ménagères...

On peut facilement "tomber en amour" avec l'idée d'une grève des femmes. Mais depuis le temps, les femmes ont appris à connaître le prix de leurs amours et elles s'organisent pour les "gérer"... Compte tenu du contexte économique et social assez peu propice aux changements de fond, des stratégies de grève peuvent s'avérer efficaces dans la mesure où elles sont précédées d'un vaste travail de sensibilisation, préalable à toute revendication formelle et à toute exigence collective. Un tel remue-ménage d'idées est indispensable pour confirmer la détermination des femmes, évaluer leur rapport de force et conserver une certaine distance critique face à la conjoncture, leur évitant d'être collectivement dépendantes des sautes d'humeur des politiciens...

Mais une telle entreprise mérite d'être largement organisée. En ce sens, il serait peut-être intéressant d'envisager la création d'un "syndicat de ménagères". Pourquoi un "syndicat"? D'abord pour bien montrer que les luttes domestiques se situent sur le front du travail. Elles visent en effet à améliorer les conditions de travail de la catégorie "d'emploi" qui regroupe le plus grand nombre de personnes. Elles visent du même coup à modifier l'actuelle répartition sexuelle de l'emploi et du travail domestique... Ce qui intéresse au premier plan, le monde syndical...

Un tel "syndicat de ménagères" interviendrait à la fois dans la sphère privée et publique et sur les questions relatives à la production et la reproduction, marchande et non marchande. Il permettrait de poser concrètement et collectivement les problèmes liés à la conception et à la répartition actuelle du travail, notamment les liens entre salarié(e)s et non-salarié(e)s.

Cela impliquerait un travail de collaboration avec des femmes en emploi, et les comités de condition féminine et inciterait peut-être l'ensemble du mouvement syndical à se préoccuper davantage du travail informel dans son ensemble et des rapports entre le mouvement ouvrier et les exclus du travail. L'ampleur et la diversité des questions traitées par un tel syndicat impliquerait en outre la mise en place de structures souples et horizontales, reflétant davantage les traditions politiques du mouvement des femmes que celles des organisations syndicales. Regroupées à la base en effectifs de quartier ou par groupes d'affinités, ces "ménagères syndiquées" pourraient exiger la reconnaissance économique de leur travail, exiger une réduction générale des heures de travail, boycotter éventuellement certains produits ou certains commerçants, tisser un réseau d'accueil pour les femmes battues, etc. A un niveau plus large, elles pourraient organiser une vaste campagne d'inscription des ménagères dans les bureaux de main-d'oeuvre, question de faire voir qu'elles sont bien des travailleuses "actives". Elles pourraient s'embaucher les unes les autres chez leur voisine, afin de retirer des bénéfices marginaux. Elles pourraient exiger massivement que leur "compétences domestiques" soient reconnues lors du retour aux études ou à l'emploi. Elles pourraient exiger que la déduction fiscale pour conjoint à charge soit versée à celles -ou parfois ceux- qui effectuent le travail domestique. Elles pourraient demander la création de projets d'emploi pour celles qu'on qualifie de "displaced homemakers", c'est-à-dire ces ménagères qui, après nombre d'années de services domestiques, perdent leur source de

revenu à cause de la mort du conjoint, d'un divorce, d'une séparation, ou encore de la désertion ou de l'invalidité du mari[1].

Les secteurs d'intervention seraient infinis et les modes d'action extrêmement variés. Mais un tel mouvement "féministe syndical" pourrait impliquer non seulement l'adhésion de salariées dans les syndicats de ménagères mais bien l'alliance des groupes de femmes à la maison et d'employées afin de définir des stratégies communes.

Depuis quinze ans, le slogan "le personnel est politique" a permis à toute une génération de femmes de briser l'image de la rivalité féminine, de se découvrir soeurs et complices et d'influer sur les conceptions politiques des grands mouvements sociaux. Peut-être maintenant le slogan "le travail est domestique et salarié" aidera-t-il à remettre en question les divisions imposées et savamment entretenues entre ménagères et salariées, qui pénalisent l'ensemble des femmes. Peut-être surtout cela permettrait-il aux femmes d'intervenir conjointement sur les deux sphères indissociables de la production et de la reproduction, imposant ainsi une nouvelle conception de la politique et du travail.

4.3 Des éléments-clés

Au moment de raviver le débat sur la question domestique, il nous semble prématuré de parler de "conclusions" de la recherche. Nous préférons parler de grandes orientations et d'éléments de réflexion...

---

1. Tish Sommers qui est à l'origine de l'appellation "displaced homemakers" a choisi le terme "displaced" par analogie avec "the persons "forcibly exiled" through social upheaval or war and a whole generation of women caught in the 1970s, "forcibly exiled", displaced from a role, an occupation, dependency statud, and a livelihood". Définition tirée du livre de Laurie SHIELDS, Displaced Homemakers, Organizing for a New Life, McGraw Hill Paperbacks, 1981, New York, 272 p., p. IX.

4.3.1 Le travail des femmes: domestique et salarié

L'axe majeur de cette recherche est sans contredit le fait que le travail salarié et domestique constituent les deux faces du travail des sociétés industrielles de type salarial, et que le travail des femmes se caractérise par leur double appartenance aux sphères domestique et marchande.

Ce travail double et dédoublé des femmes, l'interprétation entre le travail domestique et salarié, ainsi que leur non salaire ou leur demi-salaire, marque la ligne de partage entre le travail des femmes et des hommes. Mais cette division sexuelle du travail -et notamment l'assignation des femmes à la sphère privée et des hommes à la sphère publique- n'implique pas qu'ils vivent dans des mondes complètement étanches. Ces deux sphères sont en effet modelées et traversées par les rapports de classe et de sexe (Haicault et Combes, 1982).

Cela remet en question l'analyse économique, sociale et politique qui occulte les rapports de sexe (ou les limite à la famille) et qui "oublie", par ailleurs, les rapports de classe au sein du monde domestique. La production domestique n'est pas une question marginale et négligeable déjà plus ou moins avalée par le monde marchand. Elle est la base et la face cachée de la société marchande de type salarial. "La production domestique de services non marchands ne s'isole pas de la formation du capital puisque, loin de lui être étrangère, la première est condition indispensable de celle-ci" (Michel, 1978: 64). Cet éclairage nous incite donc à réexaminer sérieusement l'ensemble des questions relatives au travail.

4.3.2 Domination de la production marchande sur la re/production de l'espèce

Le problème ne se résume pas simplement à la division sexuelle du travail, mais réside davantage dans la domination de la sphère de la production des marchandises sur celle de la production-reproduction de l'espèce. Cette domination aboutit à broyer, déqualifier[1], voire occulter cette production fondamentale des femmes et, du fait même, à dévaloriser les femmes qui l'accomplissent.

Ainsi, contrairement au bon sens, la production des biens et services n'est plus un moyen pour que les être humains vivent et se reproduisent. Elle se présente comme la finalité même de nos sociétés et tente de réduire les individus à de simples travailleurs-consommateurs, rouages bien huilés de l'ordre économique. Dans ce contexte, la sphère domestique, déjà soumise et dépendante, est elle aussi pénétrée et transformée par l'économie marchande qui, tout en la maintenant à l'écart du salariat, tente d'assimiler la reproduction de l'espèce à la propre logique économique. C'est donc l'ensemble des relations humaines et des rapports à la société et au quotidien qui sont progressivement inféodés aux rapports économiques et aux disparités dont ils sont porteurs.

Avec les développements scientifiques de la procréation artificielle (utérus-machine, clonage, parthénogénèse, etc.), ainsi qu'avec le phénomène des ventes de grossesse, même la maternité glisse lentement dans cette logique marchande... Les femmes ont tout intérêt à s'interroger rapidement et sérieusement sur ce genre de "progrès" et de choix de société qui s'élabore sur leur dos...

---

1. Ce terme, largement utilisé en sociologie du travail, est malheureusement un anglicisme, mais aucun terme français ne correspond encore à cette réalité de la "déqualification du travail".

4.3.3 Le développement économique ne résout pas la question domestique

Certain-e-s prétendent que le développement économique allège la production domestique et améliore les conditions de vie et de travail des femmes. Au point que cette activité serait devenue tout à fait marginale, relèverait davantage d'un choix que d'une nécessité et serait vouée à bientôt disparaître...

Cette étude révèle au contraire que la production domestique moderne est indissociable des sociétés industrielles de type salarial[1]. Ses formes et sa conception ont évolué au rythme de l'industrialisation. Cependant, ses fonctions au niveau de la re/production des énergies humaines et des forces de travail, de la transmission des valeurs et de l'idéologie, de l'ajustement et de la stabilisation de la main-d'oeuvre et aussi au niveau de l'achèvement du circuit production-consommation des marchandises, demeurent toujours aussi indispensables au fonctionnement de ce type de société.

Certes, bon nombre d'activités liées à la production des biens et des services domestiques sont passées du côté de l'économie marchande. Mais à chaque fois, le marché a imposé en retour de nouvelles tâches domestiques dépendantes et déqualifiées.

---

1. En fait, la présente étude porte essentiellement sur les sociétés capitalistes. Mais, nous adoptons néanmoins le concept de société salariale (Hakiki-Talahite, 1982), car les sociétés du "socialisme réel" n'échappent pas entièrement à cette analyse, même si certaines fonctions domestiques y sont différentes.

En outre, selon bon nombre d'auteurs, les tendances économiques actuelles - notamment le développement de l'informatique, de la bureautique et de la robotique - annoncent non pas un rétrécissement mais bien un élargissement de l'économie informelle[1]. Comme le travail domestique constitue un élément clé de cette économie cachée, il est donc probable qu'il s'élargisse aussi.

Enfin, il serait plus qu'étonnant que l'économie capitaliste, qui s'appuie sur la division sexuelle du travail et sur les inégalités de classes, réussisse, en se développant, à remettre en question les rapports de classes et de sexes sur lesquels elle se fonde... Il serait étonnant aussi qu'elle arrive à se passer du travail domestique non payé, qui représente un nombre d'heures supérieur à l'ensemble du travail rémunéré...

Il semble au contraire y avoir tendance non seulement à maintenir le travail domestique, mais à formaliser l'économie duale[2], accentuant ainsi la division entre deux groupes sociaux, le premier davantage lié à l'économie officielle et l'autre plus replié sur l'économie informelle, ce qui pourrait modifier sensiblement les formes du travail domestique.

En outre, on assiste dans certains pays développés à un élargissement des écarts salariaux hommes-femmes, c'est le cas notamment des Etats-

---

1. Voir à cet effet l'ouvrage collectif Demain le travail, Ed. Economica, Paris, 1982, 154 p.

2. De façon schématique, voire caricaturale, la société duale est la formalisation de deux modes de vie aux rythmes et aux niveaux de production et de consommation opposés. Elle met en scène, d'un côté, le jeune homme d'affaire hyper-actif passant sa vie entre l'avion et l'ordinateur, et de l'autre, le "freak-granola", vivant humblement,en marge des systèmes économiques officiels, d'autoproduction et de troc. C'est du moins la description "adaptée" au Québec de ce qu'en dit le Huitième Plan français, qui en fait l'une de ses hypothèses prospectives concernant les axes de développement économique.

Unis où les femmes gagnaient 63% du salaire masculin en 1956 et n'en gagnaient que 57% en 1973! (Steinberg Ratner, 1978 in Illich, 1983: 146). On assiste aussi à un élargissement des disparités de classes et de sexes entre les pays du nord et du sud, bien que la répartition géographique de ces inégalités nous en rende souvent moins conscient-e-s[1].

4.3.4 Toutes "travaillantes", certes... mais toutes embauchées?

Rien ne permet de croire que toutes les femmes puissent être intégrées au salariat en société capitaliste. A moins que la moitié des hommes soit mis à pied et refoulés vers les cuisines... Boutade? A peine...

Le marché du travail a impliqué historiquement une importante réserve de main-d'oeuvre, composée non seulement de gens en chômage, mais surtout de travailleuses écartées de l'emploi par le biais du travail domestique. A partir de quel élément peut-on croire que la structure capitaliste pourrait maintenant s'élargir à l'ensemble de la force de travail?

---

1. Un récent rapport de l'ONU soulignait que la situation des femmes du Tiers-Monde s'était détériorée depuis les trente dernières années. Est-il besoin de rappeler que cela signifie concrètement que sur les 570 millions d'individus qui souffrent de malnutrition chronique, sur les 1 milliard 500 millions qui n'ont pas ou qui ont très peu d'accès aux services médicaux adéquats et sur les 250 millions qui sont privés de services éducatifs, les femmes et leurs enfants sont les premiers concernés.

   Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de 90 millions de gens meurent chaque année de maladies dues au manque d'eau potable. Ils estiment que 1% des dépenses mondiales d'armement pour une seule année permettrait de résoudre le problème en moins de 10 ans. Ces dépenses militaires dans le monde dépassent les 500 milliards de dollars, ce qui est comparable à l'ensemble des dettes du Tiers-Monde...

   Source: Relationship between Desarmement and Development. UN Center for Desarmement, Report to the Secretary General, New York, 1982.

Il a été et il demeure beaucoup plus rentable économiquement de confier toute une partie des activités de la re/production sociale aux ménagères qui accomplissent ces tâches sans être rémunérées. D'ailleurs, si l'ensemble de ce travail était payé, la famille serait entièrement intégrée à l'économie marchande et alors toute l'organisation sociale en serait profondément transformée.

Certes, davantage de femmes depuis quelques années sont en emploi, mais ce phénomène n'est pas sans précédent. Le taux de participation actuel plafonne et les conditions d'embauche, bas salaires et temps partiel entre autres, témoignent souvent davantage d'un cumul de travail non payé et sous-payé, que d'une réelle émancipation...

4.4 Les mains à la pâte...

Qui ne regarde pas d'abord la table des matières, puis les conclusions d'une étude avant de s'attaquer à sa lecture? Conscientes de cette fréquente habitude, nous avons longuement hésité à écrire ces dernières pages... En effet, il ne s'agit ni de véritables conclusions et encore moins de propositions fermes et exhaustives. Il serait donc malheureux de juger l'ensemble de ce travail de réflexion à la seule lumière de ces quelques pistes d'intervention...

Quoique les pages qui suivent ne relèvent pas du mandat de recherche à l'effet de brosser l'état de la question domestique, il nous est apparu essentiel d'indiquer certaines modalités d'application et certaines pistes d'intervention appelées à être débattues et précisées au sein du mouvement des femmes. Les divers éléments de la recherche peuvent ainsi prendre forme dans des propositions concrètes et inciter à l'action, moyen essentiel pour faire reconnaître le travail domestique.

De façon imagée, nous pouvons dire que cinq ans après la politique d'ensemble du C.S.F., Egalité et Indépendance, dont la page couverture avec son oeuf à deux jaunes illustrait l'égalité et annonçait les luttes contre le sexisme, la présente recherche nous amène à voir que ce sont les deux jaunes du travail domestique et salarié qui se profilaient derrière l'oeuf au miroir de l'égalité et que lorsqu'on passe du côté de la cuisine, que voulez-vous, on ne fait pas d'omelettes sans casser des oeufs!

BOITE A IDEES

PRESENTATION

Voilà une série de pistes de réflexions et d'action inspirées de cette recherche. Il ne s'agit ni de conclusions formelles, ni de propositions exhaustives. Ce sont quelques idées tentant de faire voir comment les éléments plus théoriques qui précèdent peuvent s'incarner dans la vie quotidienne, et comment ils peuvent prendre forme dans des actions collectives. Nous les avons regroupées en trois grands objectifs:

1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.

2 - Assurer la reconnaissance des articulations production marchande, re/production domestique et travail salarié et domestique.

3 - Assurer la reconnaissance de la contribution sociale et économique des ménagères afin d'améliorer leurs conditions de travail.

Nous traiterons chacun de ces objectifs en suggérant des pistes de travail applicables

soit au niveau privé ou par des individus isolés
soit au niveau collectif et spécialement des groupes de femmes
soit au niveau public ou impliquant des luttes collectives larges
soit au niveau gouvernemental et/ou de l'entreprise.

Evidemment, ce découpage n'est pas rigide et plusieurs niveaux s'entremêlent fréquemment. Pour faciliter la lecture nous avons regroupé ces éléments en quatre colonnes distinctes, précédant chacune des modalités d'intervention, et un "X" identifie à chaque fois à quel niveau porte la modalité suggérée.

Enfin, ces modalités d'intervention se répartissent en cinq types

- Information sensibilisation
- Education animation
- Recherche
- Réformes gouvernementales (politiques sociales, fiscales, politiques du travail, etc.)
- Organisation collective et Actions.

Là aussi les modalités d'intervention se complètent et combinent souvent.

Comme ce tableau est un outil de travail rapidement conçu et sans prétention, nous avons laissé un espace de notes, de commentaires et de suggestions afin de vous inviter à le compléter et à le transformer...

BOITE A IDEES

TABLE DES MATIERES

1. ASSURER LA RECONNAISSANCE SOCIALE ET PRIVEE DE LA PRODUCTION DOMESTIQUE AFIN D'EN MODIFIER LES CONDITIONS 1

1.1 Information et sensibilisation 1

1.1.1 Les objectifs 1

1.2.2 Les outils 1

1.2 Education et animation 2

1.2.1 Les cours 2

1.3 Et la vie privée alors? 3
S'organiser pour reprendre son espace et son temps à la maison et partout!

1.3.1 L'espace 3
Se reprendre un espace intérieur

1.3.2 Rendre son travail visible à l'intérieur 4

1.3.3 Occuper l'espace public 4
Le quartier

1.3.4 Les transports 5

1.3.5 Architecture et Urbanisme 5
- Recherche
- Formation
- Intervention

1.3.6 Se reprendre le temps 6
Se prendre du temps personnel

1.4 Recherche 8

1.4.1 Des enquêtes de budget-temps 8

1.4.2 Des recherches qualitatives 8

1.4.3 Des recherches féministes théoriques 10

1.4.4 Des outils statistiques 10

1.4.5 Obtenir des fonds de recherche 10

1.4.6 Constituer un collectif de féministe de recherche 10

1.5 Organisation collective et action 11

1.5.1 S'inscrire massivement dans les centres de main-d'oeuvre! 11

1.5.2 S'embaucher les unes les autres! 11

1.5.3 Exiger l'inclusion du travail domestique dans les calculs du P.N.B. 11

1.5.4 S'organiser en "syndicats de ménagères" 11

2. ASSURER LA RECONNAISSANCE DES ARTICULATIONS PRODUCTION MARCHANDE ET RE/PRODUCTION DOMESTIQUE, TRAVAIL SALARIE ET DOMESTIQUE 13

2.1 Information, sensibilisation 13

2.1.1 Les objectifs d'un tel travail 13

2.1.2 Les outils 14

2.2 Education et animation 14

2.2.1 Reconnaissance de l'expérience domestique 14

2.2.2 Information scolaire sur le travail 14

2.2.3 Lutte contre les écarts salariaux hommes-femmes 14

2.3 Recherche 15

2.3.1 Collectif de recherche féministe sur le travail des femmes 15

2.3.2 Travail et rapports de sexes 15

2.3.3 Retour en emploi des femmes au foyer 15

2.3.4 Economie informelle et rapports de sexes 16

2.3.5 Réduction et réaménagement du temps de travail 16

2.3.6 Un champ de recherche extrêmement vaste... 16

2.4 Réformes gouvernementales 17

2.5 Organisation collective et actions 18

3. ASSURER LA RECONNAISSANCE DE LA CONTRIBUTION SOCIALE ET ECONOMIQUE DES MENAGERES AFIN D'AMELIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL 19

3.1 Examiner et revendiquer toutes les formules... 19

3.2.1 Des impôts 20

3.2.2 Des assurances sociales 20

a) Régime de l'assurance-automobile du Québec 20

b) Commission de la santé et de la sécurité du travail au Québec 21

c) Commission d'assurance-chômage 21

d) Régie des rentes du Québec 22

e) Régie des rentes et assurances privées 22

f) Assurance-divorce 22

g) Assurance parentale 22

h) Aide sociale 22

i) Garde d'enfants et éducation préscolaire 23

BOITE A IDEE

OBJECTIFS:					1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
			X	X	1.1 Information, sensibilisation Compte tenu de la méconnaissance et des préjugés concernant la nature, l'histoire, les rapports à l'économie informelle et marchande, la valeur économique, le temps de travail, les normes de la production domestique, etc., etc.: la mise en lumière et la reconnaissance économique et sociale de la production domestique implique d'abord et avant tout un vaste travail d'information et de sensibilisation du public. 1.1.1 Les objectifs d'une telle campagne d'information pourraient être: - de montrer l'injustice flagrante consistant à imposer le fardeau domestique essentiellement aux femmes et pire encore, à les pénaliser économiquement et socialement à la maison et en emploi parce qu'elles accomplissent ce travail; - de mettre en lumière la dévalorisation du travail domestique; - de remettre en question certaines idées préconçues sur la production domestique, par exemple: a) que ce travail est inscrit dans la nature même des femmes, b) que le travail domestique disparaît, ou que du moins il prend de moins en moins de temps, c) que le travail domestique n'a pas de valeur économique et que sa fonction économique et sociale est marginale, d) que les "vraies ménagères" sont en voie de disparition et qu'il n'y a presque plus de ménagères, etc. 1.1.2 Les outils d'une telle campagne pourraient être: - la publication de documents de recherche sur le sujet - la diffusion de textes vulgarisés et de brochures - l'élaboration de dossiers dans les médias (Presse, Radio, Télé) - la publicité (à travers des budgets de publicité gouvernementale et/ou sociétale) - la publication de bandes dessinées, de cahiers à colorier ou de d'autres outils pédagogiques à l'usage des enfants. Un tel projet pourrait éventuellement s'inscrire dans la démarche du comité interministériel Pareil pas Pareilles.	

OBJECTIFS:					1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
			X	X	- un concours inspiré de celui du C.S.F. sur la publicité sexiste, mais portant cette fois, sur les stéréotypes et les modèles domestiques conservateurs et novateurs dans les téléromans. L'influence de ces derniers concernant les stéréotypes sexuels et les modèles conservateurs est sûrement aussi importante que celle de la publicité...	
					1.2 <u>Education et animation</u> Pour être efficace un tel travail de sensibilisation devrait être complété par l'élaboration d'une série de cours et d'ateliers portant: - sur l'histoire de la production domestique et ses rapports à l'économie marchande et informelle, ainsi que ses rapports à l'histoire de la famille et de l'amour; - sur l'analyse concrète des conditions du travail domestique: caractéristiques, temps, espace, valeur monétaire, dépendance et discrimination économique, répartition du travail entre les sexes et les générations, etc... - sur les politiques sociales, fiscales ayant des incidences sur la production domestique et notamment sur leurs droits au niveau du mariage, de la législation de la famille, etc... - une attention particulière pourrait porter sur les mesures susceptibles d'atténuer la dépendance économique des femmes (contrat de mariage, co-propriété, maintenir son crédit, partage des revenus, contribution au patrimoine, etc.) - une attention particulière pourrait aussi porter sur les moyens concrets pour les femmes de préserver leur identité personnelle (garder son nom, s'aménager du temps et de l'espace à soi, préserver un réseau de relations personnelles, conserver son compte en banque, etc...)	
				X	1.2.1 De tels cours ou du moins certaines de ses préoccupations devraient d'abord concerner les groupes de femmes. Mais ils pourraient aussi s'inscrire: - dans les programmes <u>d'économie familiale</u> maintenant dispensés au niveau <u>secondaire</u>, - dans les programmes d'<u>histoire</u> ou de <u>sociologie de la famille</u> du niveau <u>collégial</u> - dans certains programmes d'<u>éducation des adultes</u> (retour en emploi, télé-université, etc.)	

OBJECTIFS:					1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
				X	- dans le cadre des <u>cours de préparation au mariage</u> - la mise sur pied de tels programmes ainsi que la possibilité de développer des cours adaptés pour les étudiants de niveau secondaire implique que ces préoccupations s'inscrivent aussi à l'Université dans des cours d'<u>histoire</u>, de <u>sociologie</u>, de <u>condition féminine</u> ainsi qu'en pédagogie	
	X	X	X	X	1.3 <u>Et la vie privée alors?</u> <u>S'organiser pour reprendre son espace et son temps à la maison et partout</u>! La mise en lumière et la prise en compte de la production domestique implique un profond travail de sensibilisation permettant de questionner le discours économique, d'interroger la conception et la répartition sociale du travail, et d'inciter l'Etat à modifier sérieusement ses politiques sociales. Mais elle implique aussi une profonde remise en question de l'aménagement actuel de l'espace-temps, des conditions de travail et des rapports privés et sociaux du travail domestique. Autrement dit, il faut faire voir et faire comprendre aux proches et à l'entourage le temps et l'énergie que représente ce travail et comment il modèle nos vies.. Les objectifs d'une telle démarche pourraient être de faire en sorte: - qu'hommes et femmes occupent un espace privé et social équivalent et jouissent de temps de travail et de repos comparables, - qu'on remette progressivement en question le morcellement infini des temps et des espaces de production marchande et de reproduction des individus qui nous divise en unités atomisées selon l'âge, le sexe, la fortune, la santé, qui brise les liens de solidarité traditionnelle et plonge bon nombre d'entre nous dans la dépendance et la solitude, - que la réduction des écarts au niveau du travail et des revenus ait aussi une série d'implications dans le découpage du temps et de l'espace social. 1.3.1 <u>L'espace</u> <u>Se reprendre un espace intérieur</u> Même si les ménagères occupent généralement tout l'espace de la maison, elles ont rarement un coin, un bureau, un lit ou une chambre à elles, leur permettant de se retrouver dans leur intimité et d'opérer un minimum de	

OBJECTIFS:					1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT.	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
	X	X	X	X	rupture entre le lieu de travail et de vie qui, dans leur cas, est constamment confondu. Marquer de façon matérielle son autonomie en tant qu'individu, c'est déjà souligner qu'on n'est pas en "standby" permanent et commencer à modifier les rapports avec les enfants et le conjoint... 1.3.2 Rendre son travail visible à l'intérieur Q'il s'agisse des standards de propreté ou de décoration intérieure, il y a 1001 façons de rendre son travail visible. C'est une condition indispensable pour que les autres en aient conscience et puissent davantage y participer. C'est aussi une condition importante pour ne pas sombrer dans l'impression troublante de faire disparaître son travail au fur et à mesure qu'on le fait, ce qui est caractéristique, entre autre du ménage... Remettre en question l'empressement un peu "zélé" à tout ranger automatiquement, à faire les lits de toute la maisonnée, ou encore cesser de cacher tous ses instruments de travail et au contraire décorer la cuisine "toutes voiles dehors". Bref, souligner que la maison est aussi un lieu de travail et cesser de culpabiliser pour le moindre désordre, c'est refuser d'assumer seules tout le travail domestique. 1.3.3 Occuper l'espace public Le quartier L'un des problèmes les plus pénibles pour les ménagères c'est l'isolement et l'enfermement qui,au fil des mois et des années, les rend souvent craintives, casanières, timides, etc. Or, cet isolement et cet emprisonnement, les femmes contribuent souvent à le construire elles-mêmes en délaissant progressivement leur réseau d'amis(es), leurs activités sociales, leurs centres d'intérêt et en limitant leurs activités extérieures à celles du conjoint, des enfants et des tâches domestiques. Dans la mesure où le quartier, comme le soulignent les groupes du salaire contre le travail domestique, constitue le lieu de travail élargi des ménagères, il serait important de favoriser toutes les activités et tous les lieux autonomes permettant aux femmes de se rencontrer, de partager des activités communes et de faciliter leur travail domestique via comptoirs alimentaires, cantines collectives pour le midi, halte-garderie, associations de locataires, etc. Mais il faudrait toutefois être attentive à la surcharge de travail bénévole des femmes ...	

OBJECTIFS:					1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
	X	X	X	X	Mais pour favoriser la mise sur pied de tels projets et leur financement, il importe que les femmes s'impliquent davantage aux différents niveaux politiques afin d'obtenir des subventions et de trouver les appuis nécessaires à l'établissement de projets communautaires. 1.3.4 Les transports L'amélioration des services de transports publics souples (minibus, taxis collectifs) surtout à l'extérieur des grands centres, ainsi que le développement des pratiques de co-voiturage, la multiplication des pistes cyclables protégées, et les facilités de combiner vélo et métro constituent autant d'éléments facilitant la mobilité des femmes. Ces moyens de transport peuvent aider à simplifier l'accomplissement de certaines tâches (en banlieue, les ménagères passent souvent l'équivalent d'une journée complète en transport) et aider à rompre l'isolement. Des études détaillées sur la mobilité des femmes selon différents facteurs (travail, habitat, revenus, moyens de transports, etc.) permettraient de mieux connaître la question de la mobilité des femmes au Québec et de proposer des modifications en conséquence. 1.3.5 Architecture et Urbanisme A moyen et à long terme, c'est l'aménagement de l'espace qui serait à repenser. Certes, il y a déjà quelques coopératives d'habitation où s'instaure un mode de vie communautaire et où les échanges de tous genres sont facilités. Mais ces projets demeurent symboliques comparativement aux sommes englouties dans l'étalement des banlieues, et dans la construction domiciliaire unifamiliale traditionnelle. Les changements à ce niveau peuvent passer par plusieurs avenues, notamment par: - La recherche - de nombreuses études allant des expériences novatrices et des recherches féministes en architecture jusqu'à l'analyse détaillée des modifications souhaitées par des ménagères d'un quartier, en passant par l'analyse de l'impact de certains types d'habitat sur le travail domestique; bref, tout reste encore à faire concernant l'analyse de la maison comme lieu de travail. - Formation - Pour que les architectes et les urbanistes soient progressivement sensibilisés à ces questions, il serait souhaitable que des cours sur les femmes et l'espace et sur l'articulation travail domestique et architecture se mettent sur pied en architecture et en urbanisme avec la	

OBJECTIFS:					1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
	X	X	X	X	collaboration de collectifs de ménagères. - Intervention - C'est sur la base de dossier de recherche et d'un travail de sensibilisation préalable que pourront ensuite s'orchestrer certaines revendications face aux organismes publics quant à l'établissement de certaines normes ou quant à la promotion de certains projets alternatifs via des concours, des subventions spéciales, etc. Mais dans la mesure où des groupes de ménagères suivent ces questions de près ... Se reprendre le temps Se prendre du temps personnel La disponibilité constante, le temps émietté et approprié constituent sûrement l'un des plus grands malaises et des plus grandes frustrations de la production domestique. Pour contrôler davantage son travail, le rendre visible aux autres et se reprendre du temps, il importe d'opérer certaines ruptures et d'imposer des plages de temps personnel consacrées à des activités de son choix. Pour "négocier" l'obtention de ces quelques moments de répit et pour commencer à "auto-réduire" son propre travail, le calcul de son temps de travail et de disponibilité constitue habituellement un élément fort convaincant. Il serait sûrement utile à ce chapitre: - de réaliser et de publier des enquêtes québécoises sur le temps de travail, de repos et de loisir des hommes et des femmes, selon différentes variables. - de diffuser des textes critiques sur l'évolution des normes du travail domestique et sur la remise en question de certains critères ainsi que que sur les possibilités d'auto-réduction du travail domestique. Se reprendre le temps - ... en donnant une partie de notre travail aux autres. Dans la présente étude portant sur le travail des tâches nous disons très clairement qu'un partage plus égalitaire des tâches domestiques dépend d'abord et avant tout de la réduction générale et du réaménagement du temps de travail salarié et de l'amélioration des services publics et marchands.	

OBJECTIFS:					1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
					Ceci dit, de façon concrète et à court terme les femmes sont confrontées aux questions du partage des tâches. Et certains outils pourraient alors les aider. Par exemple: la publication d'un guide "humoristique" sur les tactiques du partage des tâches et les réponses habituelles fournies par les hommes(1) et les enfants, ainsi que sur diverses modalités de partage des activités et des revenus entre hommes, femmes et enfants(2) serait sans doute un "best seller"... - l'inversion des tâches, i.e. le fait de confier entièrement le fardeau domestique au conjoint pendant quelques jours ou quelques semaines est sans doute la meilleure pédagogie pour enseigner le partage. Les femmes pourraient donc inciter des organismes gouvernementaux à faciliter la mise sur pied de projets de camps de vacances à prix réduit pour femmes et de camps pour hommes accompagnés d'enfant, comme cela existe dans certains pays nordiques. De tels projets ont l'avantage de permettre aux femmes de se reposer vraiment, d'avoir des contacts non médiatisés par le mari ou les enfants, et permet aux hommes et aux enfants de se retrouver davantage et parfois de mieux comprendre ce qu'est l'activité domestique... - <u>Se prendre du temps collectif</u> Au même titre qu'il importe que les femmes reprennent l'espace collectif qui leur revient, il importe aussi qu'au niveau des équipements sociaux, culturels et éducatifs, elles fassent pression pour que l'aménagement du temps facilite l'accomplissement, la réorganisation et la répartition des activités domestiques. Par exemple: - allonger les heures de service à la clientèle dans certains services publics et commerciaux, - obtenir des cours et des ateliers durant le jour avec services de garde intégrés pour des ménagères à temps plein,	

1. L'article de Pat Mainardi "The Politics of Housework" in <u>Sisterhood is Powerfull</u>, Vintage Books, New York, 1970, en est un exemple éloquent.
2. On retrouve un chapitre presqu'entier consacré à cette question dans <u>Somebody has to do it</u>, de Penny Kome, McClelland and Stewart, Toronto, 1982.

OBJECTIFS:					1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES

- réduire les heures d'attente et de disponibilité requises pour les spécialistes et les livreurs et réparateurs à domicile.
- établissement dans les centres d'achat et les centres culturels, éducatifs et sportifs des halte-garderies (1),
- exiger que les lieux publics de grande fréquentation disposent d'un minimum de services pour les bébés et les jeunes enfants (coin pour changer les enfants dans les salles de bain avec facilités requises et accès pour les poussettes, etc.).

Ces revendications sur l'aménagement du temps vont évidemment de pair avec la réduction et l'aménagement du temps de travail rémunéré indispensables pour imposer un assouplissement du temps collectif.

1.4 Recherche

La mise en évidence, ainsi que l'analyse de la nature des fonctions, des conditions d'exercice, de l'évolution et des enjeux de la production domestique implique un travail approfondi de recherche et des ressources conséquentes.
Parmi les secteurs de recherche à privilégier mentionnons:

1.4.1 Des enquêtes de budget-temps
Des enquêtes québécoises approfondies et novatrices concernant cette question des budgets-temps seraient indispensables pour toutes les mesures législatives et gouvernementales concernant la reconnaissance économique et sociale de la production domestique.
Les textes de la présente recherche portant sur le temps de travail, l'évaluation monétaire et le partage des tâches donnent une vue d'ensemble des méthodes de calcul utilisées et indiquent certains biais et certaines limites des méthodes actuelles de budget-temps.

1.4.2 Des recherches qualitatives
Compte tenu des sérieuses critiques et réserves à l'égard des études de budget-temps, il importe de mener parallèlement des recherches qualitatives

1. Penny Kome souligne qu'il est assez paradoxal qu'on pense systématiquement à construire des "parkings" dans tous les lieux publics mais qu'on se soucie rarement des problèmes très réels de "parking" d'enfants...

OBJECTIFS:					1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
					et des enquêtes approfondies. Il serait entre autre indispensable de mieux connaître les conditions concrètes d'exercice du travail domestique, ses perceptions, etc. à partir - de monographies - d'histoires de vie - d'enquêtes terrain, etc... - Ces recherches pourraient tenter de cerner la réalité globale du travail domestique et du vécu des ménagères (Kome, 1982 et Oakley, 1974). - Elles pourraient porter sur les trajectoires professionnelles hommes-femmes, sur les représentations du travail selon les sexes, sur l'influence du travail domestique concernant certains types d'emploi, etc... Bref, ces études pourraient porter sur les divers aspects de l'articulation travail salarié et domestique. - Ces recherches pourraient aussi traiter de certains aspects particuliers de la production domestique. Entre autres il serait extrêmement pertinent d'étudier en liant, si besoin, méthodes qualitatives et quantitatives: - les questions d'organisation du travail et d'espace-temps des femmes, en fonction de l'architecture, de la technologie domestique et de l'urbanisme. Ces études sont indispensables pour entrevoir des modifications dans l'organisation du travail et de l'espace facilitant l'allégement et la collectivisation des activités. - les questions relatives aux maladies professionnelles du travail et de la production domestique, notamment les accidents domestiques, la surconsommation de médicaments et d'alcool, les dépressions et la santé mentale. De telles recherches sont indispensables pour défendre et le dossier de la santé des femmes au foyer et celui des femmes qui cumulent un emploi. C'est sur la base de telles recherches que pourrait être revendiquée, avec données à l'appui, la couverture du travail domestique par la loi sur la santé et la sécurité au travail. - l'évolution de la situation économique des femmes en relation avec la réduction de "l'espérance de vie des couples" et le nouveau profil domestique et salarié. Une telle recherche doublée d'un examen exhaustif de la question de la contribution au patrimoine et des autres législations	

OBJECTIFS:					1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
					fiscales et sociales relatives aux épouses et mères pourrait permettre de constituer des dossiers d'information à l'usage des femmes, ainsi qu'à l'usage des notaires et avocats. 1.4.3 Des recherches féministes théoriques Ces différentes études devraient être à la fois nourries et complétées par des recherches féministes théoriques, tant au niveau de l'épistémologie et de la méthodologie, que de disciplines comme l'histoire, l'économie, etc.. Elles pourraient aussi porter sur des questions ayant des incidences sur les rapports domestiques tels les nouveaux modèles amoureux et maternels, etc... 1.4.4 Des outils statistiques Il serait enfin extrêmement pertinent d'élaborer une série de propositions adressées aux organismes gouvernementaux de statistiques, afin de mieux saisir l'évolution du profil domestique et salarié des femmes et de mieux connaître la situation des femmes au foyer. De tels outils statistiques sont indispensables pour développer ce secteur de recherche. 1.4.5 Obtenir des fonds de recherche Ces propositions impliquent que les groupes de femmes ainsi que les chercheuses exercent de sérieuses pressions sur les différents organismes de recherche susceptibles de dégager des fonds ou du personnel pour travailler sur les questions relatives à la production domestique. 1.4.6 Constituer un collectif féministe de recherche La mise sur pied d'un collectif de chercheuses liées à différentes universités, centres et organismes de recherche, etc. serait sans doute un instrument précieux pour stimuler la recherche et en faciliter la diffusion. Il serait essentiel qu'un tel collectif travaille en étroite collaboration avec des collectifs et/ou "syndicats de ménagères".	

OBJECTIFS:					1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ÉTAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
		X			1.5 Organisation collective et action Les gestes concrets posés individuellement et collectivement par les femmes ont souvent beaucoup plus d'impact à moyen et à long terme qu'un simple travail de sensibilisation ou même d'éducation... Pour faire reconnaitre la valeur économique et sociale de la production domestique, des femmes pourraient entre autres: 1.5.1 S'inscrire massivement dans les centres de main-d'oeuvre! L'organisation d'une campagne d'inscription massive des ménagères dans les rangs de la population "active" permettrait de montrer clairement que les taux de chômage réel n'ont rien à voir avec les statistiques officielles. Un tel geste contribuerait à rendre le travail domestique socialement visible!	
		X			1.5.2 S'embaucher les unes les autres! Des groupes de ménagères pourraient étudier les modalités grâce auxquelles elles pourraient s'embaucher les unes les autres afin de participer à la main-d'oeuvre active et afin, surtout, de retirer certains bénéfices sociaux en tant que travailleuses...	
				X	1.5.3 Exiger l'inclusion du travail domestique dans les calculs du P.N.B. Sans avoir d'effets miracles et instantannés, une telle mesure aiderait néanmoins à rendre le travail domestique socialement et économiquement visible. Cela pourrait faciliter la prise en compte du travail domestique dans les politiques et assurances sociales et pourrait avoir une série d'effets sur les rapports entre les sexes.	
					1.5.4 S'organiser en "syndicats de ménagères" Pour exiger des espaces verts, détourner ou faire ralentir la circulation, transformer des ruelles en aires de jeux, réclamer des budgets municipaux pour la sécurité des femmes contre la violence et le viol, exiger la juste part dans les budgets de loisirs, susciter la mise sur pied de services collectifs, exiger une réduction générale des heures de travail et une répartition plus égalitaire du travail domestique et salarié, se battre au niveau de la consommation, réclamer des réaménagements fiscaux, des projets collectifs novateurs en matière d'habitation, bref pour s'organiser à partir du premier lieu de travail qu'est la maison et le quartier, les	

OBJECTIFS:					1 - Assurer la reconnaissance sociale et privée de la production domestique afin d'en modifier les conditions.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES

ménagères pourraient se regrouper en syndicats de ménagères (1).

La mise sur pied d'un tel syndicat permettrait aux ménagères d'établir un rapport de force peu commun puisqu'elles constituent la catégorie d'emploi la plus large de toute la population.

Conçus sur une base locale et regroupés de façon souples de tels syndicat de ménagères, ouverts à l'ensemble des femmes, permettraient d'intervenir tant au niveau du quartier et de la municipalité, qu'au niveau des politiques provinciales et fédérales, puisque le travail domestique est lié à ces différents paliers. Ces syndicats de ménagères pourraient y mener des campagnes aussi bien sur des questions économiques que sociales, culturelles et juridiques.

En fait, l'existence même de tels syndicats constituerait une intéressante remise en question de la vision du travail limitée à l'emploi. Elle aiderait entre autres à imposer socialement la réalité du travail des femmes caractérisée par l'enchevêtrement domestique et salarié et faciliterait les échanges, et les luttes communes ou complémentaires entre salariées et ménagères(2). Ainsi, des milliers de femmes isolées pourraient se regrouper afin d'améliorer leurs conditions de vie et de travail et afin d'exiger une répartition plus égalitaire du temps, de l'espace, du travail et de la richesse collective, établissant à l'occasion des alliances avec d'autres groupes...

---

1. Voir le point 4.2.

2. A titre d'exemple, à Florence, en 1976-1977, un groupe du salaire contre le travail domestique a mené une lutte avec les enseignantes contre les coupures budgétaires dans l'enseignement, montrant que la détérioration des conditions d'enseignement allait se répercuter sur les ménagères qui auraient à encadrer davantage leurs enfants et à supporter des enfants plus bruyants et plus nerveux, car plus nombreux en classe.

BOITE A IDEE

OBJECTIFS:					2 - Assurer la reconnaissance des articulations production marchande et re/production domestique, travail salarié et domestique.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
					2.1 Information, sensibilisation Le travail d'information et de sensibilisation visant à faire reconnaitre socialement et économiquement la production domestique pourrait se poursuivre, dans un deuxième temps, en intégrant la dimension du travail rémunéré et des articulations entre travail domestique et salarié. La production et le travail domestique constituent la base et l'envers du travail et de la production marchande. Modifier les conditions de vie et de travail domestique impliquent donc de modifier aussi celles du travail salarié et de la production marchande. Cela conduit à de nouveaux rapports entre les sphères publique et privée et à une nouvelle conception du travail tenant compte de ses aspects domestiques communautaires et salariés. 2.1.1 Les objectifs d'un tel travail d'information et de sensibilisation pourraient être: - de montrer comment ce travail domestique influence différemment les trajectoires professionnelles, (cycles d'emploi, type de travail, revenus, etc.) des hommes et des femmes. - de souligner les avantages d'une redistribution sociale de l'emploi et d'un assouplissement de ses conditions: a- par une réduction générale des heures de travail b- par l'élargissement des facilités de congés sans solde, de partage du travail, de congés d'étude, de congés parentaux pour hommes et femmes, de congés liés à la maternité et couverts partiellement ou entièrement par des assurances et partageables entre hommes et femmes (ex.: Suède), d'allongement des vacances, de semaines de 4 jours et d'aménagement d'horaires, etc. c- par un renforcement des politiques d'accès à l'égalité; - de montrer qu'une large partie des femmes étant écartée de la main-d'oeuvre, que leur sécurité économique, liée au mariage étant de plus en plus précaire, que les espoirs d'un plein emploi réel étant limités,	

OBJECTIFS:					2- Assurer la reconnaissance des articulations production marchande et re/production domestique, travail salarié et domestique.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
					cette alternative d'un réaménagement du temps de travail et d'une redistribution sociale de l'emploi s'avère essentielle pour les femmes. 2.1.2 Les outils d'un tel travail de sensibilisation pourraient être du même ordre qu'en 1.1.2.	
		X		X	2.2 Education et animation Cette question d'articulation travail salarié et domestique pourrait s'intégr aux propositions déjà formulées en 1.2. Cependant une attention spéciale mériterait d'être portée au niveau des groupes de femmes et notamment des comités de conditions féminine des syndicats particulièrement concernés par ces questions. 2.2.1 Reconnaissance de l'expérience domestique La reconnaissance des compétences acquises au foyer par les ménagères lors du retour aux études constituerait un premier pas important pour favoriser la reconnaissance des acquis lors du retour en emploi. Cet élément est indispensable pour lutter contre la discrimination à l'égard des ménagères. 2.2.2 Information scolaire sur le travail Il serait intéressant d'introduire dans les programmes scolaires de niveau secondaire des cours ou ateliers portant sur l'histoire du travail en emploi et à la maison et sur les choix, les trajectoires, les cycles de vie habituels des femmes et leurs conséquences sur leur dépendance et leur pauvreté. Pour être significatif pour des adolescents(es), ces questions mériteraient d'être situées dans le cadre d'une histoire de la famille et d'une histoire de l'évolution des rapports amoureux. Ces préoccupations pourraient faire l'objet d'un cours spécial ou être intégrées dans des cours existants. Une attention particulière pourrait porter sur les choix de métier et de carrière qui offriront les meilleurs possibilités d'emploi et de salaire au cours des prochaines années. 2.2.3 Lutte contre les écarts salariaux hommes-femmes Ces écarts salariaux constituent un élément clé du confinement des femmes au travail domestique (cf. histoire chapitre 4). Salariés et ménagères ont donc intérêt à les combattre collectivement.	

OBJECTIFS:					2 - Assurer la reconnaissance des articulations production marchande et re/production domestique, travail salarié et domestique.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
					2.3 Recherche 2.3.1 Collectif de recherche féministe sur le travail des femmes La plupart des travailleuses vivent quotidiennement l'enchevêtrement travail domestique et salarié. Il serait donc intéressant de mettre éventuellement sur pied des collectifs de recherche et de réflexion féministe afin de faire connaître les recherches sur le travail des femmes et de développer des projets de recherche permettant d'observer, de mesurer, d'analyser non plus le "travail féminin mais le travail des femmes... Travail dédoublé, travail redoublé" (Mexico 1982). 2.3.2 Travail et rapports de sexes Des recherches pourraient être menées concernant la parentalité dans la vie professionnelle, les cycles d'activité et les cycles de vie familiale, les trajectoires sociales des hommes et des femmes, etc.. Ces études aideraient à mieux saisir l'articulation des rapports de classes et de sexes et permettraient de développer des stratégies plus appropriées, tant au niveau syndical qu'au niveau des revendications auprès de l'Etat. 2.3.3 Retour en emploi des femmes au foyer Une attention particulière pourrait porter sur l'étude des possibilités réelles et des conditions de retour en emploi des femmes au foyer. Il serait pertinent dans ce cadre d'étudier les mécanismes des centres Displaced Homemakers américains. Depuis 1975, 400 centres ont été mis sur pied pour favoriser le retour en emploi des ménagères en tentant de mettre à profit leur expérience domestique (Kome 1982: 180). De telles recherches pourraient aussi étudier la possibilité de convertir certains programmes offerts aux Vétérans en programmes offerts aux ménagères qui veulent réintégrer l'emploi(1).	

1. Ces femmes qui ont payé d'une partie de leur vie pour le pays mériteraient d'avoir droit aux mêmes indemnités et privilèges, par exemple, des allocations de retour aux études ou de perfectionnement, des pensions d'invalidité, des assurances-vie à bas prix, des assurances dentaires, des prêts à faible taux d'intérêt, etc. (Kome 1982: 173).

OBJECTIFS:					2 - Assurer la reconnaissance des articulations production marchande et re/production domestique, travail salarié et domestique.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
					2.3.4 Economie informelle et rapports de sexes Il y aurait nécessité d'approfondir au niveau théorique et pratique, la réflexion et la recherche sur l'économie informelle et les rapports de sexes. Il serait pertinent d'analyser de façon globale la place des femmes et des hommes dans les différents types de travail non déclaré (travail au noir, bénévole, communautaire). Enfin, il serait bon d'analyser l'importance économique et sociale de ces phénomènes au Québec, leurs interrelations avec le travail salarié et leurs implications pour les hommes et les femmes. 2.3.5 Réduction et réaménagement du temps de travail Enfin, il serait extrêmement important d'analyser les possibilités et les modalités de réduction du temps de travail et d'assouplissement des conditions de travail et de dégager leurs effets éventuels au niveau des rapports de sexes et de l'articulation travail domestique et salarié. 2.3.6 Un champ de recherche extrêmement vaste... Enfin, cette problématique de l'articulation du travail domestique et salarié mériterait d'être développée aussi bien au niveau des recherches sur la structure des salaires, des politiques sociales et familiales, des luttes urbaines, du temps et de l'espace des femmes, des changements technologiques, etc.	

BOITE A IDEE

OBJECTIFS:					2 - Assurer la reconnaissance des articulations production marchande et re/production domestique, travail salarié et domestique.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
					2.4 Réformes gouvernementales Prendre en compte que le travail domestique et salarié représentent les deux aspects du travail, devrait logiquement impliquer une reconnaissance de la valeur économique et sociale du travail domestique traduisible par une série de mesures au niveau des politiques sociales et fiscales (1), ainsi que par des mesures permettant de répartir plus équitablement le travail rémunéré, et d'en assouplir les conditions, ce qui relève en partie des politiques du travail. En fait parler du travail global (salarié et domestique) s'inscrit dans une problématique de qualité de la vie et de rapports de sexes plus égalitaires à la maison et à l'emploi. Concernant le travail rémunéré certaines luttes pourraient être menées afin d'exiger entre autres: - la réduction générale du temps de travail dont les formules sont multiples (réduction générale des heures de travail, allongement des vacances et des congés de maternité, congés parentaux, congés sans solde, congés pour formation, contrôle du temps supplémentaire et du deuxième travail etc...) - l'assouplissement général du temps de travail (horaires comprimés, flexibles, variables etc.) - La prise en compte par la loi sur la santé et la sécurité au travail des problèmes de santé liés à la double tâche - la promotion de l'égalité en emploi de façon plus engagée. Cela pourrait éventuellement prendre la forme, comme en France, de plans d'égalités au niveau des entreprises avec objectifs pré-établis et suivi statistique - la participation accrue des travailleu/r/se/s à l'organisation du travail (via le syndicat, participation à la gestion ou à la propriété de l'entreprise etc.) 1. Nous reviendrons à celà au point 3.	

OBJECTIFS:					2 - Assurer la reconnaissance des articulations production marchande et re/production domestique, travail salarié et domestique.	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	ETAT.	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
					2.5 <u>Organisation collective et actions</u> L'organisation des ménagères (femmes au foyer aussi bien que ménagères-salariées) constitue un élément essentiel de la remise en question de l'organisation actuelle du monde du travail. Ce sont elles en effet qui ont le plus intérêt à imposer une autre répartition du temps des lieux et des revenus de travail entre les sexes. En ce sens, la constitution de syndicats de ménagères ou de tout autre regroupement souple développant des revendications communes sur des femmes nous semble prioritaire. De tels regroupements ou "syndicats de ménagères" auraient évidemment tout intérêt à être étroitement liés aux comités de condition féminine des syndicats et à établir des liens avec les mouvements populaires et syndicaux. Quant aux modalités d'action, elles peuvent s'inspirer des pistes suggérées en 1.5 tout en accordant une place prépondérante aux luttes communes entre salarié(e)s et non-salarié(e)s et au développement d'appuis tactiques réciproques ... Quant aux moyens à la disposition de tels syndicats de ménagères ils peuvent aller des campagnes de presse aux pressions politiques diverses allant jusqu'aux multiples formes de boycottage et de grèves!	

OBJECTIFS:					3- Assurer la reconnaissance de la contribution sociale et économique des ménagères afin d'améliorer leurs conditions de travail	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	GOUV.	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
				X	3. Sans reprendre ici les différentes modalités d'intervention au niveau de l'information, de la recherche, etc., nous nous en tiendrons à certaines idées générales sur la reconnaissance de la contribution des ménagères et à leurs implications au niveau des politiques de l'Etat. Ainsi, on pourrait: 3.1 - examiner et revendiquer toutes les formules garantissant aux femmes au foyer la reconnaissance sociale et économique de la production domestique. Entre autres par: - l'inclusion du travail domestique aux calculs du P.N.B. - l'octroi aux ménagères d'un certain nombre d'avantages accordés aux travailleuses - l'accès aux assurances sociales et à des revenus autonomes - la remise en question des politiques centrées sur l'unité familiale et sur l'idée de l'homme pourvoyeur, pour leur substituer des politiques centrées sur les individus et sur la réduction des écarts de revenus au sein du couple. Cela implique de reconnaître la ménagère comme personne à part entière et non comme personne à charge - la reconnaissance formelle du travail domestique concernant la contribution au patrimoine et concernant l'expérience acquise (éducation et emploi). Sans établir une liste exhaustive des politiques sociales et familiales qui mériteraient d'être modifiées, sans nous avancer dans le détail des propositions et sans prétendre apporter ici des perspectives nouvelles et inédites (certains changements ayant déjà été prônés par le C.S.F.), il nous apparaîtrait néanmoins important, au niveau:	

OBJECTIFS:					3. Assurer la reconnaissance de la contribution sociale et économique des ménagères afin d'améliorer leurs conditions de travail	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	GOUV.	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
				X	3.2.1 Des impôts D'abolir les transferts de déduction, notamment parce qu'ils profitent avant tout aux maris déjà fortunés, sans que les épouses ne puissent en bénéficier. Les sommes ainsi récupérées pourraient être investies dans des services collectifs touchant l'ensemble des femmes. D'abolir les exemptions de personne à charge, car elles confirment la dépendance des femmes à la maison, occultent la valeur du travail domestique et profitent à celui qui bénéficie du travail domestique et non à celle qui l'effectue. Les sommes devraient être entièrement reversées sous forme de programmes sociaux, de services collectifs et communautaires et sous forme de rémunération individuelle aux ménagères non employées et aux ménagères salariées ayant de bas revenus. Abolir l'exemption d'enfant à charge car elle profite aussi aux plus riches et bénéficie généralement au mari dont les revenus sont plus élevés. Reverser ces sommes sous forme d'allocation ou de crédit d'impôt. 3.2.2 Des assurances sociales a) Régime de l'assurance-automobile du Québec Les modalités d'application de la R.A.A.Q. concernant l'indemnisation des femmes au foyer en cas d'accident d'automobile étant en révision au moment de la rédaction de ces propositions, nous ne pouvons que formuler un principe général qui devrait prévaloir dans le cas de l'ensemble des politiques et assurances sociales à l'égard des femmes, à savoir: Cesser de confondre personnel domestique et ménagère et de réduire les activités de la production domestique à celles des aides domestiques et employées de maison(1). Par conséquent, si l'on doit établir des évaluations monétaires du travail effectué par les ménagères, il vaudrait mieux établir des calculs à partir des coûts de remplacement marchand selon les activités et en tenant compte de la couverture sociale. 1. Ainsi, le rapport du comité consultatif du régime de pension du Canada recommande l'accès des maîtresses de maison au régime, sur la base des coûts d'une "ménagère" engagée 40 à 45 heures par semaine, soit 9 500 $! Le Devoir, 12 avril 1982, p. 2.	

OBJECTIFS:					3. Assurer la reconnaissance de la contribution sociale et économique des ménagères afin d'améliorer leurs conditions de travail	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	GOUV.	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
				X	Le document de cette recherche portant sur les mesures d'évaluation monétaire peut aider à établir des barèmes qui correspondent davantage à l'activité domestique des ménagères. b) Commission de la santé et de la sécurité du travail au Québec Dans la mesure où la production domestique des ménagères, centrée sur la production de l'espèce et de la force de travail, profite très largement aux employeurs et à l'Etat, élaborer une formule de financement conjointe permettant de: - reconnaître certains types d'accidents et de maladies professionnelles du travail domestique et élaborer des formules permettant d'indemniser les ménagères en cas d'incapacité; - cette reconnaissance permettrait d'intervenir au niveau des questions de santé en emploi, en tenant compte du double travail des femmes et de ses implications sur leur santé; - la question du retrait préventif lors de la maternité pourrait être considérée sous cet angle de la double tâche et être éventuellement appliquée dans le cas des ménagères. c) Commission d'assurance-chômage Uniformiser les critères d'admissibilité afin de ne pas pénaliser les femmes enceintes qui se prévalent des prestations d'assurance-chômage lors de leur congé de maternité. Etudier la possibilité de remettre en question le double standard selon lequel seules les femmes en emploi peuvent bénéficier de prestations pour la maternité, activité qui relève de la sphère domestique mais pour laquelle les ménagères à temps plein ne peuvent toucher aucun revenu. Analyser les possibilités de réduire les écarts, dans les bénéfices sociaux, entre ces deux groupes en privilégiant d'abord les femmes qui ont les plus bas revenus.	

OBJECTIFS:					3. Assurer la reconnaissance de la contribution sociale et économique des ménagères afin d'améliorer leurs conditions de travail	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	GOUV.	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
				X	d) Régie des rentes du Québec(1) Rendre les femmes au foyer admissibles au Régime des rentes et d'invalidité en privilégiant leur autonomie tout en leur permettant en cas de divorce et au moment de la vieillesse de partager les acquis en fonction de leur contribution au patrimoine. e) Régie des rentes et assurances privées Concernant les rentes ou pensions au conjoint survivant, il serait important de défendre le principe que le travail domestique de l'épouse ayant largement permis le renouvellement de la force de travail du mari, celles-ci puissent toucher l'entièreté des sommes qui seraient versées normalement au conjoint. f) Assurance-divorce Analyser la pertinence, les modalités et les implications de la mise sur pied d'assurances divorce, telles que proposées par certains actuaires. g) Assurance parentale Analyser la faisabilité et les modalités d'une assurance parentale (gérée par le gouvernement et financée en partie ou en totalité par les employeurs) qui, comme en Suède, permet aux parents de se répartir une année de congé payé, suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant (Kome, 1982) h) Aide sociale Dans la mesure où cette étude propose de s'intéresser davantage aux questions domestiques et de réduire les écarts salariés(es) - non-salariés(es), il serait extrêmement important que le C.S.F. entreprenne ou stimule des recherches concernant les femmes assistées sociales, population qu'il a relativement peu touchée jusqu'à présent. 1. Voir les propositions de l'AFEAS en annexe II.	

OBJECTIFS:					3. Assurer la reconnaissance de la contribution sociale et économique des ménagères afin d'améliorer leurs conditions de travail	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	GOUV.	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
				X	Il serait, entre autres, assez urgent d'examiner la situation des femmes assistées sociales et, notamment l'ensemble de la réglementation, des services et des mesures administratives selon qu'il s'agit d'hommes ou de femmes. On devrait accorder une attention particulière: - aux questions de liberté affective et sexuelle des prestataires, selon leur sexe; - aux possibilités différentes, semble-t-il, pour les hommes et les femmes d'obtenir de l'aide domestique; - à l'incitation monétaire à la maternité que constitue pour certaines jeunes femmes de moins de 30 ans la possibilité de faire alors augmenter leur chèque mensuel d'aide sociale d'environ 140 $ à près de 400 $. De nombreux cas ont déjà été signalés par des travailleurs sociaux; - à l'incitation économique au mariage et à la dépendance que constitue d'un côté ce montant dérisoire de 140 $ et, de l'autre, des taux de chômage, pour cette catégorie d'âge, dépassant les 25%; - aux voies de "sortie" réalistes de l'aide sociale, qui n'allongent pas simplement les heures de travail pour des revenus identiques. Il faudrait évaluer les facilités d'inscription à des programmes de recyclage et de retour en emploi ainsi que leur efficacité. Il serait important, dans l'optique de l'autonomie des femmes, d'examiner les modalités, les effets et les coûts relatifs de l'aide sociale versée sur une base entièrement individuelle, ce qui ne pénaliserait pas la vie commune. 1) <u>Garde d'enfant et éducation pré-scolaire</u> Accroître le nombre de places en garderie ainsi que les budgets qui leur sont alloués. Il nous semble toutefois important que ces développements tiennent compte aussi des femmes au foyer et qu'une partie des budgets de garde soit consacrée à l'établissement de halte-garderie, de réseaux de garde de soir et de fin de semaine et d'expériences pilotes qui permettent à ces femmes ainsi qu'à leurs enfants un peu plus de repos et de socialisation.	

OBJECTIFS:					3. Assurer la reconnaissance de la contribution sociale et économique des ménagères afin d'améliorer leurs conditions de travail	
NIVEAUX:	IND.	COLL.	PUB.	GOUV.	MODALITES D'INTERVENTION	NOTES ET COMMENTAIRES
				X	A titre d'exemple, on pourrait privilégier -spécialement pour les femmes à faibles revenus et les assistées sociales- le développement d'expériences de prise en charge collective et rotative des enfants, ou encore le développement de camps familieux de vacances et de fins de semaine à bas prix, où les enfants sont regroupés et pris en charge, ce qui, au niveau des mères ou pères chefs de famille, des couples et de toute la famille s'avère souvent indispensable... Une certaine partie des problèmes de garde pourrait être résulus par l'abaissement de l'âge d'entrée en classe pré-maternelle et, éventuellement, au niveau du programme scolaire régulier, ainsi que par la multiplication des cantines et des services de garde scolaire. Compte tenu des nombreuses expériences en ce sens à l'étranger et des coûts relativement minimes de fonctionnement, cette alternative mériterait d'être étudiée sérieusement. ... et mille autres choses à imaginer encore...	

Conseil du statut de la femme
Service de la recherche
Projet de recherche Production domestique

LE PROFIL DES MENAGERES

Anne Gauthier
Août 1982

Annexe I au Document Synthèse

Il est vrai que "toutes les femmes sont d'abord ménagères"! Mais pour les fins de cette étude, nous avons adopté une définition standard, qui a l'avantage d'être plus opérationnelle, à savoir: des femmes qui vivent avec un conjoint et/ou des enfants.
Ce premier travail sommaire sur le profil des ménagères est révélateur de la proportion des ménagères au foyer et en emploi ainsi que de l'évolution récente de ces deux groupes. Il nous a permis de constater aussi l'urgence de développer des outils statistiques, qui sont indispensables pour approfondir la recherche sur le travail domestique et salarié des femmes.

ANNEXE 1

MENAGERES: A TEMPS PLEIN, A DEMI-TEMPS, EN SURTEMPS OU EN TOUT TEMPS?

Quel est le profil actuel des ménagères? Quelles sont ses récentes transformations? Combien de femmes sont ménagères à temps plein et combien cumulent travail domestique et emploi à temps plein ou à temps partiel?

Définitions et Méthodes

Pour tracer ce profil, nous avons utilisé les statistiques de l'enquête sur les finances des consommateurs portant sur les revenus des familles (E.F.C.)[1].

Les données portent sur les familles définies au sens du recensement, i.e. composées de l'époux et de l'épouse[2], avec ou sans enfant(s), célibataire(s) ou encore de l'un ou l'autre parent vivant avec enfant(s)[3] jamais marié(s). L.E.F.C.[4] permet de combiner différents renseignements sur la famille et chacun de ses membres: revenu, emploi chômage, scolarité, catégorie d'habitat, etc.

Les chiffres que nous en avons tirés sont légèrement différents de ceux

---

1. L.E.F.C. est réalisée en avril de chaque année. Les questions portent sur les revenus des ménages et sont jointes au questionnaire de l'enquête sur la population active. Les données de chaque répondant(e) dans le ménage (microdonnées) sont imprimées sur bande magnétique. L'Office de planification et de développement du Québec les a traitées à notre demande.
2. Les unions de fait sont considérées au même titre que les unions légales.
3. Les étudiants célibataires n'habitant pas la résidence de leurs parents durant l'année scolaire mais y retournant pendant leurs vacances sont considérés comme des enfants.
4. C'est de cette enquête que sont tirées généralement les données sur la répartition des revenus entre les familles du Canada et de chaque province.

publiés régulièrement dans les journaux sur les taux d'activités des femmes ou leur taux de chômage[1]. En effet, nous avons pris en compte l'activité d'une femme tout au long d'une année, et non à chaque mois occasionnellement. De plus, les données ne se rapportent pas à l'ensemble des femmes mais à celles considérées comme adultes, c'est-à-dire âgées de 15 ans et plus qui ne sont pas à la charge de leurs parents.

Bien sûr, aucune enquête d'envergure, à notre connaissance, ne demande aux femmes si elles sont ménagères, et si elles le sont à temps plein ou à temps partiel. Il nous a donc fallu adopter des critères pour distinguer les ménagères des non-ménagères et classifier ensuite les différents types de ménagères. Le premier critère est inspiré de la définition du travail domestique donnée par Christine Delphy, à savoir: "tout travail effectué pour autrui dans le cadre du ménage ou de la famille et non payé" (Delphy, 1978: 53). En termes statistiques, nous avons traduit ce critère par la cohabitation avec un conjoint et/ou un ou des enfants.

Dans la mesure où il ressort clairement des études sur le travail domestique que ce sont généralement les femmes qui, dans un ménage, écopent de la majeure partie des tâches domestiques, ce critère de cohabitation permet, malgré ses lacunes, de dessiner un portrait d'ensemble des ménagères québécoises. Toutefois, ce portrait "classique" est assez réducteur[2], contestable théoriquement, et témoigne assez grossièrement de la réalité vécue, car il ne tient compte que des périodes de pleine activité domestique des femmes.

Un second élément de distinction entre les ménagères a été l'occupation ou non d'un emploi au cours de l'année précédant l'enquête. Comme nous

---

1. Ces chiffres proviennent, généralement, de l'enquête sur la population active, faite à chaque mois et d'où l'on tire des moyennes annuelles.

2. Ann Oakley, par exemple, rapporte que 85% des Anglaises de 15 à 64 ans sont ménagères parce qu'elles assument la gestion et/ou les tâches de la maison, sans spécifier de quel type de ménage il s'agit: (Ann Oakley: Subject Women, New York, Pantheon Books, 1981: 176)

ne pouvions savoir directement combien de femmes étaient ménagères à temps plein, nous avons décrit "l'autre" population féminine, celle qui n'a pas de travail rémunéré. Cette façon de procéder introduit des éléments de distorsion avec la réalité, dont nous parlons plus loin.

Nous avons ainsi défini quatre groupes de femmes:

1) les ménagères à temps plein:
   avec mari et/ou enfants, sans emploi;

2) les ménagères à temps et demi:
   avec mari et/ou enfants, avec emploi à temps partiel ou occasionnel;

3) les ménagères à temps double:
   avec mari et/ou enfants, avec emploi à temps plein;

4) les femmes seules:
   sans mari et/ou enfant.

Les résultats sont présentés sous forme de graphique et non comme un assemblage de données numériques. Par là, nous voulons en marquer le caractère aléatoire et inviter l'utilisatrice (ou l'utilisateur) à garder en tête qu'il s'agit là davantage d'un ordre de grandeur que de données statistiques détaillées[1].

2. Qui sont-elles?

En moins dix ans, le profil général des ménagères s'est profondément

---

1. Pour approfondir les recherches sur la production domestique, il serait fort pertinent d'inviter les services de statistiques à se pencher sur la question et à établir des données plus précises.

modifié (voir tableau 1). De 1971 à 1979, 300,000 nouvelles québécoises vivant avec mari et/ou enfant ont occupé un emploi. Ainsi, la proportion de ménagères inscrites aussi sur le marché du travail atteint presque le pourcentage de ménagères à temps complet; de 26% contre 53% en 1971, elle passe à 36% contre 39% en 1979. Toutefois, même si on en parle fort peu, comparativement aux salariées, les ménagères à temps plein demeurent toujours le groupe majoritaire!

Ce portrait doit cependant être nuancé et affiné. Un premier factuer à signaler c'est le vieillissement de la population féminine. Ainsi, 12.8% des femmes ont plus de 65 ans en 1971; 16.1% en 1979 (tableau 3). Ce vieillissement réduit le nombre de femmes définies comme ménagères puisque plusieurs n'ayant plus ni enfants à leurs charges, ni mari, elles n'entrent plus dans nos définitions. Pourtant, une analyse plus détaillée révèle que 31% des femmes seules en 1971 et 40% en 1979 sont âgées de plus de 65 ans. Or, la vie de la très grande majorité de ces femmes a été consacrée au travail domestique et le rôle de ménagère continue d'être leur principale identification.

L'augmentation des unions précaires, des séparations et divorces et la reconnaissance sociale des enfants nés hors mariage ont modifié les rapports familiaux et transformé le profil des ménagères. Ainsi, 12% des ménagères à temps plein étaient seules responsables des enfants, en 1979 (tableau 2), ce qui, compte tenu des conditions du travail féminin et des problèmes de garde, conduisait bon nombre d'entre elles à vivre des maigres prestations de l'Etat. La ménagère ne vit donc pas nécessairement avec un conjoint.

Par ailleurs, de moins en moins de femmes sont ménagères à temps plein toute leur vie sans jamais connaître le marché du travail. Depuis quelques années, on retrouve surtout ces "ménagères-types" dans les groupes d'âge plus avancés. Toutefois, il serait intéressant de

Tableau I

Estimation de la répartition des Québécoises adultes selon qu'elles soient ménagère à temps plein, aient une tâche et demie ou une double tâche, 1971 et 1979

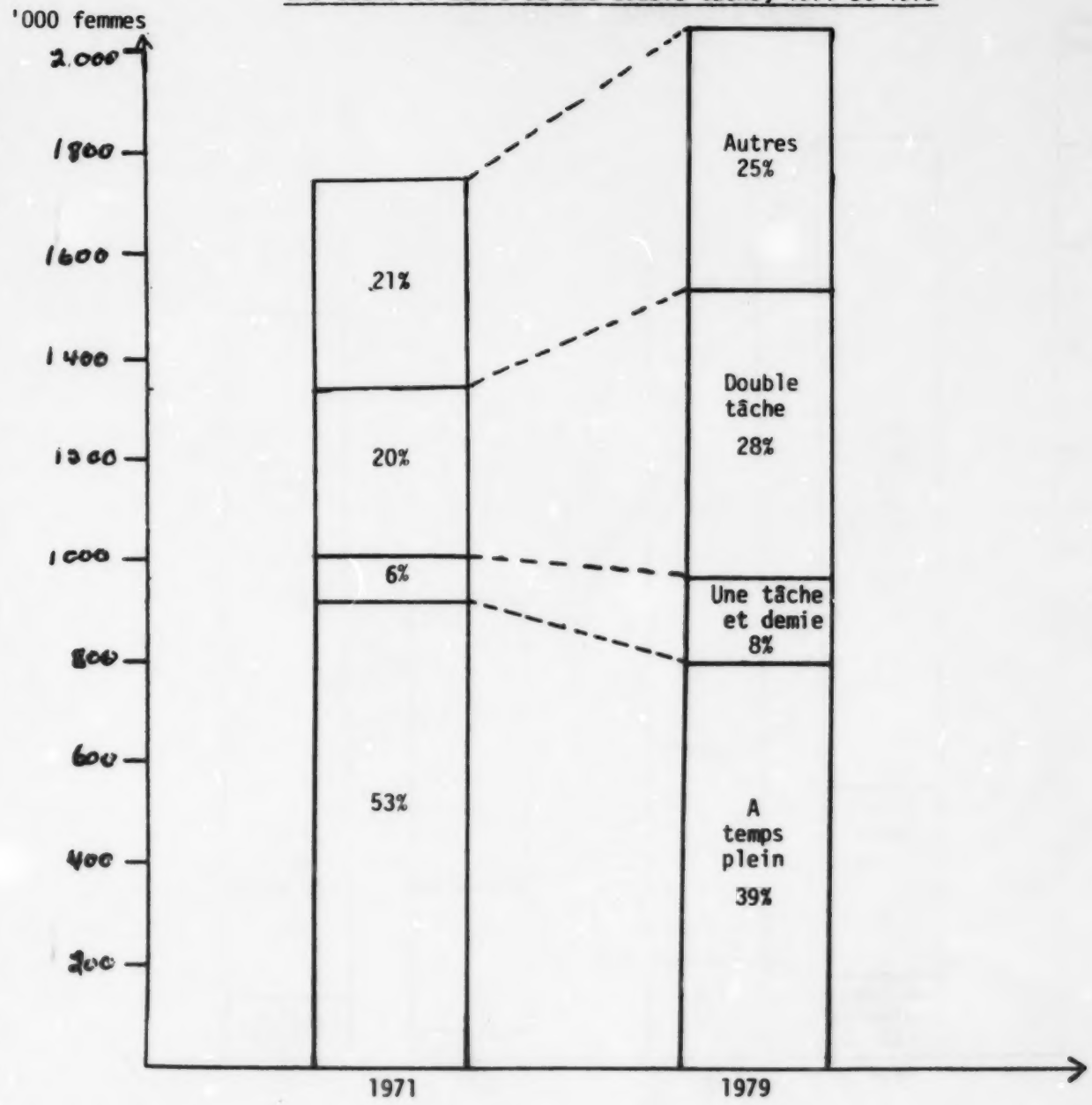

Source: Estimations faites à partir des microdonnées de l'enquête sur les finances des consommateurs.

Note: Les ménagères sont les femmes vivant avec un conjoint et/ou au moins un enfant. A temps plein, elles n'ont pas occupé d'emploi au cours de l'année précédente. A double tâche, elles ont occupé un emploi à temps plein l'année précédente. A tâche et demie, elles ont occupé un emploi à temps partiel ou occasionnellement au cours de l'année précédente. La catégorie "autres" regroupe essentiellement les femmes seules ayant ou non un emploi.

Tableau II

Répartition des Québécoises adultes[1] ayant mari et/ou enfant(s) selon qu'elles aient eu un travail rémunéré[2] ou non l'année précédente, 1971 et 1979

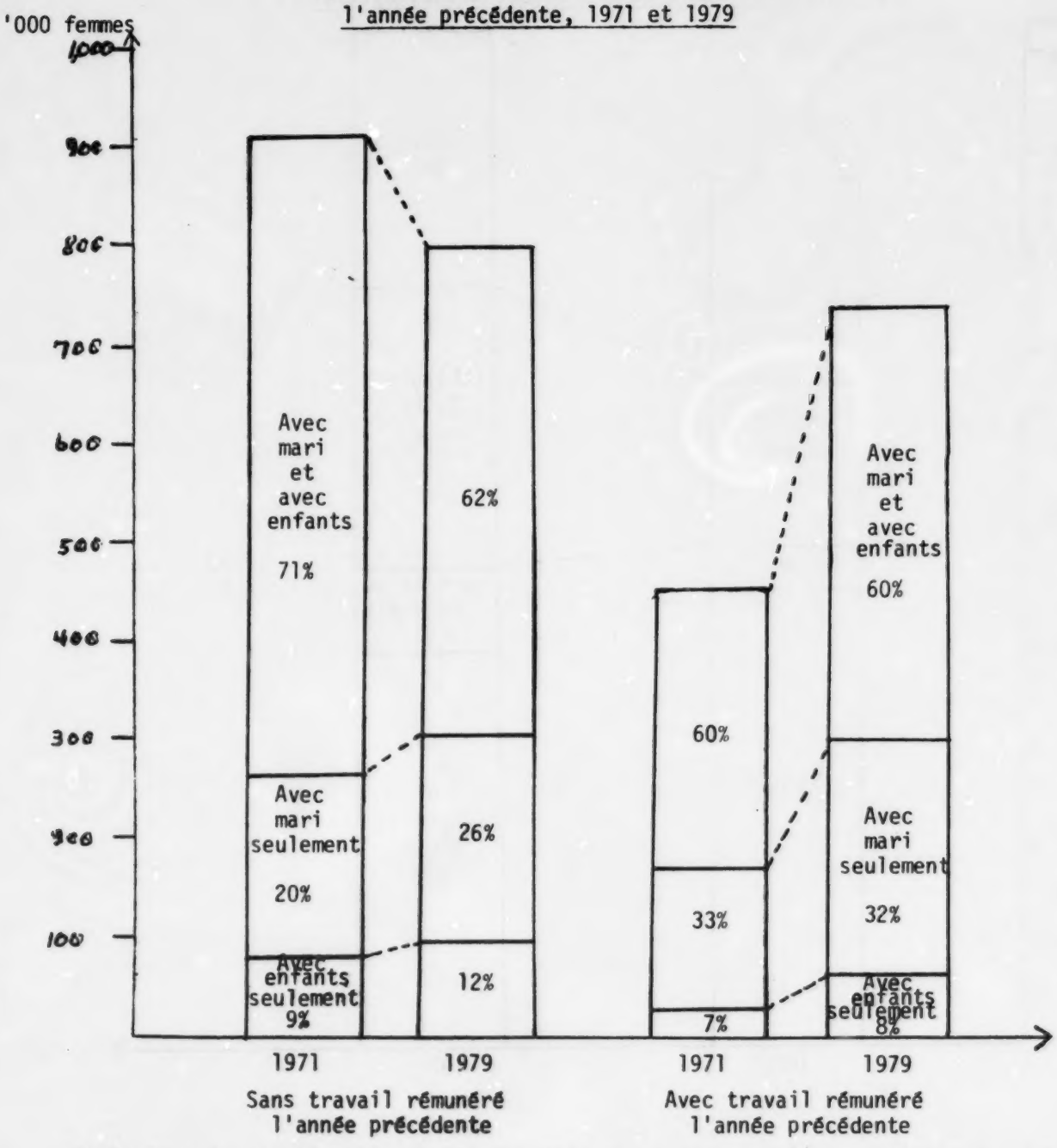

Source: Estimations faites à partir des microdonnées de l'enquête sur les finances des consommateurs.

(1) Est adulte toute femme qui n'est pas plus à la charge de ses parents.

(2) Travail rémunéré à temps plein et à temps partiel.

Tableau III

Répartition des Québécoises adultes[1] par groupe d'âge selon qu'elles soient seules, en famille[2] et qu'elles aient eu ou non un travail rémunéré l'année précédente,

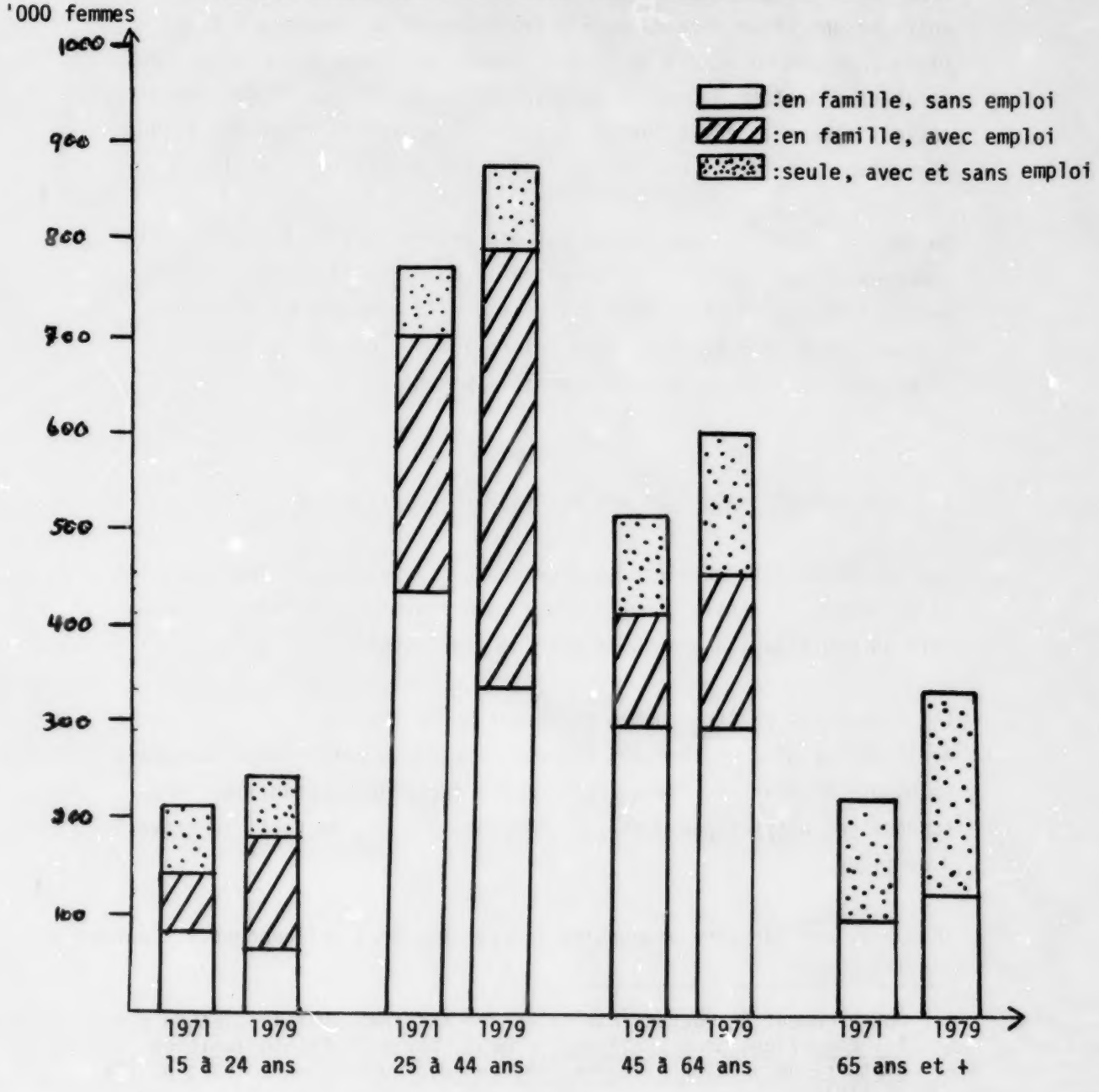

Source: Estimations faites à partir des microdonnées de l'enquête sur les finances des consommateurs.

(1) Est adulte toute femme qui n'est plus à la charge de ses parents.

(2) Vivant avec un mari et/ou au moins un enfant.

vérifier si la conjoncture économique et un retour du conservatisme entraîne une résurgence du modèle traditionnel de ménagère à temps plein. Un certain nombre de jeunes femmes, victimes de la crise, incapables d'accéder à l'emploi ou découragées du chômage et du bien-être social, semble en effet "opter" très tôt pour la vie de couple et/ou les enfants, arrivant ensuite difficilement à intégrer l'emploi.

De manière générale, les femmes ont des cycles de vie plus court, plus nombreux et une mobilité accrue entre l'emploi et la maison. Une enquête récente[1] révélait d'ailleurs que 43% des femmes au foyer songeraient à réintégrer l'emploi alors que 30% des travailleuses souhaitent abandonner temporairement le marché du travail.

2.1 Les ménagères à temps plein: toujours majoritaires

Les ménagères à temps plein sont celles qui, vivant avec leur conjoint et/ou leur(s) enfant(s), ont déclaré ne pas avoir eu de travail rémunéré au cours de l'année qui a précédé l'enquête[2].

Ces femmes ont pu être chômeuses durant toute l'année. S'il fallait appliquer ce même critère aux hommes, le chômage actuel nous amènerait un nombre étonnant de "ménagers"! Notre façon de comptabiliser présuppose que n'ayant pas d'emploi, l'épouse assume, de fait, le travail domestique.

En outre, une certaine proportion de ces ménagères collaborent à l'entre-

---

1. Gouvernement du Québec, Ministère des Affaires sociales, Etude sur les conditions de travail des femmes, Partie I, Méthodologie et histoire occupationnelle des Québécoises, Québec, mars 1982, p. 104 et 118)

2. En 1979, nous en avons soustrait les femmes hors du marché du travail qui disaient poursuivre des études. Elles sont, toutefois, peu nombreuses. Aucune des femmes interrogées vivant dans une famille n'a dit fréquenter l'école.

prise de leur conjoint[1], font du bénévolat[2] ou ont un travail rémunéré non déclaré[3], ce qui implique qu'elles ne se consacrent pas exclusivement au travail domestique.

Tenant compte de ces imprécisions dans nos estimations, près de 40% des Québécoises adultes en 1980 étaient ménagères à temps complet. Environ 800,000 en 1979, leur nombre dépasse de loin l'ensemble de celles qui font du travail administratif (362,000 en 1980) ou sont employées dans les services (171,000 en 1980), les deux types d'emploi qui regroupent le plus de femmes[4].

Ces ménagères à temps plein sont toutefois moins nombreuses que l'ensemble des femmes retirant un revenu d'emploi estimées à 1,021,000 en 1980[5], et dont 830,000 travaillent à temps plein et 191,000 travaillant à temps partiel[6].

Sous la poussée de l'emploi féminin et des modifications des cycles de vie des femmes, le modèle de "ménagère à temps plein", est non seulement moins populaire, mais il vieillit. En effet, les ménagères à temps plein sont plus âgées: 1 sur 2 a plus de 45 ans alors que chez celles qui combinent travail rémunéré et travail domestique, 1 sur 5 seulement a plus de 45 ans (Tableau 3).

---

1. En 1979, au moins 30,000 femmes travaillaient dans l'entreprise de leur mari sans en tirer de revenus (Syndicalisation: droit à acquérir, outil à conquérir. Etude sur les travailleuses non syndiquées au Québec, C.S.F., 1981: 92).
2. Environ 20% de toutes les conjointes feraient du travail bénévole (M.A.S., 1982: 157).
3. Par exemple comme gardiennes, artisanes ou ouvrières à domicile. Le Bureau international du travail estime que le travail au noir touche de 3 à 5% de la main-d'oeuvre dans les pays de l'O.C.D.E. (C.S.F., 1981: 85).
4. Chiffres en mains, C.S.F., 1981: 47
5. Ibid.: 48
6. Ibid.: 50

2.2 Ménagères et travailleuses rémunérées

Ce groupe comprend les femmes qui vivent avec un conjoint et/ou un enfant et ont dit avoir travaillé à temps plein l'année précédant l'enquête ou encore avoir travaillé surtout à temps partiel ou une partie de l'année seulement. Faute de mieux, nous les avons appelées ménagères à "double tâche" et à "tâche et demie" dans le tableau 1.

Selon Kim Chi Tran Van, les Québécoises en emploi passaient en moyenne 36 heures par semaine en soins aux enfants, à la préparation des repas, au magasinage, etc. en 1977[1]. Ce temps de travail s'ajoute au travail rémunéré, au temps de transport vers le lieu de travail, aux activités liées à l'emploi (syndicat, etc.) et au travail non déclaré éventuel.

Notons que 6 ménagères sur 10 qui sont en emploi vivent à la fois avec un conjoint et un ou des enfants.

2.3 Les femmes seules: libérées du travail domestique?

Précisons d'abord que la source de nos données parle de "hors familles", plutôt que de femmes seules. On y compte à la fois des femmes vivant seules et d'autres partageant un logement avec des personnes non apparentées ou encore avec des parents autres qu'un conjoint ou des enfants célibataires. Parmi les femmes désignées comme étant seules, certaines vivent donc avec leur neveu ou nièce, la famille de leur fils ou de leur fille ou encore avec des amis(es). Dans les faits, elles peuvent donc être la ménagère des lieux. Ainsi, 19% des femmes "hors famille" ont dit partager leur logement avec des personnes apparentées, soit près de 93,500.

---

1. Etude sur les caractéristiques des travailleuses québécoises, Gouvernement du Québec, Ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, Québec, février 1980, p. 124.

Même seules, les femmes accomplissent plus de travail domestique que les hommes car, généralement, leurs revenus nettement inférieurs ne leur permettent guère l'achat d'autant de biens et services. En outre, la socialisation sexiste assigne souvent d'office les femmes aux tâches ménagères dès qu'elles se retrouvent en groupe mixte: vie en commune ou chalet d'été ...

D'autres seront divorcées, séparées ou veuves et même si elles ont déjà élevé leur famille, leur travail domestique n'est pas terminé pour autant. En effet, elles rendent souvent mille et un services, gardant régulièrement ou à l'occasion leurs petits-enfants, cousant des vêtements, mitonnant des petits plats et diffusant leurs recettes, continuant souvent plus que les autres à tisser ces liens familiaux et amicaux autour des événements qui ponctuent la vie de tout un chacun (anniversaires, naissances, fêtes, maladie, mort, etc.). Ayant été ménagères toute leur vie, bon nombre d'entre elles auront du mal à "vivre pour elles", à se réinsérer socialement et à échapper à la misère qui les guette. Elles sont souvent incapables de réintégrer le marché du travail ou sont trop âgées pour le faire. Divorcées, elles ne réussissent pas toujours à toucher une pension alimentaire ou reçoivent des montants dérisoires. Veuves, elles perçoivent des rentes, assurances, pensions fort limitées.

Enfin, elles n'ont généralement ni propriétés, ni régimes de pension personnels, si bien qu'une forte proportion d'entre elles sont vouées à la pauvreté.

3. <u>A nouveau profil, nouvelle réalité... ou du moins, nouvelle image...</u>

L'entrée massive sur le marché du travail des femmes mariées ayant ou non des enfants a modifié l'image sociale du travail domestique. Dans la mesure ou celles-ci combinent la double tâche, elles sont généralement forcées de réduire leurs heures de travail domestique tout en

augmentant la somme globale de leurs heures de travail. Comme ces "femmes de la double tâche" occupent la scène publique et y tiennent largement le discours sur les femmes, elles contribuent souvent, à leur insu peut-être, à projeter la nouvelle image d'un travail domestique réduit, simple et efficace en tant que modèle général. Ce qui dévalorise alors d'autant celles qui s'y consacrent à temps plein, et dont les conditions restent à peu près inchangées...

Par ailleurs, la précarité, et des relations de couple et des conditions d'emploi des femmes, oblige un nombre croissant d'entre elles à se replier sur l'aide économique de l'Etat pour survivre. Après l'Etat-Papa-Providence et l'Etat-Patron, voici donc l'Etat-Mari[1].

On assiste donc actuellement à une modification du profil domestique. Les femmes assumant le double travail, tendent en effet à remplacer progressivement les 39% des Québécoises qui sont toujours ménagères à temps plein...

Pour terminer sur une note d'humour, précisons que même si le stéréotype de la "femme libérée" (seule et indépendante financièrement, n'ayant ni enfant ni mari) est beaucoup plus remarqué socialement que celui de la ménagère tradiditionnelle (femme au foyer à temps plein vivant avec conjoint et/ou enfant(s). Il n'y a cependant, selon nos estimations, qu'une "femme libérée" pour quatre "ménagères traditionnelles"...

---

1. Mari jaloux et exclusif dans le cas des mères chefs de famille vivant du bien-être social, qui s'assure par mille et une surveillances et tracasseries qu'elle n'a pas un autre homme dans sa vie... à moins qu'il ne puisse utiliser cet argument pour rempocher alors ses prestations...

Conseil du statut de la femme
Service de la recherche
Projet de recherche Production domestique

LISTE DES PROPOSITIONS ADOPTEES AU CONGRES DE L'A.F.E.A.S. DE 1983

Annexe II au Document Synthèse

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale a entrepris, au cours des dernières années, une importante recherche sur le "travail au foyer", ainsi qu'un vaste travail de sensibilisation et de mobilisation sur le sujet. Les propositions du Congrès de l'A.F.E.A.S. d'août 1983, témoignent éloquemment des débats qui ont eu lieu au sein de cette association et montrent l'intérêt grandissant des femmes face à la question domestique. Nous vous les présentons.

L'ASSOCIATION FEMININE D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE

LISTE DES PROPOSITIONS ADOPTEES AU CONGRES 1983

ATELIER 1: TRAVAILLEUSES AU FOYER

1.1 Que l'AFEAS travaille à faire connaître par divers moyens la valeur du travail au foyer non seulement pendant la période de l'éducation des jeunes enfants mais durant toute la vie du conjoint au foyer.

1.3 Que les gouvernements reconnaissent la valeur sociale et économique du travail au foyer.

2.1 Que nos gouvernements accordent à la femme(homme) au foyer un statut légal de travailleuse(eur) au foyer.

2.6 Que le terme «travailleuses(eurs) au foyer» soit employé dans toutes les politiques et lois qui les concernent.

3.1 Que nos gouvernements reconnaissent officiellement la valeur du travail au foyer en l'intégrant au produit national brut et que ces travailleuses(eurs) bénéficient des avantages accordés aux travailleuses(eurs).

4.1 Que les gouvernements revisent leurs systèmes fiscaux de façon à reconnaître les travailleuses(eurs) au foyer comme personnes à part entière et non plus comme personnes à charge.

5. Que les gouvernements reconnaissent la part du travail au foyer durant la vie de couple (ex: partage du revenu familial, partage des gains du régime des rentes, etc...).

6.1 Que le travail au foyer soit reconnu comme une participation à l'enrichissement du couple.

6.2 Que cette participation à l'enrichissement du couple soit incluse dans la prestation compensatoire.

7.1 Nous demandons au ministre de la justice que soit amendée la loi 8? «fin que la résidence familiale soit automatiquement protégée sans démarche d'enregistrement.

7.2 Que son contenu (résidence familiale) soit légalement protégé.

ATELIER 2: PENSIONS

1. Que la pension de sécurité de la vieillesse demeure universelle.

2-3. Que la pension de sécurité de la vieillesse soit majorée à 15% au-dessus du seuil de pauvreté (même principe adopté pour le supplément de revenu garanti).

4-5. Que cette augmentation soit répartie également entre la Pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti.

6. Que soit individualisé le calcul des revenus du couple afin que le supplément de revenu garanti soit accordé de façon plus équitable.

8. Que le maximum des gains admissibles pour le Régime des rentes du Québec et le Régime de pension du Canada soit porté au niveau du salaire moyen dans l'industrie, au cours d'une période de trois ans.

9. Que le Régime des rentes du Québec et le Régime des pensions du Canada soient amplifiés de façon à remplacer 50% des gains jusqu'au salaire industriel.

11. Que l'on augmente le pourcentage d'années à revenu nul ou faible que l'on peut exclure de la période cotisable dans le calcul des rentes de 15% à 30% (pour RRQ et RPC).

12-13 Que la Pension de sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti soient versés à toute personne dès 55 ans après analyse de ses revenus.

21. (pour le Régime des rentes du Québec et le Régime de pension du Canada) - Retraite possible à partir de 60 ans pour des raisons de santé ou de chômage prolongé avec les mêmes avantages de la retraite, c'est-à-dire en ayant droit à la pension de sécurité de la vieillesse, au supplément de revenu garanti.

22-23-24. Qu'on mette en application le plus tôt possible une politique favorisant la retraite anticipée pour les personnes désireuses de s'en prévaloir.

25. (pour RRQ et RPC) - Qu'on effectue un partage des crédits de pension quand le conjoint ayant le plus faible niveau de crédit devient invalide.

27. (pour le régime supplémentaire de rentes) - partage des crédits lorsque le conjoint du salarié devient invalide.

28. (pour RRQ ET RPC) - Qu'on assouplisse les critères d'invalidité pour les personnes âgées de 60 à 64 ans et qu'on augmente les rentes à 275$ (équivalent de la pension de sécurité de la vieillesse) plus 100% de la rente de retraite accumulée. Par ailleurs, nous voudrions être consultées sur la réglementation qui définira les critères d'invalidité.

29. (pour RRQ et RPC) - qu'on augmente toutes les rentes d'invalidité et qu'on réduise le nombre d'années de contribution exigé pour être admissible.

30. (pour RRQ et RPC) - Que les rentes d'enfants de cotisant soient rajustées au coût de la vie et qu'elles soient indexées.

31-32-33-34. (pour RRQ, RPC, RSR, REER, CPE) - Qu'on partage tous les crédits de pensions entre les conjoints au divorce.

35- (pour RRQ, RPC, RSR, REER, CPE) - Que le partage des crédits de pensions
36- entre les conjoints au divorce soit automatique et obligatoire.
37-
38.

47. (pour RRQ et RPC) -Qu'on partage automatiquement tous les crédits de pensions entre les conjoints lorsque le plus jeune des deux atteint l'âge de 60 ans.

ATELIER 3: PENSIONS

105- Nous demandons la participation obligatoire des travailleuses(eurs) au foyer
106- au Régime des rentes du Québec ou au Régime de pension du Canada par une con-
107. tribution calculée en se basant sur la moitié du salaire industriel moyen.

Que la contribution au RPQ ou au RPC soit payée par l'Etat pour les travailleuses(eurs) au foyer prenant soin d'enfants de moins de 12 ans.

113- Pour les personnes qui ont des enfants de moins de 12 ans, mais qui sont aussi sur le marché du travail à temps partiel, l'Etat assurerait les cotisations sur la différence entre leur salaire et le salaire industriel moyen.

114- Que toute personne qui reste à la maison pour prendre soin de personnes invalides ou handicapées soit incluse dans le RRQ/RPC. L'Etat assumerait leurs cotisations jusqu'à concurrence de la moitié du salaire industriel moyen.

120- Qu'on prévoit une période de transition maximale de 5 ans pour l'intégration des travailleuses(eurs) au foyer au RRQ/RPC.

104- Nous demandons que suite à l'intégration des travailleuses(eurs) au foyer au RRQ/RPC, on supprime les prestations aux veuves ou veufs de plus de 65 ans. Une classe «droits acquis» devrait cependant permettre aux personnes ayant 35 ans ou plus lors de l'introduction de ces réformes d'invoquer l'ancien système s'il était à leur avantage.

99- Que les responsables des régimes privés soient tenus de fournir beaucoup plus d'informations aux membres et à leur conjoint. Que les bénéficiaires puissent avoir des renseignements tous les ans qui les informeraient sur les prestations à recevoir et la situation financière du régime de sorte qu'ils soient en mesure de connaître la valeur actuelle des prestations acquises à ce moment-là et d'autres données de nature semblable et des renseignements au sujet de la mesure dans laquelle le fonds peut faire face à ses obligations, la liste des avoirs, les bilans actuariels.

71- (pour le Régime supplémentaire de rentes) - Que le droit aux prestations de retraite soit acquis après deux années de service, plutôt que les 10 années exigées à l'heure actuelle et que les travailleuses(eurs) aient droit aux prestations résultant aussi bien des cotisations patronales que des leurs.

72- (pour le Régime supplémentaire de rentes) - Qu'ils soient indexés de sorte que les prestations puissent augmenter tous les ans d'un montant prescrit.

BIBLIOGRAPHIE

A.F.E.A.S. Liste des propositions adoptées au Congrès de l'A.F.E.A.S. de 1983.

ALLEN, Pat et Jalna HANMER, "La science de la reproduction, solution finale?" in Questions féministes no 5, Ed.Tierce, Paris, février 1979.

ARMSTRONG, Pat and Hugh, ARMSTRONG. Les femmes qui gagnent leur vie, mais à quel prix. Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Ottawa, 1983, 329 p.

BADINTER, Elisabeth, L'amour en plus, Flammarion, Paris, 1980.

BAKONYI, Maria; BRESSO, Mercedes; MOESCHLER, Pierre et Claude RAFFESTIN "Produire le travail, produire sa vie" in Demain le travail Economica Paris, 1982, 154 p.

BERSIANIK, Louky, L'Euguèlionne, La presse, Montréal, 1976, 399 p.

BLUMENFELD, Emily et Suzan MANN, "Domestic Labor and the Reproduction of Labour Power: Towards an Analysis of Women, the Family and Class", in Hidden in the Household, Women's Press, Toronto, 1980, 325 p.

BLUNDEN, Katherine Le travail et la vertu. Femmes au foyer: une mystification de la révolution industrielle, Payot, Paris, 1982, 251 p.

BOUILLAGUET-BERNARD, Patricia, GAUVIN-AYEL, Annie et OUTLIN, Jean-Luc, "Femmes au travail. Prospérité et crise", Economica, Paris, 1981.

BOURGEOIS, F., CHABAUD, D., FOUGEYROLLAS, D., HAICAULT, M., JONEAU-BOURGEOIS, F., et KARTCHEVSKY-BULPORT, A., "Travail domestique et famille du capitalisme" pp 3-23 in Critiques de l'économie politique no 3, 1978, Maspero, Paris.

BRADSHAW, John, Doctors on Trial, Wildwood House, Londres, 1979.

BROSSARD, Nicole, "Notes et fragments d'urgence", in Femmes et Politique Yolande Cohen (ed), Ed. Lejour, 1981, 227 p.

BROWN, Clair, "Separate and Unequal", Feminist Issues, Vol. 3, no 1, Spring 1983.

CANADA EMPLOYMENT AND IMMIGRATION ADVISORY COUNCIL (C.E.I.A.C.). Discussion Paper on Part-time Employment, 27 février 1981.

CARPENTIER, Renée, Le travail à temps partiel: une mesure d'inégalité en emploi: Conseil du Statut de la femme, février 1982, 67 p.

CENTRE DE RECHERCHE ET DE STATISTIQUES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL, avril 1983, vol. 4, no 4, Québec.

CHADEAU, Ann, et Annie FOUQUET, "Peut-on mesurer le travail domestique?" in Economie et statistique, no 136, Institut national de la statistique et des études économiques, Paris, sept. 1981, pp 29 à 42.

CHADEAU, Ann et Annie Fouquet, "Peut-on mesurer le travail domestique?" in Futuribles, Paris, déc. 1981, pp 33 à 55.

CLARK, B. et L. SUMMERS, "Labour Market Dynamics and Unemployment" Brookings Papers on Economic Activity, 1973 pp 13-72.

CLEMENT, Catherine, Vie et légende de Jacques Lacan, Grasset, Paris, 1981.

CLIO, COLLECTIF, L'histoire des femmes au Québec, depuis quatre siècles Ed. Quinze, Montréal, 1982, 521 p.

COLIN, Françoise, "Le travail c'est la santé", Cahier du Grif, Transédition, Bruxelles 1976 (avril) 88 p.

COLLONGES, Yann et Pierre Georges RANDAL, Les autoréductions, Christian Bourgois, éditeur, Paris, 1976.

COMBES, Danièle et HAICAULT, Monique, "Production et reproduction, rapports sociaux de sexes et de classes", Communication au Xe congrès mondial de Sociologie, Mexico, août 1982. Groupe "ad hoc": Articulation système productif et structures familiales: méthodologie des approches comparatives hommes-femmes.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, Pour les Québécoises Egalité et Indépendance, Gouvernement du Québec, Éditeur Officiel, Québec 1978.

CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE, La famille demain, Gouvernement du Québec, Québec, 1982, 75 p.

COORNAERT, Monique, "Parcours dans le champ production-reproduction: d'une critique du travail à une théorie de la société". CRIF Centre de recherches, de réflexion et d'information féministes, Bulletin no 2 printemps 1983, 1 rue des Fossés St-Jacques 75005 Paris.

COT, Annie, C. "Nouvelle économie, utopie et crise" pp 137 à 155 in L'économie fiction, contre les nouveaux économistes, Andreff, Cot, Frydman, Gillard, Michon, Tartarin, FMI Textes à l'appui, Maspéro, Paris, 1982, 237 p.

COWEN, Ruth-SCHWARTZ, "La révolution industrielle, la femme et l'économie domestique" in Sciences Techniques 1981, Paris, pp 75 à 89.

DALLA COSTA, Giovanna Franca, Un Lavoro d'amore, La violenza fisica componente essenziale del "Trattamento" maschile nei confronti delle donne, Edizioni delle donne, Milano, 1978, 104 p.

DALLA COSTA, Giovanna Franca, La riproduzione nel sotto sviluppo un caso, il Venezuela, Cooperativa libraria editrice degli studenti dell'università di Padova, 1980, 119 p.

DALLA COSTA, Mariarosa et Selma JAMES a), "Rencontre avec deux féministes marxistes". Entrevue réalisée par des militantes de l'APLQ et du Centre des femmes in Québécoises Debouttes, Vol 1, no 6, juin 1973, reproduit in Québécoises Debouttes, Tome 2, Collection Complète, Véronique O'Leary et Louise TOUPIN (ed). Les éditions du Remue Ménage, Montréal, 1983, 375 p.

DALLA COSTA, Mariarosa et Selma JAMES b) Le pouvoir des femmes et la subversion sociale, Librairie Adversaire, Genève, 1973, 148 p.
*Texte original de Selma James, 1954.

DALLA COSTA, Mariarosa, Bruto Ciao, Edizione delle Donne, 1978, Roma.

DANDURAND, Renée et Evelyne TARDY, "Le phénomène des Yvettes à travers quelques quotidiens" in Femmes et Politique, Yolande Cohen (ed) Ed. LeJour, 1981, 227 p.

DE KONINK, Maria, SAILLANT, Francine et Lise DUNNIGAN. Essai sur la santé des femmes, Conseil du statut de la femme, Editeur officiel, Gouvernement du Québec, Québec, 1981, 350 p.

DELPHY, Christine, "Travail ménager ou travail domestique" in Michel, Andrée, (ed), Les femmes dans la société marchande, PUF, Paris, 1978, 256 p.

DEL RE, Aliza, "Le salaire ménager: une revendication féministe?" in Terre des femmes (ibid) Elisabeth Paquot (ed) La découverte/Maspéro, Paris,Boréal Express, Montréal, 1982, 448 p.

DESCARRIES-BELANGER, Francine, L'école rose... et les cols roses Ed. Coopérative Albert Saint-Martin, Laval, 1980, 128 p.

DUFFY, Ann et Wendy WEEKS, "Women Part-Time Workers and the Needs of Capital" pp 23-35, Atlantis Vol. 7, no 1, Automne 1981.

DUFRESNE, Diane, Les enseignantes au Québec des débuts à 1973 et dans le syndicalisme enseignant (C.E.Q.) Maîtrise en Sciences Politiques, UQAM, 1983.

DUGGAN, Penny, "Royaume Uni. Le féminisme triomphant?" in Terre des femmes, Elisabeth Paquot (ed) La découverte Maspero, Paris,Boréal Express, Montréal,1982, 448 p.

DUPLESSIS, Maurice, Le Devoir, 28 mars 1937.

EHRENREICH, Barbara et ENGLISH, Deirdre, Des experts et des femmes (150 ans de conseils prodigués aux femmes), Ed. du Remue-ménage, Montréal 1982, 347 p.

EHRENREICH, Barbara and Frances FOX PIVEN, "The Left's Best Hope" Feminist-Politics, pp 26-29 in Mother Jones, Sept-Oct. 1983.

EHRENREICH, Barbara and Helen I. MARIESKIND, "Toward Socialist Medecine: The Women's Health Movement" pp 34-42, Social Policy, vol. 6, sept/oct. 1976.

EINHORN, Barbara,"RDA. La magie contre la grisaille?" Terre des femmes Elisabeth Paquot (ed),La découverte Maspéro, Paris, Boréal Express, Montréal,1982, 448 p.

EISENSTEIN, Zillah. R. (ed) Capitalist Patriarchy and the Case for Socialist Feminism, Monthly Review Press, New York, London, 1979.

ERICKSEN, Julia, A., YANCEY, William, L. and Eugene P. ERICKSEN (Department of Sociology, Temple University). "The Division of Family Roles" pp 301-313. Journal of Marriage and The Family, May 1979.

FAHMY, Nadia et Micheline JOHNSON (ed) Maîtresses de maison, maîtresses d'école, Boréal Express, Montréal, 1983, 413 p.

FEDERICI, Sylvia, Wages Against Houseworks, Power of Women Collective and the Falling Wall Press, Bristol, England, 1975, 8 p.

FEMINIST ISSUES, Feminist Issues, vol 3, no 1, Spring 183, Critique du Genre Vernaculaire D'Yvan Illich, Transaction Periodicals Consortium, Department 8010, Rutgers,The State University, New Brunswick, N.J.08903.

FENSTERMAKER, BERK, Sarah, Women and Household Labor, Sage Yearbooks in Women's Policy Studies, Beverly Hills et Londres 1980, 295 p.

FIRESTONE, Shulamith, La dialectique du sexe, Stock, Paris, 1971.

FOUQUET, Annie a), "La valorisation du travail domestique: L'histoire d'une étude", résumé. Colloque Femmes, Féminismes et Recherches, Toulouse, décembre 1982.

FOUQUET, Annie b) "La valorisation du travail domestique, l'histoire d'une étude", Communication présentée au Colloque Femmes, Féminismes et Recherches, Toulouse, décembre 1982.

FORTUNATI, Leopoldina, L'arcano della riproduzione, Ed. Marsilio, Venezia, 1981, 275 p.

FRIEDAN, Betty, La femme mystifiée, Denoël-Gonthier, Paris, 1963/ 1975, 450 p.

FROGER, Jacqueline et Jocelyne PEYRAULT, "Le couple et la répartition des tâches domestiques: ou l'utopie d'une répartition égalitaire", Communication présentée au Colloque Femmes, Féminismes et Recherches, Toulouse, déc. 1982.

FOX, Bonnie (ed), Hidden in the Household, Women's Domestic Labour Under Capitalism, The Women's Press, 1980, 325 p.

GAGNE, Gilles, "Communauté de culture, société de droit", Texte ronéotypé, Université Laval, 1981.

GAUCHER, Dominique, Division sexuelle du travail hospitalier et discrimination salariale, Mémoire de maîtrise, Sociologie, Université de Montréal, août 1982, 214 p.

GOUVERNEMENT DU QUEBEC, Ministère des Affaires sociales, Etude sur les conditions de travail des femmes, Partie I, Méthodologie et histoire occupationnelle des Québécoises, Québec, mars 1982.

GREFFE, Xavier, "L'économie non officielle", pp 3-16 in Problèmes économiques, no 1771, 28 avril 1982, Documentation Française, Paris.

GRILICHES 2, "Comment", Journal of Political Economy, vol. 82, no 2, mars-avril 1974.

GRR...REVEUSES, Collectif, Grr...rêveuses, Brochure, 8 mars 1980, Paris, 32 p.

GUILLAUMIN, Colette, Pratique du pouvoir et idée de Nature: 1 - L'appropriation des Femmes, 2 - Le discours de la Nature, pp 5-30, in Questions Féministes, no 2 et 3, février et mai 1978.

HAICAULT, Monique, "Sexes, salaire, famille" in La famille en question, Annales, Université Toulouse Le Mirail, Nouvelle série, tome XVI, 1980, fascicule 4, 68 p.

HAKIKI-TALAHITE, Fatiha, "Pour une problématique du procès de travail domestique", Communication au Xe congrès mondial de Sociologie, Mexico, août 1982. Groupe "ad hoc": Articulation système productif et structures familiales: méthodologie des approches comparatives hommes-femmes.

HALL, Catherine, "The history of Housewife" in The Politics of Housework, pp 45-71, Ellen Malos (ed), Allison et Busby, London 1980.

HARTMANN,Heidi I.,"The Unhappy Marriage of Marxism and Feminism: Towards a More Progressive Union", pp 1-33, in Capital and Class, no 8, summer 1979.

HARTMANN, Heidi I.,"The Family as the Locus of Gender, Class and Political Struggle: The Example of Housework", pp 366-394, in Signs, Chicago, vol. 6 no 3, Spring 1981.

HAWRYLYSHYN, Oli, "Toward a Definition of Non-Market Activities", The Review of Income and Wealth, Series 23, number 1, mars 1977.

HAYDEN, Dolores, The Grand Domestic Revolution, The MIT Press, Massachusetts and London, 1981, 367 p.

HEITLINGER, Helena, Women in State Socialism, Sex Inequality in the Soviet Union and Tchekoslovakia, The MacMillan Press, London, 1979.

ILLICH, Yvan, Le genre vernaculaire, Seuil, Paris, 1983, 250 p.

INGROSSO, Marco, Produzione sociale e lavoro domestico, pp 115-130, Franco Angeli Editore, Milano, 1979, 180 p.

JAGGAR, A. et P.R. STRUHL, Alternative Feminist Frameworks, McGraw Hill Books Co., New York, 1978.

JAMES, Selma, (voir Della Costa et James, 1973).

JAMES, Selma Sex, Race and Class, Falling Wall Press and Race Today Publications, London, 1975, 34 p.

KERGOAT, Danièle (ed), Le travail des femmes, Salariat et travail domestique, Critiques de l'économie politique, no 17, Maspero, Paris, 1981.

KHANE, Hilda and Andrew Kohen, "Economic Perspectives on the Roles of Women in the American Economy", pp 1249-1292, in Journal of Economic Litterature.

KOME, Penney, Somebody has to do it, Whose Work is Houseworks?, McClelland and Stewart, Toronto, 1982, 223 p.

KRAMNECK, Miriam (ed), Vindication of the Rights of Woman, Penguin, New York, 1978.

KREPS, Juanita M. and LEAPER, John R.,"Homework, Market Work and the Allocation of Time, pp 61-81, in KREPS, Juanita M., Women and the American Economy. A look to the 1980's, Prentice Hall, The American Assembly, New Jersey, 1976.

LAPLANTE, Michèle, Lettre de commentaires à l'équipe du projet de recherche sur la production domestique, document interne, C.S.F., août 1982.

LAURIN-FRENETTE, Nicole, "Féminisme et anarchisme: quelques éléments théoriques et historiques pour une analyse de la relation entre le Mouvement des femmes et l'Etat", pp 147-193, in Femmes et Politique, Yolande Cohen (ed), Le Jour, éditeur, coll. Idéelles, Montréal 1981, 227 p.

LAUTIER, Bruno, "Forme de production capitaliste et procès de travail domestique", pp 61-90, in Critiques de l'économie politique, Nouvelle série no 1, octobre-décembre 1977, Maspéro, Paris.

LECLERC, Marie, Lettre à l'équipe de recherche sur la production domestique, document interne, C.S.F., août 1982.

LEDRUT, Raymond, Sociologie du chômage, PUF, Paris 1966, 547 p.

LEFEBVRE, Pierre, La révolution tranquille des modes de vie familiaux: une analyse des implications socio-économiques et de l'adéquation des des politiques sociales, Montréal, L.A.B.R.E.V., 1980.

LEMENNICIER, Bertrand et LEVY-GARBOUA, Louis, "L'arbitrage autarcie-marché: une explication du travail féminin", Communication au Séminaire Economie de la famille, Paris, 4-5 juin 1980, Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, Equipe "Economie sociologique" associée au CNRS.

LE MONDE DIMANCHE, 18 octobre 1981, p. 26.

LESLIE, Geneviève, "Domestic Service in Canada 1880-1920", pp 71-125, in Women at Work, Ontario 1850-1930, Linda KEALY (ed), Toronto, Canadian Women's Educational Press, 1974.

L'INSOUMISE COLLECTIF (ed), Le foyer de l'insurrection, Textes sur le salaire pour le travail ménager, Ed. L'Insoumise, Genève 1977, 170 p.

LUXARDO, H., "1911: La croisade des ménagères", pp 4-8, in Le Peuple français: Revue d'histoire populaire, Nouvelle série, no 6, avril-juin 1979.

LUXTON, Meg, More than a Labor of Love, (Three Generations of Women's Work in the Home). The Women's Press, Toronto, 1980, 260 p.

MAINARDI, Pat, "The Politics of Housework" in Sisterhood is powerfull, Vintage Books, New York, 1970.

MAIR, Lucy, Discours d'ouverture de la décennie des femmes de l'O.N.U. tenue à Copenhague en août 1980.

MALOS, Ellen (ed), The Politics of Housework, Ed. Allison and Busby, London, 1980, 284 p.

MATHIEU, Nicole-Claude, "Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe", pp 19-39, in Epistémologie sociologique, nos 10-3.

MEISSNER, Martin, The Domestic Economy: Now You See It, Now You Don't, 1° partie, Université de Colombie-Britannique, 1980, document reprographié.

MEXICO 1982, Groupe ad hoc, "Articulation entre système productif et les structures familiales: méthodologie et approches comparatives hommes-femmes. Xe Congrès Mondial de Sociologie, Mexico août 1982. Textes de présentation d'une anthologie à paraître au premier semestre 1984 aux Presses de l'Université de Grenoble.

MICHEL, Andrée (ed), Femmes, sexisme et sociétés, P.U.F., Paris 1977.

MICHEL, Andrée (ed), Les femmes dans la société marchande, Presses Universitaires de France, Paris, 1978.

MOLLER OKIN, Suzan, Women in Western Political Thought, Princetown, University Press, 1979, 371 p.

MORGAN, James; SIRAGELDIN, Ismael and BAERWALDT, Nancy, "Productive Americans, A Study of How Individuals Contribute to Economic Progress", Ann Arbor, Michigan, Survey Research Center, Institute for Social Research, Université du Michigan, 1966.

NORSKI, Anna, "Hongrie. Les aléas de la propagande officielle", pp 263-265, in Terre des femmes, Elizabeth PAQUOT (ed), La Découverte, Maspéro, Paris, et Boréal Express, Montréal 1982, 448 p.

OAKLEY, Ann a), Housewife, High Value - Low Cost, Penguin Books, New York 1976 (1° publication 1974).

OAKLEY, Ann b), The Sociology of Housework, Pantheon Books, New York, 1974, 242 p.

OAKLEY, Ann, Subject Women, Pantheon Books, New York, 1981, 406 p.

O'BRIEN, Mary, "Reproducing Marxist Man", pp 99-116, in The Sexism of Social and Political Theory, Women and Reproduction from Plato to Nietzsche, CLARK, Lorenne M.G. and LANGE, Lynda (ed), University of Toronto Press, Toronto, Buffalo, London, 1979, 141 p.

O'LEARY, Véronique et TOUPIN, Louise (ed), Québécoises Deboutte!, Tome 1, Une anthologie de textes du Front de libération des femmes (1969-1971) et du Centre des femmes (1972-1975), Montréal, Editions du Remue-Ménage, 1982, 212 p.

O'LEARY, Véronique et TOUPIN, Louise (ed), Québécoises Deboutte!, Tome 2, Collection complète, Editions du Remue-Ménage, Montréal, 1983, 374 p.

OLSEN, Camille, "La grève générale des femmes a été suivie à 95%", in Le Monde, 26 octobre 1975.

PERROT, Michèle (ed), "La femme populaire rebelle" in L'histoire sans qualité, Ed. Galilée, Paris, 1979.

PITROU, Agnès et als., Trajectoires professionnelles et stratégies familiales, le cas des employés de la sécurité sociale et des aides soignants. Centre national de la recherche scientifique et laboratoire d'économie et de sociologie du travail, Aix-en-Provence, 1983, 404 p.

POUCHOL, Maryse et SEVERS, Michèle, Evolution historique du travail domestique et ses relations avec le travail salarié féminin. Tome 1 et 2, Thèse de Doctorat de Troisième Cycle, Travail et Ressources Humaines, U.E.R. de Sciences Economiques, Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1980, 615 p.

PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX, "La crise de la famille soviétique" in Problèmes politiques et sociaux, no 392, 4 juillet 1980, p. 12.

PROULX, Monique, Cinq millions de femmes, Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Ottawa, juin 1978, 90 p.

RAPPORT ALMAND, Du travail pour demain. Les perspectives d'emploi pour les années 1980. Chambre des communes du Canada, Ottawa, 1981.

RECHERCHES ET FAMILLES, Colloque National, Rapport des groupes préparatoires: texte collectif, 26-27-28 janvier 1983. Ministère de la Recherche et de l'Industrie. Secrétariat d'Etat chargé de la famille auprès du Ministère des Affaires Sociales et la Solidarité Nationale, Paris, 175 p.

REGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUEBEC, 1982, Statistiques Annuelles 1981, Gouvernement du Québec, Québec.

RIBERHOLDT, Kirsten, "Danemark. Un sort enviable", in Terre des femmes, Elizabeth PAQUOT (ed), La découverte, Maspéro, Paris, Boréal Express, Montréal 1982, 448 p.

RIDGEWAY, James, "No Room on the Ticket", Patriarchal-Politics, pp 23-29, in Mother Jones, Sept./Oct. 1983.

ROBINSON, John P., "Housework Technology and Household Work", pp 53-68 in Women and Household Labor, FENSTERMAKER-BERK, Sarah (ed), Sage Publication, London, 1980, 295 p.

ROTHSCHILD, Emma, "Reagan and the Real America", The New York Review, 5 février 1981.

ROUDY, Yvette, Entrevue accordée à Paris Match, Paris, 12 mars 1982, p. 80.

SCHWARTZ-COWAN, Ruth, "La révolution industrielle, la femme et l'économie domestique", pp 75-89, in Sciences Techniques, no 3, Spécial "Machines au foyer", Paris, 1981.

SECCOMBE, Wally, "The Housewife and Her Labour Under Capitalism", janvier-février 1974, New Left Review 83, USA.

SHIELDS, Laurie, Displaced Homemakers, Organizing for a New Life, McGraw Hill, Paperbacks, New York, 272 p.

SILBERMANE, Roxane, "L'emploi féminin, le grand embouteillage", in Terre des Femmes, Elizabeth PAQUOT (ed), La Découverte, Maspéro, Paris, Boréal Express, Montréal, 1982, 448 p.

SMITH, Dorothy E., Women, Class and Family, Department of Sociology in Education, Ontario Institute for Studies in Education, May 1980, texte ronéotypé, 62 p.

SMITH, Ralph E. (ed), The Subtle Revolution, Women at Work, The Urban Institute, Washington, D.C., 1979, 279 p.

SOKOLOFF, Natalie J., Between Money and Love, Praeger, New York, 1980, 300 p.

SORMANY, Pierre, "Le travail au noir" in L'après-crise, Critère, automne 1982, numéro 34.

STRONG-BOAG, Veronica, "Wages for Housework: Mother's Allowances and the Beginning of Social Security in Canada", pp 24-34, Revue d'études canadiennes, Vol. 14, no 1. Une autre version de cet article a été publiée dans Atlantis, no. 2, printemps 1978, pp 35-43.

THIVIERGE, Nicole, L'enseignement ménager familial au Québec, 1880-1970. Thèse de doctorat en histoire, Université Laval, 1981, 562 p.

THIVIERGE, Nicole, Ecoles ménagères et instituts familiaux: un modèle féminin traditionnel, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1982, 475 p.

TODD, Emmanuel, La troisième planète, Structures familiales et systèmes idéologiques, Seuil, Paris, 1983, 251 p.

UNITED NATION CENTER FOR DESARMEMENT, Relationship Between Desarmement and Development. Report to the Secretary General, New York, 1982.

VANDELAC, Louise, "La crise et les féministes italiennes". Cahiers du Grif, Les femmes et la crise, no 17, Bruxelles, 1978.

VANDELAC, Louise, "Les Yvettes", Le Temps Fou, no 11, Montréal, septembre, 1980.

VANDELAC, Louise, "Et si le travail tombait enceinte?". Sociologie et Sociétés, Vol. XIII, no 2, Université de Montréal, 1981.

VANDELAC, Louise, "Femmes, santé, notre pouvoir", in Nous, notre santé, nos pouvoirs. G.R.A.F.S. (ed), Editions Albert St-Martin et Editions du Remue-Ménage, Montréal, 1983, 204 p.

VANECK, Joan, "Time Spent in Housework", pp 116-120, Scientific America, no 231, nov. 1974.

VANECK, Joan, "Household Work, Wage Work and Sexual Equality", pp 275-291, in Women and Household Labor, FENSTERMAKER-BERK, Sarah (ed), Sage Publication, London, 1980, 295 p.

VOZNJESSJENSKAAYA, Julia, "Union Soviétique. Des femmes sous surveillance", pp 268-273, in Terre des femmes, Elizabeth PAQUOT (ed), La découverte/ Maspéro, Paris, Boréal Express, Montréal 1982, 448 p.

WALKER, Kathryn E. and GAUGER, William H., "The Dollar Value of Household Work". Social Sciences Consumer Economics and Public Policy no 5 Information Bulletin, 1973, Cornell University, Ithaca, New York, 11 p.

WOESLER DE PANAFIEU, Christine, "Allemagne fédérale. Une autonomie encore incomplète" in Terre des femmes, Elizabeth PAQUOT (ed), La Découverte/Maspéro, Paris, Boréal Express, Montréal 1982, 448 p.

WOLK-FEINSTEIN , Karen, Working, Women and Families, Sage Yearbooks in Women's Policy Studies, Beverley Hills, London, 1979, 295 p.

WOOLSTONECRAFT, Mary, Voir Kramneck, Miriam (ed), 1978.

YOUNG, Kates, WOLKOWITZ, Carol and McCULLAGH, Roslin, Of Marriage and the Market, Women's Subordination in International Perspective. CSE Books, Londres, 1981, 202 p.

POOR

QUALITY

ORIGINAL